

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

N° 199 publié le 30 décembre 2021

Sommaire affiché du 30 décembre 2021 au 28 février 2022

#### **SOMMAIRE**

#### **ARS**

- Arrêté N° 195/2021 du 28/12/2021 portant autorisation de création de 1 équipe mobile médico-sociale intervenant auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques : « Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP) Oppelia Centre Sud » gérées par l'association OPPELIA

## **CNAPS**

- Délibération n° DD/CLAC/SE/N°3B/2021-11-02

#### **DCPPAT**

- Arrêté n° 2021.PREF/DCPPAT/BUPPE/275 du 6 décembre 2021 prescrivant l'ouverture de l'enquête parcellaire simplifiée portant sur les emprises nécessaires à la réalisation du projet de tram 12 Express sur la commune de Viry-Chatillon "copropriété Résidence Erables II
- ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL n° 2021-PREF/DCPPAT/BUPPE/282 du 28 décembre 2021 autorisant le rejet dans l'Orge des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly localisée sur le territoire des communes d'ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI (94), ATHIS-MONS, CHILLY-MAZARIN, MORANGIS, PARAY-VIEILLE-POSTE et WISSOUS (91), et portant autorisation environnementale pour l'opération "Orly Parc Ouest " sur la commune d'ATHIS-MONS au sein de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly
- Arrêté n° 2021-PREF-DCPPAT-BCA-283 du 30 décembre 2021 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Essonne

## **DCSIPC**

- Arrêté n°2021-PREF-DCSIPC-BRECI-1523 du 27 décembre 2021 portant publication de la liste des périodiques habilités à publier en 2022 les annonces judiciaires et légales dans le département de l'Essonne
- Arrêté n°2021-PREF-DCSIPC-BDPC N°1524 du 27 décembre 2021 portant désignation et habilitation des agents DCSIPC autorisés à exploiter le système de vidéoprotection ou à visionner les images provenant des caméras exploitées au titre du plan de vidéoprotection de la Préfecture de police (PVPP) et à diriger l'orientation de celles-ci

#### **DDETS**

- Arrêté n° 2021-PREF-PAE-129 du 02/12/2021 accordant la médaille d'honneur Agricole à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022
- Arrêté n° 2021-PREF-PAE-130 du 02/12/2021 accordant la médaille d'honneur du travail à l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022
- Arrêté 2021-DDETS91-137 du 28 décembre 2021 modifiant la liste des membres du Conseil de Famille N°1 des Pupilles de l'Etat en Essonne

#### **DDFIP**

- 2021-DDFIP-118- Délégation de signature du responsable du Service des Impôts des Entreprises de Massy à ses agents
- 2021-DDFIP-121- liste des chefs de service de la Direction Départementale des Finances

Publiques de l'Essonne au 1er janvier 2022

#### **DDT**

- Arrêté préfectoral n°2021-DDT-SE-534 du 27 décembre 2021 portant autorisation de destruction d'animaux d'espèces classées gibier ou susceptibles d'occasionner des dégâts mettant en danger la sécurité publique à l'intérieur de l'emprise de la ligne à grande vitesse (LGV) Atlantique dans le département de l'Essonne
- Arrêté de barème départemental des calamités agricoles 2022-2024
- Arrêté préfectoral DDT-SHRU n° 541 du 29 décembre 2021 portant sur la résiliation de la convention APL n° 91-1-01-2012-02.846/031
- Arrêté préfectoral n°2021-DDT-SE-540 du 29 décembre 2021 portant établissement du barème départemental annuel d'indemnisation des dégâts de gibier pour les cultures céréales à paille, oléagineux et protéagineux
- Arrêté préfectoral n° 2021–DDT–STP– 507 du 21 décembre 2021 approuvant le cahier des charges de cession à Ma Petite Maison Verte d'un terrain sis ZAC Les Aunettes à EVRY-COURCOURONNES
- Arrêté préfectoral n° 2021-DDT-SE-539 du 28 décembre 2021 portant agrément des Président et Trésorier des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne

#### DRCL

- Arrêté préfectoral n° 2021-PREF-DRCL-861 du 17 décembre 2021, ci-joint, portant modification des statuts du syndicat intercommunal du regroupement pédagogique de la Vallée d'Éclimont (SIRPVE) relative au transfert de son siège social
- Arrêté n° 2021-PREF-DRCL/867 du 30 décembre 2021 portant désignation des représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de l'Essonne
- Arrêté n° 2021-PREF-DRCL/868 du 30 décembre 2021 portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de l'Essonne

## DRSR

- Arrêté 2021-PREF-DRSR-SESR n°012 du 20 décembre 2021 portant suspension de l'agrément du contrôleur technique de véhicules poids lourds M. Yan CHILAH
- Arrêté 2021-PREF-DRSR-SESR n°013 du 22 décembre 2021 portant suspension de l'agrément du contrôleur technique de véhicules légers M. Rui AFONSO
- Arrêté 2021-PREF-DRSR-SESR n°014 du 27 décembre 2021 portant agrément de gardien de fourrière à la société GM Dépannage pour l'enlèvement et la garde des véhicules mis en fourrière
- Arrêté 2021-PREF-DRSR-SESR n°015 du 27 décembre 2021 portant agrément de gardien de fourrière à la société GADE pour l'enlèvement et la garde des véhicules mis en fourrière

## PREFECTURE DE POLICE

- Arrêté n°2021/3118/060 portant modification de l'arrêté n°2021/3118/003 du 10 février 2021 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État



VU

VU



## AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

## **ARRÊTÉ N° 195-2021**

portant autorisation de création de 1 équipe mobile médico-sociale intervenant auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques : « Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP) Oppelia Centre Sud » gérées par l'association OPPELIA

## LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

VU	le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 312-1,9°, L. 313-1 et suivants, L. 314-3 et suivants, R313-1 et suivants, D. 312-1 et suivants ;
VU	le code de la santé publique ;
VU	le code de la sécurité sociale ;
VU	le code de justice administrative et notamment son article R312-1;
VU	le décret du 31 juillet 2021 portant nomination de Madame Amélie VERDIER en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé lle-de-France à compter du 9 août 2021 ;
VU	le décret n°2021-1170 du 9 septembre 2021 relatif aux équipes mobiles médico-sociales intervenant auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;
VU	l'arrêté du 7 juin 2021 fixant pour l'année 2021 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;
VU	l'arrêté du 8 juin fixant pour 2021 les dotations régionales limitatives de dépenses médico- sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;
VU	l'avis d'appel à projet pour la création d'équipes mobiles santé précarité et d'équipes spécialisées de soins infirmiers précarité en lle-de-France en date du 21 septembre 2021 ;

l'instruction interministérielle n° DGCS/1B/3A/5C/DSS/1A/DGS/SP2/SP3/2021/120 du 8 juin 2021 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2021 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques : appartements de coordination thérapeutique (ACT), lits halte soins santé (LHSS), centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD), centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), lits d'accueil médicalisé (LAM) et « Un chez-soi d'abord » ;

le rapport régional d'orientation budgétaire du 13 juillet 2021 pour la campagne budgétaire médico-sociale 2021 Ile-de-France des établissements et services accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques et financés par des crédits de l'assurance maladie ;

CONSIDÉRANT que le projet répond aux besoins sociaux et médico-sociaux constatés dans le

département et dans le Projet Régional de Santé Ile-de-France 2018-2022 ;

CONSIDÉRANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de

l'action sociale et des familles et le cahier des charges annexé à l'avis d'appel à projet

susvisé;

**CONSIDÉRANT** qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant

des dotations mentionnées à l'article L. 313-4 du code de l'action sociale et des

familles;

CONSIDÉRANT que le projet déposé a été classé en 14ème position par la commission régionale

d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociaux de l'Agence

Régionale de Santé d'Ile-de-France ;

## ARRÊTE

#### **ARTICLE 1**

L'autorisation visant à la création de 1 Equipe Mobile Santé Précarité (EMSP) « EMSP Oppelia Centre Sud » située à 3 rue Hoche est accordée à l'association OPPELIA, 60 rue du Rendez-Vous 75012 Paris.

#### **ARTICLE 2**

Compte tenu des enveloppes notifiées, la mise en œuvre de cette autorisation est programmée de la façon suivante :

1 équipe valorisée en année pleine pour un montant de 250 000,00 euros

Le financement est assuré par une dotation globale versée par l'assurance maladie.

#### **ARTICLE 3**

Cette structure est répertoriée dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

N° FINESS de l'établissement : en cours

N° FINESS du gestionnaire : 75 005 415 7

#### **ARTICLE 4**

L'autorisation du présent arrêté est accordée à l'établissement pour 15 ans à compter de sa date de création et sous réserve du résultat positif d'une visite de conformité réalisée selon les dispositions prévues par l'article L. 313-6 du code de l'action sociale et des familles.

Au terme de cette période de quinze ans, l'autorisation sera renouvelée par tacite reconduction au vu du résultat de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même code.

## **ARTICLE 5**

Conformément aux dispositions de l'article D313-7-2 du code de l'action sociale et des familles, la présente autorisation est réputée caduque en l'absence d'ouverture au public de la structure dans un délai de quatre ans suivant la notification de la présente décision.

#### **ARTICLE 6**

Un recours peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

## **ARTICLE 7**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France et le Directeur de la Délégation départementale de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur et publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la région Ile-de-France et du département de l'Essonne.

Fait à Saint-Denis, le 28/12/2021

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

signé

Amélie VERDIER





# COMMISSION LOCALE D'AGRÉMENT ET DE CONTRÔLE SUD-EST

# Délibération n° DD/CLAC/SE/N°3B/2021-11-02

Du 2 novembre 2021 à l'encontre de M. Yanis NOUASRIA

Dossier n° D69-925

Date et lieu de l'audience : Mardi 2 novembre 2021, Délégation territoriale

Sud-Est, Villeurbanne.

Président: Mme Karen MÈGE TEILLARD

Rapporteur: M. Romain GIRARD

Secrétaire permanent: M. Benoît FLUCHOT

Vu le livre VI du code de la sécurité intérieure (C.S.I.), notamment les articles L.633-1 et L.634-4 autorisant les commissions locales d'agrément et de contrôle à prononcer des sanctions disciplinaires au nom du Conseil national des activités privées de sécurité;

Vu les articles R. 632-1 à R. 635-1 du C.S.I.;

Vu les articles R. 631-1 à R. 631-32 du C.S.I.;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2016 relatif aux commissions locales d'agrément et de contrôle du conseil national des activités privées de sécurité;

Vu le règlement intérieur du CNAPS;

Vu la procédure suivante :

Le procureur de la République de Lyon, territorialement compétent a été préalablement avisé de l'opération de contrôle réalisée, le 19 décembre 2019, sur le site de prestation du magasin THIRIET situé à Rillieux-la-Pape (69140), conformément à l'article L. 634-1 du code de la sécurité intérieure.

Le procureur de la République de Bourg-en-Bresse, territorialement compétent a été préalablement avisé de l'opération de contrôle réalisée, le 23 décembre 2019, sur le site de prestation du magasin THIRIET situé à Beynost (01700), conformément à l'article L. 634-1 du code de la sécurité intérieure.

Les opérations de contrôles réalisées les 19 et 23 décembre 2019, puis les contrôles sur pièces opérés, dans les locaux de la délégation territoriale Sud-Est du CNAPS, les 12 août et 10 septembre 2020, ont permis de constater les éléments suivants à l'encontre de M. Yanis NOUASRIA:

- Défaut de vérification de la capacité à exercer du personnel;
- Absence de collaboration au contrôle.

Le directeur du CNAPS a pris l'initiative d'exercer l'action disciplinaire, conformément à l'article R.634-1 du C.S.I.

Une convocation à comparaître, le 2 novembre 2021, devant la formation disciplinaire de la commission locale d'agrément et de contrôle Sud-Est a été adressée le 20 septembre 2021, puis notifiée le 23 septembre suivant à M. Yanis NOUASRIA.

M. Yanis NOUASRIA n'a produit aucune observation, ni ne s'est présenté à l'audience.

La commission a entendu le rapport et les conclusions de M. Romain GIRARD, rapporteur.

## Sur le défaut de vérification de la capacité à exercer du personnel

1. Considérant que l'article R.631-15 du code de la sécurité intérieure prévoit que « Vérification de la capacité d'exercer. Les entreprises et leurs dirigeants s'interdisent d'employer

ou de commander, même pour une courte durée, des personnels de sécurité et de recherches ne satisfaisant pas aux conditions de qualification professionnelle ou ne possédant pas les autorisations valides requises pour exercer leurs missions. Ils s'assurent de l'adéquation des compétences aux missions confiées. »;

- 2. Considérant qu'il ressort de l'instruction du dossier M. El H. B. B. a été contrôlé en position d'agent cynophile, le 19 décembre 2019, sur le site du magasin THIRIET à Rillieux-la-Pape (69); que la consultation de la main courante et de la fiche de présence du site THIRIET de Rillieux-la-Pape fait apparaitre que M. A. K. a également réalisé une prestation d'agent cynophile le 14 décembre 2019; que, de plus, le contrôle opéré le 23 décembre 2019 sur le site du magasin THIRIET situé à Beynost (01) fait apparaître que M. K. L. exerçait une prestation d'agent cynophile;
- Considérant qu'il est constant qu'un dirigeant d'une société de sécurité privée doit vérifier la capacité à exercer de ses agents avant de les préposer sur site ; que le dirigeant doit vérifier l'adéquation des compétences de ses agents avec les missions dévolues ; qu'en l'espèce, M. Yanis NOUASRIA a affecté sur les sites des magasins THIRIET, MM. El H et A K respectivement les 15, 19 et 23 décembre 2019, alors qu'il ressort de la consultation de la base DRACAR NG que la carte professionnelle de M. El H était échue depuis le 5 octobre 2019 et que celle de M. A K depuis le 4 mai 2019 ; que, de plus, il ressort de la consultation de la base de données DRACAR NG, que l'animal accompagnant M. K L sur le site de Beynost, n'était pas connu des services du CNAPS; qu'en affectant des agents dont la carte professionnelle était échue depuis plusieurs mois ou non-valide en raison d'un animal non déclaré au CNAPS, M. Yanis NOUSRIA a méconnu son devoir de vérification de la capacité à exercer de son personnel qui lui incombe en tant que dirigeant; que, par la suite, le manquement tiré de la violation des dispositions de l'article R.631-15 du code de la sécurité intérieure est caractérisé; que, par conséquence, le manquement est établi et doit être retenu;

## Sur l'absence de collaboration au contrôle

- 4. Considérant que l'article R.631-13 du code de la sécurité intérieure prévoit que « Relations avec les autorités publiques. Les acteurs de la sécurité privée entretiennent des relations loyales et transparentes avec les administrations publiques. Leurs déclarations auprès de celles-ci sont sincères. Ils répondent avec diligence à toutes les demandes des administrations publiques. Ils défèrent aux convocations des autorités judiciaires, services de police ou de gendarmerie. » ;
- 5. Considérant que l'article R.631-14 du code de la sécurité intérieure indique « Respect des contrôles. Les acteurs de la sécurité privée collaborent loyalement et spontanément à leur contrôle par les administrations, autorités et organismes habilités. Ils permettent, dans le respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la protection de la vie privée et des secrets qu'elles protègent, la consultation, immédiate ou dans les plus brefs délais, de toute pièce réclamée, en version originale. Ils facilitent la copie de ces pièces par les agents de contrôle. »;
- 6. Considérant qu'il ressort de l'instruction du dossier que M. Yanis NOUASRIA s'est présenté aux contrôleurs du CNAPS, le 10 septembre 2020, après quatre convocations dont la première a été réalisée le 8 juillet 2020; que pour la convocation du 12 août 2020, M. A Missier M., directeur général de la société SECURISE, s'est présenté aux contrôleurs, à la place de l'intéressé, sans que M. Yanis NOUSRIA les en avise au préalable; que, de plus, cinq demandes de documents et relances ont été transmises à M. Yanis NOUASRIA, entre les mois de septembre 2020 et février 2021, sans qu'il n'y donne suite; que M. Yanis NOUASRIA s'est justifié en demandant des délais supplémentaires en raison de la situation sanitaire et d'une réduction de l'activité de sa société;
- 7. Considérant qu'un dirigeant de société de sécurité privée doit adopter un comportement loyal et transparent avec les contrôleurs du CNAPS; qu'il doit répondre, dans un délai restreint, à toute demande de communication de documents; qu'en l'espèce, M. Yanis NOUASRIA ne s'est présenté aux contrôleurs du CNAPS que le 10 septembre 2020 alors qu'il

avait été initialement convoqué le 8 juillet 2020; que de plus, M. Yanis NOUASRIA a préposé son directeur général, le 12 août 2020, pour répondre à la convocation des contrôleurs, s'en les avoir préalablement informés; qu'au surplus, M. Yanis NOUASRIA n'a pas donné suite aux demandes de communication de documents émanant des contrôleurs, évoquant les circonstances que la crise sanitaire et la réduction d'activité de la société ne permettaient pas une réponse immédiate alors qu'il résulte pourtant de l'exploitation des déclarations préalables à l'embauche de sa société que cette dernière a maintenu une activité administrative et managériale pendant la période; que, par suite, la Commission estime que M. Yanis NOUASRIA a adopté un comportement dilatoire en ne collaborant pas de façon spontanée à la procédure de contrôle; que, par la suite, le manquement tiré de la violation des dispositions des articles R.631-13 et R.631-14 du code de la sécurité intérieure est caractérisé; que, par conséquence, le manquement est établi et doit être retenu;

Par ces motifs, la Commission après en avoir délibéré le 2 novembre 2021 :

## **DÉCIDE:**

<u>Article I:</u> Une interdiction temporaire d'ex	rcer de 24 (vingt-quatre) mo	ois pour toutes les
activités mentionnées à l'article L. 611-1 du	ode de la sécurité intérieur	e est prononcée à
l'encontre de M. Yanis NOUASRIA né	à et domicilié	
(91).		

<u>Article II</u>: Une pénalité financière d'un montant de 13 000 (treize-mille) euros est prononcée à l'encontre de M. Yanis NOUASRIA.

En vertu des dispositions de l'article L.635-5 du code de la sécurité intérieure, le non-respect de l'interdiction temporaire d'exercer prononcée en application de l'article L.634-4 est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

La présente décision sera notifiée à M. Yanis NOUASRIA, au préfet et au procureur de la République territorialement compétent, et publiée au recueil des actes administratifs.

Cette décision est d'application immédiate.

Délibéré lors de la séance du 2 novembre 2021, à laquelle siégeaient :

- La présidente de la commission, en sa qualité de première conseillère au tribunal administratif de Lyon, représentante du président du tribunal administratif dans le ressort de laquelle la commission à son siège;
- Le représentant du directeur régional des finances publiques de la région du siège de la commission ;
- Le représentant du préfet du siège de la commission;
- Le représentant du commandant de la région de la gendarmerie nationale du siège de la commission;
- Le représentant directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région du siège de la commission ;
- Deux représentants issus des activités privées de sécurité mentionnées aux articles L. 611-1 et L. 621-1, nommé par le ministre de l'intérieur;

Fait à Villeurbanne, le 22 novembre 2021

Pour la Commission Locale d'Agrément et de Contrôle Sud-Est,

La présidente,

signé

#### Karen MÈGE TEILLARD

#### Modalités de recours :

Un recours administratif préalable obligatoire, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision, auprès de la Commission nationale d'agrément et de contrôle (CNAC), sise 2-4-6 boulevard Poissonnière- CS 80023 – 75009 PARIS. Ce recours est obligatoire avant tout recours contentieux.

Un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans le ressort duquel se trouve soit l'établissement ou l'exploitation dont l'activité est à l'origine du litige, soit le lieu d'exercice de votre profession. Ce recours juridictionnel doit être déposé au plus tard dans les deux mois à compter soit de la notification de la décision de la Commission nationale d'agrément et de contrôle ; soit de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence de la Commission nationale d'agrément et de contrôle pendant deux mois.

Si une <u>pénalité financière</u> est prononcée à votre encontre par la présente décision, un titre de perception vous sera adressé par la direction départementale ou régionale des finances publiques dont vous dépendez. Vous êtes prié de vous conformer aux instructions de ce titre de perception et de n'adresser aucun règlement au CNAPS.



## Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

## Arrêté n° 2021.PREF/DCPPAT/BUPPE/275 du 06 /12/2021

prescrivant l'ouverture de l'enquête parcellaire simplifiée portant sur les emprises nécessaires à la réalisation du du projet de Tram 12 Express sur la commune de Viry-Chatillon, « Copropriété Résidence Erables II »

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, et notamment l'article R 131-12,

VU le code général des collectivités territoriales,

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de L'État dans les régions et départements,

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne,

VU le décret du 8 janvier 2019 portant nomination de M. Benoît KAPLAN, administrateur civil hors classe, en qualité de sous-préfet, Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-241 du 19 octobre 2020 portant délégation de signature à M. Benoît KAPLAN, Secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu,

VU l'arrêté n° 2013-PREF-DRCL/BEPAFI/SSAF/406 du 22 août 2013 déclarant d'utilité publique le projet de réalisation du Tram Train entre Massy et Evry et mettant en compatibilité les documents d'urbanisme des communes de Palaiseau, Massy, Champlan, Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Morsang-sur-Orge, Grigny, Ris-Orangis, Evry et Courcouronnes,

VU l'arrêté n° 2018-PREF-DCPPAT/BUPPE/158 du 2 août 2018 portant prorogation des effets de la déclaration d'utilité publique prononcée par arrêté préfectoral n° 2013-PREF.DRCL/BEPAFI/SSAF/406 du 22 août 2013 déclarant d'utilité publique le projet de réalisation du Tram-Train entre Massy et Evry et mettant en compatibilité les documents d'urbanisme des communes de Palaiseau, Massy, Champlan, Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Morsang-sur-Orge, Grigny, Ris-Orangis, Evry et Courcouronnes,

**VU** la délibération n° 2018/292 du 11 juillet 2018 du conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France autorisant le Directeur général d'Ile-de-France Mobilités à solliciter l'organisation d'une enquête parcellaire,

VU l'arrêté n° 2019-PREF-DCPPAT/BUPPE/167 du 27 septembre 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire portant sur la cessibilité des parcelles de terrains cadastrées AZ n° 75 et 76 « Copropriétés Résidence les Erables II » sur le territoire de la commune de Viry-Chatillon, dans le cadre du projet de Tram 12 Expresse (anciennement dénommée Tram-Train Massy et Evry, TTME),

**VU** le courrier d'Ile-de-France Mobilités en date du 6 octobre 2021 demandant au préfet de l'Essonne l'ouverture d'une enquête parcellaire simplifié sur la commune de Viry-Chatillon, - copropriété Erable II, pour la réalisation du projet de Tram 12 express (anciennement dénommé Tram-Train Massy-Evry, TTME),

VU le dossier destiné à être soumis aux formalités de l'enquête publique et comportant :

- → la notice explicative
- → le plan de situation
- → le plan parcellaire
- → I état parcellaire

**VU** la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2021 concernant le département de l'Essonne,

CONSIDERANT que les parcelles et lots listées dans l'état parcellaire et nécessaires à la réalisation du projet de Tram 12 avaient été incluses dans l'enquête parcellaire organisée du 4 au 23 novembre 2019 inclus,

**CONSIDERANT** qu'à cette occasion et depuis l'organisation de l'enquête parcellaire précitée, lle-de-France Mobilités a pris connaissance que des lots privatifs de parking ont fait l'objet de mutations,

**CONSIDERANT** que l'identité exacte et complète de tous les propriétaires, nu-propriétaires, usufruitiers et ayants droit est connue d'après les documents cadastraux et les renseignements recueillis par l'expropriant,

**CONSIDERANT** qu'il peut donc être fait usage des dispositions de l'article R 131-12 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et qu'une enquête parcellaire, dit simplifiée, peut être organisée,

APRES consultation du commissaire enquêteur,

S U R proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Essonne,

#### Arrête

## Article 1er: Dates et objet des enquêtes

Il sera procédé, du **lundi 3 janvier 2022 (9h00) au jeudi 20 janvier 2022 (16h00)** soit 18 jours, à une enquête parcellaire « dite simplifiée », portant sur les emprises nécessaires à la réalisation du projet de projet de Tram 12 express (anciennement dénommé Tram-Train Massy-Evry, TTME), sur le territoire de la commune de Viry-Chatillon, Copropriété « Résidence Erables II ».

Le projet est présenté par Ile-de-France Mobilités. Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent être demandées à l'adresse suivante : Ile-de-France Mobilités – Direction des infrastructures – 41 rue de Châteaudun – 75009 Paris.

## Article 2 : Commissaire enquêteur

Monsieur Patrick GAMACHE, cadre administratif, est désigné en tant que commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de l'Essonne – direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales, où le commissaire enquêteur sera domicilié pour les besoins de celles-ci.

## Article 3 : Publicité

Dans le cadre de cette procédure dite d'enquête parcellaire simplifiée, Ile-de-France Mobilités est dispensée du dépôt de dossier en mairie de Viry-Chatillon et de la publicité collective prévue à l'article R. 131-5 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

#### Article 4: Notification

La notification individuelle prévue à l'article R 131-12 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, sera faite par TRANSAMO, mandataire d' Ile-de-France Mobilités, et/ou son opérateur foncier GEOFIT EXPERT, sous pli recommandé avec demande d'avis de réception, à chacun des propriétaires figurant sur l'état parcellaire soumis à l'enquête lorsque leur domicile est connu d'après les renseignements recueillis par l'expropriant, ou leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.

Un extrait de plan parcellaire sera joint à la notification.

Les envois devront être faits au moins quinze jours avant la date d'ouverture de l'enquête publique pour tenir compte du délai de retrait des plis recommandés.

En cas de domicile inconnu, de non-distribution, et chaque fois qu'un propriétaire présumé ne pourra être atteint pour quelque raison que ce soit, la notification sera faite en double copie à la préfecture de l'Essonne qui en affichera une jusqu'à la clôture de l'enquête, et le cas échéant, aux locataires et preneurs à bail rural.

Suite à la notification faite par l'expropriant, les propriétaires seront tenus de fournir les indications relatives à leur identité, telles qu'elles sont énumérées aux articles 5 et 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière. Ils devront à cet effet retourner à l'expropriant les fiches de renseignements qui leur seront adressées, dûment complétées.

A défaut de ces indications, les intéressés auxquels la notification est faite seront tenus de donner tous les renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels

## Article 5 : consultation du dossier d'enquête et observations du public

Un dossier d'enquête comportant la notice explicative, les plans et l état parcellaire ainsi qu'un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, préalablement ouverts, cotés et paraphés par le préfet ou son représentant, sera déposé à la préfecture de l'Essonne - direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales poulevard de France ~ CS 10701 ~ 91010 Évry-Courcouronnes cedex. (2ème étage/bureau 218), et mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête aux heures d'ouverture habituelles des services, du lundi au vendredi de 9h00 à 16H00.

Dès publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête à l'adresse suivante : Cité administrative ~ préfecture de l'Essonne ~ direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial ~ bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales ~ boulevard de France ~ CS 10701 ~ 91010 Évry-Courcouronnes cedex.

Dès l'ouverture de l'enquête, le dossier pourra également être consulté sur le site des services de l'Etat en Essonne : <u>www.essonne.gouv.fr</u> (rubrique publications ~ enquêtes publiques ~ aménagement et urbanisme ~ aménagement)

Les observations et propositions du public pourront être, soit :

- onsignées sur le registre d'enquête papier mis à disposition à la préfecture,
- adressées par courrier électronique reçu jusqu'au jeudi 20 janvier 2022 avant 16h à l'adresse de messagerie suivante : pref-buppe@essonne.gouv.fr
- adressées par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse ci-dessus en préfecture de l'Essonne

Elles seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais et devront parvenir suffisamment tôt avant la clôture de l'enquête pour être annexées dans le registre papier, soit le jeudi 20 janvier 2022 avant 16h.

## Article 6 : Clôture de l'enquête

A l'expiration du délai d'enquête, le registre accompagné des documents annexés, clos et signé par le préfet ou son représentant, sera transmis par celui-ci dans les vingt-quatre heures au commissaire enquêteur.

## Article 7 : procès-verbal et avis du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur donnera son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et dressera le procèsverbal de l'opération après avoir entendu toutes les personnes susceptibles de l'éclairer.

Dans un délai maximum d'un mois suivant la clôture de l'enquête, il transmettra au préfet de l'Essonne le registre accompagné des pièces annexées, le procès-verbal et son avis.

## Article 9 : publication du procès-verbal et de l'avis

Le préfet de l'Essonne adressera une copie du procès-verbal et de l'avis à l'expropriant et tiendra ces documents à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat en Essonne pendant la même durée.

## Article 10 : Frais liés à l'enquête

L'indemnisation du commissaire enquêteur est à la charge d' lle-de-France Mobilités.

## Article 12 - Exécution

Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, lle de France Mobilités et le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet des services de l'État en Essonne www.essonne.gouv.fr

Pour le Préfet, et par délégation, le secrétaire Général,

Benoît KAPLAN



Liberté Égalité Fraternité

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial



Liberté Égalité Fraternité

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

## ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL nº 2021-PREF/DCPPAT/BUPPE/282 du 28 décembre 2021

autorisant le rejet dans l'Orge des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly localisée sur le territoire des communes d'ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI (94), ATHIS-MONS, CHILLY-MAZARIN, MORANGIS, PARAY-VIEILLE-POSTE et WISSOUS (91), et portant autorisation environnementale pour l'opération "Orly Parc Ouest" sur la commune d'ATHIS-MONS au sein de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly.

## LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.181-1 et suivants, L.181-14, L.210-1 et suivants, L.211-1 et suivants, L.214-1 et suivants, R.214-1 et suivants, R.214-1 et suivants, R.214-1 èt suivants, R.214-1 à R.214-56;
- VU le code civil et notamment ses articles 640 et 641;
- VU la loi nº 82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU la loi nº 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment l'article 132 ;
- VU la loi nº 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau;
- VU l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période ;
- VU l'ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, préfet hors-classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;
- VU le décret du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAULT, préfète horsclasse, en qualité de préfète du Val-de-Marne;

- VU le décret n° 2020-828 du 30 juin 2020 modifiant la nomenclature et la procédure en matière de police de l'eau;
- VU l'arrêté ministériel du 11 septembre 2003 portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié;
- VU l'arrêté ministériel du 27 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R.212-10, R.212-11 et R.212-18 du code de l'environnement;
- VU l'arrêté du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, du 20 novembre 2009 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands et arrêtant le programme pluriannuel de mesures;
- VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011 portant renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral n° 2001-PREF-DCL/0312 du 30 juillet 2001 autorisant le rejet des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire d'Orly sur le territoire des communes d'ATHIS-MONS, VIGNEUX-SUR-SEINE (91), ABLON-SUR-SEINE, ALFORTVILLE, CHOISY-LE-ROI, IVRY-SUR-SEINE, ORLY, VILLENEUVE-LE-ROI, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES et VITRY-SUR-SEINE (94);
- VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2014.DDT-SE-275 bis du 2 juillet 2014 approuvant le schéma d'aménagement et de gestion des eaux révisé du bassin Orge-Yvette ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2017-1415 du 19 avril 2017 portant approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bièvre ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-DDT-SE-405 du 7 octobre 2021 relatif à la prolongation de l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011 autorisant le rejet des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire d'Orly sur le territoire des communes d'ATHIS-MONS, VIGNEUX-SUR-SEINE (91), ABLON-SUR-SEINE, ALFORTVILLE, CHOISY-LE-ROI, IVRY-SUR-SEINE, ORLY, VILLENEUVE-LE-ROI, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES et VITRY-SUR-SEINE (94);
- VU la demande de renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011, susvisé, déposée par Groupe ADP auprès du guichet unique de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne service coordonnateur –, en date du 16 septembre 2019;
- VU le courrier de la direction départementale des territoires de l'Essonne invitant Groupe ADP à déposer une demande d'autorisation environnementale conformément aux articles L.181-15 et R.181-49 du code de l'environnement, en date du 18 novembre 2019;
- VU la demande d'autorisation environnementale n° 91-2020-00009 déposée par Groupe ADP au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, parvenue au guichet unique de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne service coordonnateur –, en date du 12 février 2020, complétée les 30 juillet 2020 et 17 mars 2021, pour le renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011, susvisé, et les futures opérations de développement de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly dont le projet « Orly Parc Ouest » ;
- VU l'accusé de réception du dossier de demande d'autorisation environnementale, en date du 14 février 2020 ;
- VU l'ensemble des pièces du dossier de la demande d'autorisation environnementale susvisée, dont l'étude d'impact ;

- VU l'avis réputé favorable de la direction régionale des affaires culturelles en matière de prévention archéologique suite à la demande d'avis du bureau de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne, en date du 14 février 2020;
- VU la contribution du service police de l'eau de la direction régionale et inter-départementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, en date du 28 février 2020;
- VU l'avis de la délégation départementale de l'Essonne de l'agence régionale de Santé Île-de-France, en date du 4 mars 2020;
- VU l'avis de l'office français de la biodiversité, en date du 6 mars 2020 ;
- VU la demande de compléments faite à Groupe ADP, en date du 13 mars 2020;
- VU l'avis du service nature paysage et ressources de la direction régionale et inter-départementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France validant l'absence de nécessité à procéder une dérogation espèces et habitats protégés, en date du 16 mars 2020 ;
- VU l'avis réputé favorable de la commission locale de l'eau du SAGE de la Bièvre suite à la demande d'avis du bureau de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne, en date du 11 août 2020 ;
- VU l'avis de la commission locale de l'eau du SAGE Orge-Yvette, en date du 13 août 2020;
- VU l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), en date du 16 octobre 2020;
- VU le mémoire en réponse de Groupe ADP à l'avis de la MRAe, en date du 17 mars 2021;
- VU le rapport de recevabilité du bureau de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne service coordonnateur déclarant régulier le dossier de demande d'autorisation environnementale et son étude d'impact susvisés, en date du 19 mars 2021;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2021-PREF/DCPPAT/BUPPE/104 du 26 avril 2021 portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale n° 91-2020-00009 du 12 février 2020, susvisée ;
- VU l'enquête publique qui s'est tenue du 28 juin 2021 au 28 juillet 2021 inclus ;
- VU la délibération de la commune de Chilly-Mazarin, concernée au titre de l'article R.181-38 du code de l'environnement par la demande d'autorisation environnementale, susvisée, au regard des incidences environnementales de celle-ci sur son territoire, en date du 29 juin 2021;
- VU la délibération de la commune de Choisy-Le-Roi, concernée au titre de l'article R.181-38 du code de l'environnement par la demande d'autorisation environnementale, susvisée, au regard des incidences environnementales de celle-ci sur son territoire, en date du 30 juin 2021;
- VU la délibération de la commune de Wissous, concernée au titre de l'article R.181-38 du code de l'environnement par la demande d'autorisation environnementale, susvisée, au regard des incidences environnementales de celle-ci sur son territoire, en date du 7 juillet 2021;
- VU le rapport, les conclusions et les avis favorables sans réserve de la commission d'enquête parvenus à la préfecture de l'Essonne, en date du 8 septembre 2021;
- VU le rapport de présentation du bureau de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne – service coordonnateur – aux conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CoDERST) de l'Essonne et du Val-de-Marne en date du 25 octobre 2021;

- VU l'avis favorable émis par le CoDERST du Val-de-Marne lors de sa séance dématérialisée du 16 novembre 2021 :
- VU l'avis favorable émis par le CoDERST de l'Essonne lors de sa séance dématérialisée du 18 novembre 2021 :
- VU le projet d'arrêté inter-préfectoral d'autorisation environnementale notifié au Groupe ADP par courriel du 23 novembre 2021 dans le cadre de la procédure contradictoire ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2021.PREF/DCPPAT/BUPPE/276 du 7 décembre 2021 portant prorogation de délai pour statuer sur les demandes : d'autorisation concernant le rejet dans l'Orge des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly localisée sur le territoire des communes d'ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI (94), ATHIS-MONS, CHILLY-MAZARIN, MORANGIS, PARAY-VIEILLE-POSTE et WISSOUS (91), d'autorisation environnementale portant sur l'opération "Orly Parc Ouest" sur la commune d'ATHIS-MONS au sein de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly, sollicitées par le groupe Aéroports de Paris;
- VU l'accord du groupe ADP par courriel du 8 décembre 2021 sur le projet d'arrêté inter-préfectoral qui lui a été notifié par courriel du 23 novembre 2021;
- CONSIDÉRANT que l'autorisation au titre de la législation sur l'eau délivrée par l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011 susvisé est arrivée à expiration et qu'elle a été prolongée jusqu'au 31 mars 2022 par l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-DDT-SE-405 du 7 octobre 2021 susvisé;
- CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation environnementale, susvisée, déposée par Groupe ADP, encadre la demande de renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309, susvisé, et la demande d'autorisation pour la réalisation du projet « Orly Parc Ouest » sur la commune d'Athis-Mons au sein du périmètre de la plate-forme aéroportuaire ;
- **CONSIDÉRANT** que les installations, ouvrages, travaux et aménagements (IOTA) faisant l'objet de la demande sont soumis à autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants et L.214-3 et suivants code de l'environnement;
- **CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'abroger les arrêtés inter-préfectoraux n° 2011-DDT-SE-309 et n°2021-DDT-SE-405, susvisés, afin d'adapter l'acte réglementaire d'autorisation à l'évolution de la réglementation et à l'instruction d'un nouveau dossier de demande d'autorisation, susvisé ;
- CONSIDÉRANT que le projet est compatible avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Bièvre et le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Orge-Yvette, susvisés;
- **CONSIDÉRANT** que les intérêts mentionnés aux articles L.210-1 et L.211-1 du code de l'environnement sont garantis par le respect des prescriptions imposées ci-après ;
- SUR proposition des Secrétaires Généraux des préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne,

#### **ARRÊTENT**

## TITRE I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

#### Article I.1. Bénéficiaire et objet de l'autorisation environnementale

Le Groupe ADP (SIRET : 552 016 628 00273), sis 1 rue de France 93 290 TREMBLAY-EN-FRANCE, identifié comme le maître d'ouvrage, et dénommé ci-après « le bénéficiaire de l'autorisation », est autorisé :

- à rejeter dans l'Orge des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly localisée sur les communes d'Orly, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi (94), Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Wissous (91);
- à mettre en œuvre l'opération « Orly Parc Ouest » sur la commune d'Athis-Mons au sein du périmètre de la plate-forme.

## Article I.2. Abrogation

Le présent arrêté abroge :

- l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011 portant renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral n° 2001-PREF-DCL/0312 du 30 juillet 2001 autorisant le rejet des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire d'Orly sur le territoire des communes d'ATHIS-MONS, VIGNEUX-SUR-SEINE (91), ABLON-SUR-SEINE, ALFORTVILLE, CHOISY-LE-ROI, IVRY-SUR-SEINE, ORLY, VILLENEUVE-LE-ROI, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES et VITRY-SUR-SEINE (94);
- l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-DDT-SE-405 du 7 octobre 2021 relatif à la prolongation de l'arrêté inter-préfectoral n° 2011-DDT-SE-309 du 19 septembre 2011 autorisant le rejet des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire d'Orly sur le territoire des communes d'ATHIS-MONS, VIGNEUX-SUR-SEINE (91), ABLON-SUR-SEINE, ALFORTVILLE, CHOISY-LE-ROI, IVRY-SUR-SEINE, ORLY, VILLENEUVE-LE-ROI, VILLENEUVE-SAINT-GEORGES et VITRY-SUR-SEINE (94).

## Article I.3. Champ d'application de l'arrêté

L'autorisation environnementale tient lieu, au titre des articles L.181-1 et L.181-2 du code de l'environnement d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, en application des articles L.214-3 et suivants du code de l'environnement.

La présente autorisation environnementale est accordée dans les conditions détaillées dans le dossier de demande d'autorisation environnementale, ses pièces annexées et compléments et dans le mémoire en réponse à l'avis de la MRAe, susvisés, sous réserve des prescriptions particulières définies par le présent arrêté, et indépendamment des autorisations rendues nécessaires par d'autres réglementations.

Le bénéficiaire de l'autorisation se conforme à tous les règlements existants ou à venir sur la police de l'eau, le mode de distribution ou le partage des eaux.

## Article I.4. Durée de l'autorisation environnementale

L'autorisation est accordée pour une durée de 10 années à compter de la signature du présent arrêté.

Si le bénéficiaire désire obtenir la prolongation ou le renouvellement de son autorisation environnementale, il doit, dans un délai de deux ans au moins avant la date d'expiration fixée dans le présent article, en faire la demande par écrit au préfet de l'Essonne – autorité coordinatrice –, dans les conditions fixées par l'article R.181-49 du code de l'environnement notamment. Il indique lors de cette demande la durée pour laquelle il désire que l'autorisation soit renouvelée.

En application de l'article R.181-48 du code de l'environnement, l'arrêté d'autorisation cesse de produire effet lorsque le projet n'a pas été mis en service ou réalisé dans un délai de 3 ans à compter du jour de la notification de l'autorisation, sauf cas de force majeure ou de demande justifiée et acceptée de prorogation de délai.

## Article I.5. Description, caractéristiques et localisation des ouvrages et travaux

La plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly, d'une surface totale d'environ 1540 hectares, est localisée dans les départements du Val-de-Marne (94) et de l'Essonne (91), sur les communes d'Orly, Rungis, Thiais, Villeneuve-le-Roi (94), Athis-Mons, Chilly-Mazarin, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Wissous (91).

L'ensemble des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly est collecté par le bénéficiaire de l'autorisation et se rejette dans l'Orge, à l'exception d'une partie de celles de la zone Nord-Est, raccordée au réseau d'eaux pluviales de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Plusieurs bassins permettent de tamponner les débits lors de précipitations importantes, notamment un bassin de 65 000 m³ situé avant le rejet régulé à 1 l/s/ha de la plate-forme dans l'Orge. Les eaux pluviales sont également traitées par le système de traitement des eaux pluviales (STEP) situé à l'extrémité Sud de la plate-forme aéroportuaire. Les eaux sont ensuite rejetées dans l'Orge par l'intermédiaire d'une canalisation appartenant au bénéficiaire de l'autorisation.

Le réseau de collecte des eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire est constitué de six collecteurs principaux qui les acheminent vers le système de traitement des eaux pluviales. Le STEP récupère les eaux de pluie en provenance de l'émissaire Sud et du collecteur des Guyards par pompage. La station traite ces eaux par décantation et filtrage, puis elle les restitue dans l'Orge en transitant par l'émissaire Sud.

En outre les éléments mentionnés aux deux alinéas précédents, l'ensemble des installations de collecte des eaux pluviales actuellement en place constitue un réseau de 155 km, équipé notamment de :

- 15 bassins de retenue;
- 120 séparateurs d'hydrocarbures;
- 10 postes de relevage;
- 5 stations de mesure d'alerte;
- 2 stations de mesure et de surveillance des rejets.

L'ANNEXE 1 présente le synoptique des réseaux d'eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly et l'ANNEXE 2 présente la localisation des stations d'alerte et de surveillance.

L'aménagement de l'opération « Orly Parc Ouest », d'une surface totale d'environ 14 hectares, prévoit en sus :

- la gestion à la source d'une pluie vicennale de 550 m³/ha imperméabilisé;
- la mise en œuvre d'une surverse régulée à 1 l/s/ha après pré-traitement, vers le réseau de la plateforme aéroportuaire;
- la mise en œuvre de 4 250 m² d'ouvrages à ciel ouvert de gestion des eaux pluviales bassins et noues de phytoremédiation et bassins d'infiltration enherbés – d'un volume total d'environ 4 600 m³;
- · la remise en état des sites après chantier.

L'ANNEXE 3 présente le plan de principe de gestion des eaux pluviales au sein du projet « Orly Parc Ouest ».

La nature, la position, le dimensionnement des ouvrages hydrauliques sont réalisés conformément aux engagements énoncés dans le dossier de demande d'autorisation environnementale.

## TITRE II. PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES RELATIVES À L'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

## **VOLET A - CHAMP D'APPLICATION DE L'AUTORISATION IOTA**

## Article II.1. Rubriques de la nomenclature IOTA

Les opérations prévues au dossier de demande d'autorisation environnementale sont soumises à autorisation ou déclaration au titre des rubriques suivantes, telles que définies au tableau mentionné à l'article R.214-1 du code de l'environnement :

RÉGIME DE DÉCLARATION (D)			
Rubriques	Intitulé	Arrêté de prescriptions générales	
1.1.1.0	Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.	prescriptions générales applicables aux sondages, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des ar- ticles L.214-1 à L.214-3 du code de	
2.2.4.0	Installations ou activités à l'origine d'un effluent correspondant à un apport au milieu aquatique de plus de 1 t/j de sels dissous.		

RÉGIME D'AUTORISATION (A)			
Rubriques	Intitulé .	Arrêté de prescriptions générales	
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :	_	
2.2.1.0	1º Supérieure ou égale à 20 ha.  Rejet dans les eaux douces superficielles susceptible de modifier le régime des eaux, à l'exclusion des rejets visés à la rubrique 2.1.5.0 ainsi que des rejets des ouvrages visés aux rubriques 2.1.1.0 et 2.1.2.0, la capacité totale de rejet de l'ouvrage étant :  1º Supérieure ou égale à 10 000 m³/j ou à 25 % du débit moyen interannuel du cours d'eau.	_	
3.2.3.0	Plans d'eau, permanents ou non :  1º Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha.	- 32	

RÉGIME D'AUTORISATION (A)			
Rubriques	Intitulé	Arrêté de prescriptions générales	
3.3.3.0	Canalisations de transports d'hydrocarbures liquides ou de produits chimiques liquides de longueur supérieure à 5 kilomètres ou dont le produit du diamètre extérieur par la longueur est supérieur à 2 000 m².	_	

## **VOLET B - PRESCRIPTIONS EN PHASE CHANTIER - OPERATION ORLY PARC OUEST**

## Article II.2. Avant le démarrage du chantier

Avant la réalisation des travaux, le bénéficiaire de l'autorisation communique au service police de l'eau, aux gestionnaires et aux maîtres d'ouvrage des réseaux de collecte potentiellement concernés un planning avec la description de chaque tâche de travaux et la localisation précise des points de rejets, les débits de pointe et la durée des rejets.

Le bénéficiaire de l'autorisation met en place, avant le début des travaux, un plan d'intervention indiquant les procédures et les moyens d'intervention à mettre en œuvre en cas de pollution accidentelle (alerter, identifier, neutraliser, traiter, évacuer), et indique les coordonnées des services à prévenir sans délais. Il s'assure également que le personnel de chantier a connaissance de ces procédures et moyens d'intervention.

#### Article II.3. Exécution des travaux

#### Article II.3.1. Début des travaux

Le bénéficiaire de l'autorisation informe le service de la police de l'eau de la direction départementale des territoires de l'Essonne du démarrage des travaux et le cas échéant, de la date de mise en service de l'installation, dans un délai d'au moins quinze (15) jours précédant cette opération.

Il transmet à cette occasion un schéma d'installation environnementale du chantier à jour.

## Article II.3.2. Impacts sur le milieu naturel – prévention des pollutions

Les eaux de ruissellement sont décantées et filtrées avant rejet éventuel vers le milieu naturel.

L'utilisation de produits phytosanitaires sur les aires de chantier est proscrite.

Le stockage des terres est réalisé dans des zones éloignées des cours d'eau et des dispositifs de collecte des eaux.

Durant la phase d'exécution des travaux, toutes les précautions sont prises pour ne pas porter atteinte au milieu naturel, notamment en ce qui concerne les opérations de maintenance et de remplissage des réservoirs des engins de chantier et le stockage de carburant qui sont sur bac de rétention et situés en dehors des zones sensibles.

Les différentes aires de chantier sont délimitées de façon à ne pas interférer avec les écoulements superficiels (cours d'eau, plans d'eau). En cas d'installation à proximité d'un écoulement, un balisage est mis en place afin d'éviter toute intrusion ou obstruction de celui-ci. D'une manière générale, les moyens de prévention des pollutions suivants sont mis en place :

- Étanchéification des aires de ravitaillement, de lavage et d'entretien des engins et interdiction de tout entretien en dehors de ces zones ;
- Stockage des produits polluants et du matériel sur des aires aménagées à cet effet. Des rétentions, si possible placées sous abri, sont prévues pour le stockage des produits polluants (carburant, huiles neuves et usagées...);

Fossés ceinturant les aires de stationnement des engins.

Le bénéficiaire de l'autorisation effectue une maintenance préventive du matériel et des engins de chantier afin de pallier tout risque pour l'environnement et les personnes. Les accès et le stationnement des véhicules sont choisis en vue de limiter tout risque de pollution pendant le chantier.

En cas de fuite accidentelle, le bénéficiaire de l'autorisation doit s'assure par tous les moyens, de circonscrire la pollution générée. Selon la nature de la pollution, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

• Isolement du secteur contaminé par des dispositifs de coupure (mise en place de sacs de sable par exemple) :

Épandage de produits absorbants (sable...);

 Raclage du sol en surface ou curage du fossé puis transport des sols pollués vers des sites de traitement agréés;

Utilisation de kits anti-pollution équipant tous les engins > 5tonnes.

Le bénéficiaire de l'autorisation informe le service de la police de l'eau de l'avancement des travaux et des difficultés rencontrées lors des réunions de chantier. Il transmet – par courriel<sup>1</sup> – les comptes rendus inhérents. Il informe immédiatement et sans délai le service de la police de l'eau de tout incident pouvant porter atteinte à l'environnement.

## Article II.3.3. Gestion des eaux pluviales en phase chantier

Les principes relatifs à la gestion des eaux pluviales de l'opération « Orly Parc Ouest » en phase exploitation (infiltration, capacités de stockage, débits de fuite) sont applicables en phase travaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation recherche en priorité le rejet provisoire des eaux pluviales des chantiers au milieu naturel (infiltration notamment) plutôt que dans les réseaux d'assainissement.

Dans le cas où des rejets provisoires sont opérés dans des réseaux d'assainissement des eaux pluviales extérieurs à ceux de la plate-forme aéroportuaire, des conventions sont établies entre le bénéficiaire de l'autorisation et les maîtres d'ouvrage des réseaux concernés, avant démarrage des chantiers.

Ces conventions sont transmises au service de la police de l'eau de la DDT de l'Essonne dès leur établissement.

L'opération « Orly Parc Ouest » prévoit le maintien de la transparence hydraulique des ouvrages vis-à-vis des ruissellements en provenance des bassins versants et sous-bassins versants amonts.

Une surveillance et un entretien réguliers des ouvrages assurant la transparence hydraulique sont réalisés tout au long du chantier afin de s'assurer du maintien de leur fonctionnalité hydraulique.

## Article II.3.4. Gestion des boues et laitances

Les laitances de ciment sont récupérées, filtrées et décantées dans des cuves spécifiques sur sites. Le cas échéant, celles-ci sont exportées par des sociétés spécialisées pour gestion et traitement à l'extérieur des sites de chantiers.

Aucun rejet de boue n'est effectué vers le milieu naturel.

D'une manière générale, les boues issues du traitement des eaux de chantiers sont éliminées en centres spécialisés ou par toute filière légale d'élimination, conformément à la réglementation en vigueur.

#### Article II.3.5. Poussières

Durant la phase travaux, le bénéficiaire de l'autorisation s'assure que les pistes de chantier sont arrosées par temps sec, ceci afin de limiter l'envol de poussières.

## Article II.3.6. Lutte contre les espèces invasives et/ou envahissantes

Afin de prévenir tout risque de contamination par des espèces végétales envahissantes ou invasives présentes dans les aires de travaux, aucun mélange de terres et transfert de terre ou d'engins n'est autorisé entre les secteurs contaminés et les secteurs indemnes.

Le matériel, les véhicules et les engins sont nettoyés et entretenus avant leur arrivée sur les pistes de chantier, en particulier les organes en contact avec le sol et la végétation : roues, chenilles, garde-boue, carter, etc.

Afin de limiter la prolifération du moustique tigre, le bénéficiaire de l'autorisation s'assure que les entreprises prennent les précautions nécessaires afin d'éviter que les stockages de matériel et matériaux n'engendrent de stagnation de l'eau sur plus de cinq jours (inspection des bâches, bennes, ou toutes zones d'accumulation d'eau).

#### Article II.3.7. Bruit et nuisances sonores

Les horaires des chantiers situés à proximité des zones d'habitation sont adaptés selon la réglementation des communes concernées, ou en concertation avec celles-ci. À défaut, la tenue du chantier respecte les dispositions de l'article R.1334-36 du code de la santé publique.

Lors des travaux l'information du public concerné par ces chantiers est réalisée par un affichage visible sur les lieux qui indique la durée des travaux, les horaires et les coordonnées du ou des responsables.

## Article II.3.8. Pompage ou rabattement de nappe

Aucun pompage ou rabattement de nappe permanent ou provisoire n'est autorisé dans le cadre de la présente autorisation.

## Article II.3.9. Suivi piézométrique

Des piézomètres peuvent être installés pour le suivi des eaux souterraines (niveaux et qualité) ainsi que pour les études d'infiltration (essais d'infiltration).

Le nombre et la localisation de l'implantation de ces piézomètres fait l'objet d'une information auprès du service police de l'eau deux mois avant leur réalisation.

Les piézomètres installés dans le cadre de l'opération « Orly Parc Ouest », le cas échéant, permettent de compléter le parc piézométrique avec suivi qualitatif des eaux mentionné à l'article II.5.1.2.

#### **VOLET C - PRESCRIPTIONS EN PHASE D'EXPLOITATION**

#### Article II.4. Gestion des eaux pluviales

#### Article II.4.1. Qualité du rejet des eaux pluviales

Les valeurs des paramètres, moyennes sur 24 h de rejet devront être au maximum, les suivantes :

Paramètres	Valeurs admises
рН	6,5 < pH < 8,5
Température	< 23,5 °C

Paramètres	Valeurs admises
Oxygène dissous	> 6 mg/l
Taux de saturation en oxygène dissous	> 70 %
Matières en suspension (MES)	≤ 25 mg/l
Demande biologique en oxygène (DBO5)	≤ 6 mg/l
Demande chimique en oxygène (DCO)	< 30 mg/l
Hydrocarbures totaux	≤ 1 mg/l
Azote de KJELDALH	.≤ 2 mg/l
Nitrites (NO <sub>2</sub> -)	≤ 0,3 mg/l
Nitrates (NO₃⁻)	≤ 40 mg/l
Phénols (indice)	≤ 0,05 mg/l
Glycol	≤ 10 mg/l
Carbone organique total (COT)	≤ 20 mg/l
Métaux totaux	≤ 5 mg/l
Chrome (Cr) *	_ ≤ 5 μg/l
Cadmium (Cd)	′ ≤ 0,005 mg/l
Cyanure (Cn)	≤ 0,05 mg/l
Fer	≤ 1,5 mg/l
Manganèse (Mn)	≤ 0,25 mg/l
Arsenic (As) *	≤ 5 µg/l
Mercure (Hg)	≤ 0,001 mg/l
Plomb (Pb)	≤ 0,05 mg/l
Sélénium (Se)	≤ 0,01 mg/l
Phosphore total	≤ 0,2 mg/l
Phosphate (PO <sub>4</sub> <sup>3-</sup> )	≤ 0,5 mg/l

Par ailleurs, pour le rejet, les valeurs de concentrations instantanées ne dépassent pas de plus de 50 % les valeurs moyennes indiquées ci-dessus, et l'effluent ne doit pas contenir de substances, susceptibles d'incommoder le voisinage, de porter atteinte à la santé et à la sécurité publique ainsi qu'à la conservation de la faune et de la flore, de nuire à la conservation des ouvrages d'assainissement ou de dégager en égout directement ou indirectement des gaz ou des vapeurs toxiques ou inflammables ni de favoriser la manifestation d'odeurs, de saveurs ou colorations anormales dans les eaux naturelles.

L'ensemble de ces paramètres fait l'objet d'un suivi qualitatif décrit à l'article II.5.1.

(\*) Si les paramètres « Arsenic » et « Chrome » sont quantifiés de manière « significative »², le bénéficiaire de l'autorisation est tenu de mettre en place une campagne de recherche de ces substances présentes dans les eaux brutes en amont de la station et les eaux traitées en aval de la station et rejetées au milieu naturel.

#### Article II.4.2. Cas de pollution hivernale

En cas de pollution hivernale et afin de prévenir un risque de perturbation de la production d'eau potable des usines de Vigneux-sur-Seine, Orly et Choisy-le-Roi, les mesures suivantes sont prises :

<sup>2</sup> Au sens de la note technique du 12 août 2016 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction

 mise en place d'un système de prélèvement et d'analyse sur le COT, la DCO, les glycols, en amont et en aval du système de traitement des eaux pluviales; les données sont transmises sans délai aux usines de production d'eau potable en cas de dysfonctionnement constaté en aval, au niveau du puits C6;

 mise en place d'une procédure d'urgence et adaptation du fonctionnement du système de traitement des eaux pluviales en cas d'informations d'événements météorologiques exceptionnels que le bénéficiaire de l'autorisation recueillera auprès de Météo-France. En cas de surverse dans l'Orge, les usines de production d'eau potable et l'Agence Régionale de Santé sont immédiatement prévenues;

information des équipes du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération

Parisienne (SIAAP) en cas de rejet de glycol dans les eaux usées ;

• information de la police de l'eau en cas de surverse non conforme.

## Article II.4.3. Prévention des pollutions accidentelles

## Celle-ci est assurée par :

• un bassin de confinement des pollutions accidentelles de 1 500 m³ de stockage installé en parallèle du bassin de régulation hydraulique de 6 000 m³ sur le collecteur Ouest. Au niveau de ces deux bassins une station d'alerte qui commande la mise en route d'une pompe qui dirige les eaux les plus polluées vers ce bassin de stockage de 1 500 m³. Les eaux polluées sont évacuées en fonction de la nature de la pollution détectée, soit à petit débit vers le réseau d'eaux usées soit vers le système de traitement des eaux pluviales pour traitement, soit acheminée vers un centre de traitement agréé ;

 un bassin de pollution accidentelle d'un volume de 2 000 m³ est installé à l'Est de W1 dans la zone E-9/10 du carroyage de la plate-forme, en limite de la commune d'Orly, en amont du collecteur départemental d'Orly. De même que pour le premier bassin, une station d'alerte commande la mise en route d'une pompe qui dirigera les eaux les plus polluées vers ce bassin de stockage. La destination des eaux polluées est identique à celle prévue pour le premier bassin;

• une unité de traitement des effluents de lavage d'Air-France pour envoyer les effluents vers la

station de traitement des effluents industriels de la compagnie ;

• un système de traitement par marais filtrants permettant de traiter les produits hivernaux et de minimiser les risques pour le milieu naturel.

En cas de pollutions accidentelles les services de police de l'eau sont immédiatement prévenus.

## Article II.4.4. Branchements

Aucun nouveau branchement d'eaux usées ou d'autres rejets d'eaux pluviales n'est autorisé sur le collecteur situé à l'aval du système de traitement des eaux pluviales jusqu'au débouché dans l'Orge.

Le bénéficiaire de l'autorisation, en tant que responsable du point de rejet dans l'Orge, doit veiller au respect de cet article, au travers d'actions de lutte contre des branchements non-conformes aboutissant dans le collecteur aval.

## Article II.4.5. Événements exceptionnels

Le bénéficiaire de l'autorisation est tenu de déclarer sans délai aux services de la police de l'eau et des milieux aquatiques compétents les accidents ou incidents survenus du fait du fonctionnement de la plateforme.

Il précise dans un rapport les origines et causes du phénomène, ses conséquences, les mesures prises pour y pallier et celles prises pour éviter qu'il ne se reproduise.

Tout incident ou accident de nature à porter atteinte à l'un des éléments mentionnés à l'article L.211-1 du code de l'environnement doit être déclaré dans les conditions prévues à l'article L.211-5 dudit code.

## Article II.4.6. Aménagement de l'opération « Orly Parc Ouest »

La gestion des eaux pluviales du projet « Orly Parc Ouest » est réalisée à l'aide de techniques alternatives permettant de gérer à la source l'ensemble des eaux pluviales de la pluie de projet de retour 20 ans :

- collecte dans des noues et/ou bassins perméables permettant l'infiltration, après pré-traitement des eaux par phytoremédiation ;
- végétalisation d'une partie des toitures de type bureaux et des parkings VL afin de limiter l'effet d'accélération du ruissellement des eaux pluviales; les eaux pluviales des toitures sont rejetées dans les bassins d'infiltration.

Les ouvrages de gestion des eaux pluviales sont dimensionnés selon les principes suivantes :

- gestion à la source par infiltration d'une pluie de projet de retour 20 ans (550 m³/ha);
- gestion immédiate d'une pluie trimestrielle (130 m³/ha) pour les eaux de voirie avec un traitement de phytoremédiation et les eaux de toiture traitées par des toitures végétalisées :
- dépollution via un système superficiel à ciel ouvert planté et sur substrat filtrant :
- surverse à débit régulé de 1 l/s/ha des pluies supérieures à la pluie de retour 20 ans vers le réseau d'eaux pluviales de la plate-forme aéroportuaire.

Ces principes impliquent la mise en œuvre d'un total de 4 250 m² d'ouvrages à ciel ouvert de gestion des eaux pluviales d'un volume d'environ 4 600 m³. Selon le zonage de l'opération « Orly Parc Ouest », ces ouvrages de gestion des eaux pluviales sont définis de la façon suivante :

- Zone A (2,6 ha):
  - voirie + parcelles = 18 385 m² de surface active
  - o phytoremédiation : bassin de 240 m³
  - Infiltration : bassin enterré de 770 m³
- Zone B (8,5 ha):
  - o voirie = 26 875 m² de surface active et bâtiment = 23 440 m² de surface active
  - phytoremédiation (voirie): bassin de 350 m³
  - o infiltration (voirie): bassin de 1 130 m<sup>3</sup>
  - o infiltration (bâtiment): bassin de 1 290 m³
- Zone C + services (2,1 ha) :
  - o voirie = 4 960 m² de surface active et bâtiment = 7 210 m² de surface active
  - o phytoremédiation (voirie): bassin de 65 m³
  - o infiltration (voirie): bassin de 210 m<sup>3</sup>
  - o infiltration (bâtiment) : bassin de 400 m³
- Desserte (0,3 ha de voirie et 0,35 ha d'espaces verts) :
  - voirie = 2 760 m<sup>2</sup> de surface active
  - phytoremédiation : bassin de 35 m³
  - infiltration: bassin de 115 m³

L'ANNEXE 3 synthétise les principes de gestion des eaux pluviales au sein de l'opération « Orly Parc Ouest » (plan de principe, zonages, surfaces et volumes des ouvrages concernés).

## Article II.5. Surveillance et entretien

## Article II.5.1. Règles générales

Le bénéficiaire de l'autorisation prévoit les dispositifs nécessaires pour la mesure des charges hydrauliques et polluantes, en sorties d'ouvrage et avant rejet dans les eaux superficielles.

L'accès aux points de mesure ou de prélèvement est aménagé, notamment pour permettre l'amenée du matériel de mesure. Ils sont aménagés de manière à être aisément accessibles, et permettre des interventions en toute sécurité.

L'ANNEXE 2 présente la localisation des stations d'alerte et de surveillance.

## Article 11.5.1.1. Eaux superficielles

Le bénéficiaire de l'autorisation effectue la mesure et l'enregistrement en continu du débit des effluents et du COT avant rejet dans les eaux superficielles.

Le bénéficiaire de l'autorisation effectue mensuellement des prélèvements afin d'analyser les paramètres suivants sur les effluents avant rejet dans les eaux superficielles :

- pH
- oxygène dissous
- conductivité
- température
- MES
- DCO
- DBO5
- Hydrocarbures totaux
- nitrates
- nitrites
- phosphore
- phosphates

Un suivi des substances phytosanitaires est effectué par le bénéficiaire dont le compte-rendu annuel est adressé au service en charge de la police de l'eau.

Tous les ans, des prélèvements d'échantillons des eaux rejetées sont réalisés sur 24 h en épisode pluvieux sur l'ensemble des paramètres listés à l'article II.4.1.

Le bénéficiaire de l'autorisation met en œuvre un suivi des volumes et débits rejetés à l'Orge. Les résultats de ces suivis sont mis en regard avec les débits du cours d'eau récepteur, au moment du rejet, afin d'évaluer l'impact quantitatif des rejets sur ce dernier.

Le bénéficiaire de l'autorisation met en place un programme annuel de surveillance de l'impact qualitatif sur l'Orge. Ce programme de surveillance comprend des mesures annuelles, en amont et en aval du rejet dans l'Orge, pour tous les paramètres cités à l'article II.4.1.

Une mesure des débits du cours d'eau sera réalisée en parallèle aux prélèvements. Les résultats de ces mesures permettront :

- de surveiller la qualité des eaux de l'Orge en amont du rejet de la station d'épuration,
- de surveiller la qualité des eaux de l'Orge en aval du rejet de la station d'épuration,
- de déterminer l'impact spécifique du rejet à l'Orge autorisé, par comparaison des résultats amont/aval

- de contribuer à compléter la surveillance de ce rejet.

Le bénéficiaire de l'autorisation devra a minima réaliser dans le cadre du protocole du programme de surveillance de l'impact sur l'Orge 6 analyses par an, dont deux dans la période sensible entre les mois de juillet et d'octobre, sur des échantillons d'eau :

- au plus à 50 m en amont du rejet sur l'Orge ;
- au point C6;

- à la station de mesure de l'Orge détenue par ADP.

Les résultats de ces mesures seront transmis chaque année au service en charge de la police de l'eau de l'Essonne, qui pourra établir des prescriptions complémentaires au présent arrêté, s'il apparaît que le rejet n'est pas compatible avec les objectifs de qualité du milieu.

## Article II.5.1.2. Nappe phréatique

Le bénéficiaire de l'autorisation effectue trimestriellement des prélèvements sur les piézomètres n° 350, 420, et 1283, afin d'analyser les paramètres suivants

- teneur en hydrocarbures
- ME\$

- DCO
- DBO5

Le bénéficiaire de l'autorisation effectue semestriellement des prélèvements sur les piézomètres n° 262, 598 bis, 947, 600bis, 1271, 655, 486, 487, 946, 1275, et 1875 à 1878, afin d'analyser les paramètres suivants :

- teneur en hydrocarbures
- MES
- DCO
- DBO5

En outre, le bénéficiaire de l'autorisation complète la surveillance pour effectuer semestriellement des prélèvements sur :

- le piézomètre n° 697 installé au niveau de l'ancienne décharge Z3, afin d'analyser les paramètres suivants:
  - conductivité;
  - pH;
  - o DCO:
  - hydrocarbures totaux;
  - indice phénol;
  - cyanures;
  - métaux;
- le piézomètre installé au niveau de l'ancienne zone d'exercice des pompiers, afin d'analyser les paramètres suivants :
  - conductivité;
  - ∘ pH;
  - o DCO;
  - hydrocarbures totaux;
- le piézomètre n° 994 installé au niveau des activités agricoles, afin d'analyser le paramètre NO<sub>3</sub>.

L'ANNEXE 4 présente le plan d'implantation des piézomètres avec suivi qualitatif.

## Article II.5.1.3. Redéfinition du parc piézométrique

Le bénéficiaire de l'autorisation engage et met en œuvre sous un an après la notification du présent arrêté une redéfinition du parc piézométrique afin d'identifier l'ensemble des ouvrages existants et de proposer un nouveau maillage de suivi qualitatif et quantitatif pertinent et le plus adapté possible aux activités de la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly. Dans ce cadre :

- des piézomètres sont implantés sur des zones ne faisant pas l'objet de surveillance auparavant, notamment dans les parties Sud et Ouest de la plate-forme;
- les piézomètres n° 994, 1271, et 1275, inaccessibles ou détruits, font l'objet d'un remplacement ;
- les piézomètres mis en œuvre dans le cadre de l'opération « Orly Parc Ouest » article II.3.7 du présent arrêté peuvent concourir à compléter le parc piézométrique existant.

Le nouveau maillage envisagé est validé par les services chargées de la police de l'eau.

Les piézomètres comblés ou créés à cette occasion le sont conformément à la réglementation en vigueur, et font l'objet d'un signalement auprès des services en charge de la police de l'eau.

## Article II.5.1.4. Résultat des analyses et du suivi

Les résultats des analyses et du suivi visées à l'article II.5.1.1 ci-dessus sont adressés au service chargé de la police de l'eau et des milieux aquatiques dans le délai de trois (3) mois suivant la fin de l'année considérée.

Les résultats des analyses visées à l'article II.51.2 ci-dessus sont adressés annuellement, au service de la police de l'eau compétent dans le domaine des nappes souterraines.

Un prélèvement et les analyses y afférentes sont effectués par un organisme agréé une fois par an pour valider l'auto-surveillance.

## Article II.5.1.5. Dossier d'exploitation

Un dossier d'exploitation des installations est tenu à jour par le bénéficiaire de l'autorisation ou son représentant. Dans celui-ci sont consignés :

- tous les documents relatifs aux ouvrages, notamment les plans détaillés conformes à l'exécution ;
- les travaux d'entretien et de réparation réalisés ;
- · les résultats des analyses mentionnées ci-dessus ;
- les paramètres de la gestion des déchets (extractions réalisées, devenir des produits) ;
- les incidents éventuellement survenus.

## Article II.5.2. Espaces verts - produits phytosanitaires

Le traitement chimique et l'usage de produits phytosanitaires sont interdits pour l'entretien des espaces extérieurs et espaces publics. L'entretien des surfaces enherbées, des aménagements paysagers et des espaces associés, est réalisé selon des techniques non polluantes.

L'utilisation de produits phytosanitaires sur l'emprise de la plate-forme aéroportuaire est réduite au strict minimum (utilisation d'herbicides auprès des clôtures de sûreté et d'insecticides sur les prairies aéronautiques pour limiter la venue des oiseaux).

Les tontes des pelouses aéronautiques et les produits de taille des zones publiques sont envoyés en compostage, et utilisés en épandage et paillage sur le site et permet de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

## Article II.5.3. Moyens d'entretien des ouvrages hydrauliques

Le bénéficiaire de l'autorisation est responsable de l'entretien et de la maintenance de tous les dispositifs de gestion des eaux pluviales (ouvrages de régulation et de dépollution).

Le bénéficiaire de l'autorisation met en place un programme d'entretien et de surveillance des ouvrages de gestion des eaux pluviales comprenant :

- un nettoyage des grilles suivant le degré d'obstruction sur la base d'examens visuels annuels et après chaque épisode pluvieux marqué, en intensité ou en durée ;
- un curage régulier des zones de décantation afin de maintenir le volume initial mentionné au plan de récolement;
- un curage au minimum une fois par an des bassins de confinement et de rétention. Leur fréquence de curage peut être augmentée en cas d'envasement excessif;
- un entretien et des exercices de manœuvre annuels des vannes, afin d'assurer leur bon fonctionnement en cas de pollution accidentelle. Le bénéficiaire tient à disposition des personnes en charge de leur manœuvre une procédure de mise en œuvre en cas d'accident;
- une surveillance régulière des différents équipements de gestion des eaux (réseaux d'eaux pluviales, bassins de rétention, noues et structures de dépollution) afin de vérifier leur état global et leur fonctionnement ;
- un plan d'entretien consignant toutes les étapes et les démarches à suivre lors de l'entretien des ouvrages, pour chaque ouvrage.

Tous les produits et résidus (boues, sables, graviers, graisses, hydrocarbures) issus des opérations de curage et d'entretien des réseaux (eaux pluviales) et des structures de traitement sont considérés comme des déchets et orientés vers les filières de traitement appropriées.

Le bénéficiaire de l'autorisation tient à disposition des services en charge des contrôles les bons d'enlèvement des produits de vidange/curage.

L'utilisation de produit phytosanitaire est interdite pour l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales (réseau, regards, bassin, noue).

## Article II.5.4. Rapport de suivi des installations

Le bénéficiaire de l'autorisation transmet tous les ans au préfet de l'Essonne un rapport de suivi des installations, dans un délai de quatre (4) mois suivant la fin de l'année considérée et décrivant pour l'exercice considéré :

- les travaux d'entretien réalisés ;
- · les incidents éventuellement survenus ;
- la gestion des déchets et résidus des produits de curage (périodicité des curages, quantités produites et élimination);
- une synthèse des résultats d'analyses et des mesures de contrôle;
- les commentaires de ce suivi et les perspectives pour l'année suivante.

#### TITRE III. DISPOSITIONS FINALES

#### Article III.1. Conformité du dossier

Sous réserve des dispositions de la présente autorisation, les installations, ouvrages, travaux et aménagements, objets de la présente autorisation, sont installés et exploités conformément aux éléments contenus dans le dossier de demande d'autorisation environnementale, susvisé.

Toutes les mesures de gestion des eaux pluviales détaillées dans le dossier de demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau ainsi que les prescriptions des titres I et II du présent arrêté d'autorisation, sont reprises et consignées dans les documents de récolement des ouvrages et aménagements.

Dès la fin des travaux d'aménagement du projet « Orly Parc Ouest », le bénéficiaire de l'autorisation adresse au service de la police de l'eau les procès-verbaux de réception des travaux et les plans de récolement des ouvrages et aménagements.

Les engagements pris par le bénéficiaire de l'autorisation dans le mémoire en réponse à l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale, susvisé, prévalent sur le contenu du dossier de demande d'autorisation environnementale lorsque ces engagements renforcent ou contredisent le contenu du dossier.

#### Article III.2. Caractère de l'autorisation

La présente autorisation est accordée à titre personnel, précaire et révocable sans indemnité de l'État conformément aux dispositions de l'article L.181-22 et L.214-4 du code de l'environnement.

Si à quelque époque que ce soit, l'autorité compétente décidait dans un but d'intérêt général de modifier de manière temporaire ou définitive l'usage des avantages concédés par le présent arrêté, le bénéficiaire de l'autorisation ne pourrait réclamer aucune indemnité.

#### Article III.3. Modifications des activités, installations, ouvrage ou travaux

En application des articles L.181-14, R.181-45 et R. 181-46 du code de l'environnement :

- toute modification substantielle des activités, installations, ouvrages ou travaux qui relèvent de l'autorisation environnementale est soumise à la délivrance d'une nouvelle autorisation, qu'elle intervienne avant la réalisation du projet ou lors de sa mise en œuvre ou de son exploitation;
- toute modification apportée par le bénéficiaire de l'autorisation environnementale à l'ouvrage, à l'installation, à son mode d'utilisation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant ou à l'exercice de l'activité ou à leur voisinage, et de nature à entraîner un changement notable des éléments du dossier de demande d'autorisation, est portée, avant sa réalisation, à la connaissance du préfet de l'Essonne – coordonnateur de l'instruction – avec tous les éléments d'appréciation.

## Article III.4. Prescriptions complémentaires ou adaptation des prescriptions

Les prescriptions complémentaires prévues par le dernier alinéa de l'article L.181-14 du code de l'environnement sont fixées par des arrêtés complémentaires du préfet de l'Essonne – coordonnateur de l'instruction –, après avoir procédé, lorsqu'elles sont nécessaires, à celles des consultations prévues par les articles R.181-18 et R. 181-22 à R.181-32 du même code.

Ces arrêtés peuvent imposer les mesures additionnelles que le respect des dispositions des articles L.181-3 et L.181-4 du code de l'environnement rend nécessaire, ou atténuer les prescriptions initiales dont le maintien en l'état n'est plus justifié. Ces arrêtés peuvent prescrire, en particulier, la fourniture de précisions ou la mise à jour d'informations.

Ces arrêtés complémentaires peuvent être pris à l'occasion des modifications énoncées à l'article III.3 du présent arrêté, mais aussi à tout moment s'il apparaît que le respect des dispositions des articles L:181-3 et L:181-4 du code de l'environnement n'est pas assuré par l'exécution des prescriptions préalablement édictées:

Le bénéficiaire de l'autorisation peut demander une adaptation des prescriptions imposées par le présent arrêté inter-préfectoral, selon les dispositions de l'article R.181-45 du code de l'environnement. Le silence gardé sur cette demande pendant plus de quatre mois à compter de l'accusé de réception délivré par le préfet vaut décision implicite de rejet.

L'autorité préfet de l'Essonne – coordonnateur de l'instruction – peut solliciter l'avis des commissions ou des conseils mentionnés à l'article R.181-39 et compétents dans chaque département d'application du présent arrêté, sur les prescriptions complémentaires ou sur le refus qu'il prévoit d'opposer à la demande d'adaptation des prescriptions présentée par le pétitionnaire. Le délai prévu par l'alinéa précédent est alors porté à cinq mois.

#### Article III.5. Transmission de l'autorisation

Une modification du bénéficiaire de l'autorisation environnementale peut être opérée conformément aux dispositions des articles L.181-15 et R.181-47 du code de l'environnement.

Dans ce cas le nouveau bénéficiaire en fait la déclaration au préfet de l'Essonne dans les trois mois qui suivent ce transfert.

Cette déclaration mentionne, s'il s'agit d'une personne physique, les nom, prénoms, domicile du nouveau bénéficiaire de l'autorisation environnementale et, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou raison sociale, sa forme juridique, l'adresse de son siège social, son numéro de SIRET, ainsi que la qualité du signataire de la déclaration. Le préfet en accuse réception dans un délai d'un mois.

#### Article III.6. Cessation et remise en état des lieux

La cessation définitive, ou pour une période supérieure à deux ans, de l'exploitation ou de l'affectation indiquée dans l'autorisation d'un ouvrage ou d'une installation, fait l'objet d'une déclaration par l'exploitant, ou, à défaut, par le propriétaire, auprès du préfet de l'Essonne dans le mois qui suit la cessation définitive ou le changement d'affectation et au plus tard un mois avant que l'arrêt de plus de deux ans ne soit effectif.

En cas de cessation définitive, il est fait application des dispositions prévues à l'article L.181-23 du code de l'environnement pour les autorisations.

La déclaration d'arrêt d'exploitation de plus de deux ans est accompagnée d'une note expliquant les raisons de cet arrêt et la date prévisionnelle de reprise de cette exploitation. Le préfet de l'Essonne peut émettre toutes prescriptions conservatoires afin de protéger les intérêts énoncés à l'article L.181-3 du code de l'environnement pendant cette période d'arrêt. Si l'exploitation n'est pas reprise à la date prévisionnelle déclarée, le préfet de l'Essonne peut, l'exploitant ou le propriétaire entendu, considérer l'exploitation comme définitivement arrêtée et fixer les prescriptions relatives à l'arrêt définitif de cette exploitation et à la remise en état du site.

## Article III.7. Contrôles et accès aux installations

Les agents en charge de mission de contrôle au titre du code de l'environnement peuvent, à tout moment, procéder à des contrôles inopinés, notamment techniques, cartographiques ou visuels, dans les conditions prévues aux articles L.17.1-1 et L.171-2 et L.172-4 à L.172-6 et L.181-16 du code de l'environnement. Le bénéficiaire de l'autorisation permet aux agents chargés du contrôle de procéder à toutes les mesures de vérification pour constater l'exécution des présentes prescriptions.

Les agents chargés de mission de contrôle au titre du code de l'environnement doivent constamment avoir accès aux installations et pouvoir consulter le dossier d'exploitation. Les dispositifs de mesure doivent être accessibles aux agents chargés du contrôle.

Le bénéficiaire de l'autorisation met à disposition des agents chargés du contrôle, sur leur réquisition, le personnel et les appareils nécessaires pour procéder à toutes les mesures de vérification et expériences utiles pour constater l'exécution des présentes prescriptions.

Les agents en charge de mission de contrôle au titre du code de l'environnement peuvent, dans les conditions déterminées par les articles L.171-3 à L.171-5, L.172-11, L.172-12 et L.172-14 du code de l'environnement, se faire présenter, se faire communiquer, prendre copie ou saisir toute pièce utile au contrôle des dispositions du présent arrêté.

Le bénéficiaire de l'autorisation tiendra à la disposition des personnes mandatées pour les contrôles, un plan d'ensemble permettant de reconnaître, sur un seul document, l'ossature générale du réseau avec les ouvrages spéciaux de quelque importance. Ce plan devra être mis régulièrement à jour.

Les frais d'analyses inhérents à ces contrôles inopinés sont à la charge du bénéficiaire de l'autorisation. Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés par le ministère chargé de l'environnement.

#### Article III.8. Déclaration des incidents ou accidents

Conformément à l'article L.211-5 du code de l'environnement et, dès qu'il en a connaissance, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu de déclarer au préfet de l'Essonne, préfet coordonnateur, les accidents ou incidents intéressant les installations, ouvrages, travaux ou activités faisant l'objet de la présente autorisation, qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés aux articles L.181-3 et L.181-4 du code de l'environnement.

Sans préjudice des mesures susceptibles d'être prescrites par le préfet de l'Essonne, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu de prendre ou faire prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le bénéficiaire de l'autorisation demeure responsable des accidents ou dommages imputables à l'utilisation de l'ouvrage ou de l'installation, à la réalisation des travaux ou à l'aménagement en résultant ou à l'exercice de l'activité.

#### Article III.9. Droits des tiers

Les droits des tiers sont expressément réservés.

## Article III.10. Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense en aucun cas le bénéficiaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par les réglementations autres que celles en application desquelles elle est délivrée.

## Article III.11. Publication, notification et information des tiers

En vue de l'information des tiers, en application de l'article R.181-44 du code de l'environnement

- le présent arrêté est publié pendant une durée minimale de quatre (4) mois sur les sites internet des services de l'État en Essonne et dans le Val-de-Marne ;
- le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs des préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne ;
- un extrait du présent arrêté est affiché en mairie des communes d'ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI (94), ATHIS-MONS, CHILLY-MAZARIN, MORANGIS, PARAY-VIEILLE-POSTE et WISSOUS (91), pendant une durée minimum d'un (1) mois pour y être consulté ; un procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins de chaque maire concerné et est transmis au préfet de l'Essonne autorité coordinatrice de l'autorisation ;

- une copie du présent arrêté est déposée en mairie des communes mentionnées à l'alinéa précédent et peut y être consultée;
- le présent arrêté est adressé à chaque conseil municipal et autres autorités locales ayant été consultées en application de l'article R.181-38 du code de l'environnement.

L'arrêté est notifié au bénéficiaire de l'autorisation.

#### Article III.12. Infractions et sanctions

Le non-respect des prescriptions du présent arrêté est susceptible de sanctions prévues aux articles L.171-8 et R.216-12 du code de l'environnement.

#### Article III.13. Voies et délais de recours

En application des articles L.181-17, R.181-50 et R.181-52 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée aux juridictions administratives compétentes : le tribunal administratif de Versailles (56 avenue de Saint-Cloud – 78 011 Versailles) ou le tribunal administratif de Melun (43 rue du Général De Gaulle – 77 000 MELUN), par voie postale ou par voie électronique<sup>3</sup> :

- par le bénéficiaire ou exploitants, dans un délai de deux (2) mois à compter du jour où la décision leur a été notifiée;
- par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L.181-3 du code de l'environnement, dans un délai de quatre (4) mois à compter de l'affichage en mairie ou de la publication de la décision sur les sites internet des services de l'État en Essonne et dans le Val-de-Marne, dans les conditions prévues à l'article R.181-44 du même code.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage de la décision.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne (Boulevard de France – CS 10 701 – 91 010 ÉVRY-COURCOURONNES Cedex) ou de Madame la Préfète du Val-de-Marne (Avenue du Général De Gaulle – 94 000 CRÉTEIL) ou hiérarchique auprès de Madame la Ministre de la Transition écologique (92 055 PARIS-LA-DEFENSE Cedex), dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux (2) mois les délais mentionnés ci-dessus.

Les tiers intéressés peuvent déposer une réclamation auprès du préfet de l'Essonne ou de la préfète du Val-de-Marne à compter de la mise en service du projet autorisé, aux seules fins de contester l'insuffisance ou l'inadaptation des prescriptions définies dans l'autorisation, en raison des inconvénients ou des dangers que le projet autorisé présente pour le respect des intérêts mentionnés à l'article L.181-3 du code de l'environnement.

La préfète et le préfet disposent d'un délai de deux (2) mois, à compter de la réception de la réclamation, pour y répondre de manière motivée. À défaut, la réponse est réputée négative.

S'ils estiment la réclamation fondée, la préfète et le préfet fixent des prescriptions complémentaires dans les formes prévues à l'article R.181-45 du code de l'environnement.

#### Article III.14. Exécution

Les secrétaires généraux des préfectures de l'Essonne et du Val-de-Marne, le directeur départemental des territoires de l'Essonne, la directrice régionale et inter-départementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, les sous-préfets de PALAISEAU et L'HAY-LES-ROSES, les maires des communes d'ORLY, RUNGIS, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI (94), ATHIS-MONS, CHILLY-MAZARIN, MORANGIS, PARAY-VIEILLE-POSTE et WISSOUS (91), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

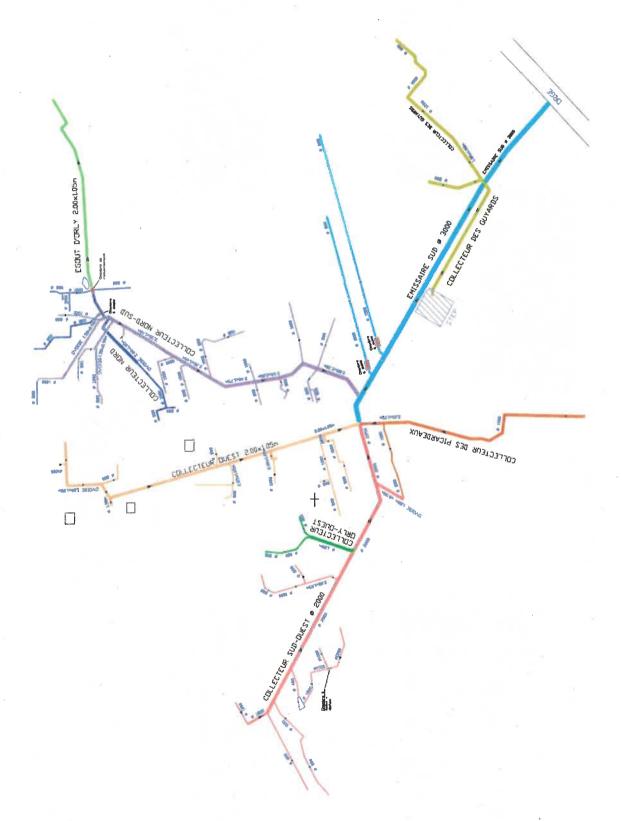
Une copie sera adressée pour information à la directrice régionale Île-de-France de l'office français pour la biodiversité, au président de la commission locale de l'eau du SAGE de la Bièvre, au président de la commission locale de l'eau du SAGE Orge-Yvette, au directeur général de l'agence régionale de santé Île-de-France, au directeur de la fédération de pêche de l'Essonne, et aux maires des communes de VIGNEUX-SUR-SEINE (91), ABLON-SUR-SEINE, CHOISY-LE-ROI et VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94).

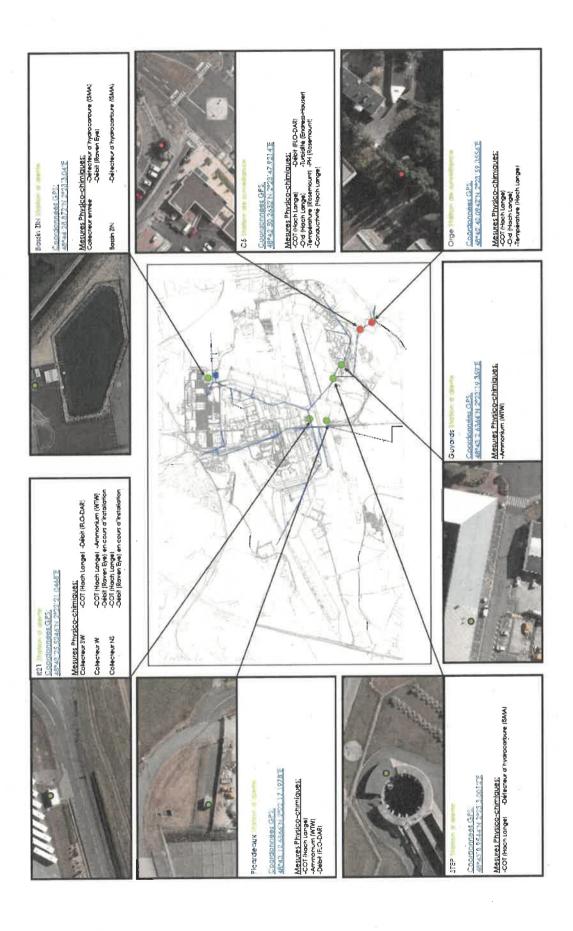
Le Préfet de l'Essonne

La Préfète du Val-de-Marne

Éric JALON

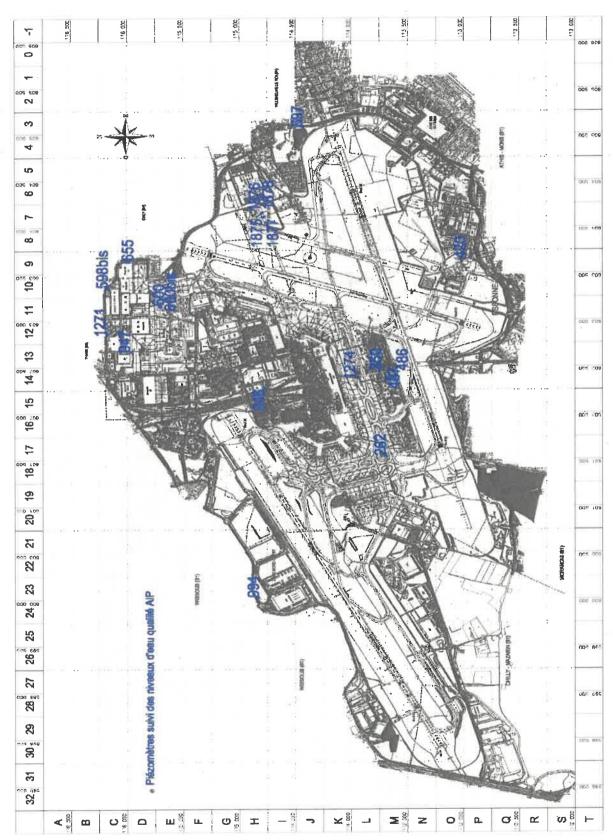
Sophie HIBAULT





# ANNEXE 3 – GESTION DES EAUX PLUVIALES AU SEIN DU PROJET « ORLY PARC OUEST »







# Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

# **ARRÊTÉ**

N° 2021-PREF-DCPPAT-BCA-283 du 30 décembre 2021 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures de l'Essonne

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 26 ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Éric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

SUR proposition du Secrétaire général de la préfecture,

#### ARRÊTE

# **ARTICLE 1**

La préfecture de l'Essonne comprend :

- la direction du cabinet, de la sécurité intérieure et de la protection civile ;
- le cabinet du Préfet délégué pour l'égalité des chances ;
- la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial;
- la direction de l'immigration et de l'intégration;
- la direction de la réglementation et de la sécurité routière ;
- la direction des relations avec les collectivités locales;
- la sous-préfecture d'Étampes
- la sous-préfecture de Palaiseau

#### **ARTICLE 2**

La direction du cabinet, de la sécurité intérieure et de la protection civile est chargée des affaires réservées, de la sécurité intérieure, de la prévention et la lutte contre la radicalisation et la délinquance, de la coordination des actions de sécurité routière, de la protection civile, de la sûreté des sites préfectoraux et de la cité administrative et de la communication interministérielle, ainsi que des manifestations officielles, du protocole et des distinctions honorifiques. Elle est chargée également de la veille politique et des prévisions.

# Elle comprend:

- le bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle (BRECI);
- le bureau de la sécurité intérieure et de l'ordre public (BSIOP);
- le bureau de défense et de protection civile (BDPC)

# **ARTICLE 3**

Le cabinet du Préfet délégué pour l'égalité des chances constitue, autour du Préfet délégué pour l'égalité des chances, une équipe lui permettant de piloter et coordonner les politiques liées à la cohésion sociale, la rénovation urbaine, l'insertion et l'emploi et l'intégration des réfugiés. Elle suit les dispositifs dédiés à la politique de la ville, à l'emploi, au logement social, aux copropriétés dégradées, à la lutte contre l'habitat indigne, à l'hébergement et à l'égalité des chances.

Sont rattachés au Préfet délégué pour l'égalité des chances, les délégués du préfet.

# **ARTICLE 4**

La direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial regroupe les missions participant à l'animation des services territoriaux de l'État avec celles afférentes à l'expression d'une ingénierie favorisant l'émergence et l'aboutissement des projets d'aménagement local.

Dans cette perspective, la direction assure la fonction transversale de coordination interministérielle et le suivi des politiques publiques liées à l'économie-emploi et à l'aménagement du territoire, en lien étroit avec les sous-préfectures et les autres services de l'État.

Chargée de l'application de l'urbanisme commercial, elle assure également le secrétariat de la commission départementale de l'aménagement commercial où les séances sont présidées par le préfet de département.

Le référent-fraude départemental coordonne la mise au point de plans de contrôle en matière de lutte contre la fraude interne et la fraude externe. Il est intégré à l'équipe du Bureau de la Coordination Administrative (DCPPAT) avec un rattachement fonctionnel au Secrétaire général.

La direction assure également les missions liées à l'utilité publique ainsi que certaines procédures environnementales (notamment le suivi des installations classées pour la protection de l'environnement et des autorisations délivrées au titre de la loi sur l'eau).

# Elle comprend:

- le bureau de l'appui aux territoires ;
- le bureau de la coordination administrative ;
- le bureau de l'utilité publique et des procédures environnementales.

# **ARTICLE 5**

La mission transformation de l'action publique, appui au pilotage et gestion des risques est chargée d'enrichir et moderniser le modèle de conduite des politiques publiques en s'appuyant notamment sur les leviers du numérique et de l'innovation et de conduire une action en faveur de la prévention et du traitement des risques relatifs aux missions de la Préfecture.

Elle intervient sur le périmètre des directions et services de la préfecture, des souspréfectures et des directions départementales interministérielles, a vocation à couvrir les thématiques de modernisation et de transformation des méthodes de travail, des outils et des services dans une approche transversale ; Elle peut intervenir au profit d'une direction ou d'un service unique pour traiter une politique publique particulière ou un processus précis.

La mission peut établir des diagnostics, formuler des recommandations et des propositions ou mettre en œuvre des actions concrètes.

La mission fonctionne en mode projet, sous le pilotage du secrétaire général et du souspréfet à la relance, s'adjoint au cas par cas des compétences complémentaires d'agents des directions et services de la préfecture, des sous-préfectures et des directions départementales interministérielles et s'appuie sur la fonction de coordination de la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial et sur la mission qualité performance du secrétariat général commun départemental.

Les projets portés par la mission transformation sont déterminés par le Préfet, le cas échéant sur proposition ou sollicitation du secrétaire général, des sous-préfets ou des membres du comité de direction et recouvrent les thématiques suivantes :

- appui au pilotage et suivi des politiques publiques prioritaires
- amélioration des outils et méthodes de travail
- -analyse des risques relatifs à l'exercice des missions et proposition de mesures correctrices et de plans d'actions
- -amélioration de la qualité et enrichissement de l'offre de service public rendu aux usagers mise en œuvre et suivi des actions de la feuille de route interministérielle relatives à la cité administrative (tiers-lieu interministériel au sein de la cité administrative, plan de mobilité des services de l'Etat en Essonne, outils innovants d'attractivité de la fonction publique en Essonne)
- animation du laboratoire de l'action publique de la Préfecture de l'Essonne et appui à la mise en place d'une démarche d'innovation

# **ARTICLE 6**

La direction de l'immigration et de l'intégration est chargée de l'application de la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants étrangers, de leur éloignement et du contentieux des étrangers. Elle a également en charge l'intégration des ressortissants étrangers à travers les procédures de naturalisation.

Pour l'ensemble du département de l'Essonne, elle est compétente pour les procédures d'asile et les titres de voyage, les prolongations de visa, l'examen des demandes d'admission exceptionnelle au séjour, de regroupement familial et d'acquisition de la nationalité française, l'éloignement du territoire et le contentieux des étrangers devant les juridictions administratives et judiciaires.

Sur le périmètre de l'arrondissement d'Evry, elle assure l'application de la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants étrangers, le traitement des demandes, la délivrance et le refus des titres de séjour aux ressortissants étrangers, la délivrance des autorisations provisoires de séjour et des documents de circulation pour étrangers mineurs.

# Elle comprend:

- le bureau du séjour des étrangers :
  - la section accueil et logistique,
  - la section séjour,
  - la section admission exceptionnelle au séjour,

- la section contrôle interne et lutte contre la fraude,
- Le bureau de l'asile
  - le guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA) et le suivi des demandes d'asile,
  - la section Dublin
- le bureau de l'éloignement du territoire :
  - la section interpellations,
  - la section fins de peine,
- le bureau de l'acquisition de la nationalité française ;
- le pôle contentieux ;

# ARTICLE 7

La direction de la réglementation et de la sécurité routière suit les demandes de concours de la force publique en matière d'expulsions locatives et d'occupation illicite de terrains ainsi que le contentieux et les indemnisations afférents, ainsi que l'ensemble des activités et des professions réglementées à l'exclusion de ce qui relève des activités visées aux articles 2, 11 et 12 du présent arrêté.

En matière de titres, la direction assure la délivrance des permis de conduire pour les personnes domiciliées dans les départements dont les préfets ont délégué leur compétence à celui de l'Essonne. Elle a en charge les missions de proximité en matière de titres d'identité, de certificats d'immatriculation et de permis de conduire.

En matière de réglementation, d'éducation et de sécurité routières, la direction assure des missions d'analyse des causes de l'insécurité routière et de l'accidentalité et participe à l'animation d'actions en faveur de la sécurité et de l'éducation routières, en relation avec le Directeur de cabinet. Elle a en charge les procédures d'agrément et/ou d'habilitation des établissements d'enseignement de la conduite et des enseignants résidant en Essonne, des centres dits « de récupération de points » de permis de conduire, des médecins intervenant des professionnels du transport public particulier de personnes. Elle assure l'organisation des examens pratiques du permis de conduire et d'épreuves théoriques générales (ETG) ponctuelles spécifiques. Elle gère les droits à conduire et les actes subséquents. Elle apporte son appui au cabinet en matière de gestion des crises et d'actions dites de défense et de sécurité civile et assure une mission de conseil dans le domaine des transports routiers, de la sécurité et de la réglementation des infrastructures.

Elle est composée :

- du Centre d'expertise et de ressources titres (CERT) compétent pour la délivrance des permis de conduire, qui comprend :
  - une cellule fraude,
  - un pôle instruction;
- du service éducation et sécurité routière qui se constitue de :
  - la section éducation routière et contrôle,
  - la section réglementation et sécurité routière,
  - la section droits à conduire et immatriculation ;
- du bureau de la réglementation et de l'identité qui s'articule autour de ;
  - la section des expulsions locatives et du contentieux,
  - la section des activités réglementées et de l'identité.

#### ARTICLE 8

La direction des relations avec les collectivités locales assure la mission de conseil auprès des collectivités locales. Elle exerce, sous l'autorité de chaque sous-préfet d'arrondissement, le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire des actes de toutes les collectivités territoriales et des structures territoriales relevant de sa compétence. Elle gère l'ensemble des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales.

La direction est chargée d'animer l'élaboration des schémas de coopération intercommunale et de piloter leur mise en œuvre, d'instruire les procédures relatives à l'intercommunalité ainsi que de contribuer au pilotage de la décentralisation dans le département.

La direction assure l'organisation des élections et la coordination des affaires scolaires.

# Elle comprend:

- le bureau du contrôle de légalité;
- le bureau des finances locales;
- le bureau des élections et du fonctionnement des assemblées ;
- le bureau des structures territoriales.

#### **ARTICLE 9**

La sous-préfecture d'Étampes assure, outre la gestion des moyens financiers et logistiques du site de la sous-préfecture, dans les limites de son arrondissement :

# 1) Actions de la coordination interministérielle et d'ingénierie territoriale

1.1) Ingénierie de proximité et développement local

- l'animation territoriale, le conseil et l'appui aux collectivités locales et aux élus;
- l'accompagnement des porteurs de projets ;
- la mobilisation de l'ingénierie d'État et de ses opérateurs ;
- l'organisation des élections municipales partielles ou complémentaires et la participation aux autres élections;
- les opérations relatives aux commissions administratives de révision des listes électorales :
- le suivi de l'intercommunalité et du fonctionnement des institutions locales, en liaison avec la Direction des relations avec les collectivités locales;
- au titre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire des actes des collectivités locales, de leurs établissements et de leurs groupements, le souspréfet d'arrondissement valide et signe les courriers instruits par la Direction des relations avec les collectivités locales;
- l'instruction des dossiers de demandes de subventions (DETR);
- le suivi des commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) et des commissions consultatives de l'environnement;
- le contrôle des associations syndicales de propriétaires autorisées ou constituées d'office, des associations foncières d'aménagement foncier, agricole forestier, des associations foncières de remembrement et des AFU;
- l'enregistrement des déclarations d'associations syndicales libres (ASL);
- l'enregistrement des demandes de création, modification, dissolution des associations de propriétaires;
- le suivi des dossiers d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement.

# 1.2) Cohésion sociale, habitat et sécurité

- le suivi du développement économique et de l'emploi;
- le pilotage du Bassin d'emploi formation Sud-Essonne;
- la mise en œuvre de la politique de la ville, le suivi des dossiers liés à la politique de la ville, à la réussite éducative et au PNRU, ainsi que le traitement

administratif des demandes de subventions au titre du contrat de ville et des dispositifs qui lui sont attachés ;

le suivi des CLSPD, CISPD et du FIPDR;

- les avis relatifs aux officines de pharmacie, pour ce qui concerne les demandes d'autorisation de création, de transfert ou de regroupement, en application de l'article R.5125-2 du Code de la santé publique;
- le suivi des établissements de santé;
- la mise en demeure et l'octroi du concours de la force publique pour occupation illicite de terrains publics ou privés;
- les avis préalables aux ventes de saisies mobilières.

# 1.3) Missions de sécurité civile

- le suivi pour la sécurité des grands rassemblements, des PPRT et des PPRI, ainsi que tous les risques sécuritaires;
- l'accompagnement des communes dans l'élaboration des plans communaux de sauvegarde;
- le soutien aux actions de sensibilisation du public aux risques majeurs;
   l'armement d'un poste de commandement opérationnel;
- les relations avec les élus, les forces économiques, les acteurs associatifs locaux et la population, dans la gestion de crise et de post-crise;
- les commissions d'arrondissement de sécurité incendie et accessibilité ERP;
- les commissions de suivi de site (CSS).

# 2) Services à la population

# 2.1) Droit au séjour des étrangers

- l'application de la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants étrangers, le traitement des demandes, la délivrance et le refus des titres de séjour aux ressortissants étrangers;
- la délivrance des autorisations provisoires de séjour ;
- la délivrance des documents de circulation pour étrangers mineurs ;

# 2.2) Espace France Services

- l'accueil, l'information et l'orientation du public aux démarches administratives du quotidien;
- l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires et dans leurs démarches administratives;
- la mise en relation avec les opérateurs partenaires le cas échéant;
- l'identification des situations individuelles qui nécessitent d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires.

# 2.3) <u>Déclarations et des autorisations administratives</u>

- les missions de proximité liées aux titres d'identité et aux certificats d'immatriculation des véhicules (gestion des archives et réponses aux réquisitions);
- les autorisations relatives à la police de la voie publique, des cafés, débits de boissons, bals, spectacles et autres lieux publics excédant la compétence des autorités municipales;
- la délivrance des récépissés de déclaration des rassemblements festifs à caractère musical;
- la fermeture administrative des débits de boissons pour une durée n'excédant pas trois mois et correspondances en la matière – signature des mémoires en défense et traitement des contentieux;
- les autorisations d'inhumation dans les propriétés particulières;

- les autorisations de transport à l'étranger de corps et d'urnes funéraires ;

la délivrance des récépissés de brocanteurs;

 la délivrance d'attestation préfectorale ou de la détention initiale d'un permis de chasser « original » ou « duplicata ».

La sous-préfecture d'Étampes assure également, pour l'ensemble du département de l'Essonne, le traitement des polices administratives complémentaires suivantes :

- arrêtés de reconnaissance d'aptitude technique pour les gardes-particuliers, d'agrément et refus d'agrément des gardes-particuliers, retrait d'agrément des gardes-particuliers, visas des cartes d'agrément des gardes-particuliers;
- Modalités administratives liées aux formations et examens de secourisme:
   FPSC, FPS, PSMS, et du BNSSA (suivi et contrôle des dossiers de candidature, organisation des examens, délivrance des diplômes et indemnisation des jurys d'examen);

suivi des agréments des associations de sécurité civile ;

- habilitation à la formation des organismes qui dispensent des formations de secourisme au profit de leur personnel;
- suivi et contrôle des dossiers de déclaration de spectacles pyrotechniques;
- gestion des artificiers (agréments, certificats de qualification de niveau 1 et 2);
- agréments des sociétés autorisées à stocker et utiliser des produits explosifs dans le cadre de leur activité;
- agréments des manipulateurs et gestionnaires des stocks de produits explosifs au sein des établissements agréés;
- autorisations ou refus de manifestations aériennes;
- autorisations ou refus de survols des agglomérations et des rassemblements de personnes ou d'animaux;
- autorisations ou refus de prises de vue aérienne délivrées sur le fondement des articles R.133-1-2 et D.133-10 du code de l'aviation civile;
- arrêtés de création d'une hélistation et arrêtés de mise en service d'une hélistation;
- habilitations à utiliser les hélisurfaces et les hydrosurfaces;
- autorisations de créations d'une plate-forme ULM;
- arrêté de création de plate-forme située hors des aérodromes utilisée à des fins de décollage ou d'atterrissage par les aérostats non dirigeables;
- arrêtés d'autorisation ou de refus d'homologation de circuits ;
- autorisations ou refus de manifestations sportives à moteur;
- autorisations ou refus de tournois de poker et de casinos fictifs;
- autorisations ou refus de ball-trap permanent ou récépissés de déclaration de ball-trap temporaire;
- autorisations ou refus de tournages de film sur le domaine public national;
- récépissés de déclarations de manifestations de boxes ou oppositions ;
- récépissés de déclarations de lâchers de ballons, de lanternes célestes, et d'installation de ballons captifs publicitaires ou refus des demandes;
- autorisations ou refus de mise en circulation de petits trains ;
- autorisations de randonnées et de manifestations sportives aquatiques et fêtes nautiques, en application de l'article L.4241-3 du code des transports, ou oppositions, et signature des avis à la batellerie préparés par les Voies Navigables de France;
- autorisations ou refus d'utilisation de faisceaux lumineux;
- récépissés de déclarations de randonnées et de manifestations sur la voie publique sans classement final des participants;
- autorisations ou refus de manifestations sportives terrestres avec classement des participants (cyclistes, pédestres, équestres rollers et autres)

La sous-préfecture d'Étampes assure enfin, pour l'ensemble du département de l'Essonne, l'enregistrement des demandes de création, modification, dissolution des associations relevant de la loi 1901, ainsi que le traitement des fondations, des associations reconnues d'utilité publique, et les rescrits administratifs pour la reconnaissance cultuelle des associations et les demandes d'appels à la générosité publique.

La sous-préfecture d'Étampes comprend :

- le bureau de l'animation territoriale;
- le bureau des moyens ;
- le bureau des sécurités et des polices administratives ;
- le bureau de l'accueil et du séjour.

# **ARTICLE 10**

Outre la gestion des moyens financiers et logistiques de son site, la sous-préfecture de Palaiseau assure, dans les limites de son arrondissement, les missions suivantes :

# 1) Actions de la coordination interministérielle et d'ingénierie territoriale

1.1) Ingénierie de proximité et développement local :

- l'animation territoriale, le conseil et l'appui aux collectivités locales et aux élus;
- l'accompagnement des porteurs de projets;
- la mobilisation de l'ingénierie d'État et de ses opérateurs ;
- l'organisation des élections municipales partielles ou complémentaires et la participation aux autres élections;
- les opérations relatives aux commissions administratives de révision des listes électorales;
- le suivi de l'intercommunalité et du fonctionnement des institutions locales, en liaison avec la Direction des relations avec les collectivités locales;
- au titre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire des actes des collectivités locales, de leurs établissements et de leurs groupements, la validation et la signature par le Sous-Préfet des correspondances adressées aux collectivités territoriales;
- l'instruction des dossiers de demandes de subventions (DETR) pour les projets relevant des collectivités locales de l'arrondissement;
- le contrôle des associations syndicales de propriétaires autorisées ou constituées d'office, des associations foncières d'aménagement foncier, agricole forestier, des associations foncières de remembrement et des AFU;
- l'enregistrement des déclarations d'associations syndicales libres (ASL);
- l'enregistrement des demandes de création, modification, dissolution des associations de propriétaires;
- le suivi et la coordination de l'instruction des dossiers d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, la validation et la signature par le Sous-Préfet des actes relatifs aux enquêtes publiques ;
- le suivi des commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) et des commissions consultatives de l'environnement des aéroports d'Orly, de Toussus le Noble et de la base aérienne de Villacoublay.

# 1.2) Cohésion sociale, habitat et sécurité

- le suivi du développement économique et de l'emploi ;
- le pilotage du service public de l'emploi de proximité;
- la mise en œuvre de la politique de la ville, le suivi des dossiers liés à la politique de la ville, à la réussite éducative et au PNRU, ainsi que le traitement administratif des demandes de subventions au titre du contrat de ville et des dispositifs qui lui sont attachés;

- le suivi des CLSPD, CISPD et l'accompagnement des porteurs de projet sollicitant une subvention au titre du FIPD;
- les avis relatifs aux officines de pharmacie, pour ce qui concerne les demandes d'autorisation de création, de transfert ou de regroupement, en application de l'article R.5125-2 du Code de la santé publique;
- le suivi des établissements de santé;
- l'octroi des concours de la force publique en matière d'expulsions locatives ;
- la mise en demeure et l'octroi du concours de la force publique pour occupation illicite de terrains publics ou privés;
- les avis préalables aux ventes de saisies mobilières.- les agréments des agents de police municipale, suspension ou retrait d'agrément des agents de police municipale.

# 1.3) Missions de sécurité civile

- le suivi pour la sécurité des grands rassemblements, des PPRT et des PPRI, ainsi que tous les risques sécuritaires;
- l'accompagnement des communes dans l'élaboration des plans communaux de sauvegarde;
- le soutien aux actions de sensibilisation du public aux risques majeurs ;
- l'armement d'un poste de commandement opérationnel;
- les relations avec les élus, les forces économiques, les acteurs associatifs locaux et la population, dans la gestion de crise et de post-crise;
- les commissions d'arrondissement de sécurité incendie et accessibilité ERP;
- les commissions de suivi de site (CSS).

# 2) Services à la population

# 2.1) Droit au séjour des étrangers

- l'application de la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants étrangers, le traitement des demandes, la délivrance et le refus des titres de séjour aux ressortissants étrangers;
- la délivrance des autorisations provisoires de séjour ;
- la délivrance des documents de circulation pour étrangers mineurs ;
- l'élaboration de conventions de partenariat avec les grandes écoles et les universités relevant de l'arrondissement prenant en charge l'accueil des étudiants étrangers;
- le pilotage du Guichet d'Accueil des Talents Etrangers.

# 2.2) Déclarations et des autorisations administratives

- les missions de proximité liées aux titres d'identité et aux certificats d'immatriculation des véhicules (gestion des archives et réponses aux réquisitions);
- les autorisations relatives à la police de la voie publique, des cafés, débits de boissons, bals, spectacles et autres lieux publics excédant la compétence des autorités municipales;
- la délivrance des récépissés de déclaration des rassemblements festifs à caractère musical;
- la fermeture administrative des débits de boissons pour une durée n'excédant pas trois mois et correspondances en la matière – signature des mémoires en défense et traitement des contentieux;
- les autorisations d'inhumation dans les propriétés particulières ;
- les autorisations de transport à l'étranger de corps et d'urnes funéraires ;
- la délivrance des récépissés de brocanteurs ;

 la délivrance d'attestation préfectorale ou de la détention initiale d'un permis de chasser « original » ou « duplicata ».

La sous-préfecture de Palaiseau comprend :

- un pôle coordination;
- le bureau des services à la population ;
- le bureau de la coordination interministérielle et de l'ingénierie territoriale.

# **ARTICLE 11**

L'arrêté préfectoral n° 2020-PREF-DCPPAT-BCA-311 du 31 décembre 2020 susvisé est abrogé.

# **ARTICLE 12**

Le préfet délégué pour l'égalité des chances, le secrétaire général de la préfecture, le directeur de cabinet et les sous-préfets sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Éric JALON

Préfet de l'Essonne



ARRETE PREFECTORAL N° 2021-PREF-DCSIPC-BDPC N° 1524 du 27 décembre 2021 portant désignation et habilitation des agents DCSIPC autorisés à exploiter le système de vidéoprotection ou à visionner les images provenant des caméras exploitées au titre du plan de vidéoprotection de la préfecture de Police (PVPP) et à diriger l'orientation de celles-ci

Le Préfet de l'Essonne

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.252-2 :

**Vu** l'arrêté n° 2019-00079 du 24 janvier 2019, modifié par l'arrêté n° 2021-00511 du 2 juin 2021 autorisant l'installation du système de vidéoprotection de la préfecture de police, notamment son article 6 ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Éric JALON, Préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne;

Vu le décret du 13 octobre 2020 portant nomination du directeur de cabinet du préfet de l'Essonne (classe fonctionnelle III) - M. ALAVOINE Cyril ;

#### ARRÊTE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Les agents DCSIPC désignés comme « **VISIONNEURS** », en annexe n° 1 du présent arrêté, sont autorisés à visualiser les images issues des caméras de vidéoprotection recensées par l'arrêté n° 20121-00511 en date du 2 juin 2021 susvisé, en temps réel et en temps différé dans la limite de rétention imposée par la loi.

Ces agents ne sont pas autorisés à accéder au système et à manœuvrer les caméras.

Ces agents ne sont pas autorisés à extraire des images ou informations du système.

<u>Article 2</u>: Les agents DCSIPC désignés comme « <u>OPÉRATEURS</u> » à l'annexe n° 2 du présent arrêté sont autorisés à visualiser les images issues des caméras de vidéoprotection recensées par l'arrêté n° 20121-00511 en date du 2 juin 2021 susvisé, en temps réel et en temps différé dans la limite de rétention imposée par la loi.

Ces agents sont autorisés à accéder au système et à manœuvrer les caméras (orientation, zoom et retour arrière) dans la limite de la loi, de leurs prérogatives et des restrictions d'accès imposées par le système.

Ces agents ne sont pas autorisés à extraire des images ou informations du système.

<u>Article 3</u>: Le sous-préfet, Directeur de cabinet du préfet de l'Essonne, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur à compter de la date de sa réception par le Directeur de l'innovation, de la logistique et des technologies de la Préfecture de police.

Pour le Préfet, et par délégation

Le Directeur de cabinet,

CVENALAVOINE

**Voies et délais de recours :** Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

# **ANNEXE 1**

# à l'arrêté n° 1524 portant désignation des agents « VISIONNEURS » de la Préfecture de l'Essonne

Ces agents sont autorisés à visualiser les images issues des caméras de vidéoprotection PVPP en temps réel et en temps différé dans la limite de rétention imposée par la loi. Ils ne sont autorisés ni à accéder au système et à manœuvrer les caméras ni à extraire des images ou informations du système.

NOM	PRÉNOM	FONCTION
ALAVOINE	CYRIL	Directeur de cabinet
MARY	SYLVAIN	Adjoint au Directeur de cabinet
WADEL	VERONIQUE	Cheffe du bureau défense et protection civile (BDPC)
VINCENTE	MAGALIE	Cheffe du bureau sécurité intérieure et ordre public (BSIOP)
MARBAIS	MAEL	Adjoint à la cheffe du BDPC
FONSECA	SOPHIE	Adjointe à la cheffe du BSIOP
HERPE.	NATHALIE	Adjointe à la cheffe du BSIOP
SERGHERAERT	VIRGINIE	Gestionnaire BDPC
BERSAUTER	CORINNE	Gestionnaire BDPC

# **ANNEXE 2**

# à l'arrêté n° 1524 portant désignation des agents « OPERATEURS » de la Préfecture de l'Essonne

Ces agents sont autorisés à visualiser les images issues des caméras de vidéoprotection PVPP en temps réel et en temps différé dans la limite de rétention imposée par la loi. Ils sont également autorisés à accéder au système et à manœuvrer les caméras mais ne peuvent extraire des images ou informations du système.

NOM	PRÉNOM	FONCTION
ОКОВО	MURIEL	Adjointe à la cheffe du BDPC
LESIOURD	STEPHANE	Gestionnaire BDPC
LOUVET	CAROLE	Gestionnaire BDPC
GALLET	OLIVIA	Gestionnaire BDPC
CHAMPION	BENOIT	Gestionnaire BDPC



# Direction du Cabinet Bureau de la représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Arrêté n°2021-PREF-DCSIPC-BRECI-1523 du 27 décembre 2021 portant publication de la liste des périodiques habilités à publier en 2022 les annonces judiciaires et légales dans le département de l'Essonne

Le Préfet de l'Essonne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** la loi n°55-4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, modifiée en dernier lieu par l'article 3 de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises,

VU la loi n°86-897 du 1er août 1986 portant réforme juridique de la presse,

**VU** le décret n°2009-1340 du 29 octobre 2009 pris pour application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n°86-897 du 1<sup>er</sup> août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse,

**VU** le décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012 modifié relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de donnée numérique centrale,

VU le décret n°2019-1216 du 21 novembre 2019 relatif aux annonces judiciaires et légales,

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, Préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne,

**VU** le décret du 13 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Cyril ALAVOINE, souspréfet, en qualité de directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne,

**VU** le décret n°2021-1435 du 4 novembre 2021 portant modification du décret n°2019-1216 du 21 novembre 2019 relatif aux annonces judiciaires et légales,

**VU** les lignes directrices du Ministre de la Culture du 8 octobre 2021 relatives aux modalités d'inscription sur la liste départementale des publications de presse et services de presse en ligne susceptibles de recevoir les annonces légales pour l'année 2022,

**VU** les demandes d'habilitation présentées par les publications de presse et services de presse en ligne,

VU la demande du journal l'Itinérant,

SUR proposition du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

# ARRÊTE

<u>Article 1er</u>: les annonces judiciaires et légales prescrites par le code civil, les codes de procédures et de commerce et les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes de procédures ou de contrats seront insérées pour le département de l'Essonne, pour l'année 2022, dans les journaux suivants pour l'ensemble du département :

Le Républicain 1 rue Jules Guesdes 91130 RIS-ORANGIS	Le Parisien, Édition de l'Essonne Le Parisien.fr 10 Boulevard de Grenelle 75015 PARIS
La Semaine de l'Ile-de-France semaine-ile-de-france.fr 3 rue de Pondichery 75015 PARIS	Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment lemoniteur.fr 10, Place du Général de Gaulle BP 20156 92186 ANTONY Cedex
<b>Le Journal Spécial des Sociétés</b> <b>jss.fr</b> 8 rue Saint Augustin 75002 PARIS	Les Échos lesechos .fr 10 Boulevard de Grenelle 75015 PARIS
actu-juridique.fr La Grande Arche 1 Parvis de la Défense 92044 PARIS LA DEFENSE CEDEX	Le Nouvel Economiste lenouveleconomiste.fr 31 avenue du Général Michel Bizot 75012 PARIS
ouest-france.fr 10 rue du Breil 35051 RENNES Cedex 9	20minutes.fr 28 rue Jacques Ibert - Carré Champerret 92300 LEVALLOIS
latribune.fr TRIBUNE NOUVELLE SAS 10 Rue des Arts 31000 TOULOUSE	Actu.fr 13 rue du Breil 35051 RENNES Cedex 09
<b>L'Itinérant</b> 3 Rue de l'Atlas 75019 PARIS	

Les insertions devront être conformes aux dispositions législatives et réglementaires.

<u>Article 2</u>: Les tarifs d'insertion et notamment le prix à la ligne seront fixés par un arrêté conjoint des ministres chargés de la communication et de l'économie.

<u>Article 3</u>: Voies et délais de recours : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>

Article 4: L'arrêté préfectoral suivant est abrogé :

Arrêté n°2021-PREF-DCSIPC-BRECI-1506 du 13 décembre 2021 portant publication de la liste des périodiques habilités à publier en 2022 les annonces judiciaires et légales dans le département de l'Essonne

<u>Article 5</u>: Les Sous-Préfets d'arrondissement et Madame le Procureur de la République près le Tribunal Judiciaire d'Évry sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié aux directeurs des journaux intéressés.

Le Préfet,

Éric IALON



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne

#### ARRETE n°2021-PREF-PAE-129 du 02/12/2021

Accordant la médaille d'honneur Agricole

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022

Le préfet de l'Essonne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, Préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne;

VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Annie CHOQUET, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, en qualité de Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021;

VU l'arrêté n°2021-PREF-DCPPAT-BCA-081 du 1<sup>er</sup> avril 2021 portant délégation de signature à Madame Annie CHOQUET, Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne ;

#### ARRETE

#### Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

#### - Madame ABBASSI Aurélie

Chargé de clientèle particuliers, CAISSE DE CREDIT MUT AGRIC DU CTRE

#### - Madame AVIZE Isabelle

Employée commercial, CORA

#### - Madame BATAILLE Michèle

Responsable de département (filière pilotage organisation administration)., CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

#### - Madame BATS Emily

Conseiller, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur BOULIN Jérôme

Analyste middleton trade, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur BRANCHE Marc

Conseiller prive, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame BRUERES Christelle

Conseiller de clientele, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur CHEMINET Yoann

Employé de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur DENEU Raphael

Conseiller agence, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur DESRUES Bruno

Charge d'affaire professionnel, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

# - Madame EDZIMBI ONAMBELE Antoinette

Analyste comptable, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Monsieur ESTEVES David

Responsable commercial, CRAMA PARIS VAL DE LOIRE

#### - Madame FERLA Stephanie

Employee de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame GIRARD Bernadette

Responsable systeme d'informations, CREDIT AGRICOLE SA

#### - Monsieur MARION Arnaud

Ingénieur infrastructure confirmé, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM

# - Madame MARTINS DO VALE Catherine

Salariee, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame PERNOT Dominique

Cadre gestionnaire 2ème degre, CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

#### - Monsieur QUINIOU Alain

Consultant si expert confirmé, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM

#### - Madame SANTOS Virginie

Conseiller de clientèle, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame SIZORN Myriam

Cadre, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame TARCHINI Rabia

Responsable d'équipe, CARREFOUR SUPPLY CHAIN

#### - Monsieur TROUSSIER Remy

Analyste editique, PACIFICA

#### - Madame WILHELM Stephanie

Chargee de formation, CSE CREDIT AGRICOLE D ILE DE FRANCE

#### Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

#### - Madame AVIZE Isabelle

Employée commercial, CORA

#### - Madame BATAILLE Michèle

Responsable de département (filière pilotage organisation administration)., CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

#### - Madame COCHET Christine

Employée de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame CORRAL Augustina

Employée de restauration, ELIOR ENTREPRISES

#### - Madame DURAND Sophie

Chargee affaires entreprise, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur HUGUIER Jean-Marc

Responsable des applications métiers, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SOLUTIONS

## - Madame JOLLIT Céline

Chef de projet informatique, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

# - Madame LE GOURRIEREC Catherine

Technicien middle flux, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur LUBET Philipe

Chef de projet, CREDIT AGRICOLE SA

# - Monsieur MARSALLON Jean-Luc

Ingenieur d exploitation, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM

#### - Madame MENAGER Sandrine

Employée de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame MOTTIER Cécile

Project management officer, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SOLUTIONS

#### - Monsieur NIHOUS Jean-Marc

Employe de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

# - Madame PERNOT Dominique

Cadre gestionnaire 2ème degre, CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

#### - Madame VAGLIO Delphine

Employee de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

#### - Madame VIGUIER Christelle

Cadre activités financières, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

# - Madame ALVAREZ Sophie

Assistante spécialisée, AGRICA GESTION

#### - Madame AVIZE Isabelle

Employée commercial, CORA

#### - Madame BATAILLE Michèle

Responsable de département (filière pilotage organisation administration)., CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

#### - Monsieur BOISSET Jean Marc

Gestionnaire d'exploitation, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Madame BRAILLY Dominique

Assistante centrales nation, GENERAL MILLS FRANCE

#### - Monsieur CARRU Thierry

Analyste exploitation, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Monsieur CORBLIN Denis

Informaticien, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Madame GARCIA Valerie

Redactrice sinistre ap, CRAMA PARIS VAL DE LOIRE

# - Monsieur GORET Philippe

Directeur de clientèle professionnelle, CRAMA PARIS VAL DE LOIRE

# - Madame LE GOURRIEREC Catherine

Technicien middle flux, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur MANAUT Pascal

Technicien, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Monsieur MARSALLON Jean-Luc

Ingenieur d exploitation, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM

#### - Monsieur MIMAULT Olivier

Contract business manager, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM

#### - Madame PERNOT Dominique

Cadre gestionnaire 2ème degre, CAISSE CENTRALE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

# - Monsieur POULAIN Guy

Responsable de departement, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

# - Madame SAINTRAY Valérie

Responsable équipe sinistres corporels non auto ap, CRAMA PARIS VAL DE LOIRE

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

#### - Monsieur BONNY Marc

Technicien logistique, GROUPAMA GAN VIE

#### - Monsieur CHEVEREAU Marc

Technicien bancaire, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Madame CIPIERE Isabelle

Chef de projet confirmé, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SOLUTIONS

#### - Madame CLAUDEL Patricia

Gestionnaire recrutement, MSA ILE DE FRANCE

#### - Monsieur CORBLIN Denis

Informaticien, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Monsieur GODON Philippe

Cadre de banque (crédit agricole ile de france), CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame LE GOURRIEREC Catherine

Technicien middle flux, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Monsieur MARSALLON Jean-Luc

Ingenieur d exploitation, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM

#### - Madame MOURIER Corinne

Informaticienne, CREDIT AGRICOLE TITRES

#### - Madame PAILLARD Cecile

Chargé de projets utilisateurs, AGRICA GESTION

#### - Monsieur PAJOT Didier

Cadre bancaire, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF

#### - Madame QUILES Patricia

Gestionnaire service clients, NESTLE FRANCE

Article 5: Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification..

Article 6 : Madame la Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Evry-Courcouronnes, le 7 décembre 2021

Pour le Préfet de l'Essonne

la Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne

Annie CHOQUET



Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne

# ARRETE nº 2021-PREF-PAE-130 du 02/12/2021

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2022

Le Préfet de l'Essonne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, Préfet hors classe, en qualité de Préfet de l'Essonne;

VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2021 portant nomination de Madame Annie CHOQUET, inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, en qualité de Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021;

VU l'arrêté n° 2021-PREF-DCPPAT-BCA-081 du 1<sup>et</sup> avril 2021 portant délégation de signature à Madame Annie CHOQUET, Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne ;

ARRETE

#### Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

#### - Monsieur ABACHE Adel

Chef d'équipe, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Madame ABBADI Sarah

Technicienne, RENAULT SAS,

#### - Madame ABBASSENE Lynda

Gestionnaire back office assurance, BPCE VIE,

#### - Madame ABDALLAH Fanny

Cadre, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame ABERKANE Chafia

Analyste risques, SOCIETE GENERALE,

# - Monsieur ACHEMAOUI Kamel

Directeur d'agence, BNP PARIBAS,

#### - Madame ACHKAR Hoda

Cadre responsable d'unité de soins, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

#### - Monsieur ACHLIF Lahcen

Responsable comptable, GENERALI INVESTMENTS HOLDING S.P.A.,

#### - Monsieur ACHMAHOU Omar

Ouvrier, SCHUTZ FRANCE,

#### - Monsieur ADALLA Rachid

Chef d'équipe, ADOMA,

#### - Madame AFFANE Nadia

Cadre dans la banque, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES,

#### - Monsieur AICHE Arezki

Receptionniste en hôtellerie, VICTORIA PALACE HOTEL,

# - Monsieur AKARAY Mohamed

Electronicien, HITACHI RAIL STS FRANCE,

#### - Madame ALAND Rochenie

Responsable pôle actuariat et statistiques iard, VERSPIEREN,

#### - Madame ALBINET Maria

Cadre de sante, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

# - Monsieur ALDEDE Christophe

Boiseur, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

#### - Madame ALEXANDRE-ALEXIS Annie-Claire

Conseillère en économie sociale et familiale, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

# - Madame ALFONSI Audrey

Hotesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur ALLEAUME Jurgen

Manager d'unité elémentaire de production, ARQUUS,

#### - Monsieur ALMEIDA DIAS José Alberto

Technicien matériel, BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL,

#### - Madame ALONSO Florence

Assistante support utilisateurs, ECOLE SUPERIEURE DE LA BANQUE,

#### - Madame ALVES Laurinda

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

#### - Monsieur ALZIAL Tristan

Chargé d'études, CA CONSUMER FINANCE,

#### - Madame AMAR Dorothée

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame AMBROGGI Anne

Secretaire d'accueil, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

#### - Monsieur AMEZIANE Saddek

Responsable des exploitations, SUEZ EAU FRANCE,

#### - Monsieur ANHDIRE Abdellah

Préparateur de commandes, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Monsieur ANORGA Denis

Cadre dirigeant banque, NATIXIS,

#### - Madame ANTAO Sandrine

Chargée de gestion en ressources humaines, MC DONALDS PARIS SUD,

#### - Monsieur ANTIFORA Fabien

Agent de conditionnement, ASSOC ENTRAIDE UNIVERSITAIRE,

#### - Madame ANTOU Dany

Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur ANTUNES ARAUJO Carlos

Chef de chantier, ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EGA,

#### - Madame ARGAILLIOT Blandine

Assistante de direction, EAU DE PARIS,

#### - Madame ARNAL Sandrine

Assistante notariale, H&A NOTAIRES CONSEILS,

# - Monsieur ARNAUD Eric

Surveillant, PRINTEMPS,

#### - Madame ARONA Yvette

Aide soignante, HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER,

#### - Madame ARRIGAS Anne

Contrôleur de gestion, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

#### - Madame ARTHUR Karine

Juriste, AGENCE NATIONALE POUR LA GARANTIE DES DROITS DES MINEURS,

#### - Monsieur ARTUS Anthony

Ingénieur commercial, DMT SOLUTIONS FRANCE SAS,

#### - Monsieur ATGIE Stéphane

Ide, HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER.

#### - Monsieur AUBERT Stephane

Directeur, POMONA FOODTRADE,

#### - Madame AUBRY Christine

Acheteur, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame AUDRERIE Valerie

Technicienne de production, SORIN CRM SAS,

#### - Monsieur AUFROY ARMAND Jean-Loup

Cadre bancaire, BNP PARIBAS,

#### - Madame AUGER Valérie

Assistante, SUEZ EAU FRANCE,

#### - Monsieur AUPETIT Alain

Cadre technique, B2V GESTION ASSOCIATION,

#### - Madame AUTECHAUD Sophie

Assistante de direction, DASSAULT SYSTEMES,

#### - Monsieur AVICE Thomas

Responsable d'activités, ENGIE ENERGIE SERVICES,

#### - Monsieur AVRIL Georges

Conducteur-receveur, TRANSDEV SENART,

#### - Madame BACH Isabelle

Employé libre service, AUCHAN HYPERMARCHE,

#### - Monsieur BAILLY Laurent

Chargé de gestion déléguée, LA MUTUELLE GENERALE,

#### - Madame BALEH Fatiha

Responsable d'unité, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Madame BALLE CALIX Sandrine

Charge d affaires, BWT FRANCE,

#### - Madame BALLOUM Angélique

Technicienne bancaire, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

# - Madame BALLOUT Souad

Expert système, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES,

#### - Madame BALY Muriel

Chargée opération bancaire, ING BANK N.V.,

# - Monsieur BANCEL Thierry

Gestionnaire stock et picking, POMONA,

#### - Madame BARAVAGLIO Emmanuelle

Agent d'escale, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur BARBIER Franck

Chef de groupe manager de projet, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

#### - Madame BARBOSA Virginia

Employé libre service, AUCHAN HYPERMARCHE,

#### - Monsieur BARCOS Philippe

Chauffeur livreur, JM. BRUNEAU,

#### - Madame BARDIER Anais

Responsable comptabilite fournisseurs, HOTEL PLAZA ATHENEE,

#### - Madame BARRAT Sandrine

Assistante de service social, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,

#### - Monsieur BARRE Geoffrey

Technicien superieur pps, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame BARRIAL Virginie

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

#### - Madame BARTH Sengsantisouk

Assistante, LA MUTUELLE GENERALE,

#### - Monsieur BARTKOWIAK Stéphane

Technicien aéronautique révision moteur, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur BASTARD Pascal

Responsable quai, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

#### - Monsieur BATISTA Raphael

Grutier, BATEG,

#### - Madame BAUDET Nadine

Administration des achats, GRAVIS ORLY,

#### - Monsieur BAZILLE Jerome

Responsable d'assurance qualité production, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame BEAUBEAU Magalie

Assistante ressources humaines, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

#### - Monsieur BEAUDOIN Laurent

Responsable contrôle financier, GECINA,

# - Madame BEAUJOIE Patricia

Technicien process, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE,

#### - Madame BEAUMANOIR Laure

Gestionnaire de l'administration des rh, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

#### - Monsieur BEAUSSART Patrick

Technicien, RENAULT SAS,

#### - Monsieur BECHET Marc

Enquêteur, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Madame BEGUIN Isabelle

Responsable du suivi des vefa, EMERIGE,

#### - Madame BELIN Céline

Assistante marché, JM. BRUNEAU,

#### - Madame BELIN Claire

Chef de projet logistique, HACHETTE LIVRE,

#### - Madame BELLARDANT Caroline

Conseillère de vente, VILLEROY ET BOCH ARTS DE TABLE,

# - Madame BELROSE Olga

Comptable, ACTION LOGEMENT SERVICES,

#### - Madame BENAILY Karine

Attache, COMMUNE LIMEIL BREVANNES,

#### - Madame BENALI Fatiha

Cadre bancaire, BNP PARIBAS,

#### - Madame BEN CHAABANE Sonia

Coordinatrice de cellule notes de frais, SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES,

#### - Monsieur BENCHIKH Moussa

Maitre chef equipe assainissement, COLAS FRANCE,

#### - Madame BENDIFALLAH Bénédicte

Consolideur sénior, AEW,

#### - Monsieur BEN FREDJ Ramzi

Inspecteur, SGS FRANCE,

#### - Monsieur BENHAMEL Fewzi

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Monsieur BENIS Franck

Ingenieur, EATON EMOBILITY FRANCE,

#### - Madame BEN MAOUIA Nadia

Agent d'exploitation logistique, COMPASS GROUP FRANCE,

#### - Monsieur BENNABI Habdlatef

Chef d équipe, COMPOSITE INDUSTRIE,

#### - Madame BENON Valérie

Chef de projet informatique, GENERALI VIE,

#### - Madame BENSAKINA Nadia

Cadre, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame BENTAYEB Milouda

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

## - Madame BERGER Bernadette

Hotesse de vente qualifiee, ARGEDIS,

#### - Madame BERGSTRA Harriet

Responsable front office européen, NEXANS FRANCE,

# - Monsieur BERNARD Eric

Metteur au point aeronautique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame BERNARD Florence

Agent d'accueil, SOC D' EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL,

#### - Monsieur BESNARD Xavier

Analyste commercial, NESTLE WATERS MARKETING & DISTRIBUTION,

#### - Madame BETOUCHE Malika

Monteuse p2, SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES,

#### - Monsieur BEVILACOUA Luc

Chef de service, COMITE GESTION OEUVRES SOC ETS HOSPIT PU,

#### - Madame BIABIANY Véronique

Assistante de direction ressources humaines, FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL,

#### - Monsieur BIALECKI Frédéric

Agent logistique polyvalent, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

#### - Monsieur BIBOUM Achille

Responsable de dépôt, CHATEAU D'EAU,

## - Madame BIDARD Sylvie

Technicienne de fabrication, LYNRED,

#### - Monsieur BIEUZENT Cyrille

Officier de sécurité des systèmes d'information, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

#### - Madame BIGNET Nathalie

Formateur metier, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES,

#### - Monsieur BILLAC Philippe

Magasinier 2 échelon, RENAULT SAS,

#### - Madame BILLOTTET Aurélie

Assistante rh, CAISSE ALLOC VIEILL AGENTS GENERAUX,

#### - Madame BISSON Nadine

Assistante, EXPERTS COMPTABLES SERVICES,

#### - Madame BIZE Guylaine

Secrétaire, MAISON DE REPOS ET DE RETRAITE CENTRE DE GERONTOLOGIE LE CHATEAU DE VILLEMOISSON.

# - Madame BLACHERE Annick

Manager équipe système d'informations, BPCE,

#### - Monsieur BLAISE Frédéric

Electricien, SNEF,

# - Monsieur BLANCHON Laurent

Project leader, NATIXIS,

#### - Monsieur BLANC Mathieu

Commercial, CHUBB FRANCE,

# - Madame BLAWAT Cynthia

Gestionnaire service clients, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

#### - Monsieur BOBINET Sébastien

Cadre aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame BOCHET Chrystel

Responsable projets, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

#### - Monsieur BOCK Richard

Attache technico-commercial, TC CONCEPT,

#### - Madame BODIN Edwige

Ingenieur d'etude, BRED BANQUE POPULAIRE,

#### - Madame BODIN Marie-Helene

Responsable d'études statistiques, AXA FRANCE IARD,

#### - Monsieur BOGOSOGLU Sayat

Responsable de rayon vente, MEUBLES IKEA FRANCE,

#### - Madame BOIDIN Frederique

Vendeuse, BRATIGNY,

#### - Madame BOISNE Karine

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame BOLL Celine

Contrôleur de gestion de production, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur BONACHERA Richard

Responsable atelier, LA PLATEFORME,

#### - Madame BONHOMME Nathalie

Groupe leader global support, DECOUFLE SARL,

#### - Monsieur BONILLA Carlos

Employé commercial, HD DISTRIBUTION,

#### - Monsieur BONNAFOUX Cyril

Architecte systèmes, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Monsieur BONNAUD Lionel

Chef de projet informatique, BNP PARIBAS,

#### - Madame BONNEFOY Svivie

Assistante commerciale - hôtesse d'accueil, SEGAULT,

# - Monsieur BONNIN Frédéric

Ingénieur, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

#### - Monsieur BORDES Gilles

Cadre bancaire, NATIXIS,

#### - Madame BORDIER Isabelle

Comptable, SOCIETE DE GESTION HOTELINVEST,

#### - Monsieur BORGES LANDIM Pedro

Maitre ouvrier, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES,

# - Monsieur BORON Emmanuel

Responsable projets, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,

#### - Madame BOSA Anne-Marie

Agente d'accueil, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE,

### - Madame BOSSARD Patricia

Chef de groupe production, EDIPOST,

## - Madame BOTRAS Sabine

Directrice d'etude, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,

### - Monsieur BOTREMAY Eddie

Directeur technique et sécurité adjoint, ESPACE EXPANSION,

#### - Madame BOTTE Sabrina

Preparatrice qualifiee en pharmacie, INSTITUT CURIE,

### - Madame BOUBAKER Sophie

Technicienne etablissements de soins, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame BOUBEL Aurélie

Chargée de conformité et de contrôle, NATIXIS,

### - Monsieur BOUCHER Pascal

Agent air france, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur BOUCHET Antoine

Manager de contrats, MBDA FRANCE,

#### - Monsieur BOUCHIBA Faouzi

Responsable de service, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

## - Madame BOUCHIKHI Sihem

Conseiller gestionnaire entreprise, GIE AG2R,

### - Monsieur BOUDA Rabah

Vp ingenierie rech & techno, TEAM,

### - Monsieur BOUDJAHFA Cherif

Controleur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Monsieur BOUDOL Jean-Michel

Technicien informatique, SUEZ RV FRANCE,

# - Madame BOUGARET Hélène

Employée logistique, LEROY MERLIN FRANCE,

# - Monsieur BOUGENIERE Stéphane

Gestionnaire outillages, SLEEVER INTERNATIONAL,

# - Madame BOUGON Valérie

Responsable administratif, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

## - Monsieur BOUHA Olivier

Metteur au point gtr, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame BOUHOURS Mane-Si

Ingénieur domaine matériel, THALES,

# - Madame BOUILLOUX Maryline

Référente technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame BOUKHALFA Fatiha

Employée chez arval groupe bnp paribas, ARVAL SERVICE LEASE,

## - Madame BOUKHATEM Fatma

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

#### - Monsieur BOURAOUIL Jose

Employé, CHRONOPOST,

## - Monsieur BOURDIN Thomas

Adjoint chef de service, INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE (ICI),

### - Madame BOURGET Corinne

Chargee de gestion locative, PARIS HABITAT-OPH,

#### - Monsieur BOUTET Bruno

Directeur rh, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

### - Monsieur BOUTET Franck

Ingénieur, RENAULT SAS,

### - Madame BOUVET Claire

Spécialiste produits marketing, SIEMENS HEALTHCARE SAS,

### - Monsieur BOUVIER-GEMY Emmanuel

Ingénieur, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

### - Monsieur BOVA Vincent

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur BOZETINE Mohamed

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame BRAMONTE Gaelle

Charge de mission informatique, BPCE,

### - Monsieur BRAUN Cyril

Chef d'equipe magasin, API RESTAURATION,

# - Madame BRECY Paméla

Manager de proximité, GIE EUROPAC,

#### - Monsieur BRIAN Raphael

Conducteur de travaux principal, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

## - Monsieur BRIATTE Nicolas

Employe de banque, BNP PARIBAS,

# - Madame BRIELLE Catherine

Comptable, FRANCAP DISTRIBUTION,

### - Monsieur BRIERE Franck

Directeur des exploitations, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL,

#### - Madame BRIGANTE Isabelle

Assistante, BANQUE DE FRANCE,

## - Madame BRIGLIADORI Véronique

Cadre de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

### - Monsieur BRISSAUT Yvan

Ingénieur, SAFRAN,

### - Monsieur BROCH Charles-Henri

Technicien superieur aeronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur BROSSARD Michel

Maître magasinier matériel, BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL,

### - Madame BRUGEROUX Elodie

Chargée de projet formation, SAP-SERVICES,

## - Monsieur BRUGEROUX Jean-Philippe

Ingenieur aeronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame BRULÉ Gladys

Conseillère sociale, REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS,

#### - Madame BRUNEAU Patricia

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI,

## - Monsieur BRUNET Cyril

Superviseur controle qualite, AKZO NOBEL POWDER COATINGS,

### - Monsieur BRUNET Marc

Responsable magasin, SGS FRANCE,

#### - Monsieur BRYCHE Emmanuel

Salarie souscripteur, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE,

## - Monsieur BUDET Jacques

Chauffeur livreur, ETABLISSEMENTS DESCOURS ET CABAUD ILE DE FRANCE,

### - Monsieur BUISSET Jérôme

Responsable comptes clés rhf, SAINT LOUIS SUCRE,

#### - Madame BUONO Marie-Sophie

Ingenieur devis industriel, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur BUREAU Gilles

Gerant de portefeuille, OSTRUM ASSET MANAGEMENT,

## - Monsieur BUSSIERE Jean-Baptiste

Chargé de reporting, NATIXIS,

### - Monsieur CABARET Jerome

Cadre bancaire, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES,

## - Madame CACCIAPALLE Veronique

Responsable etudes decisionnelles, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

## - Monsieur CAMARA Yassa

Ouvrier d'entretien, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

### - Madame CAMPANI-TRANSIRICO Maria Arlinda

Agent de production, KALHYGE 1,

## - Madame CANDEIAS Marie-Christine

Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Madame CANTALIA Nathalie

Assistante achat, ECONOCOM INFOGERANCE SYSTEMES,

# - Monsieur CANTNI Laurent

Directeur d'exploitation, CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION,

### - Monsieur CARDOSO DA PONTE Diamentino

Ouvrier paysagiste, VOISIN PARCS ET JARDINS,

### - Madame CARDOT Sonia

Approvisionneur, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur CAREY Guy

Responsable technique dans la publicité extérieure, CLEAR CHANNEL FRANCE,

#### - Monsieur CARLIER Nicolas

Employé conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur CARTAILLER Laurent

Ingénieur etude, SAFRAN ELECTRICAL & POWER,

### - Madame CARTIER Virginie

Formulation & process manager, DANONE RESEARCH,

#### - Monsieur CARVALHO Alexandre

Service manager, KOMORI FRANCE SA,

#### - Madame CASSIN Isabelle

Responsable dossier réglementaire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

### - Madame CASTILLO Sylviane

Directrice administrative et financière, OFFICE COORDINATION BANCAIRE FINANCIERE,

#### - Madame CATERSON Nathalie

Ingénieur production confirmé, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM,

#### - Monsieur CAUMETTE Laurent

Responsable ingénierie matériel, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Monsieur CAVALEIRO Federico

Chef d'équipe, SKY WALL,

#### - Monsieur CAVALLI Yann

Chef équipement, BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL,

# - Monsieur CAZIER Henri

Cadre technique, DASSAULT SYSTEMES,

### - Monsieur CELLA Stephane

Contrôleur de gestion, BNP PARIBAS,

## - Madame CELLIER - GAUTHIER Nathalie

Adjointe responsable comptabilité, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

### - Monsieur CERBELLE Christophe

Responsable project& pmo, SPIE ICS,

# - Monsieur CETOUT Claude

Magasinier, TAPIS SAINT MACLOU,

#### - Madame CHAHID Fatima

Chargée de support merchant, TITRES-CADEAUX,

### - Monsieur CHAIGNEAU François

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame CHAMBORT Isabelle

Gestionnaire, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Monsieur CHAMBORT Philippe

Employé libre service, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Monsieur CHANDRU Cyril

Chauffeur, XPO DISTRIBUTION FRANCE,

## - Madame CHANDRU Emilie

Responsable administrative d'entreprise (r.a.e), GTIE TERTIAIRE,

#### - Madame CHAPALAIN Sophie

Clerc de notaire, H&A NOTAIRES CONSEILS,

## - Monsieur CHAPELLE David

Leader système d'information, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES,

### - Madame CHARBONNEL Karine

Agent administratif, COMMUNE DE BOUTIGNY SUR ESSONNE,

#### - Monsieur CHARDON Denis

Cadre commercial, AGC IVB,

## - Madame CHARDON Suzy

Coordinateur d'études, L'OREAL,

### - Madame CHARLES Christiane

Caissière principale - hôtesse d'accueil, FAJAR,

#### - Madame CHARLES Déborah

Coordinatrice éditoriale, WOLTERS KLUWER FRANCE,

### - Madame CHARRIER Alexandra

Technicienne chimiste, GUERBET FRANCE,

## - Madame CHARTRAIN Soizic

Technicienne supérieure de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

### - Madame CHAU Florence

Gestionnaire paie, BNP PARIBAS,

### - Monsieur CHAUMEIL Hervé

Responsable documentation, QUADIENT INDUSTRIE FRANCE,

# - Monsieur CHAUVEAU Vincent

Technicien logistique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur CHEA Narith

Hôte de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Monsieur CHELLAH Said

Ouvrier professionnel vrd, COLAS FRANCE,

#### - Madame CHELLOUF Naima

Agent hotelier, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

## - Monsieur CHENOT Steeve

Responsable patissier traiteur, BOULANGERIES PAUL,

### - Madame CHEN TCHI YANG Beby

Gestionnaire trésorerie et contrôle. SFIL.

### - Monsieur CHERRAT Mustapha

Agent polyvalent entrepôt, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

### - Madame CHILTZ Florence

Ingénieur spécialiste, ATOS FRANCE,

### - Madame CHOPLIN Anais

Technicien bancaire, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

### - Monsieur CISSE Bekaye

Ouvrier, SLEEVER INTERNATIONAL,

## - Madame CLAPIN Valerie

Adjoint territorial animation principal de 1ere, COMMUNE DE PALAISEAU,

### - Monsieur CLEMENT Jean Paul

Directeur general, ADOMA,

### - Madame COCHEREL Cécile

Technicienne expertise métier, AXA FRANCE IARD,

### - Madame COIN Valerie

Neuropsychologue, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

### - Madame COLINEAU Guylaine

Assistante maternelle, COMMUNE DE LONGJUMEAU,

### - Madame COLIN Sophie

Chargée de catalogue, CHANEL PARFUMS BEAUTE,

## - Monsieur COLLET Stanislas

Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur COLOMBANI Michael

Chef de projets, SPIE ICS,

# - Madame COMPANY Virginia

Chargee de clientele, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN,

### - Madame CONCHA Christelle

Conseillère action commerciale, JM. BRUNEAU,

## - Monsieur COPIE Jean-Michel

Pilote développement réparation, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Monsieur CORDOVA Jean-Claude

Chef du service postes de travail et assistances (informatique), ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE,

## - Monsieur CORNEC Lionel

Directeur informatique, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES,

# - Madame CORNU Ingrid

Assistante notariale, HEUEL ALEXIS,

# - Madame CORONEL Virginie

Assistante marketing, LABORATOIRES EXPANSCIENCE,

#### - Monsieur COULIBALY Nama

Maçon, ETANDEX,

### - Monsieur COULOMBEAU Laurent

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur COULOMBEL Sébastien

Acheteur biens & services, HUTCHINSON,

#### - Monsieur COURBOT Christophe

Chef de projet marketing opérationnel, CNP ASSURANCES,

#### - Madame COURTOIS Kathleen

Chargée d'accompagnement social, IMMOBILIERE 3F,

## - Madame COUSIN Sandrine

Agent de conditionnement, ASSOCIATION D'APPUI A LA PARTICIPATION, A L'INCLUSION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE,

#### - Madame COUTURIER Blandine

Technicienne de laboratoire-chimiste, SGS FRANCE,

### - Madame CRAVO Marie

Gestionnaire, CHRONOPOST,

## - Monsieur CREUZEAU-GULINCK Jean-François

Informaticien, COLAS DIGITAL SOLUTIONS,

#### - Madame CROCHET Anne

Technicienne caractérisation, CORNING SAS,

## - Madame CRON Marie-Christine

Conseillère de vente textile, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Monsieur CRUSCA Pascal

Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE,

## - Madame CUNHA Sandrine

Chargé d etudes, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame DA COSTA Aurelia

Ec4 caisse, CSF,

### - Monsieur DA COSTA Joao

Directeur technique, L.HOTEL,

### - Monsieur DA CRUZ FERNANDES Daniel

Référent énergie, SUEZ EAU FRANCE,

### - Monsieur DA CUNHA REGO Victor

Responsable configuration, navigabilite et tracabilite, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur DAIR Yohann

Regroupeur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame DA MOTA Isabelle

Référant assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame DA ROCHA Karine

Assistante comptable, ALFI ASSO LOGEM FAMILL ISOLES.

#### - Monsieur DA SILVA Adriano

Responsable d'équipe exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES,

#### - Madame DA SILVA Alexandra

Assistante commerciale, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

### - Monsieur DA SILVA Jose Alexandre

Chef de chantier principal, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

### - Monsieur DA SILVA Luis

Administrateur système, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

### - Madame DA SILVA Suzanne

Secrétaire de direction, GIE LPT 94,

#### - Madame DAVID Viviane

Auditeur, CM-CIC LEASING SOLUTIONS.

### - Madame DE ALMEIDA Fanny

Manager exploitation ferroviaire, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS,

### - Monsieur DEBELLE Anthony

Titulaire cadre, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame DEBELLE Muriel

Cadre de banque, BANQUE DE FRANCE,

### - Monsieur DEBLACQUER Marc

Responsable de pôle des services généraux, GIE KLESIA ADP,

# - Madame DEBONNET Nadia

Technicien pps, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur DE BUEGER Thomas

Cadre dirigeant, FEILO SYLVANIA FRANCE,

# - Monsieur DE CARVALHO Paulo Mario

Maitre compagon, GTM BATIMENT,

### - Monsieur DECORNIQUET Mickaël

Magasinier cariste - preparateur de commandes, EDIPOST,

## - Madame DELABARRE Emilie

Chargée d'affaires flux, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

# - Monsieur DE LESTAPIS Christophe

Juriste, FRANCE TELEVISIONS,

## - Madame DEL FRATE Adeline

Chargee clientele, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE,

### - Monsieur DELILLE Raphael

Assitant de recherche, IPSEN INNOVATION,

# - Madame DELOGE Cécile

Technicienne d'information médicale, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

## - Madame DELOGES Corinne

Responsable coordination et méthode, CNP ASSURANCES,

### - Madame DELUSSEAU Stéphanie

Responsable d'unité, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame DEMANGE Alienor

Chargée d'affaires, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

## - Madame DEMAY Marie-Agnès

Caissière principale, CORA,

#### - Monsieur DEMONGEOT Francois

Salarié, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES,

### - Monsieur DEMURIN Benoit

Directeur d activite mct, AFIMES,

## - Monsieur DENAIS Olivier

Responsable service client, STEF INTERNATIONAL PARIS,

#### - Madame DENIS Elodie

Ux executive assistant. DANONE RESEARCH,

### - Madame DENIZET Sandrine

Affrêteur, STI FRANCE,

## - Madame DENONFOUX-POURRET Sarah

Chef de cabine, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame DE SA Yvonne

Preparatrice de commande, JM. BRUNEAU,

#### - Madame DESCHEMAKER Valerie

Chef de projet, LE BON MARCHE MAISON ARISTIDE BOUCICAUT,

## - Madame DESCOINS Audrey

Pnc, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur DESLIGNIERES Jean-Michel

Technicien avion, SOCIETE AIR FRANCE.

# - Madame DESMONS Ricardina

Attachée de communication, RENAULT SAS,

# - Monsieur DESMOULINS Thierry

Technicien, RENAULT SAS,

### - Madame DE SOUSA Severine

Chef de groupe controle financier, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

#### - Madame DE SOUSA Simone

Responsable parcours adm du patient, HOPITAL SAINT CAMILLE,

# - Madame DEVIENNE Sabine

Directeur qualité environnement, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

#### - Madame DEWEZ Aline

Principale de copropriete, FONCIA VAL D'ESSONNE,

#### - Madame DIAB Nora

Chargee de controle, BOURSORAMA,

### - Monsieur DIARRA Bandiougou

Ouvrier professionnel vrd, COLAS FRANCE,

## - Monsieur DI CARLO Didier

Responsable animation reseau vehicule neuf, ARVAL SERVICE LEASE,

# - Madame DI MAMBRO Marilyse

Referent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame DI MEO Nathalie

Pharmacienne, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE,

### - Monsieur DIONE Elie

Agent de securite, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN,

### - Madame DIOP Binta

Referent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur DIOT Olivier

Animateur de secteur, SAMSIC 1,

### - Monsieur DIOUCK Mamadou

Agent de maîtrise chargé de sécurité des personnes et des biens, POLE EMPLOI,

#### - Madame DIXIT Isabelle

Responsable d'activité, LA MUTUELLE GENERALE,

# - Monsieur DJARA Ducula

Maçon, ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EGA,

# - Monsieur DJEBBARA Miloud

Agent de maîtrise, GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT,

### - Madame DOLU Cécile

Conseiller clientèle professionnels, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur DOMINGUES Paulo

Chef de chantier, COLAS FRANCE,

### - Madame DORADOUX Julie

Agent de maitrise comptable, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur DORE Laurent

Logisticien, LEROY MERLIN FRANCE,

# - Monsieur DOS SANTOS MOTA Sergio

Chef de service adjoint say, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

# - Madame DOS SANTOS Patricia

Contrôleur dépositaire, CACEIS BANK,

### - Monsieur DOS SANTOS Peter

Technicien logistique, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur DOS SANTOS VICENTE Georges-Manuel

Cuisinier, BEAUMARLY,

## - Madame DOUGLAS Dalila

Gestionnaire de paie, MILLEIS BANQUE,

### - Madame DOVA Nicola

Assistante de direction, AXA GROUP OPERATIONS,

## - Monsieur DOYEN Christophe

Chef d'équipe, NEXANS FRANCE,

### - Monsieur DOYET Didier

Agent technique, REGULATEURS GEORGIN,

### - Monsieur DRAUSIN Guillaume

Informaticien, PREREOUIS,

#### - Madame DROUIN Elise

Comptable, FONCIA SENART-GATINAIS,

## - Madame DUARTE Sylvie

Assistante de copropriété, JEAN CHARPENTIER-SOPAGI SA,

#### - Monsieur DUBRAY Gilles

Conducteur polyvalent, SERIVEL - SOCIETE ESSONNIENNE POUR LE RECYCLAGE, L'INCINERATION ET LA VALORISATION DES ENERGIES LOCALES,

### - Madame DUCAROUGE Christelle

Ingénieur informatique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur DUCAUQUY Frederic

Charge de developpement, PSA AUTOMOBILES SA,

### - Monsieur DUCHEMIN Christophe

Responsable de groupe, APAVE PARISIENNE SAS,

# - Monsieur DUFOUR Laurent

Chef de ligne, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur DUHAMEL Sylvain

Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur DUMAS Eric

Ingénieur informaticien, SNC ALLIANZ INFORMATIQUE FRANCE,

#### - Madame DUMEZ Laurence

Assistante de direction, responsable services généraux, JT INTERNATIONAL FRANCE,

# - Madame DUNCAS Marguerite

Assistante medicale, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

#### - Monsieur DURAND Christopher

Responsable programme, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur DUTHEIL Sandric

Analyste support informatique, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Madame EBY Béatrice

Marketing, 3M FRANCE,

## - Monsieur EBY Michel

Formateur, ALLIANZ I.A.R.D.,

#### - Monsieur EL HAFET Rachid

Transport routier haute maitrise, STEF INTERNATIONAL PARIS,

### - Monsieur EL HAMDAOUI El Hassan

Gardien d'immeuble, IMMOBILIERE 3F,

### - Madame ELICE Sandrine

Coordinatrice vidéo, GROUPE TECHNIQUE HIPPODROMES PARISIENS,

# - Monsieur EL IDRISSI Moulay Mohammed

Cariste logistique, SCHUTZ FRANCE,

### - Monsieur EL KEFI Reda

Mecanicien avionique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame EL OUARDI Zohra

Employé, AUCHAN HYPERMARCHE,

#### - Monsieur EL OUAZZANI Mohammed

Préparateur de commande, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Monsieur ESCALDA VICENTE Sebastien

Réceptionnaire, JM. BRUNEAU,

### - Monsieur ESCUDERO Daniel

Responsable technique production, SAINT-GOBAIN ABRASIFS,

### - Madame ESPINOSA Marie-Claire

Ingénieur systemes, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur EUZENAT Nicolas

Garant du referentiel technique mro, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur EUZEN Bernard

Responsable de domaine système information comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES,

### - Madame EVENO Florence

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

### - Madame FAGNY Nathalie

Directrice de clientele, COMITE SOCIAL ECONOMIQUE SOLOCAL,

# - Madame FARJOTS Claire

Responsable service maturite produit, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame FATIHA BENALI Fatiha

Cadre bancaire, BNP PARIBAS,

## - Madame FAURE Caroline

Responsable de marche achats, AWP FRANCE SAS,

### - Madame FAVRE Laeticia

Conseillère technique en action sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

# - Monsieur FELIX Didier

Vendeur, MEUBLES IKEA FRANCE,

### - Madame FENETRE Florence

Assistante administrative, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

## - Monsieur FENINICHE Djemai

Ouvrier entretien, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

# - Monsieur FERNANDES CERQUEIRA Antonio

Boiseur, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

#### - Madame FERREIRA Alice

Responsable planning, EDIPOST,

#### - Monsieur FERREIRA David

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur FERREIRA Paulo

Logisticien, LEROY MERLIN FRANCE,

#### - Monsieur FERRIGNO Vincent

Comptable, ACCOR,

## - Madame FEVEREIRO Elisa

Charge de mission, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS,

### - Monsieur FEVRIER Jean Luc

Chef de file chargement, POMONA,

### - Madame FIDAN Avnur

Employée commercial, AUCHAN SUPERMARCHE,

## - Madame FIGUEIRA DE AZEVEDO Laurinda

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

#### - Madame FILLOT Sandrine

Technicien des services commerciaux, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur FLAUSS Marc

Directeur de production, SCHUTZ FRANCE,

# - Madame FLEMING Kelly

Expert produit, BLUELINK,

### - Madame FLOQUET Laetitia

Responsable transport et distribution, LFB BIOMEDICAMENTS,

# - Monsieur FONTANEL Eddy

Ingenieur aeronautique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur FONTENEAU Cyril

Consultant technique, BULL SAS,

## - Monsieur FONTENEAU Franck

Chargé etudes de prix, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

### - Madame FOULDRIN Delphine

Gestionnaire locatif, FONCIA SENART-GATINAIS,

# - Monsieur FOURQUES Frankie

Responsable des relations digitales, FEDER NATIO CAISS EPARG PREVO,

### - Monsieur FRANCISCO LOPEZ Juan Antonio

Reporting officer, CACEIS FUND ADMINISTRATION (CACEIS FA),

## - Monsieur FRANCOIS Arnaud

Ingénieur logiciel, SAFRAN DATA SYSTEMS,

### - Madame FROGER Marjorie

Responsable projet, LEROY MERLIN FRANCE,

## - Madame FROMENTEAU Marie Christine

Gestionnaire d approvisionnement, AUCHAN HYPERMARCHE,

#### - Madame FROMY Saduman

Gestionnaire administrative et technique, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

### - Madame FUSCO Katia

Responsable avantages sociaux, AEROPORTS DE PARIS,

## - Madame FUSIL Céline

Manager patents, PFIZER,

## - Monsieur GABAS Philippe

Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Madame GABLA Rachel

Responsable analyses et etudes, SOC CIV ADMIN DROIT ARTIST MUSIC INTERPR,

#### - Monsieur GABRIELE Olivier

Chauffeur poids lourds, HEPPNER SOCIETE DE TRANSPORTS,

#### - Madame GACOUERELLE France

Clerc de notaire, H&A NOTAIRES CONSEILS,

### - Madame GALANTE Maria

Directrice commerciale, ALPHATRAD FRANCE,

## - Madame GALOY Caroline

Superviseur, BLUELINK,

### - Madame GALY Christelle

Coordinatrice facturation, JONES DAY,

### - Madame GARAULT Peggy

Manager senior collection, DANONE RESEARCH,

## - Madame GARBE Laurence

Administratrice portail clients, SAFRAN AEROSYSTEMS SERVICES EUROPE,

### - Monsieur GARCIA Ricardo

Technicien automobile spécialisé, AWP FRANCE SAS,

## - Monsieur GARIN Olivier

Product design authority, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame GAULTIER Chantale

Chef de projet, ADP GSI FRANCE,

### - Monsieur GAULTIER Patrick

Chef de cuisine, RIVES DE SEINE,

#### - Madame GAURIER Sabrina

Gestionnaire contentieux, ICF LA SABLIERE SA D'HLM,

#### - Madame GAUSSET Aude

Regleur de sinistres, AXA FRANCE IARD,

## - Madame GAUTHIER Céline

Chargé de clientèle particuliers, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

### - Madame GAUTIER Nadine

Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Madame GAZAGNE Sophie

Assistante de direction, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame GAZZOUM Insaf

Assistante technique et qualité, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

### - Madame GENESLAY Nathalie

Caissiere, BRATIGNY,

### - Madame GEOFFROY Gessyca

Technicien supérieur administratif, assistante de pilotage, INSTITUT PASTEUR,

### - Madame GERARDIN Marie-Pierre

Animatrice hygiène sécurité environnement, SUEZ WATER TECHNOLOGIES AND SOLUTIONS,

### - Madame GERION Séverine

Employee de banque, SOCIETE GENERALE,

### - Madame GERY Crystel

Responsable administrative et comptable, MEDIALOG,

### - Madame GESTA Carole

Responsable achats, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame GIDOIN Melanie

Secrétaire spécialisée, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame GIMENEZ Vanessa

Référente technique accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame GINESTIERE Laure

Technicien chiffrage generaliste, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE,

## - Monsieur GINGA Alain

Comptable, TOTALENERGIES SE,

### - Madame GIRARD Corinne

Agent charge, CDC HABITAT,

# - Monsieur GIRAUD Aurélien

Cadre aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame GJURA Marie.jo

Responsable, MINELLI SAS,

## - Monsieur GLUCKMAN Cedric

Responsable de rayon, LEROY MERLIN FRANCE,

## - Monsieur GOBBATTI Laurent

Technicien logistique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame GODET Christelle

Structureur - ingenieur financier, NATIXIS,

## - Monsieur GOLOVATENKO Yuriy

Ingénieur, GE DIGITAL SERVICES EUROPE,

### - Monsieur GOMES Armando

Chef équipe, REVIVAL,

#### - Monsieur GOMES Bacar

Equipier de collecte, OTUS,

## - Monsieur GOMES DA COSTA Antonio

Macon vrd, COLAS FRANCE,

#### - Monsieur GOMES DA SILVA David

Ingénieur technico-commercial responsable de région, STAUBLI ELECTRICAL CONNECTORS SAS.

### - Madame GOMES DA SILVA Isabelle

Directrice d'agence bancaire, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame GOMES DE ASSUNCAO Séverine

Comptable, L'OREAL,

### - Monsieur GOMES João

Agent technique d'atelier, DASSAULT AVIATION,

## - Monsieur GOMOLKO Oleg

Ingenieur, module manager, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur GONIDOU Luc

Ingénieur, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

### - Monsieur GOSSELIN Fabrice

Cadre de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

# - Monsieur GOTTMANN Alexandre

Ingénieur composants logiciel, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur GOUJON Benoit

Ingénieur maintenance, ENDEL,

## - Madame GOURDON Claude

Ingenieur, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur GOURDON Jean-Jacques

Ingenieur, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame GOVIGNON Marion

Chef de projet, GIE AG2R,

#### - Monsieur GRAFF Franck

Comptable 2eme echelon, BEL,

## - Madame GRAINDORGE Chrystelle

Assistante de direction, TOTALENERGIES SE,

## - Madame GRAS Sophie

Spécialiste produit, BNP PARIBAS,

## - Madame GRENECHE Maud

Directrice agence pole emploi, POLE EMPLOI,

#### - Monsieur GRIGUICHE Nabil

Technicien, RICOH FRANCE,

## - Madame GROLIER Chrystelle

Moniteur de departement, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE,

### - Madame GROSJEAN Sidonie

Responsable du crédit management, LEXTENSO,

#### - Madame GROS Maria

Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Madame GRUPPOSO Claire

Services sales consultant, NCR FRANCE,

### - Madame GUELLE Aurore

Assistante commerciale, MONDELEZ FRANCE SAS,

#### - Madame GUERBERT Christine

Responsable bureau achats, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

### - Monsieur GUERIN Bruno

Operateur polyvalent, EDIPOST,

### - Monsieur GUERIN Denis

Comptable, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES,

### - Madame GUERIN Line

Assistante relation enseignes, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

# - Monsieur GUETTE Mathieu

Mécanicien avion, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur GUILBERT Jérome

Action de progrès, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur GUILHEM Christophe

Chef de produits, CREDIT DU NORD,

## - Monsieur GUILLAUME Stéphane

Responsable documentation client, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame GUILLAUMOT Alexandra

Conseillère spécialisée épargne et prévoyance, BNP PARIBAS,

# - Madame GUILLOIS Audrey

Assistante études cliniques, DANONE RESEARCH,

## - Madame GUINET Audrey

Assistante commerciale, VOLVO TRUCKS FRANCE,

### - Madame GUIRASSY Oumou

Employée technique de restauration, ANSAMBLE,

## - Monsieur GURTNER Pierre

Contrôleur, ACM,

## - Madame GUTIERREZ VIDAL Barbara

R&i product manager, DANONE RESEARCH,

## - Monsieur GUYADER Stéphane

Technicien de maintenance, ARQUUS,

### - Madame HAAG Nora

Chef de projet supply chain, NESTLE PURINA PETCARE FRANCE,

### - Madame HADDADI Fatima

Assistante de direction, BNP PARIBAS,

### - Monsieur HADJ ARAB Hamid

Ssiap 2 chef sécurité incendie, SECURITAS FRANCE SARL,

## - Madame HALIL Djamila

Aide médico psychologique, KORIAN FLORIAN CARNOT,

### - Monsieur HAMIDOU Said

Project manager officer newton, THALES SERVICES NUMERIOUES SAS.

### - Madame HAMON Véronique

Chef de projet en informatique, POMONA,

# - Monsieur HANQUIEZ Flavien

Adjoint responsable service paie, APST BTP RP,

### - Madame HARLOT Sabine

Commodity material buyer, RENAULT SAS,

#### - Monsieur HARTWEG Eric

Dessinateur, SAFRAN ENGINEERING SERVICES,

### - Madame HATT Helene

Chargé d'étude juridique, SOCIETE GENERALE,

## - Madame HAUTEFAYE Marie Claude

Responsable développement rh, SOC VELUX FRANCE,

#### - Monsieur HAYET Stéphane

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur HAY Lionel

Ingénieur aéronautique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur HEBERT Gregory

Responsable technique analyse, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur HELARY Pierre Yves

Responsable d'affaires, SDEL INFI,

#### - Madame HENIN Ariane

Gestionnaire de production, TIMPAE,

## - Monsieur HENRY Philippe

Employé libre service, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Madame HERBELIN Sandrine

Comptable, VCF TP IDF,

## - Madame HERBRETEAU Christine

Auxiliaire de puériculture, DEPARTEMENT DE L'ESSONNE,

#### - Monsieur HERENT Christian

Expert metier perfusion nutrition, ALCURA FRANCE,

## - Madame HERRAULT Magali

Responsable d'exploitation, SAPIAN,

### - Madame HINNEN Francoise

Technicienne chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame HOANG CO Doan-Trang

Hôtesse, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur HOARAU Didier

Agent back office bancaire, ORANGE BANK,

### - Monsieur HOARAU Yannis

Préparateur de commande, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Monsieur HOCHEUX Philippe

Ingénieur électronicien, AIRBUS DS SLC,

## - Monsieur HOLLEMAERT David

Chargé de gestion habilitations informatiques, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

### - Monsieur HOR Pech

Conducteur, EDIPOST.

#### - Madame HOUCHARD Dolorès

Chargée service clients / adv, LFB BIOMEDICAMENTS,

# - Madame HOUDAYER Christelle

Assistante adv spécialisée, JM. BRUNEAU,

### - Madame HULLIN Sandrine

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

## - Madame HURTIGER Myriam

Trial management associate, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

## - Monsieur IACONO Philippe

Cadre commercial, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur IBRAHIEM Ahmed

Ingénieur, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS,

#### - Madame IEMOLO Christelle

Consultant senior, AYMING,

### - Monsieur ILABI El Bachir

Vendeur, BUT INTERNATIONAL,

### - Monsieur ILIC Marjan

Chargé d'inventaires tournants, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

## - Madame ILINGA WAMANIA Marie émilie

Employée technique de restauration, COMPASS GROUP FRANCE,

### - Madame INACIA Isabelle

Responsable organisation, MUTUELLE ASSURANCES CORPS SANTE FRANCAIS,

#### - Monsieur INTHAVONG Phone Phet

Technicien de maintenance, ENGIE ENERGIE SERVICES,

### - Madame JACOUARD Deborah

Infirmière diplômée d'état, HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER,

## - Monsieur JACQUEMART Thierry

Cadre supérieur allianz partners france, AWP FRANCE SAS,

### - Monsieur JACQUIN Patrice

Directeur études et projets, TSO,

# - Monsieur JAGER Rodolphe

Agent de planning, NEXANS FRANCE,

#### - Monsieur JALABERT Patrick

Conducteur de travaux, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

### - Madame JALENOUES Sylvie

Technicienne chimiste, L'OREAL.

### - Monsieur JANCATE Antonio

Manutentionnaire, JAULIN,

### - Madame JANELA Gaelle

Technicien relation internationales, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS,

## - Madame JAUVIN Nathalie

Assistante commerciale export, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE,

# - Monsieur JDI Hamid

Superviseur, ORLY GROUND SERVICES,

# - Monsieur JEANPIERRE Philippe

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame JELINEK Johanna

Sales team leader en assurance, ARVAL SERVICE LEASE,

# - Monsieur JEUDY Thierry

Technicien sûrété-sécurité, GROUPE SCUTUM SAS,

### - Monsieur JOLY Fabrice

Responsable du service etudes, ASS GESTION RESEAU MESUR POLLUT ATMOSPH,

# - Madame JONQUAIS Sarina

Office manager, SLEEVER INTERNATIONAL,

### - Madame JOUAN Patricia

Employee base de donnees, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE,

### - Monsieur JOUBIN Marc

Chef de projet it, CANDRIAM FRANCE,

### - Monsieur JOULIN Denis

Responsable de conduite, ENGIE ENERGIE SERVICES,

### - Monsieur JOULIN Eric

Operateur editique, EDIPOST,

### - Monsieur JOUVE Mathieu

Recrutement mobilité, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur JUTIGNY Fabrice

Tresorier, POMONA.

#### - Monsieur KABACH Snaibi

Responsable parc informatique, MARIE CLAIRE ALBUM,

### - Monsieur KAMARA Baba

Manutentionnaire, FEDEX EXPRESS FR.

#### - Monsieur KANTE Mahamadou

Chef d'équipe, AXIMUM,

## - Monsieur KAPKA Miroslaw

Pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur KAYAT Bernard

Directeur commercial, JACOB - DOSATEC,

## - Madame KERDOUCI Fadila

Responsable ressources humaines, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

### - Monsieur KERFORNE Yves

Ingenieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur KERLAU Jean-Patrice

Monteur cableur, MECALECTRO,

### - Madame KESSLER Katia

Quality in design & operations assistant, DANONE,

# - Madame KIA Anne-Marie

Toxicologiste, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

## - Monsieur KIMPINI Battadi-Ambe

Agent de production, MLP,

# - Monsieur KLEBER Jacques

Technicien, HENSOLDT FRANCE SAS,

### - Monsieur KLITTING Rémi

Architecte, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

## - Madame KOGULAN Anoja

Conseillère bancaire, CREDIT LYONNAIS,

# - Madame KOUADIO Mankey

Contrôleur de gestion, BDR THERMEA FRANCE,

### - Madame KOWALCZYK Ursula

Responsable qualité de vie, KORIAN FLORIAN CARNOT,

# - Madame KRIDEN Aicha

Employee de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

### - Monsieur KROSELJ Vania

Healt, safety, environment and dangerous goods specialist, FEDEX EXPRESS FR,

## - Monsieur KRUPA Philippe

Agent de maitrise, GXO LOGISTICS FRANCE,

### - Madame LABADIE Nathalie

Assistante de direction commerciale, ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS,

#### - Monsieur LABARTHE Eric

Responsable de production, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame LABORDE Juliette

Cadre banque, SOCIETE GENERALE,

#### - Monsieur LABROUSSE David

Délégué technique, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE,

### - Madame LACROIX Virginie

Responsable expérience client, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur LAEMLE Xavier

Gestionnaire clients, RENAULT SAS,

# - Monsieur LAFAYE Alban

Employé de banque, BNP PARIBAS,

#### - Monsieur LAFERTE Gérald

Concepteur de la documentation de maintenance aeronautique, DOCARET,

## - Madame LAFITTE Brigitte

Preparatrice en pharmacie, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

### - Monsieur LAFKAIHI El Mustapha

Responsable gestion des stocks, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Madame LAHO Noelle

Gestionnaire de contrat, GRID SOLUTIONS,

## - Monsieur LAINÉ Steeve

Ingénieur calcul/simulation, ETUDE CONSTRUCTION SIEGE POUR AUTOMOBILE,

## - Monsieur LAITHIER Georges-Marie

Ouvrier professionnel, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS,

## - Monsieur LAKEHAL Hamid

Chauffeur opérateur, SARP-OSIS IDF,

#### - Madame LAKKIS Marie Thérèse

Technicien pps, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame LAMALLE Hélène

Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

### - Madame LAMANDE Delphine

Responsable financier, MBDA FRANCE,

# - Madame LAMHAMDI Samia

Assistante, BPCE,

## - Madame LANDRAGIN Véronique

Responsable du développement commercial, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

### - Monsieur LANGLOIS Antoine

Gestionnaire préfacturation, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES FRANCE,

#### - Madame LANGROGNAT Sandrine

Gestionnaire formation confirmée, BOUYGUES ENERGIES & SERVICES,

#### - Monsieur LANGUILLE Jérôme

Ingénieur, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE,

#### - Madame LANGUILLE Laetitia

Conseillère en économie sociale et familiale, CAISSE DALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

#### - Monsieur LANTRI Ali

Employé de banque, SOCIETE GENERALE,

## - Madame LANZ Amaya

Cadre rh, COLAS FRANCE,

### - Madame LARZILLIERE Ingrid

Chargée de conduite de projets, ACM,

### - Monsieur LARZILLIERE Pascal

Chef patissier, SOGERES,

## - Madame LASBLEY Valerie

Chargée de relation clientele, CA CONSUMER FINANCE,

### - Madame LASFAR Zahya

Conseiller client, CA CONSUMER FINANCE,

#### - Madame LASSIGNARDIE Marion

Approvisionneur, JM. BRUNEAU,

# - Madame LASSUS Virginie

Gestionnaire rh, BNP PARIBAS,

### - Madame LATCHOUMANIN Mariechristine

Aide-soignante, FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE,

### - Monsieur LAUDE Alexandre

Cis, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur LAUNAY Richard

Préparateur de commandes, ROYAL CANIN FRANCE,

## - Madame LAURAC Laeticia

Technicien chimiste, L'OREAL,

#### - Monsieur LAURENT Bruno

Business developer isolation thermique par l'extérieur, PAREXGROUP SAS,

# - Madame LAURENT Delphine

Cadre, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

### - Monsieur LAURENTIN Jean-Philippe

Responsable de projets immobiliers, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame LAVAUD Amélie

Technicienne outsourcing, DANONE RESEARCH,

#### - Madame LAZIZI Fatima

Agent de vie sociale, MEDICA FRANCE,

#### - Madame LEBEC Celine

Coordinateur hse, HITACHI RAIL STS FRANCE,

#### - Monsieur LE BIHAN Nicolas

Directeur concept merchandising, MR.BRICOLAGE,

## - Madame LEBRETON Audrey

Assistant de production, BNP PARIBAS,

### - Monsieur LECHEVALIER Stephane

Chauffeur livreur pl, SA D EXPLOITATION DE SOCODIS,

#### - Monsieur LECHNER Patrick

Directeur de travaux, EIFFAGE GENIE CIVIL,

## - Madame LECLERCQ Stephanie

Business analyst, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame LECOCQ Agnes

Employée src, HEPPNER SOCIETE DE TRANSPORTS,

### - Madame LECONTE Marie-Helene

Moniteur des ventes, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

### - Monsieur LEDARD Cedric

Employe commercial, AUCHAN HYPERMARCHE,

# - Madame LEDEY Laurent

Technicien, ENGIE ENERGIE SERVICES,

### - Madame LE DROGO Murielle

Chargee des relations sociales, KUEHNE+NAGEL,

## - Monsieur LEDUC Fabrice

Manager, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM,

#### - Madame LEDUC Sandrine

Technicienne 2, HERVE CORIC, YANN LEOTY, OLIVIER SAVARY, DELPHINE WLACHE ET VINCENT TREHOU NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFES.

#### - Monsieur LEFEBVRE Bruno

Responsable d'exploitation, DALKIA,

## - Monsieur LE FEVRE Stephane

Responsable plateforme logistique, MLP,

### - Monsieur LEFORT Sebastien

Cadre dans les assurances, CREDIT AGRICOLE ASSURANCES SOLUTIONS,

# - Madame LE FOURNER Elodie

Chargée de formation, POMONA,

### - Madame LEGER Patricia

Technicien superieur de recherche, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

### - Monsieur LE GOLVET Philippe

Macon, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE,

#### - Monsieur LE GUENNEC Olivier

Technicien aeronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur LEHOUX-MOREAU Emmanuel

Manager d'exploitation, BHV MARAIS RIVOLI,

## - Monsieur LE LHUERN Christophe

Agent specialise say, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

#### - Madame LEMAIRE Celine

Employé administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Madame LE MANCHEC Stephanie

Responsable gestion client, SUEZ EAU FRANCE,

#### - Monsieur LE MAT Thierry

Cadre, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES.

### - Madame LEMELLE Sandrine

Assistante de direction, SOCIETE DE GESTION HOTELINVEST,

## - Madame LE MEUR Segolene

Ergonome, SERVICE MEDICO SOCIAL,

### - Monsieur LEMIERE Sylvain

Opérateur polyvalent, GROUPE BIGARD,

#### - Madame LEONARD Aline

Chargée d'étude, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE,

## - Madame LEONE Odile

Specialiste transport senior, NESTLE EXCELLENCE SUPPORTS FRANCE OU NES FRANCE,

## - Madame LEONET Christelle

Hôte services clients, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur LEPELTIER Jean-François

Chargé d'affaire informatique, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur LEPELTIER Marc

Chef de groupe études de prix, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

#### - Madame LEPERS Gwenaël

Hôtesse de caisse, LEROY MERLIN FRANCE,

## - Monsieur LE ROUX David

Technicien informatique, RESTAUVAL CENTRE,

## - Monsieur LEROY Vincent

Chef de projet travaux, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

### - Monsieur LE RUYET Christophe

Projecteur, FIVES STEIN,

### - Madame LESCH Sandie

Technicienne de recherche confirmée, L'OREAL,

#### - Monsieur LE TACON Jérôme

Ingénieur travaux principal, EIFFAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL,

#### - Madame LE Thi Anh Dao

Agent de production, MLP,

#### - Madame LEVREAUX Isabelle

Service account manager, AMADEUS FRANCE,

### - Madame LILLO Sophie

Responsable des services généraux, STEF LOGISTIQUE BONDOUFLE,

### - Monsieur LIOT Frederic

Chef d atelier, ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EGA,

#### - Madame LLEDO Nicole

Directrice service équipements, SOCIETE DE GESTION HOTELINVEST,

## - Madame LLOBET Nathalie

Coordinateur adjoint des operations, EDIPOST,

# - Madame LOOCK Patricia

Agent de production, EDIPOST,

### - Madame LORENDEAUX Mélanie

Biostatisticienne, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

### - Madame LORENTZ Véronique

Technicienne principale, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame LORIN Virginie

Chargee d affaires professionnels, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

# - Monsieur LOSAT Nathanael

Expert technique informatique, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES,

### - Monsieur LOSAT Teddy

Ingénieur support atelier, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

## - Madame LOUIS-MICHEL Delphine

Conseillère clientèle des professionnels, CREDIT LYONNAIS,

#### - Monsieur LOURIGHLI Abdeslam

Technicien supply chain, NEXANS FRANCE,

## - Madame LUCCIONI Patricia

Technicien service client personnel au sol, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur LUIS ALMEIDA Jose

Responsable maintenance, CH-WAUTERS ET FILS,

## - Monsieur MAALEL Wissem

Commis senior, BRATIGNY,

# - Monsieur MACIEJEWSKI Pascal

Responsable de secteur, GIE LCH,

## - Madame MACQUET Valerie

Manager leader operations, BPCE FINANCEMENT,

## - Madame MAGDELENAT Ghislaine

Technicienne de laboratoire, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

#### - Monsieur MAIGNAN Evens

Préparateur de commande, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Madame MAIGNANT Catherine

Gestionnaire de trésorerie, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

### - Madame MAILLARD Christine

Employee administrative, EDIPOST,

# - Madame MAILLARD Magali

Infirmière d.e., GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

### - Madame MAILLOT Karine

Responsable qualite programmes, L HOTELLIER,

#### - Madame MAINEMARE Coralie

Assistante de gestion, SEGAULT,

### - Madame MALJONIS Sabine

Assistante commerciale, AXIMUM PRODUITS DE MARQUAGE,

### - Madame MANGEOT Caroline

Adjointe rh, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Monsieur MANTEIGAS David

Ingenieur, MBDA FRANCE,

# - Monsieur MANTION Michel

Informaticien, POMONA,

## - Monsieur MARCELLIN Pascal

Grand reporter, TELEVISION FRANCAISE 1,

# - Monsieur MARGOT Sébastien

Dessinateur industriel, ETABLISSEMENTS CATU,

#### - Madame MARIE Maria-Grazia

Employee a domicile, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

## - Monsieur MARIE Xavier

Technicien automatisme, GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE,

### - Monsieur MARQUES Bruno

Chauffeur, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

### - Monsieur MARQUES Luis

Formateur, FNAC DARTY PARTICIPATIONS ET SERVICES,

# - Madame MARQUIS Gaëlle

Project design authority, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame MARSHMENT Alison

Chargée d'études moa, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

#### - Madame MARTIN Carole

Comptable opcvm, CACEIS FUND ADMINISTRATION (CACEIS FA),

### - Madame MARTINEAU Bernadette

Gestionnaire, ASS CENTRALE ACTIVITE SOCIALE,

### - Madame MARTINEAU Marie-Laure

Gestionnaire appui, POLE EMPLOI,

### - Madame MARTINEAU Nathalie

Comptable, EDIPOST,

#### - Madame MARTINET Stéphanie

Technicien pps, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur MARTIN Nicolas

Employé logistique, LEROY MERLIN FRANCE,

## - Monsieur MARTINS TEIXEIRA Carlos

Cableur électronique, A.C.T.E.M,

#### - Madame MARTIN Yasmina

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame MASSE Catherine

Gestionnaire, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Madame MASSON Delphine

Technicien service client, CREDIT LYONNAIS,

#### - Madame MASSOT Johanna

Responsable d'agence, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur MATEWA Pierre

Plongeur - aide de cuisine, BASILIC RESTAURATION,

## - Madame MATHE Béatrice

Titulaire assistant, BANQUE DE FRANCE,

#### - Madame MATHURIN Catherine

Coordinatrice vente et services, DECOUFLE SARL,

## - Monsieur MATTON Nicolas

Attaché commercial pro, LEDVANCE,

## - Monsieur MAYEUL Fabrice

Ingénieur d'industrialisation, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur MAYOUMA Felix

Pointeur certifieur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

# - Madame MAYOUX Magali

Employée, FONCIA SENART-GATINAIS,

## - Monsieur MAZELLE Sebastien

Monteur gtr, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur MAZOUZ Kamel

Auditeur - chef de mission, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Monsieur MEDARD Aurelien

Technicien de maintenance, AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS,

## - Monsieur MEIGNAT Damien

Cariste - préparateur de commandes, JM. BRUNEAU,

# - Madame MEILLAC Marie

Chef de projet, CNP ASSURANCES,

### - Monsieur MELCKMANS David

Officier de sécurité, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame MENAGE Carole

Responsable relation clients, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

### - Monsieur MENDES BORGES Nicolau

Corvoyeur, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

## - Madame MENDY Angélique

Comptable, ESPACE EXPANSION,

### - Madame MENEZES Anna

Conseillère funéraire, OGF,

### - Madame MENIER Anne Sophie

Manager, MAAF ASSURANCES SA,

## - Monsieur MERCANDALLI Laurent

Concepteur informatique, BNP PARIBAS LEASE GROUP,

## - Monsieur MERLIN Michaël

Comptable, OTTO BOCK FRANCE,

#### - Madame MERSIN Gulten

Agent de maitrise, DOCAPOSTE BPO IS,

### - Madame MIALHE Magali

Referent technique du recouvrement, URSSAF ILE DE FRANCE,

# - Monsieur MIALON Laurent

Ingénieur, MBDA FRANCE,

#### - Monsieur MICHEL Frederic

Pointeur certifieur réception, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Monsieur MICHEL Hubert

Responsable partenariat, CA CONSUMER FINANCE,

### - Madame MICHEL Laurence

Technicienne support production, AIRBUS DS SLC,

### - Madame MICHEL Virginie

Responsable audit et supervision comptable, SOCIETE DE GESTION HOTELINVEST,

### - Madame MICHOT Christelle

Responsable configuration et navigabilité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur MIFOUANANE Serge

Responsable travaux, GRANIOU IDF,

### - Madame MIGNOT Brigitte

Investigateur administratif, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame MILLARD Sonia

Chargée de projet, CA CONSUMER FINANCE,

### - Monsieur MILLON Dominique

Chargé projets, CHRONOPOST,

### - Madame MINCHELLA Alessandra

Adjointe responsable agence, SOCIETE GENERALE,

### - Madame MIRAN Paula

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame MITHOUARD Sylvie

Cadre de banque, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Madame MITREVITCH Carine

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI,

#### - Madame MOANDA Samira

Cadre de banque, BNP PARIBAS,

#### - Monsieur MOHAMDI Farid

Ingenieur, THALES LAS FRANCE SAS,

#### - Madame MOJEE Shasheeta

Chargee rh et gestionnaire de paie, EDITION DIFFUSION PRESSE SCIENCES,

### - Madame MOLINGOU Fleur

Cadre de banque, SOCIETE GENERALE,

### - Madame MOMAL Stephanie

Consultante interne, NEXANS FRANCE,

# - Monsieur MONNEREAU Pascal

Chef de projet confirmé, LA FRANCAISE DES JEUX,

# - Madame MONTEAU Myriam

Assistante, CA CONSUMER FINANCE,

### - Monsieur MONTEIRO Luiz

Ingénieur, RENAULT SAS,

#### - Madame MONTOIS Corinne

Assistante de direction, FRAMATOME,

## - Madame MONTOUX Karine

Responsable clients nationaux, ST HUBERT,

# - Monsieur MOREAU Darius

Carrossier, CARROSSERIE AUTOMOBILES MORANGIS,

### - Monsieur MOREAU Florian

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur MOREAU Hugues

Employé logistique, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Madame MOREAU Virginie

Agent de production, MLP,

## - Monsieur MORELLON Widdy

Agent logistique polyvalent, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

# - Madame MORGADO Marie

Clerc de notaire formaliste, MAITRES GEORGES HAYOTTE, MAUD LE BRAS-VERRECCHIA ET ROMAIN CIVEL, NOTAIRES, ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILES PROFESSIONNEL,

## - Madame MORIN Magali

Chef de projet npd achats, MHCS,

### - Monsieur MORIN Thierry

Responsable projet, THALES LAS FRANCE SAS,

#### - Monsieur MORTIER Johann

Responsable transport & qualité logistique, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

### - Monsieur MORY Pascal

Dessinateur industriel, SUEZ EAU FRANCE,

### - Madame MOUCHOT Mathilde

Rédacteur successions, MILLEIS BANQUE,

#### - Madame MOULINOU Marie-France

Attachee commerciale sedentaire, ETABLISSEMENTS DESCOURS ET CABAUD ILE DE FRANCE,

## - Monsieur MOUSSA Arnaud

Administrateur de données financières, CACEIS FUND ADMINISTRATION (CACEIS FA),

#### - Monsieur MOUTARDE Fabien

Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame MTOUAA Fatima

Assistante administrative, SGS FRANCE,

## - Madame MULLER Sylvie

Responsable de la stratégie partenariale, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS,

### - Madame MUNDILU Prudence

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

### - Madame MUSIAL Bernadette

Employée bancaire, BNP PARIBAS,

## - Monsieur MWANZA MAKASU Jean

Conducteur de machines, JAULIN,

# - Monsieur NAJMAN Anthony

Rza, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame NANGUI Olga

Référent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Monsieur NATKULENTRAN Rasa

Agent libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

### - Monsieur NEEL Jean-Christophe

Conducteur d'engins, COLAS FRANCE,

## - Madame NGUYEN Thi Tuyet Phuong

Hôtesse de caisse, CORA,

#### - Monsieur NICOLAS Michaël

Cadre commercial, ALPHATEX,

## - Monsieur NICOLAUD Olivier

Caissier principal, CORA,

### - Madame NICOLLE Darilene

Responsable restauration satellite, ELRES,

### - Monsieur NOGUEIRA Louis-Philippe

Chef d'équipe, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

## - Madame NOIROT Virginie

Employee de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur NOYELLE Philippe

Ingénieur système informatique, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

### - Monsieur OBIS David

Future probiotics team leader, DANONE RESEARCH,

### - Monsieur OCHANDO Guillaume

Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur OKE Adebowale

Technicien r&i, DANONE RESEARCH,

#### - Madame OLLIVIER Carine

Conseillere de clientele des professionnels, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

### - Madame ONAINDIA Sabrina

Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur OSMANI Aïssa

Technicien, RENAULT SAS,

### - Madame OSORIO RAMIREZ Gloria

Agent d'entretien, COMMUNE DE ST OUEN-SUR-SEINE,

### - Madame OSTORERO Cécile

Ingénieur d'applications, HOTTINGER BRUEL & KJAER FRANCE,

### - Monsieur OUARET Hanafi

Technicien aeronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame OUARY Florence

Comptable, ZF SERVICES FRANCE,

# - Monsieur OUAZZANI IBRAHIMI Abdelhalim

Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Monsieur OUIJJANE Lahcen

Opérateur de production, MAJ,

# - Madame OUNEJJAR Djamila

Coordinatrice des opérations adv, EDIPOST,

### - Madame OUVRARD Nathalie

Conducteur regleur, EDIPOST,

# - Monsieur OZIEL Harry

Responsable adv, MONIER,

#### - Madame PACE Sylvia

Comptable, FILASSISTANCE INTERNATIONAL,

### - Madame PACITTI Sandra

Assistante commerciale, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

#### - Madame PADET Valérie

Chargée d'études marketing, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame PAILLIER Nathalie

Chargée de communication, BPCE ASSURANCES,

### - Monsieur PANAGET Hervé

Ingénieur système, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame PARADEIS Maria-Pilar

Pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame PARIS Sylvie

Cadre en informatique, BNP PARIBAS,

## - Madame PARMENTIER Annabelle

Ingénieur télécom, INEO DEFENSE,

### - Monsieur PAYET Max

Chef de chantier, NGE GENIE CIVIL,

### - Monsieur PECHON Christophe

Employé de banque, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BRUNOY-VAL D'YERRES,

### - Madame PEDRACINI Vanessa

Conseillere entreprises, AG2R AGIRC-ARRCO,

## - Monsieur PEIGNEY Laurent

Technicien méthodes et industrialisation, NEXANS FRANCE,

### - Monsieur PELLIER Jean François

Préparateur de commande, GXO LOGISTICS FRANCE,

## - Madame PELLOUIN Solène

Directrice d'agence, SOCIETE GENERALE,

## - Monsieur PENAFIEL Charles

Commercial, CACEIS BANK,

### - Monsieur PENA SANTOS Leonardo

Responsable commercial senior, GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE,

### - Madame PENNACCHIA Nathalie

Conseillère clientèle privée banque et assurance, CREDIT LYONNAIS,

# - Monsieur PERIER Eric

Directeur de programme, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame PERRAUDIN Chrystelle

Technicien opérations bancaires, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

### - Monsieur PERRAUUT Stephane

Employe de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

### - Monsieur PERRIN Luc

Cadre technique, FRANCE TELEVISIONS,

### - Madame PETIAU Christelle

Responsable facturation et litiges, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Madame PETITJEAN Géraldine

Ouvrière en esat, ALTERITE,

## - Monsieur PETIT Romain

Technicien, ENGIE ENERGIE SERVICES,

## - Madame PETRILLI Patricia

Chef de projet pilotage expertise, AXA FRANCE IARD,

### - Madame PETRIN Lydia

Assistante médicale, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

## - Monsieur PEYEN Philippe

Technicien automobile, RENAULT SAS,

### - Madame PHILIPPE Sandie

Directrice financiere, RETOUT & ASSOCIES PARIS,

### - Madame PHILIPPE Stephanie

Charge d'affaires immobilier, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE,

## - Madame PHILIPPOT Marie-Claude

Chargée des risques et contrôles permanents, CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER,

# - Monsieur PHUEZ Erwan

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur PICHON Stéphane

Ingénieur et cadre, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur PICHOT Pierre

Informaticien, CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE,

### - Madame PICOT Sylvie

Section leader, SWISS POST SOLUTIONS,

# - Monsieur PIKEROEN Bernard

Directeur technique segment defense, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

### - Madame PILLAS Anne

Juriste, LA FRANCAISE DES JEUX,

# - Monsieur PINHEIRO GONCALVES Jean-Louis

Architecte système, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS,

#### - Monsieur PINTO Bruno

Conseiller service, RENAULT RETAIL GROUP,

# - Monsieur PIRES DE CARVALHO Reinaldo Manuel

Technicien zone avion, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame PIRON Géraldine

Assistante du chef de la sécurité, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

### - Madame PISCART Maria

Conducteur regleur, EDIPOST,

### - Madame PITON Nathalie

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame PLACHINSKI Sophie

Technicienne exploitation, CM-CIC LEASING SOLUTIONS,

### - Monsieur PLANA Gregory

Technicien pps aeronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur PLOT Romain

Technicien informatique, SAGEMCOM BROADBAND SAS,

### - Madame PONCEAU Sophie

Televendeuse, POMONA,

### - Monsieur PORTAL Alain

Cadre de santé radiologie, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

#### - Madame PORTE Sandrine

Technicienne de recherche, DANONE RESEARCH,

#### - Monsieur PORTE Xavier

Chef de projet, MBDA FRANCE,

## - Madame POTHET Anna Maria

Employee de banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

# - Monsieur POT Sebastien

Responsable de rayon, LEROY MERLIN FRANCE,

# - Madame POUPIN Marie

Portfolio & performance manager, DANONE RESEARCH,

## - Monsieur PRAUD Sébastien

Responsable assurance qualité projets, THALES LAS FRANCE SAS,

#### - Madame PRAXEL Miquelle-Ange

Référent téléconseiller, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Monsieur PREEL Vincent

Technicien, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur PREHAUT Francis

Chef de chantier, AEVIA,

# - Monsieur PRENCIPE Antonio

Dépanneur électrotechnicien, NEXANS FRANCE,

# - Monsieur PREVEC Christophe

Chef de projet, SOC IMMOBILIERE DES CHEMINS DE FER FRANC,

## - Monsieur PRIEUR Jean-Baptiste

Coordinateur qualité international, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame PROPICE Fabienne

Assistante de departement superieure, AFNOR CERTIFICATION,

#### - Madame PROUST Gaëlle

Cadre, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame PROUST Sandrine

Technicien programmeur informatique, EDIPOST,

## - Madame PROVENZANO Sylvie

Comptable, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur PROVOST Jean-François

Responsable de la cellule competitivite industrielle, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame PRUNET Annelise

Responsable formation, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

## - Madame PUGINIER Sandrine

Responsable coordination et animation ligne métier, CA CONSUMER FINANCE,

### - Madame QUEMENER Sophie

Gestionnaire logistique import, POMONA,

## - Monsieur QUEMERAIS Thierry

Gestionnaire de centre de reapprovisionnement, LOGISTA FRANCE,

### - Madame QUENARDEL Caroline

Chef de projet organisation, AXA PARTNERS,

### - Madame QUESNEL Angelique

Gestionnaire prestations, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

# - Monsieur RABESANDRATANA Hary

Ingénieur, NATIXIS,

### - Madame RABESON Michelle

Juriste, CREDIT LYONNAIS.

### - Monsieur RABEYRIN Yves

Personnel navigant, AIR FRANCE-KLM FINANCE,

#### - Monsieur RAFFLIN Laurent

Directeur d'exploitation, REFLET 2000,

# - Madame RAFFLIN Stéphanie

Moniteur des ventes, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

### - Monsieur RAJAONA Jocelin

Cadre supérieur, LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

# - Madame RAJEMAN Sylviane

Assistante métier, SANOFI-AVENTIS FRANCE,

# - Madame RAMASSAMYPOULLE Aurélie

Acheteur, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur RAMOS Jose

Logisticien regroupeur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Monsieur RAMSEYER Alain

Pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur RANDRIANASOLO Joeliniaina

Ingenieur, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur RAOUL Laurent

Directeur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame RASOLOHERY Thérèse

Ingénieur de développement si, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP,

### - Monsieur RASSEL Brahim

Ouvrier, SAMADA.

### - Madame RAYNAL Cécile

Chargée de reporting, NATIXIS,

# - Madame RCHIDI Loubna

Responsable des operations, ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS,

## - Madame REBOURS Sophie

Responsable du pôle seniors, CTRE COM ACTION SOCIALE D'EPINAY S-ORGE,

### - Madame REGENT Fabienne

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Monsieur REGNAULT Martial

Cuisinier, CE CAF ESSONNE 3 7 AV A.BRIAND ARPAJON,

### - Madame REIG Isabelle

Assistante commerciale, AML SYSTEMS,

### - Madame REIGNAULT Emilie

Assistante rh, VCF TP IDF,

## - Monsieur REILHAC Laurent

Responsable d'essais, UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE , DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE,

# - Monsieur REIMANN Nicolas

Responsable de projet, FRANFINANCE,

### - Madame REJEKUMAR Rajalogini

Gestionnaire conseiller, AG2R AGIRC-ARRCO,

# - Monsieur RENARD Thierry

Technicien sav, TIDF,

### - Monsieur RENIER Jérôme

Senior manager projiciel & intégration, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

## - Madame RENOUF Catherine

Conducteur confirme, EDIPOST,

### - Monsieur RENOUF Fabien

Electricien, SANTERNE ILE DE FRANCE,

# - Monsieur REVEL-MASSELINE Raphael

Chauffeur ambulancier, OGF,

### - Madame RIBAULT Valérie

Gestionnaire admin ventes, ARQUUS,

## - Monsieur RIBEIRO DE CASTRO Helder

Directeur de l'efficacité et de la performance commerciale chez sodexo benefits and rewards, SODEXO PASS INTERNATIONAL,

### - Monsieur RICARD Jean-Luc

Architecte systèmes, REVENUE COLLECTION SYSTEMS FRANCE SAS,

### - Madame RICHEFORT Florence

Employee de banque, CA CONSUMER FINANCE,

### - Monsieur RICH Stéphane

Reporting officer, CACEIS,

## - Madame RIJO Jessie

Chargée de clientèle, CNP ASSURANCES,

#### - Madame RIO Florine

Conseillere services de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur RIOUAL Gilles

Key accompte manager, RICOH FRANCE,

# - Monsieur RIVAS Xavier

Gestionnaire de stocks, INAPA FRANCE,

#### - Madame ROBER Céline

Chargée de coordination congrès, SANOFI-AVENTIS FRANCE,

### - Madame ROBERT Corinne

Conseillère de vente, THOM,

## - Madame ROBERT Stephanie

Employee de banque, BNP PARIBAS,

## - Monsieur ROBIC Alexandre

Administrateur systemes, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

## - Monsieur ROBIEUX Guillaume

Analyste informatique senior, XL CATLIN SERVICES SE,

# - Madame ROBIN Sophie

Chef de projet, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE,

# - Monsieur ROBIN Thierry

Monteur electricien reseaux, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

### - Madame ROCHE Alexandrine

Assistante de direction, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

## - Monsieur RODON Pascal

Chauffeur livreur, MAXIMO,

## - Madame RODRIGUES DA SILVA Cristina

Gardienne d'immeuble, IMMOBILIERE 3F,

## - Madame RODRIGUES Emilia

Secretaire commerciale, BUT INTERNATIONAL,

### - Monsieur RODRIGUES Fabien

Directeur commercial, BOURSORAMA,

### - Madame RODRIGUES Sylvie

Technicien professions de sante, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur RODRIGUEZ Alain

Electronicien, GOODRICH ACTUATION SYSTEMS SAS,

### - Monsieur ROHAUT Alexandre

Technicien de recherche pharmaceutique, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

#### - Monsieur ROISNEAUX John

Responsable ressources humaines, COLAS FRANCE,

### - Madame ROLLAND Celine

Charge de relations commerciales, BNP PARIBAS,

# - Madame ROLLAND Christelle

Chef de groupe études de prix, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

#### - Madame ROMAIN Florence

Notaire salarié, H&A NOTAIRES CONSEILS,

## - Madame ROMERO Stéphanie

Chef hôtesse, PENELOPE L'AGENCE,

# - Monsieur ROPERCH Stéphane

Cariste polyvalent, ANTALIS FRANCE,

### - Monsieur ROSE Pascal

Responsables grands comptes, LOOMIS FRANCE,

# - Monsieur ROSSI Jean-François

Technicien de maintenance gaz, ENGIE HOME SERVICES,

# - Madame ROUESNE Catherine

Cadre de sante, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

# - Monsieur ROULET Philippe

Ingenieur systeme, HITACHI RAIL STS FRANCE,

## - Monsieur ROULLIER Benoit

Ingenieur, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS,

# - Madame ROUSSEAU Madeleine

Directrice des ressources humaines, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Madame ROUSSEAU Virginie

Cadre de banque, BANQUE DE FRANCE,

# - Madame ROUSSELEAU Adeline

Gestionnaire indemnisation, AIAC SUD-OUEST,

# - Madame ROUSSELET Ingrid

Référent technique, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

# - Madame ROUSSIN Sophie

Adjoint administratif principal de Iere, COMMUNE DE PALAISEAU,

#### - Madame ROY Caroline

Responsable ressources humaines, BPCE,

## - Madame RUFIN Virginie

Rédacteur, COMMUNE DE ROCHEFORT EN YVELINES,

### - Monsieur RYBSKI Patrick

Responsable r&d, NEXANS FRANCE,

### - Monsieur SAAD Mohamed

Cadre principal études & développements, BOUYGUES CONSTRUCTION IT,

#### - Madame SACLEUX Valerie

Assistante commerciale, SMURFIT KAPPA DISPLAY FRANCE,

### - Monsieur SAHUC Jean-Guillaume

Economiste, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame SAIDANI Virginia

Employé de banque, BNP PARIBAS,

## - Monsieur SAINT-AGNE Sébastien

Vendeur pr, RENAULT RETAIL GROUP,

## - Madame SAINTE-MARIE Fabienne

Expert en pharmacovigilance, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

#### - Madame SAINT-JULIEN Niva

Comptable, RESIDE ETUDES GESTION REG,

## - Monsieur SALABERT Stephane

Directeur associé, KPMG,

# - Madame SAMMOUDI Soria

Charge de reporting, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING,

### - Monsieur SANCHEZ OJEDA Jose Luis

Operateur de production, MAJ,

# - Monsieur SANTERRE "patrick

Support technique régional, DEDALUS HEALTHCARE FRANCE,

### - Monsieur SAQUET Emmanuel

Directeur groupe, COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE VILLAROCHE SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur SAUNIER Frédéric

Agent logistique polyvalent, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

# - Madame SAUNIER Valerie

Cadre, PFIZER,

## - Monsieur SAU Vincent

Ingénieur test compliances, VALEO COMFORT AND DRIVING ASSISTANCE,

## - Madame SAVIN Claire

Technicienne masse et centrage avion, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame SCHLACHTER Céline

Technicien support retraite, B2V GESTION ASSOCIATION,

## - Monsieur SCHMITZ Christophe

Field service manager, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur SCHOLTES William

Chef de groupe lots techniques, EIFFAGE CONSTRUCT GESTION DEVELOPPEMENT,

#### - Monsieur SCHROEDER Bruno

Contrôleur qualité, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur SCHWARTZMANN Michel

Ripeur, EUROPE SERVICES DECHETS,

### - Madame SEGOR Martine

Technicien des services opérationnels, VILLE DE PARIS,

#### - Monsieur SEJOURNE Johan

Coordinateur produits-procédés, SNC KERAGLASS,

#### - Madame SENDAO Christelle

Attachee de direction, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

### - Madame SENE Stéphanie

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur SERE Emmanuel

Technicien logistique stock, JM. BRUNEAU,

### - Madame SERHANI Najat

Manager des risques salle de marchés, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

### - Monsieur SEVESTRE Alain

Charge de travaux, DALKIA,

### - Monsieur SISSOKO Cheick Sidi Mohamed

électricien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

# - Monsieur SISSOKO Sadio

Technicien d'exploitation, SDEL VIDEO TELECOM,

### - Madame SKENDRAOUI Tassadit

Première femme de chambre, HOTEL ASTORIA S A.

### - Monsieur SMAALI Taoufik

Agent de fabrication, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE,

## - Madame SOARES Sabrina

Chargee de recouvrement, SAFRAN AEROSYSTEMS SERVICES EUROPE,

# - Monsieur SOMPHONG Franck

Agent commercial, UNIMEX CO,

### - Monsieur SPRINGLY Eric

Ingénieur technico-commercial, VEOLIA WATER STI,

# - Madame STECCHINO Catherine

Chef de cabine personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur STENTZEL Gregoire

Comptable, ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL VIE,

#### - Monsieur SYLLA Baba

Régulateur de transit, CHRONOPOST,

## - Madame TAFFOREAU Lydie

Directrice qualité, SOPEMEA,

### - Madame TAGLIATI Sandrine

Charge de recouvrement amiable, ACTION LOGEMENT SERVICES,

#### - Monsieur TAHRI Mostafa

Brancardier regulateur, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH,

### - Madame TALEB Ouahiba

Coordinatrice paie, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

### - Madame TANTANE Siham

Chargée de gestion salariés, BNP PARIBAS,

#### - Madame TARCHINI Rabia

Responsable d'équipe, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

# - Monsieur TASQUER Christophe

Ingenieur avant-vente, ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS,

### - Monsieur TCHA Matthieu

Agent qualité préparation commandes, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

#### - Monsieur TEIXEIRA Manuel

Adjoint directeur technique, ENODIS,

### - Monsieur TENSI Cedric

Ingenieur, HITACHI RAIL STS FRANCE,

# - Monsieur TERRANOVA Jean-Luc

Information security senior manager, NEXANS FRANCE,

### - Monsieur TESNIERE Laurent

Auditeur interne, POLE EMPLOI,

## - Madame TESTAMALLE Stéphanie

Assistante de direction, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur THAM To Nam

Ingénieur de recherche, INSTITUT PASTEUR,

### - Monsieur THEBO Laurent

Agent polyvalent entrepôt, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

# - Monsieur THEPAUT Jean-Marie

Employé de banque, BNP PARIBAS,

## - Monsieur THERY Frédéric

Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE,

# - Monsieur THERY Julien

Ingénieur qualité, COOPERATIVE U ENSEIGNE,

### - Monsieur THERY Sébastien

Gestionnaire assurances, MMA IARD,

### - Monsieur THIBAULT Pascal

Charge d affaire, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

#### - Monsieur THILL Daniel

Technicien micro informatique, TRAVEL LAB,

### - Madame THOMAS Marie-Laure

Comptable, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

### - Monsieur TINEVEZ Hervé

Chauffeur porte char, COLAS FRANCE,

#### - Monsieur TODOROVIC Slobodan

Agent polyvalent d'exploitation, MARTIN-BROWER FRANCE SAS,

## - Madame TOMADESSO Céline

Cadre informatique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame TOULARHOAT Marion

Comptable, COGEP,

### - Monsieur TOURAINE Laurent

Conducteur regleur, EDIPOST,

## - Monsieur TOUZALIN Olivier

Ingenieur, STIME,

### - Monsieur TRAORE Cheickne

Maçon, ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EGA,

### - Monsieur TRAORE Issa

Logistique cariste statut employé, MEUBLES IKEA FRANCE,

# - Monsieur TRAORE Ousmane

Gestionnaire, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT,

# - Monsieur TRAPINAUD Gregory

Commercial, REXEL FRANCE.

# - Madame TREBEAU Anuka

Technicienne de proctection sociale, MUTUEL COMPL VILLE PARIS ASSIS PUBL ADMI,

### - Madame TREINS Sabrina

Comptable, GRAS SAVOYE,

# - Monsieur TRIADOU Eric

Gestionnaire production, CA CONSUMER FINANCE,

### - Monsieur TRIDOT David

Comptable, GEODIS CL ILE DE FRANCE,

## - Madame TRIESTE Angeline

Gestionnaire administrative, CENTRE INTER MEDECINE TRAVAIL,

## - Monsieur TRKULA Pierre

Controleur de gestion, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE,

## - Madame TROCHEL Laurence

Référente administrative, ENTORIA.

#### - Madame TROUSSIER Nadia

Comptable, LOISELET & DAIGREMONT PARIS SUD,

## - Madame TROY Sylvie

Directeur medical adjoint - medecin, PFIZER,

## - Madame TRUQUIN Sylvie

Agent administratif / facturiere, EDIPOST,

#### - Monsieur TUDORET Steve

Technicien mobile, PARIS SUD FLEXIBLES PSF,

## - Madame TURCO Caroline

Responsable communication, SEFI-INTRAFOR,

## - Madame TURZANSKI Audrey

Déléguée informatique de l'agent comptable, CENTRE TRAITEMENT INFORMATIQUE EST IDF,

## - Monsieur TZIATZIAS Stergios

Employe principal d'expedition, IVRY LAB,

## - Monsieur VACHER Thierry

Comptable opcym, CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT,

### - Monsieur VADET Serge

Technicien expert, CLEAR CHANNEL FRANCE,

### - Madame VALDERRAMA Zabraty

Salariée, POLE EMPLOI,

### - Madame VALIN Sandrine

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Madame VALLADE Gaelle

Gestionnaire de parc engins tp, SUEZ RV MATERIEL ET LOGISTIQUE,

### - Monsieur VALLÉE Jean-Luc

Employe exploitation jr approvisionneur, SOFRILOG ORLY,

## - Monsieur VALLET Yves

Chef de projet et produit, POLE EMPLOI,

## - Madame VAN CRACYNEST Laëtitia

Préparatrice de commandes, JM. BRUNEAU,

## - Monsieur VANDENBROUCKE Marc

Acheteur, SOFEDIT,

## - Madame VANDERPLANCKE Marie Stella

Infirmière, ANGIO SCE INTERCLINIQUE IMAGERIE MEDICAL,

# - Madame VANNIER RUHIER Delphine

Spécialiste communication et information, MEUBLES IKEA FRANCE,

### - Madame VARILLON Stéphanie

Chef de projet it, VCF TP IDF,

# - Madame VASLIN-LEPETIT Laurence

Ingenieur de recherche, INSTITUT CURIE,

### - Madame VASSEUR Christelle

Conseillère services de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur VAUCOULEUR Guillaume

Tech sup bureau technique métrologie, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur VAULOUP Fabien

Chef d'équipe engineering, DANONE RESEARCH,

### - Madame VELOSO Marie-Christine

Chargée de mission, MILLEIS BANQUE,

### - Madame VERJAT Emmanuelle

Ergotherapeute, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

### - Monsieur VERNIER Luc

Formateur adultes handicapes, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

### - Madame VERRY Sandrine

Responsable marketing et production, EDIPOST,

### - Madame VERSCHUERE Valérie

Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame VETTESE Stephane

Conseiller patrimoniale, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

### - Madame VIEIRA Aurélie

Responsable comptable, FAYAT ENERGIE SERVICES,

### - Monsieur VIEIRA DE OLIVEIRA Jean-Philippe

Gestionnaire d approvisionnement, AUCHAN HYPERMARCHE,

# - Madame VIGOUROUX Josiane

Chef d'equipe editique, EDIPOST,

### - Madame VILLANUEVA Nathalie

Ouvrière spécialisée, VERNET,

# - Madame VILLEROY Patricia

Gestionnaire de contrats, IPSEN INNOVATION,

## - Madame VILLET Sandra

Technicienne informatique hotline, JM. BRUNEAU,

# - Madame VILLIERE Isabelle

Comptable, BPCE VIE,

### - Monsieur VILLOSLADA Juan

Cariste, OD RESSOURCES,

# - Madame VILPOIX Aurelie

Technicien expert d acces aux droits, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS,

### - Monsieur VINCENT Benoit

Integrateur documentaire, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur WALBECQ Denis

Conducteur d'engins polyvalent, COLAS FRANCE,

### - Monsieur WEISS Stéphane

Cadre secteur bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

### - Monsieur WILK Patrick

Employé de maintenance, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Madame WROBLEWSKI Justine

Cadre bancaire, BNP PARIBAS,

#### - Madame YAHIA Sonia

Gestionnaire de comptes, EDITIONS GALLIMARD,

## - Madame YINDA LOKA Dominique

Gestionnaire administratif, MUTUELLE ASSURANCES CORPS SANTE FRANCAIS,

### - Madame ZAPATA YANEZ Karla

Senior process engineer, DANONE,

## - Madame ZEGRE Veronique

Assistante credit management, JUNGHEINRICH FRANCE,

### - Madame ZERWETZ Celine

Responsable service indemnisation rc, SIACI SAINT HONORE,

#### - Madame ZIND Cécile-Laure

Gestionnaire polyvalente, BPCE FACTOR,

### - Monsieur ZITOUNI Choukry

Approvisionneur industriel, THALES AVS FRANCE SAS,

### - Monsieur ZOGRON David

Technicien geometre, TECHNIQUES TOPO,

# - Monsieur ZOUAOUI Taoufik

Coordinateur de production, AKZO NOBEL POWDER COATINGS,

### - Monsieur ZUCHET Christophe

Magasinier, SOCIETE COMMERCIALE DE DISTRIBUTION PIECES DE RECHANGE ET SERVICES,

## - Monsieur ZULIAN Thierry

Informaticien, SOCIETE GENERALE,

## Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

### - Monsieur ABADIA Eric

Inspecteur technique, ZF SERVICES FRANCE,

# - Madame ABBADI Sarah

Technicienne, RENAULT SAS,

## - Monsieur ABBAZI Mustapha

Chef de groupe bureau d'etudes, FIVES STEIN,

# - Madame ABDERRAHIM Louisa

Responsable de secteur marchandises generales, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

# - Madame ABDERRAHMANE Hadja

Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Monsieur ABICHOU Sayah

Coffreur, EIFFAGE GENIE CIVIL,

### - Monsieur ACAR Jean

Global solutions architect, NEXANS FRANCE,

### - Madame ACHKAR Hoda

Cadre responsable d'unité de soins, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Monsieur ADAMCZYK Christophe

Responsable des receptionnnaires technique, FRAIKIN FRANCE,

#### - Monsieur AGUILERA Daniel

Ingénieur chercheur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame AILANE Taous

Cadre ressources humaines, SANOFI-AVENTIS GROUPE,

#### - Madame ALBINET Maria

Cadre de sante, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

### - Monsieur ALBINET Michel

Chef de projet it, MBDA FRANCE,

### - Madame ALKAMA Mustapha

Contrôleur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Madame ALLA Rachida

Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame ALONSO Vinciane

Gestionnaire, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Madame ALVES Laurinda

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

## - Madame ALVES Nathalie

Assistante adv, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE,

### - Madame AMBROGGI Anne

Secretaire d'accueil, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

## - Madame AMBROISE Marie-Noëlle

Assistante de direction, DANONE,

# - Monsieur AMEIL Dominique

Cadre bancaire, CREDIT FONCIER DE FRANCE,

### - Madame AMIOUD Laurence

Agent comptable clients, JM. BRUNEAU,

# - Madame AMY Martine

Chargée de conseil en action sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

### - Madame ANGOT Valérie

Manager d'une équipe informatique, BNP PARIBAS,

## - Monsieur AOUADI Zineddine

Ingénieur, INFORMATIQUE CDC,

### - Madame ARGAILLIOT Blandine

Assistante de direction, EAU DE PARIS.

### - Madame ARRIGAS Anne

Contrôleur de gestion, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur AUBERT Stephane

Directeur, POMONA FOODTRADE,

#### - Monsieur AUFFRAY Laurent

Manager d'équipe, JM. BRUNEAU,

## - Monsieur AUGER Patrick

Spécialiste support métiers, NESTLE FRANCE,

## - Madame AUREAU Laurence

Assistante essais cliniques, IPSEN INNOVATION,

## - Monsieur AVRIL Georges

Conducteur-receveur, TRANSDEV SENART,

#### - Madame BADIA Nathalie

Hôtesse de caisse, AUCHAN RETAIL FRANCE,

#### - Monsieur BA Harouna

Monteur electricien - chef d'équipe, SDEL.TRAVAUX EXTERIEURS ILE DE FRANCE,

### - Monsieur BANOS TORRES Jose

Contrôleur de gestion, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

### - Madame BARATIER Catherine

Directrice qualité, DANONE,

# - Monsieur BARBA Carlos-Jésus

Technicien qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur BARBARESCO Frédéric

Management ingénierie systèmes, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame BARBESANGE Sophie

Responsable domaine comptable, NEXITY LAMY,

### - Madame BARBOT Laurence

Assistante aux formalités, ROCHELOIS-BESINS & ASSOCIES,

## - Madame BARRIER Pascale

Assistante de direction, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Madame BASSEVILLE Dorine

Assistante commerciale, MONDELEZ FRANCE SAS,

# - Monsieur BASTARD Pascal

Responsable quai, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

## - Monsieur BATTAULT Rodolphe

Responsable ventes europe, EMERSON PROCESS MANAGEMENT SAS,

# - Monsieur BEAUSSART Patrick

Technicien, RENAULT SAS,

## - Madame BEGASSE Marielle

Contrôleur de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADI,

### - Madame BELFORT Astrid

Aide-soignante, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH,

## - Monsieur BELLANGER Stéphane

Opérateur production, AKZO NOBEL POWDER COATINGS,

### - Monsieur BELLET François

Juriste, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame BELMAS FORTEZ Nathalie

Cadre, COMPAGNIE FRANCAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTERIEUR,

## - Monsieur BENAUGES Franck

Technicien de maintenance, DALKIA,

### - Madame BENAUGES Joelle

Assistante de direction, OFFICE COORDINATION BANCAIRE FINANCIERE,

### - Madame BENFETIMA Sylvie

Souscripteur expert, GENERALI FRANCE,

## - Madame BENON Valérie

Chef de projet informatique, GENERALI VIE,

### - Madame BER Annie

Comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES,

# - Monsieur BERGEAL Olivier

Cadre d'établissement financier, CA CONSUMER FINANCE,

# - Monsieur BERGUERAND Luc

Directeur, POLE EMPLOI,

### - Madame BERNARDET Maryline

Assistante de direction, SYLVIE LEMERCIER-REGNARD, PHILIPPE BOBET, DIEUDONNE MPOUKI MOUSSOUKI ET THOMAS DENFER, GREFFIERS DE TRIBUNAL DE...,

### - Madame BERREHAL Tazia

Adjoint technique, CTRE COM ACTION SOCIALE D'EPINAY S-ORGE,

# - Monsieur BERTET Fabrice

Coordinateur, JM. BRUNEAU,

## - Monsieur BERTHE Jean-Paul

Ingénieur, RENAULT SAS,

## - Monsieur BERTHOMIEU Vincent

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame BESOMBES Béatrice

Directrice adjointe contrôle financier, BOUYGUES CONSTRUCTION,

### - Monsieur BESSAA Abdelhafid

Administrateur systemes, INFORMATIQUE CDC,

## - Madame BIDARD Sylvie

Technicienne de fabrication, LYNRED,

#### - Madame BIENKOWSKI Maria-Isabelle

Charge d'etudes juridiques specialisees, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur BILLAC Philippe

Magasinier 2 échelon, RENAULT SAS,

#### - Monsieur BINET Eric

Directeur d'agence, GTM BATIMENT,

### - Madame BIZE Guylaine

Secrétaire, MAISON DE REPOS ET DE RETRAITE CENTRE DE GERONTOLOGIE LE CHATEAU DE VILLEMOISSON,

### - Madame BIZINECHE Maria

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

### - Monsieur BLAISE Frédéric

Electricien, SNEF,

### - Monsieur BLAISE Roland

Coordinateur, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Madame BLANCHARD Alice

Dir innov digital informatique, BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE,

## - Madame BLATEAU Annick

Analyste crédit sénior, INTERFIMO,

### - Madame BLIMER Sandrine

Assistante, ARTELIA,

## - Madame BLOMME Marie-Louise

Animatrice logistique, CNP ASSURANCES,

# - Madame BOBIN Véronique

Assistant conseiller spécialisé, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame BOHBOT Stéphanie

Technicien domaine matériel, THALES,

## - Madame BOIS Isabelle

Masseur kinésithérapeute, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

### - Monsieur BOIZIAU Serge

Technicien supérieur électronique cea, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Madame BONARGENT Sophie

Assistante de direction 2, TF1 PUBLICITE,

# - Madame BONAVAUD Hélène

Gestionnaire base de données, SANOFI AVENTIS FRANCE,

### - Monsieur BONGIBAULT Laurent

Technicien d'exploitation, SDEL VIDEO TELECOM,

# - Madame BONHOMME Nathalie

Groupe leader global support, DECOUFLE SARL,

# - Madame BOSSARD Patricia

Chef de groupe production, EDIPOST,

### - Monsieur BOUBI Ezzeddine

Team leader, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

### - Monsieur BOUCHER Pascal

Agent air france, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame BOUFFETIER Nadine

Contrôleur comptable, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

### - Madame BOULANGER Catherine

Directrice ingenierie developpement accs, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur BOULARD Nour-Eddine

Responsable magasin de proximite, LE CHAMOIS,

### - Madame BOULFELFEL Sonia

Assistante medicale, INSTITUT CURIE,

### - Monsieur BOULLENOT Laurent

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame BOURGET Corinne

Chargee de gestion locative, PARIS HABITAT-OPH,

### - Monsieur BOUTET Franck

Ingénieur, RENAULT SAS,

#### - Madame BOUTON Muriel

Consultant si, LA MUTUELLE GENERALE,

# - Monsieur BOUTROUILLE Laurent

Responsable d'exploitation, LYOVEL,

## - Monsieur BOUVIER-GEMY Emmanuel

Ingénieur, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

### - Madame BOUZARD Nathalie

Responsable de service, URSSAF ILE DE FRANCE,

# - Madame BOYER Marie - Laure

Cadre de banque, BNP PARIBAS,

## - Madame BOYER Murielle

Ingénieur, EVIDIAN,

## - Monsieur BOZSIK Alain

Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur BRANDON Nicolas

Technicien, BULL SAS,

## - Monsieur BRAULT Eric

Cadre assurance, ASSURATOME,

# - Monsieur BRAUN Cyril

Chef d'equipe magasin, API RESTAURATION,

## - Madame BREBION Evelyne

Gestionnaire télécom, GE DIGITAL SERVICES EUROPE,

### - Madame BRIGLIADORI Véronique

Cadre de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

#### - Madame BROULEAUX Joëlle

Assistante de gestion, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

### - Monsieur BRUNET Marc

Responsable magasin, SGS FRANCE,

### - Madame BUATOIS Noëlle

Assistante, CAISS RETR PREV CLERCS EMPLOYES NOTAIRES,

# - Madame BUISSET Brigitte

Gestionnaire en prevoyance, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

### - Monsieur BUISSET Jérôme

Responsable comptes clés rhf, SAINT LOUIS SUCRE,

### - Madame BYRTUS Sylvie

Cadre informatique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur CABRERA Andre

Gestionnaire ordonnancement, URSSAF ILE DE FRANCE,

### - Monsieur CACHEUX Gilles

Retraité air france (chef de cabine), SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame CAILLOUX Viviane

Comptable assureurs, HENNER-GMC,

# - Monsieur CALMO Thierry

Opérateur de production, SOLCERA,

## - Madame CALVO VICENTE Sylvie

Chimiste, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

# - Madame CANTEIRO Fatima

Conseillere des ventes, PRINTEMPS,

# - Monsieur CANTNI Laurent

Directeur d'exploitation, CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION,

## - Monsieur CAPLAIN Christophe

Ingenieur, MBDA FRANCE,

## - Monsieur CARDOSO DA PONTE Diamentino

Ouvrier paysagiste, VOISIN PARCS ET JARDINS,

## - Madame CARO Cécile

Conseiller technico commercial, BPCE,

## - Monsieur CARZAN Christian

Technicien automatisme, GTIE INFI,

# - Monsieur CASSAR Frédéric

Responsable assurance qualité fournisseur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame CASTILLO Sylviane

Directrice administrative et financière, OFFICE COORDINATION BANCAIRE FINANCIERE,

#### - Madame CATARINA-GRACA Catherine

Coordinatrice système de management qualité fournisseurs safran, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame CATTE Myriam

Technicienne, SORIN CRM SAS,

### - Monsieur CAZALI Stéphane

Chef d'équipe, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Monsieur CAZIER Henri

Cadre technique, DASSAULT SYSTEMES,

### - Madame CERTAL Maria

Technicienne gestionnaire expert, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DES HAUTS DE SEINE.

## - Monsieur CHAIGNEAU François

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur CHAMBORT Philippe

Employé libre service, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Monsieur CHAPPE Jean-Luc

Agent de maitrise principal, COMMUNE DE PALAISEAU,

### - Madame CHAPRON Nathalie

Agent administratif, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

# - Monsieur CHARBONNIER Philippe

Technicien supérieur, SUEZ EAU FRANCE,

# - Madame CHARIER Valéry

Chargée de compte commercial, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame CHARTRAIN Sylvie

Employée, SYLVIE LEMERCIER-REGNARD, PHILIPPE BOBET, DIEUDONNE MPOUKI MOUSSOUKI ET THOMAS DENFER, GREFFIERS DE TRIBUNAL DE...,

### - Monsieur CHAUVE Thierry

Cadre de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE,

# - Monsieur CHAUVINC Pierre

Soudeur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame CHAVENON Marie Jeanne

Hôtesse navigante, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur CHEA Narith

Hôte de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Monsieur CHEREAU Colin

Technicien qualite, L HOTELLIER,

## - Monsieur CHERIF Saddek

Ingénieur, BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS,

### - Monsieur CHEVALIER Laurent

Chef de projet, ATOS INFOGERANCE,

### - Madame CHEVÉ Isabelle

Responsable comptable, GEODIS ILE DE FRANCE SERVICES,

## - Madame CHIAPPARINI Lorenza

Cadre banque, BANQUE TRANSATLANTIQUE,

## - Monsieur CHOPIN Philippe

Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame CHOZARD Frederique

Gestionnaire achat, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

#### - Monsieur CIBOIS Eric

Technicien conseil retraite, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES,

## - Monsieur CLAVIER Jean-Yves

Chef de projet it, CA CONSUMER FINANCE,

#### - Monsieur CLEMENT Jean Paul

Directeur general, ADOMA,

### - Madame CLEUZIOU Evelyne

Responsable comptable, FNAC DARTY PARTICIPATIONS ET SERVICES,

### - Madame CLOVIS Murielle

Employee de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

#### - Madame CLOZEAU Anne

Infirmière, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

## - Monsieur COAT Pascal

Ingenieur performances, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur COCHET Laurent

Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

## - Madame COCHET Marie-Christine

Assistante rh, APERAM STAINLESS FRANCE,

## - Madame COLLEONI Catherine

Commerciale sedentaire, ETABLISSEMENTS DESCOURS ET CABAUD ILE DE FRANCE,

### - Madame COLLIN Catherine

Responsable financier, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE.

## - Madame COLLOT Michèle

Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE,

# - Madame COLSON Brigitte

Assistante de direction, QUALIBAT,

## - Monsieur COLTRINARI Bruno

Technicien principal, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

# - Monsieur CÔME éric

Electricien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

## - Madame COME Valerie

Assistante commerciale, BANQUE NEUFLIZE OBC,

### - Madame CORDELETTE Pascaline

Chimiste de laboratoire, L'OREAL,

### - Monsieur CORDOVA Jean-Claude

Chef du service postes de travail et assistances (informatique), ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE,

### - Monsieur CORDOVES Fabrice

Responsable du service contentieux-aides aux familles, OPALY,

#### - Madame CORMIER Valérie

Contrôleur de gestion, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

# - Monsieur CORNUAULT Thierry

Officier central de sécurité. INEO DEFENSE.

#### - Madame CORNU Christine

Cadre bancaire, BNP PARIBAS,

### - Madame CORNU Maria

Chargé de clientèle, FACTOFRANCE,

### - Monsieur CORSO Laurent

Gestionnaire financier, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

## - Madame CORTESE Laura

Chef de projet moa, SYSTRA FRANCE,

# - Madame COUESNON Isabelle

Chef de produit, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

## - Monsieur COUETOUX Hervé

Ingénieur, RENAULT SAS,

### - Madame COUNIL Claudette

Technicien de prodution, SORIN CRM SAS,

# - Madame COUSIN Sandrine

Agent de conditionnement, ASSOCIATION D'APPUI A LA PARTICIPATION, A L'INCLUSION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE,

## - Madame COUSY Joelle

Agent administratif admissions - consultations, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

## - Monsieur COUTINHO MARTINS Joao

Chef de service adjoint maitrise, BREZILLON,

## - Madame CROUZET Sandrine

Gestionnaire achats et admin dsio, JM. BRUNEAU,

## - Madame CUCCIA Victoire

Gestionnaire de planning, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur CURRON Michel

Responsable d'agence, ETS METALLURGIQUES EMILE MAURIN,

### - Madame CYNAR Nathalie

Employée de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

#### - Monsieur DAGONEAU David

Agent logistique retour / réception, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

### - Monsieur DAPOIGNY Jean

Expert produit, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Monsieur DA SILVA ANDRADE Albano

Maître ouvrier coffrage, EIFFAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL,

### - Monsieur DA SILVA Jose Alexandre

Chef de chantier principal, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

# - Monsieur DEBLACQUER Marc

Responsable de pôle des services généraux, GIE KLESIA ADP,

### - Monsieur DEBONNET Marc

Cadre operationnel, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur DECHAMPS Antony

Ingenieur, HITACHI RAIL STS FRANCE,

### - Monsieur DEJOUX David

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Madame DELABARRE Martine

Assistante médicale, ASS INT CTRE MED SOCIAUX REG ILE FRANCE,

## - Monsieur DELACHE Pierre

Acheteur, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur DEL CORPO Marc

Directeur technique régional, PITNEY BOWES,

### - Madame DELCROS Elisabeth

Agent de service hospitalier, SOC LES FONTAINES,

## - Monsieur DELISLE Eric

Responsable comptable, IMMOBILIERE 3F,

### - Madame DELMOTTE Valérie

Conseillère de ventes, PRINTEMPS,

# - Madame DEMAILLE Isabelle

Architecte systeme, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame DEMINI Meryame

Responsable des partenariats d'assurance, FNAC DARTY PARTICIPATIONS ET SERVICES,

## - Monsieur DE PAIVA Antonio

Chef de chantier principal, EUROVIA ILE DE FRANCE,

## - Madame DEPOURTOUX Françoise

Chef de projet communication, TOTALENERGIES SE,

## - Monsieur DESBOIS François

Coordinateur reporting projets, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

### - Monsieur DESCARGUES Laurent

Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS.

### - Monsieur DESLIGNIERES Jean-Michel

Technicien avion, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame DESMONS Ricardina

Attachée de communication, RENAULT SAS,

### - Monsieur DESMOULINS Thierry

Technicien, RENAULT SAS,

### - Madame DESOBLIN Catherine

Hôtesse de l'air pnc, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame DE SOUSA Ana

Responsable de groupe, KLESIA AGIRC ARRCO,

### - Monsieur DESQUEST Franck

Responsable d'exploitation sodexo, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL,

## - Madame DESVIGNES Annie

Cadre bancaire, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame DETAILLEUR Annick

Ingenieur, AXA FRANCE IARD,

#### - Madame DEVEYEX Celine

Conseiller prive adjoint, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

### - Madame DE WAELE Laurence

Ingénieur sénior plant based, DANONE RESEARCH,

# - Monsieur DE WAMBERSIE Laurent

Agent de maitrise, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur DEZZUTTI Bruno

Conseiller prestations, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

# - Monsieur DIAZ Daniel

Technicien, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame DIGUERE Sylvie

Employée de banque, BNP PARIBAS,

## - Madame DINIEL Christel

Conseiller juridique et/ou fiscal, GIE DU GROUPE AVIVA FRANCE,

### - Monsieur DIONE Elie

Agent de securite, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN,

# - Monsieur DIOUCK Mamadou

Agent de maîtrise chargé de sécurité des personnes et des biens, POLE EMPLOI,

### - Monsieur DIVANGAMENE Teofilo

Conducteur d'engins, WIENERBERGER,

# - Monsieur DONVAL Frederic

Chef de groupe prevention sante securite, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

## - Madame DORÉ Valérie

Administrateur garantie, SAFRAN LANDING SYSTEMS,

### - Monsieur DORNEAU Alain

Gestionnaire documentation say, L HOTELLIER,

## - Madame DORRYHEE Sandra

Responsable offre logement, ACTION LOGEMENT SERVICES,

### - Madame DOS REIS Elisabeth

Standartiste, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

## - Monsieur DOS SANTOS Georgino

Métalliseur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame DOS SANTOS Paola

Assistante de projet, ATOS FRANCE,

### - Madame DROUIN Elise

Comptable, FONCIA SENART-GATINAIS,

### - Monsieur DROZDOWSKI David

Pilote homologation, UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE , DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE,

### - Monsieur DUBAND Olivier

Employé, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame DUBOIS Anne-Sophie

Gestionnaire info aux actifs, KLESIA AGIRC ARRCO,

## - Madame DUBOIS Emma

Charge de coordination, CA CONSUMER FINANCE,

# - Madame DUBOIS Valérie

Assistante de direction, NCA,

### - Madame DUBUT Béatrice

Graveur, DRAGO PARIS,

# - Monsieur DUGAUGUEZ Eric

Informaticien, INFORMATIQUE CDC,

# - Monsieur DUGUE Laurent

Conseiller de vente et relation client, LA MUTUELLE GENERALE,

## - Monsieur DUMAS Emmanuel

Technicien de banque, CREDIT DU NORD,

## - Monsieur DUMOND Yves

Directeur, FRANCE TELEVISIONS,

## - Madame DUMONT Corinne

Technicienne, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame DUONG Thi Lien Nga

Cadre, BNP PARIBAS,

## - Madame DUPIN Catherine

Comptable, STAUBLI RACCORD FRANCE,

## - Monsieur DUPONT Thierry

Comptable, PARIS HABITAT-OPH,

## - Monsieur DUPRAT Alain

Agent de sécurité, SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE,

### - Monsieur DURAND éric

Project manager laser, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur DUTARDE Olivier

Administrateur portefeuille des demandes, AXA FRANCE IARD,

### - Madame DUTEIL Marion

Gestionnaire d'achats, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame DUTERTRE Carole

Technicienne production prévoyance, MACSF PREVOYANCE,

#### - Madame EBY Béatrice

Marketing, 3M FRANCE,

#### - Monsieur EBY Michel

Formateur, ALLIANZ I.A.R.D.,

#### - Madame ELICE Sandrine

Coordinatrice vidéo, GROUPE TECHNIQUE HIPPODROMES PARISIENS,

#### - Madame ELOI Muriel

Comptable, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

## - Madame EMERIT Jennifer

Application engineer, it / end user technology / application management, SPRINGER VERLAG FRANCE S A R L,

## - Monsieur ESCALLADA Xavier

Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame ESCOBAR Christelle

Assistante de direction, REWORLD MEDIA MAGAZINES,

## - Madame ESCUDERO Carole

Responsable paie, COUTOT ROEHRIG,

### - Monsieur ESCUDERO Daniel

Responsable technique production, SAINT-GOBAIN ABRASIFS,

## - Madame ETEVE Anne

Comptable, CREDIT FONCIER DE FRANCE,

### - Monsieur EUZEN Bernard

Responsable de domaine système information comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES,

## - Monsieur EVIN Fabrice

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur EXBRAYAT Daniel

Architecte systèmes, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur FABRE Jean François

Conseiller clientele, BNP PARIBAS.

#### - Madame FABRY Fabienne

Assistante de direction, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

#### - Madame FAGNY Nathalie

Directrice de clientele, COMITE SOCIAL ECONOMIQUE SOLOCAL,

## - Monsieur FARGETTE Philippe

Ingénieur de recherche, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

## - Monsieur FARNAULT Philippe

Boiseur, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

# - Monsieur FARRANT Christophe

Responsable magasin, DECOUFLE SARL,

#### - Monsieur FAUX Jean Louis

Responsable réception, ETABLISSEMENTS DESCOURS ET CABAUD ILE DE FRANCE,

### - Madame FAVALE Isabelle

Secretaire, ASS NATURALIA ET BIOLOGIA.

### - Madame FERMON Patricia

Assistante de direction, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

## - Madame FERNANDES CORREIA Chantal

Assistante de direction, ASS DIOCESAINE D'EVRY CORBEIL ESSONNES,

## - Monsieur FERRAGU Jean-Pierre

Chargé d'accessibilité, ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE.

## - Monsieur FERREIRA César

Electricien, SAFRAN DATA SYSTEMS,

## - Madame FERRUZZI Isabelle

Responsable support et organisation, BNP PARIBAS,

# - Monsieur FLAMENT Gilles

Cadre technique, FRANCE TELEVISIONS,

## - Madame FLEUREAU Véronique

Technicien at, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur FONTENEAU Franck

Chargé etudes de prix, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

# - Monsieur FORMONT Stéphane

Strategy standardisation manager, THALES DMS FRANCE SAS,

# - Madame FORT Cathy

Chargée de communication, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

# - Monsieur FORTIER Jean-Michel

Dessinateur, INEO URBAN TRANSPORTATION SOLUTIONS,

## - Madame FORTUNE Veronique

Cadre bancaire, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur FOUCHER Jean

Adjoint responsable unité opérationnelle, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Monsieur FOULQUIER Jerome

Institutional funding pmo team leader, AIRBUS,

### - Madame FOURNEYRON Nathalie

Controleur de gestion offres et projets, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

#### - Madame FRANCILLON Christine

Ingénieure, ARIANEGROUP SAS,

### - Monsieur FRANCISCO LOPEZ Juan Antonio

Reporting officer, CACEIS FUND ADMINISTRATION (CACEIS FA),

### - Monsieur FRANKE Daniel

Conducteur de travaux électricien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

#### - Monsieur FREYNE Yves

Ingénieur infrastructure expert, CSE CREDIT AGRICOLE GROUP INFRASTRUCTURE PLATEFORM.

## - Monsieur FREY Stéphane

Csi, RENAULT RETAIL GROUP.

### - Monsieur GABRIELE Olivier

Chauffeur poids lourds, HEPPNER SOCIETE DE TRANSPORTS,

### - Madame GALANTE Maria

Directrice commerciale, ALPHATRAD FRANCE,

## - Madame GALZADET Pascale

Agent de maîtrise, DANONE RESEARCH,

# - Madame GANCHOU Hélène

Gestionnaire de contenu multimédia, SOLOCAL,

## - Madame GANDIN Patricia

Aide soignante, GESTION HOPITAL PRIV GERIAT MAGNOLIAS,

## - Madame GAUCHER Pascale

Contrôleur fraudes externes, BRED BANQUE POPULAIRE,

### - Madame GAULTIER Chantale

Chef de projet, ADP GSI FRANCE,

# - Monsieur GAUTHIER Stephane

Agent de chambre forte, BRINK'S EVOLUTION,

### - Madame GAUTIER Nadine

Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHE,

# - Madame GAYDA Alicia

Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame GAZZOLA Sylvie

Responsable de service, IRP AUTO GESTION,

## - Madame GENDRE Valerie

Chef de service, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame GEORGEON Cecile

Responsable internet, SOCIETE DES MAGASINS DE BRICOLAGE,

### - Madame GERONDEAU Christel

Attachée de direction, GIE KLESIA ADP,

## - Monsieur GIARETTA Stéphane

Technicien travaux neufs - énergie, DANONE RESEARCH,

### - Madame GILLET Laurence

Chargee d activite credit, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

### - Monsieur GINGA Alain

Comptable, TOTALENERGIES SE,

### - Madame GIRARD Nathalie

Compensation benefits manager, THALES,

# - Madame GIRARD Nathalie

Ingénieur, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

#### - Madame GIRAUD Christèle

Directrice d'agence, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

### - Madame GIRAULT Claudette

Agent qualifié de distribution, ESSILOR INTERNATIONAL,

### - Madame GJURA Marie.jo

Responsable, MINELLI SAS,

## - Monsieur GLICENSTEIN François

Gestionnaire réassurance, COMITE D'ENTREPRISE PARTNER RE,

## - Madame GLOWACKI Véronique

Référent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur GOBERT Christophe

Gestionnaire financier, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur GODARD Benoit

Chef du sce de la paie, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES,

### - Monsieur GOMES Armando

Chef équipe, REVIVAL,

### - Madame GOMES DE ASSUNCAO Séverine

Comptable, L'OREAL,

# - Monsieur GOMEZ Alfonso

Responsable assurance qualité montage, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame GONCALVES Pascale

Directrice d'agence, CREDIT LYONNAIS,

# - Monsieur GONIDOU Luc

Ingénieur, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

## - Madame GONZALEZ MOLANO Isadora

Conseillere clientele privee, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

## - Madame GOSSELIN Lise

Responsable projets, SANOFI-AVENTIS FRANCE,

#### - Monsieur GOUBERT Michel

Chauffeur-livreur, POMONA,

### - Monsieur GOUJON Benoit

Ingénieur maintenance, ENDEL,

## - Madame GOUPIL- DE BOUILLÉ Isabelle

Responsable projet, RENAULT SAS,

### - Madame GOURBIN Nadège

Controller bi analyst, DORMAKABA FRANCE,

## - Madame GOUSSET Cecile

Employee de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Madame GOUTORBE Nina

Specialiste paie, FEDEX EXPRESS FR.

## - Monsieur GOUYON Thierry

Chimiste, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

## - Madame GOVIGNON Marion

Chef de projet, GIE AG2R,

### - Monsieur GRAILLOT Frédérick

Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE,

# - Madame GRANDSART Isabelle

Clerc de notaire, BDL ACT,

# - Madame GRATSAS Veronique

Employee de banque, SOCIETE GENERALE,

### - Madame GRAVIGNY Anne-Catherine

Cadre de sante, INSTITUT CURIE,

# - Monsieur GRONDIN Pascal

Directeur d'études (docteur en biochimie), ONCODESIGN,

## - Monsieur GUEGAN Marc

Responsable equipe informatique, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

## - Madame GUENOUN Patricia

Responsable planification terre cuite, MONIER,

### - Madame GUERBERT Christine

Responsable bureau achats, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur GUERIN Bruno

Operateur polyvalent, EDIPOST,

### - Monsieur GUERINOT Thierry

Directeur des programmes division s3, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

# - Madame GUERRA Marie

Responsable comptable, WHEELABRATOR GROUP,

### - Monsieur GUESNEAU Fabrice

Chauffeur bom, SEMAER,

#### - Madame GUICHARD Nathalie

Employée administratif, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

## - Monsieur GUIHUR Stéphane

Project manager france mini-drones, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur GUILBERT Jérome

Action de progrès, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame GUILHEM Sophie

Assistante direction technique, COLAS FRANCE,

#### - Madame GUILLERM Catherine

Agent administratif, MBDA FRANCE,

## - Monsieur GUILLET Didier

Technicien, SDEL IDF INDUSTRIE,

### - Madame GUILLOU Béatrice

Ingénieur d'applications, HOTTINGER BRUEL & KJAER FRANCE,

#### - Madame GUYON Isabelle

Chef d'équipe, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

### - Madame GUYOT Houria

Operatrice de saisie, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

## - Madame HABERT Georgie

Responsable cpn orly, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame HARLOT Sabine

Commodity material buyer, RENAULT SAS,

## - Monsieur HARMANT Stephane

Agent de maîtrise encadrement, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur HARNOIS Pierrick

Adjoint technique, JCDECAUX FRANCE,

## - Monsieur HAYET Stéphane

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame HEGESIP"PE Eveline

Aide soignante, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH,

## - Madame HEGO Cathy

Responsable administration des ventes, LABORATOIRE CENTRAL INDUSTRIE ELECTRIQUE,

## - Madame HELLAL Fadrilah

Chargée d'etudes et contrôles, CASDEN BANQUE POPULAIRE,

## - Madame HENIN Ariane

Gestionnaire de production, TIMPAE,

# - Monsieur HENNEBELLE Jean-Luc

Technicien, RENAULT SAS,

## - Madame HENNEQUIN Christine

Organisateur bancaire, BNP PARIBAS,

## - Monsieur HENRY Philippe

Employé libre service, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Madame HERBELIN Sandrine

Comptable, VCF TP IDF,

### - Monsieur HERENT Christian

Expert metier perfusion nutrition, ALCURA FRANCE,

### - Madame HERNANDEZ Sylvia

Cadre informatique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur HERVE Régis

Peintre, DECAUVILLE,

## - Monsieur HOCHEUX Philippe

Ingénieur électronicien, AIRBUS DS SLC,

## - Monsieur HOR Pech

Conducteur, EDIPOST,

## - Monsieur HORTANCE Sully

Contremaitre technique, ENGIE ENERGIE SERVICES,

### - Madame HORVILLE Corinne

Employé principal, UD UNION DISTRIBUTION,

# - Monsieur HOUSSENBAY Stéphane

Ingenieur systemes exploitation linux, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

# - Monsieur HUBERT Eric

Gestionnaire de compte, DIOT SA,

### - Monsieur HUMBERDOT Eric

Projeteur, INFRASTRUCTURES URBAINES ET ROUTIERES,

# - Madame HURAY Catherine

Ingenieur, MBDA FRANCE,

## - Madame HUSSON Françoise

Gestionnaire prestations, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

# - Madame IACONO Isabelle

Agent administratif, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur ILABI El Bachir

Vendeur, BUT INTERNATIONAL,

# - Madame INACIA Isabelle

Responsable organisation, MUTUELLE ASSURANCES CORPS SANTE FRANCAIS,

### - Monsieur INGRAIN Stéphane

Team leader, SMURFIT KAPPA FRANCE,

# - Monsieur INJAI Sidi

Maçon, ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS EGA,

### - Madame IOLA Corinne

Assistante de direction, SFIL,

### - Monsieur JALABERT Patrick

Conducteur de travaux, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

### - Monsieur JAMOT Pascal

Agent technique, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

### - Monsieur JANNIN Patrick

Acheteur, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame JAUVIN Nathalie

Assistante commerciale export, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE,

### - Madame JEANNOT Nathalie

Salariée, BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE,

### - Monsieur JEANPIERRE Philippe

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame JOLY Catherine

Technicien gestion paies, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame JON Frederique

Infirmiere anesthesiste, FONDATION HOPITAL SAINT JOSEPH,

### - Monsieur JOUBERT Daniel

Agent de la brigade verte, COMMUNE DE MASSY,

### - Monsieur JOULIN Eric

Operateur editique, EDIPOST,

# - Monsieur JULLIEN Alex

Responsable technique codage collage, CH-WAUTERS ET FILS,

### - Monsieur KADAOUI Mohamed

Agent hospitalier administratif, HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER,

# - Madame KAPITANFFY Caroline

Ingénieur conception et développement, SNC ALLIANZ INFORMATIQUE FRANCE,

### - Monsieur KARPINSKI Xavier

Employe de banque, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

## - Monsieur KAYAT Bernard

Directeur commercial, JACOB - DOSATEC,

### - Monsieur KAY Ndomanueno

Electronicien, INEO INDUSTRIE ET SERVICES IDF,

# - Madame KERDOUCI Fadila

Responsable ressources humaines, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

### - Monsieur KERFORNE Yves

Ingenieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur KERLAU Jean-Patrice

Monteur cableur, MECALECTRO,

### - Monsieur KLEBER Jacques

Technicien, HENSOLDT FRANCE SAS,

#### - Madame KNEPPER Fabienne

Essayeuse retoucheuse, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN,

### - Madame KOCH Estelle

Référent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame KONIK Lucile

Ingénieur cadre, AIRBUS DS SLC,

### - Monsieur KOULOKA Mbaki

Electronicien, INEO TERTIAIRE IDF,

### - Madame KREMER Marie-Christine

Gestionnaire logistique, WIENERBERGER,

#### - Monsieur KRIEGEL Laurent

Technicien d'atelier, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur LAARADH Mansour

Préparateur de commandes, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

#### - Monsieur LAEMLE Xavier

Gestionnaire clients, RENAULT SAS,

## - Monsieur LAGES Dominique

Agent vidéo opérateurs, COMMUNE DE MASSY,

# - Monsieur LAGOUCHE Stephane

Technicien informatique systeme, TIDF,

## - Monsieur LAHAIE Christophe

Cadre comptable, INEO,

## - Monsieur LAMBERT Sylvain

Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Monsieur LAMIRAULT Eric

Technicien essai développement, GOODRICH ACTUATION SYSTEMS SAS,

### - Madame LAMPE Valérie

Chef de projet, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,

## - Madame LANGEVIN Aline

Responsable de service, CREDIT LYONNAIS,

### - Madame LANSAC Helene

Hôtesse de l'air, CSEE EXPLOITATION AERIENNE,

### - Monsieur LANZA Giovanni

Responsable de partenariat, CA CONSUMER FINANCE,

## - Madame LAPIATE Brigitte

Concierge, SERVICE PERSONNEL,

# - Madame LAPLACE Mylène

Administration du personnel et paie, PARTNER REINSURANCE EUROPE SE,

# - Monsieur LARZILLIERE Pascal

Chef patissier, SOGERES,

#### - Madame LAUBUGE Rachel

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur LAURENT Frédéric

Merchandiseur, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,

#### - Monsieur LAVAUD Christian

Informaticien, NSC GLOBAL,

### - Madame LAVERGNE Marie Annick

Agent de service intérieur, ASS VALENTIN HAUY SCE AVEUGLES MALVOYANTS,

### - Madame LEBRETON Catherine

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Madame LEBRETON Cécile

Comptable, COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS,

### - Madame LEBRETON Françoise

Opératrice d'habillage, FRANCE TELEVISIONS,

### - Monsieur LECHNER Patrick

Directeur de travaux, EIFFAGE GENIE CIVIL,

#### - Monsieur LECOMTE Pascal

Technicien informatique, DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL,

#### - Monsieur LECOURT Marc

Opérateur de production, MAJ,

### - Madame LEDEY Veronique

Employe de banque, CREDIT LYONNAIS,

# - Monsieur LE DOUGET Gaetan

Ingenieur, PSA AUTOMOBILES SA,

### - Monsieur LEFAUT Yannick

Chef de poste, SCHUTZ FRANCE,

# - Monsieur LEFEVRE David

Inspecteur commercial, GENERALI IARD,

## - Madame LEFRANC Bénédicte

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame LEGENTIL Stéphanie

Conseiller financier, BNP PARIBAS,

# - Monsieur LE GOLVET Philippe

Maçon, ENTREPRISE GENERALE LEON GROSSE,

# - Madame LEGOUT Laurence

Cadre, BPCE FACTOR,

### - Monsieur LE GUEN Fabrice

Responsable atelier mécanique machines verrières, SGD S.A.,

## - Madame LEGUEUX Isabelle

Assistante, SANOFI-AVENTIS GROUPE,

### - Madame LE HOUEZEC Isabelle

Assistant maîtrise banque de france, BANQUE DE FRANCE,

#### - Madame LEITE Aida

Comptable, H&A NOTAIRES CONSEILS,

#### - Madame LEIX Nathalie

Employée, SYLVIE LEMERCIER-REGNARD, PHILIPPE BOBET, DIEUDONNE MPOUKI MOUSSOUKI ET THOMAS DENFER, GREFFIERS DE TRIBUNAL DE...,

#### - Madame LELEU Murielle

Responsable administrative, ONET SERVICES,

## - Madame LELIEVRE Sylvie

Assistante de direction, DANONE RESEARCH,

### - Madame LELIEVRE Veronique

Chef de projet, XL CATLIN SERVICES SE,

## - Monsieur LE MADEC Thierry

Infirmier, INSTITUT CURIE,

## - Monsieur LEMBLE Denis

Conseiller spécialisé en épargne et prévoyance, BNP PARIBAS,

## - Monsieur LEPELTIER Jean-François

Chargé d'affaire informatique, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame LEQUEUX Corinne

Déléguée médicale, ASTRAZENECA,

## - Madame LEROUX Catherine

Cadre supérieur de pôles, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

# - Madame LE SORNE Sylvie

Ec4 caisse, CSF.

### - Monsieur LE Van Thao

Dba oracle, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame LEVEQUE Sandrine

Comptable, FONCIA SENART-GATINAIS,

## - Madame LEVERT Florence

Chef de projets, BULL SAS,

### - Monsieur LEVOYES Jean Marc

Informaticien (cadre technique), B2V GESTION ASSOCIATION,

## - Madame LHUILLIER Corinne

Responsable de secteur de résidences universitaires, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

### - Madame LIENARD Christelle

Assistante direction materiel, COLAS FRANCE,

## - Madame LILLO Sophie

Responsable des services généraux, STEF LOGISTIQUE BONDOUFLE,

#### - Monsieur LIVI Alain

Responsable commercial, ADHEX TECHNOLOGIES,

## - Monsieur LOIGEROT Laurent

Manager de production, VERNET,

### - Madame LOINTHIER Corinne

Vrp, L'ATELIER DES VINS,

## - Madame LOISEAU Madeleine

Chargée de rayon, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

# - Monsieur LOPEZ Christophe

Cadre commercial banque, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

## - Madame LOPEZ Veronique

Cadre de banque, BNP PARIBAS,

### - Madame LORENTZ Véronique

Technicienne principale, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur LOUDET Stephane

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur LOUINEAU Martial

Technicien de maintenance usine, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

# - Madame LOUVIOT Patricia

Chargee de relation client, SEINE EXPRESS,

### - Madame LOZACH Evelyne

Adj directeur de restaurant, ELIOR ENTREPRISES,

# - Madame LUMBROSO Murielle

Chargée de gestion, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Monsieur MACIEJEWSKI Pascal

Responsable de secteur, GIE LCH,

## - Madame MACQUET Valerie

Manager leader operations, BPCE FINANCEMENT,

## - Madame MADEIRA MOREIRA Maria Odette

Directrice, DISCOUNT ARPAJON,

## - Monsieur MADOURI Mimoun

Agent très qualifié de service, ATALIAN PROPRETE ILE DE FRANCE,

## - Madame MAESTRACCI Estelle

Chargée de relations commerciales, BNP PARIBAS,

## - Madame MAIGNAN Nathalie

Assistante de direction, MUTUELLE GENERALE DES CHEMINOTS,

## - Madame MAILLARD Christine

Employee administrative, EDIPOST,

### - Monsieur MAIRE Philippe

Ingénieur en informatique, POMONA,

#### - Madame MANACH Alessia

Assistante commerciale vente, LEYBOLD FRANCE,

## - Monsieur MARCELLIN Pascal

Grand reporter, TELEVISION FRANCAISE 1,

# - Madame MARCHAL Carine

Assistante de coordination, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

### - Madame MARCOT Pascale

Directrice d'agence, BANQUE CIC EST,

## - Madame MARIE Maria-Grazia

Employee a domicile, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

## - Monsieur MARIN Antoine

Agent de maitrise principal, COMMUNE DE PALAISEAU,

## - Monsieur MARINIER Dominique

Agent logistique, L HOTELLIER,

### - Monsieur MARIN Yves

Responsable travaux, IMOPTEL,

### - Madame MARTEIL Valerie

Comptable, PREPAR VIE,

#### - Madame MARTIAL Marie-Josiane

Assistante logistique, ZF SERVICES FRANCE,

# - Madame MARTINEAU Bernadette

Gestionnaire, ASS CENTRALE ACTIVITE SOCIALE,

## - Madame MARTINEAU Nathalie

Comptable, EDIPOST,

## - Madame MARTINET Magalie

Prototype manager, VERNET,

# - Monsieur MARTINEZ Olivier

Chargé d'études, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

## - Madame MARTIN Marie-Hélène

Agent de voyage, SN AGENCES,

## - Monsieur MARTY Patrice

Cadre gsb, LEROY MERLIN FRANCE,

# - Monsieur MASTAI Marco

Technicien equipement, BOUYGUES CONSTRUCTION MATERIEL,

### - Madame MATARAZZO Adriana

Itpp director, DANONE RESEARCH,

# - Madame MATHIEU Nelly

Comptable, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

#### - Monsieur MAUVISSEAU Marc

Ingénieur, BPCE,

### - Monsieur MA Zhongcai

Ingenieur, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

#### - Monsieur MAZIERE Frédéric

Ingénieur, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame MELIN Catherine

Cadre, CNP ASSURANCES,

## - Madame MEOC Catherine

Chargée d'évaluation, L'OREAL,

## - Madame MESPLIER Florence

Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE.

### - Monsieur MESSAGER Gildas

Responsable gestion de site, THALES,

## - Monsieur MESSIAS PACHECO Domingos

Responsable magasin et approvisionnement, PORITE EUROPE,

### - Madame METEGNIER Pascale

Scripte, FRANCE TELEVISIONS,

## - Monsieur MEUNIER Serge

Technicien laboratoire, COLAS FRANCE,

## - Madame MEYNIAC Jacqueline

Agent administratif principal, LES PAPILLONS BLANCS DE LA COLLINE,

# - Monsieur MIANNÉ Laurent

Cadre administratif, TELEVISION FRANCAISE 1,

### - Madame MICHENET Nathalie

Responsable mobilite internationale, VALEO MANAGEMENT SERVICES,

# - Madame MICHOT Christelle

Responsable configuration et navigabilité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame MIGONE Véronique

Technicien hautement qualifié allocations, pôle emploi, POLE EMPLOI,

## - Monsieur MILESI Fabrice

Mécanicien avion, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame MILHANO Liliana

Assistante commerciale, AKZO NOBEL POWDER COATINGS,

# - Madame MINEZ Anne

Responsable service clients, 3D PLUS,

### - Monsieur MISSIOUI Abdelhakim

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

# - Monsieur MOGLIA Stéphane

Gestionnaire administratif, GENERALI FRANCE,

### - Madame MOKDAR Fatima

Déléguée de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94,

### - Madame MONANGE Laure

Responsable innovation et solutions clients, TAKEDA FRANCE SAS,

### - Monsieur MONGENIE Eric

Directeur achats, SAFRAN AEROTECHNICS,

### - Madame MONTANARI Florence

Infirmière, ASSOCIATION POLYVALENTE DE SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE,

### - Madame MONTEAU Myriam

Assistante, CA CONSUMER FINANCE,

### - Monsieur MONTEIRO DA CUNHA Antonio

Métallier / serrurier, TAMS,

### - Madame MONTOIS Corinne

Assistante de direction, FRAMATOME,

### - Monsieur MOREAU Darius

Carrossier, CARROSSERIE AUTOMOBILES MORANGIS,

#### - Monsieur MORE Didier

Gestionnaire et contrôleur rh, ANTALIS FRANCE,

### - Monsieur MORNET Brice

Technicien, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur MOULARD Yves

Responsable de secteur, GIE LCH,

## - Madame MOURIES Isabelle

Juriste, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur M'SALLEM Abdessattar

Pointeur certifieur expedition, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Monsieur MSALLEM Anis

Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Madame MULLER Sylvie

Responsable de la stratégie partenariale, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS,

# - Madame MUNCH Isabelle

Redactrice juridique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Madame MUTLU Meral

Chargée de recouvrement amiable, FACTOFRANCE,

## - Monsieur NABAIS NATARIO Antonio

Informaticien, LINEDATA SERVICES LEASING & CREDIT,

# - Monsieur NACCACHE Frédéric

Ingénieur, MBDA FRANCE,

## - Madame NARDIN Stephanie

Tresoriere, CNP ASSURANCES,

#### - Monsieur NATKULENTRAN Rasa

Agent libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

### - Monsieur NAUDAIN Olivier

Inspecteur commercial confirme, CNP ASSURANCES,

# - Madame NAUDAN Virginie

Responsable juridique, KLEPIERRE MANAGEMENT,

#### - Monsieur NAVARRO Pierre-Yves

Ingenieur processus methodes et support ingenierie systemes, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur NEFTI Ludovic

Responsable commercial, MAAF ASSURANCES SA,

### - Madame NGUYEN VAN CANG Marie Victoria

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur NICOLAS Sylvain

Steward, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame NICOLAS Valérie

Clerc aux formalités, HERVE CORIC, YANN LEOTY, OLIVIER SAVARY, DELPHINE WLACHE ET VINCENT TREHOU NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFES,

## - Monsieur NORMANT Michel

Directeur administratif et financier, SOLUMAT ILE-DE-FRANCE,

#### - Madame NUNES Ana

Assistante maternelle, COMMUNAUTE DE COMMUNE LE DOURDANNAIS EN HUREPOIX,

### - Madame ORCEL Annie

Assistante administration des ventes, ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE,

### - Madame OSMANI Mérième

Assistante achat, PSA AUTOMOBILES SA,

# - Madame OUDART Myriam

Management communication, THALES,

## - Madame OUNEJJAR Djamila

Coordinatrice des opérations adv, EDIPOST,

# - Madame PANTAR Brigitte

Commis greffier, SYLVIE LEMERCIER-REGNARD, PHILIPPE BOBET, DIEUDONNE MPOUKI MOUSSOUKI ET THOMAS DENFER, GREFFIERS DE TRIBUNAL DE...,

## - Madame PAPUT Catherine

Employee, BANQUE DE FRÂNCE,

## - Madame PARUSSOLO Marie-Laure

Employée administratif ou comptable, AUCHAN HYPERMARCHE,

# - Madame PATALIN Lucienne

Technicienne de laboratoire, EUROFINS BIOMNIS,

### - Madame PAULINO Marie Sylvie

Comptable copropriete, SOCIETE D ETUDES ET DE REALISATION DE GESTION IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION,

### - Madame PECASTAING Sophie

Attachée import-export, SAFRAN AEROTECHNICS,

## - Monsieur PEIGNÉ Christophe

Second de cuisine, COMMUNE D'AUVERNAUX,

## - Madame PELLEN Jocelyne

Gestionnaire, ASS CENTRALE ACTIVITE SOCIALE,

### - Monsieur PERENNOU Pascal

Manager qualité, DANONE RESEARCH,

### - Monsieur PERIER Eric

Directeur de programme, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur PERRIN Luc

Cadre technique, FRANCE TELEVISIONS,

# - Madame PERSONNIER Carole

Acheteur, CSEE EXPLOITATION AERIENNE,

### - Monsieur PERZ Patrick

Ingénieur ivvq, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame PESENTI Valérie

Controleur de gestion, BNP PARIBAS,

### - Monsieur PESTRE Frédéric

Gestionnaire caisse, CHANEL,

#### - Madame PETIT Laurence

Employé de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur PETRIGNY Gilbert

Responsable régional service, HORIS,

## - Madame PETRIGNY Nathalie

Gestionnaire de paies, UNEDIC,

### - Madame PEUCHRIN Fernanda

Gestionnaire de transport, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

## - Monsieur PEYEN Philippe

Technicien automobile, RENAULT SAS,

## - Monsieur PHILIPPE Jean-Marc

Technicien appliqué r&d, DANONE RESEARCH,

## - Monsieur PHILIPPON Eric

Ingénieur, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS,

# - Monsieur PICARD Bruno

Architecte système produit, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur PICARD Willy

Formateur, TIDF,

# - Monsieur PICHOT Pierre

Informaticien, CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE,

## - Monsieur PIEDEL François

Ingénieur informaticien, NATIXIS,

#### - Monsieur PIERRE Bruno

Comptable, SOCIETE DU FIGARO,

### - Monsieur PIKEROEN Bernard

Directeur technique segment defense, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

## - Monsieur PILFERT Christophe

Employe de banque, SOCIETE GENERALE,

## - Madame PILLARD Valerie

Conseillere des ventes, PRINTEMPS,

# - Madame PIRES Dominique

Sans emploi, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame PITARD Françoise

Ingénieur qualité projet, TEAM,

## - Monsieur PLANCHENAULT Christophe

Employé de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

### - Monsieur PLOYÉ Samuel

Responsable produits, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

## - Madame POCARD Fabienne

Redactrice, KLESIA AGIRC ARRCO,

## - Madame POINTET Valerie

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame POIRIER Virginie

Chargee de gestion locataires, VALOPHIS HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAL DE MARNE.

# - Monsieur POLETTI Pascal

Gestionnaire financier, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur PONSART Christophe

Responsable protection donnees personnelles, CA CONSUMER FINANCE,

### - Madame POUCLET Libertad

Comptable, BUREAU GESTION ET REVISION COMPTABLE,

### - Monsieur PREHAUT Francis

Chef de chantier, AEVIA,

## - Madame PRICOT Gladys

Assistante de direction, EIFFAGE CONSTRUCT GESTION DEVELOPPEMENT,

## - Madame PRIGENT Nathalie

Agent d escale commercial, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame PROUST Sandrine

Technicien programmeur informatique, EDIPOST,

## - Monsieur PRZYBILSKI Christian

Technicien superieur, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur PUCHE David

Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

## - Madame PUJOL Virginie

Maitre d'hôtel, COMPASS GROUP FRANCE,

### - Madame PUL Marie Christine

Psychologue du travail, POLE EMPLOI,

## - Madame QUENNESSON Bernadette

Gardienne, SEQENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

### - Monsieur QUERREC Loic

Cadre d'assurances, HSBC ASSURANCES VIE (FRANCE),

### - Monsieur RAJAONA Jocelin

Cadre supérieur, LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

## - Monsieur RAKOTOBE Herisoa

Controleur financier, AXA REAL ESTATE INVESTMENT MANAGERS FRANCE EN ABREGE AXA REIM FRANCE.

#### - Madame RAMAUT Annick

Conseillère en économie sociale familiale, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE.

### - Madame RAMEAU Corine

Secrétaire, CTRE RECHER INFORM DOCUM NOTARIALE PARIS,

### - Monsieur RAMOS CARVALHO Jorge

Expert mécatronique, PSA AUTOMOBILES SA,

### - Madame RAYSSAC Nathalie

Assistante de direction, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Madame RÉAULT Claire

Pnc chef de cabine air france, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur REBUT Marc

Chef de groupe maitrise, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

### - Monsieur REFFET Claude

Analyste réseaux, BANQUE DE FRANCE,

### - Monsieur REGNAULT Martial

Cuisinier, CE CAF ESSONNE 3 7 AV A.BRIAND ARPAJON,

## - Madame REGNOUX Christine

Agent administratif, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

### - Madame REIG Isabelle

Assistante commerciale, AML SYSTEMS,

# - Madame RELIAUD Marie-Ange

Comptable, GE ENERGY POWER CONVERSION FRANCE,

### - Monsieur REMY Pierre

Ingénieur méthode, PSA AUTOMOBILES SA,

#### - Monsieur RENOTON Jean-Michel

Cadre de banque, BANQUE DE FRANCE,

#### - Madame RENOUF Catherine

Conducteur confirme, EDIPOST,

### - Monsieur RENOU Philippe

Ingénieur, NATIXIS,

## - Madame REQUEDAT Chantal

Assistante comptable, GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE,

### - Madame REYMANN Laurence

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur RICHARD Didier

Technicien supérieur aéronautique pps, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame RICHEFORT Florence

Employee de banque, CA CONSUMER FINANCE,

## - Madame RICOU Christine

Secretaire de service, MLP,

### - Monsieur RIDOU Dominique

Informaticien, ATOS INFOGERANCE,

### - Monsieur RIFFAUT Jean Marc

Responsable d'affaires, ENGIE ENERGIE SERVICES,

### - Monsieur RIGAL Francois

Technicien, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame RIGUET Brigitte

Contrôleur de gestion, CNP ASSURANCES,

### - Monsieur RIVAS Xavier

Gestionnaire de stocks, INAPA FRANCE,

## - Madame ROBERT Fabienne

Responsable comptable, SANOFI-AVENTIS GROUPE,

### - Monsieur ROBILLARD Dominique

Ingénieur en informatique. chef de service rtg conventionnels, GE STEAM POWER SYSTEMS,

## - Monsieur ROBIN Thierry

Monteur electricien reseaux, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

### - Madame RODRIGUES Maryse

Manager/leader operations, BPCE FACTOR,

# - Madame ROLLAND Celine

Charge de relations commerciales, BNP PARIBAS,

### - Monsieur ROLLET Patrick

Conseiller commercial expert, GENERALE DE TELEPHONE,

# - Madame ROMANA Christine

Assistante de direction, NATIXIS,

## - Madame ROME Florence

Informaticienne. INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES.

### - Madame ROQUESALANE Isabelle

Comptable, HITACHI RAIL STS FRANCE,

### - Monsieur ROSE Pascal

Responsables grands comptes, LOOMIS FRANCE,

# - Monsieur ROSIER William

Soudeur, CSE-SIEGE SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur ROUGET Eric

Ingenieur, HITACHI RAIL STS FRANCE,

## - Madame ROUSSEL Laurence

Chargée de mission, IMMOBILIERE 3F,

### - Madame RUBERT Sophie

Ingenieur commercial, MLP,

### - Monsieur RUCCI Antonio

Chef de quai, CALBERSON PARIS EUROPE,

### - Monsieur RYCHEN Pascal

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur SAAB Pascal

Chef de dépôt, BUT INTERNATIONAL,

## - Madame SABATHIER Sylvie

Cadre de banque - expert en batiment, SOCIETE GENERALE,

## - Monsieur SABOUN Guy

Operateur de production, CFI TECHNOLOGIES,

## - Monsieur SAILLANT Stéphane

Ingénieur de recherche, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

### - Monsieur SAINTINI Denis

Chef d'équipe logistique, KUEHNE+NAGEL,

## - Madame SAINT PAUL Marie Claude

Responsable import, ENODIS,

## - Monsieur SALMON Olivier

Charge de relation clientele, CNP ASSURANCES,

## - Madame SAMSON Isabelle

Technicien administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

# - Monsieur SAUGUES Olivier

Cadre supérieur, SANOFI WINTHROP INDUSTRIE,

## - Madame SAUTEREAU-MARTIN Sylvie

Directeur industriel, SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES,

# - Monsieur SAVRY Laurent

Agent d'exploitation et logistique, JM. BRUNEAU,

#### - Monsieur SCHNEIDER Fabrice

Technicien aero, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame SCHREIBER Isabelle

Technicienne de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

### - Monsieur SCHWARTZMANN Michel

Ripeur, EUROPE SERVICES DECHETS,

### - Madame SCHWYTER Delphine

Responsable commercialisation tertiaire, CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES,

### - Monsieur SCOTT Mark

Courtier, BARRY ROGLIANO SALLES,

## - Monsieur SEBILLET Jean-Pierre

Miroitier, JUDICE LAGOUTTE MIROITERIE,

#### - Monsieur SECK Masse

Vendeur, BRATIGNY,

### - Monsieur SEMEROK Alexandre

Ingénieur- chercheur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur SEVESTRE Alain

Charge de travaux, DALKIA,

### - Madame SGHIR Sabah

Assistante, LES RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

## - Madame SICARD Isabelle

Commerciale, XEROX,

# - Monsieur SIGOGNE Olivier

Informaticien, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES,

### - Madame SIMAO Alzira

Assistante administratif, ONET SERVICES,

# - Madame SIMEON Valerie

Charge de contrats, PANHARD GENERAL DEFENSE,

### - Monsieur SIMON Hervé

Attaché commercial, CULTURE MIEL,

## - Madame SINNEMA Nathalie

Manager contentieux recouvrement, BPCE FACTOR,

### - Monsieur SITHA Suddhaveth

Informaticien, STIME,

# - Monsieur SOBRAL Francisco

Chauffeur pl, COLAS FRANCE,

### - Monsieur SOFF Marie-Valentin

Charge de reception, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

# - Monsieur SOMPHONG Franck

Agent commercial, UNIMEX CO,

### - Madame SOMPHONG Julie

Regleuse cableuse, ETABLISSEMENTS CATU,

## - Madame SOPTA Sylviane

Assistante rh, SANOFI-AVENTIS GROUPE,

#### - Monsieur SPERBER Michel

Administrateur systemes et reseaux, GROUPE ESIEA,

#### - Monsieur SPRINGLY Eric

Ingénieur technico-commercial, VEOLIA WATER STI,

### - Madame STOJANOVIC Suzana

Attachée commerciale sav. GROUPE CANDY HOOVER.

#### - Madame SUAUDEAU Colette

Charge etudes actuarielles, GAN ASSURANCES,

## - Monsieur SUDRES Vincent

Responsable des opérations it, INITIAL HYGIENE SERVICES,

### - Monsieur SURGET Eric

Surveillant de péages, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

### - Monsieur TABOU Brahim

Aide conducteur de travaux, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIOUES.

### - Monsieur TAHANI Youssef

Directeur des infrastructures informatiques, ENGIE MANAGEMENT COMPANY,

## - Madame TARDY Laurence

Secrétaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

## - Monsieur TARLET Franck

Contrôleur risques, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

# - Madame TASTEYRE Isabelle

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur TELLIER Michel

Commercial, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS,

# - Madame TESTUD Chrystelle

Assistante medicale, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

### - Monsieur THAM To Nam

Ingénieur de recherche, INSTITUT PASTEUR,

## - Madame THAURIN Valérie

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

## - Monsieur THIBAULT Pascal

Charge d affaire, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Monsieur THILL Daniel

Technicien micro informatique, TRAVEL LAB,

### - Monsieur THIVANT Stéphane

Spécialiste project management office, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame THOMAS Sophie

Assistante qualité et brevets, THALES,

## - Monsieur THOUMINE Arnaud

Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur TIEO Olivier

Electricien, SAFRAN DATA SYSTEMS,

# - Madame TINOT Véronique

Gouvernante, COMPASS GROUP FRANCE,

### - Monsieur TOEN Jean-Claude

Responsable d'exploitation, MDS,

## - Monsieur TOUBLANC Stephane

Technicien logistique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur TOURE Moussa

Plongeur, API RESTAURATION,

### - Madame TOURNIER Muriel

Employee de banque, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

### - Madame TRABADO Céline

Chargée de clientèle, REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS,

### - Monsieur TRAN Van Binh

Opérateur production, THALES AVS FRANCE SAS,

## - Madame TREMBLE Catherine

Assistante confirmée, BOUYGUES BATIMENT ILE DE FRANCE,

## - Madame TROCHEL Laurence

Référente administrative, ENTORIA,

# - Madame TROY Sylvie

Directeur medical adjoint - medecin, PFIZER,

## - Madame TRUQUIN Sylvie

Agent administratif / facturiere, EDIPOST,

## - Madame TUBIANA Marie

Assistante de direction, HITACHI RAIL STS FRANCE,

## - Madame TURGY Brigitte

Chargée de relations entreprises, ACTION LOGEMENT SERVICES,

# - Madame UHLRICH Veronique

Assistante administration des ventes, ASTRE COMMERCIAL,

## - Monsieur VACHERET Jerome

Cadre banque, BNP PARIBAS,

## - Monsieur VALETTE Laurent

Responsable magasin, TAPIS SAINT MACLOU,

## - Monsieur VANDENBROUCKE Jérôme

Technicien de laboratoire, EUROFINS BIOMNIS,

### - Monsieur VANDENBROUCKE Marc

Acheteur, SOFEDIT,

### - Madame VANDERPLAETSEN Anne

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame VANDEWEGHE Laurence

Approvisionneur, SAFRAN DATA SYSTEMS,

### - Monsieur VASSALLO TODARO Paul

Agent d'entretien, SAEM HABITER A YERRES,

### - Monsieur VAURILLON Frederic

Controleur de gestion, NIELSEN SERVICES FRANCE SAS,

### - Monsieur VEGA Thierry

Agent de production, NIPPON PAINT AUTOMOTIVE FRANCE,

### - Madame VERCASSON Ghislaine

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

### - Monsieur VERGEAT David

Technicien, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur VERMILLON Gilles

Agent technique territorial, COMMUNE DE SAINT JEAN DE BEAUREGARD,

## - Madame VERRECCHIA Jessica Marie

Employee de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

### - Madame VIALA Liliane

Comptable, FOOD AND BEVERAGE SERVICES INTERNATIONAL.

### - Monsieur VIDONNE Christophe

Directeur remarketing europe, GE HEALTHCARE EQUIPMENT FINANCE,

# - Monsieur VIEIRA BARBOSA SILVA Joao Manuel

Chef service technique, COLAS FRANCE,

## - Madame VIGOUROUX Josiane

Chef d'equipe editique, EDIPOST,

# - Madame VILLEROY Patricia

Gestionnaire de contrats, IPSEN INNOVATION,

## - Monsieur VINCHANT Jean-François

Président, J-F VINCHANT HOLDING STRATEGY,

### - Monsieur WAUTERS Thierry

Directeur industriel, CH-WAUTERS ET FILS,

### - Madame WEISS Claire

Responsable administration des outils, CA CONSUMER FINANCE,

# - Monsieur WISSOCQ Jean-François

Directeur de la transformation, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

# - Madame WOCHENMAYER Marianne

Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Monsieur XU Shishuang

Ingénieur, BPCE INFOGERANCE ET TECHNOLOGIES,

### - Monsieur YANG Antoine

Employé commercial vendeur, UNION METALLURGIQUE DE LA HAUTE SEINE,

### - Monsieur YONET Murat

Responsable atelier, SARP-OSIS IDF,

### - Monsieur YON Jean-François

Responsable logistique, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Madame ZAMIA Corinne

Comptable confirme, MUTUELLE ASSURANCES CORPS SANTE FRANCAIS,

## - Monsieur ZEGHADI Abdellatif

Agent de maitrise et d'encadrement, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur ZHANG Jingwei

Ingenieur, SGD S.A.,

## - Madame ZONGHERO Isabelle

Innovation project leader, DANONE RESEARCH,

### - Monsieur ZUCHET Christophe

Magasinier, SOCIETE COMMERCIALE DE DISTRIBUTION PIECES DE RECHANGE ET SERVICES.

# - Monsieur ZULIAN Thierry

Informaticien, SOCIETE GENERALE,

### Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

### - Monsieur ABBAS Salah

Technicien pilote, DANONE RESEARCH,

# - Madame ADAM Catherine

Technicienne en opération bancaire, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

## - Monsieur ADDABBO Domenico

Responsable approvisionnements, MBDA FRANCE,

## - Monsieur AHRENS Dominique

Ingénieur méthodes, SAMADA,

### - Madame ALBINET Maria

Cadre de sante, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

# - Monsieur ALTERIET Didier

Technicien méthodes logistique, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

### - Madame ALVES Laurinda

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

# - Madame ALVES Martine

Assistante de direction, OGF,

## - Madame AMICEL Francine

Assistante de direction, IPSEN INNOVATION,

### - Madame ANDRIEUX Marie

Technicienne experte, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

## - Madame ANDRIEUX Sylvie

Assistante de service sociale, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur ANGLADE Daniel

Ingénieur informatique, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

#### - Monsieur ANORGA Denis

Cadre dirigeant banque, NATIXIS,

### - Madame ANTUNES Odette

Chef comptable, TEAM,

# - Monsieur ARAVENA Jorge

Employé commercial, METRO FRANCE,

#### - Madame ARGAILLIOT Blandine

Assistante de direction, EAU DE PARIS.

### - Madame ARRIGAS Anne

Contrôleur de gestion, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

### - Monsieur AUBIER Pascal

Technicien etudes et projets techniques, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE PROCEDES M P OTTO.

### - Monsieur AUFFRET Jean-Claude

Chef de groupe achats marketing produits, JM. BRUNEAU,

## - Monsieur AUGUSTO Juan Fernandez

Adjoint responsable, SLEEVER INTERNATIONAL,

# - Madame AUTHIER Véronique

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

## - Monsieur AVARRE Claude

Chauffeur livreur monteur, JM. BRUNEAU,

## - Madame AYROLES Josiane

Gestionnaire, CNTP - DOCAPOSTE - BPO,

#### - Madame AZURMENDI Marie-France

Gestionnaire "carrière et paye", COMMUNE DE GIF SUR YVETTE,

# - Madame BABAULT Corinne

Employé de banque, CA CONSUMER FINANCE,

# - Monsieur BALAINE Pierre

Ingenieur, MBDA FRANCE,

# - Monsieur BANOS TORRES Jose

Contrôleur de gestion, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

### - Madame BAPTISTA Rosa

Responsable production, SLEEVER INTERNATIONAL,

# - Monsieur BARBA Carlos-Jésus

Technicien qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame BARON Leonilde

Expert/référent prod-indus, SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES,

## - Madame BARTOLINI Nadège

Responsabilité d'unité cpam, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Monsieur BAVOUX Bernard

Ingénieur, PSA AUTOMOBILES SA,

### - Madame BELLANGER Florence

Assistante de direction, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

## - Monsieur BELLON Jean Daniel

Moniteur, PSA AUTOMOBILES SA,

### - Madame BEN AIM Pascale

Responsable risques informatique banque populaire, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES,

#### - Monsieur BEN AIM Pierre

Directeur d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,

### - Madame BENOIT Sylvie

Responsable unité technique de laboratoire, SGS FRANCE,

#### - Madame BENON Valérie

Chef de projet informatique, GENERALI VIE,

### - Monsieur BENZA Medy

Agent de restauration, CASI PARIS SUD-EST,

### - Madame BER Annie

Comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES,

# - Monsieur BERNARD Bruno

Agent de maitrise, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame BERNARD Marie-Claire

Assistante marketing, SOCIETE INDUSTRIELLE DE LEVURE FALA,

## - Monsieur BERTHE Jean-Paul

Ingénieur, RENAULT SAS,

## - Madame BESNARD Veronique

Ingenieur, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur BETTON David

Chef de chantier, LA METROPOLITAINE D'ENTREPRISE D'ELECTRICITE PARIS,

# - Madame BEVILACQUA Sabine

Technicienne, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame BIBLOQUE Marie

Chargée d'études, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE,

### - Monsieur BICHON Fabien

Architecte système, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur BILLAC Philippe

Magasinier 2 échelon, RENAULT SAS,

### - Madame BILLAULT Annick

Aide soignante, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS.

### - Monsieur BILLEROT Daniel

Architecte système, THALES LAS FRANCE SAS,

#### - Madame BILLON Chantal

Support des applications financières, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame BLEUSE Nathalie

Cadre comptable, COGEP,

### - Madame BOISSET Sandrine

Chargée de mission, XL CATLIN SERVICES SE,

# - Madame BOIVIN Marie-France

Comptable, MONDELEZ EUROPE SERVICES GMBH,

#### - Monsieur BONGIORNO Jean-Lin

Responsable cartographie, LABORATOIRE FRANCAIS DU FRACTIONNEMENT ET DES BIOTECHNOLOGIES.

#### - Madame BONHOMME Sonia

Secrétaire, CABINET BEAU DE LOMENIE,

## - Madame BONIOU Agnès

Adjoint opérations du département matériaux et structures, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

#### - Madame BONNEFOND Marie-Odile

Comptable, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Monsieur BONNEFOND Philippe

Informaticien, SAFRAN DATA SYSTEMS,

## - Monsieur BORDES Jean-Michel

Directeur achat matériel, LABORDE GESTION,

### - Monsieur BORTHIRY François-Xavier

Retraité, SANOFI-AVENTIS GROUPE,

## - Madame BOSSARD Patricia

Chef de groupe production, EDIPOST,

## - Madame BOUCHARD Christine

Responsable administration centrale du personnel, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame BOUCHEREAU Nathalie

Cadre bancaire, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

# - Monsieur BOUCHER Pascal

Agent air france, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur BOUILLE Laurent

Chef d'unité, PARIS HABITAT-OPH,

# - Madame BOULANGER Nathalie

Chargee de mission, ONET SERVICES,

### - Monsieur BOULIER Philippe

Technicien, L HOTELLIER,

#### - Madame BOULLÉ Anne

Notaire salariée, IMBAULT NOTAIRES,

## - Madame BOURGUIGNON Valérie

Assistante gestion du personnel, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur BOUTET Franck

Ingénieur, RENAULT SAS,

## - Monsieur BOUVIER-GEMY Emmanuel

Ingénieur, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

## - Monsieur BRACONNIER Bruno

Pré-retraite, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame BRASSEM Michèle

Responsable conformité export-contrôle, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame BREUT Valérie

Controleur de gestion, DASSAULT AVIATION,

### - Monsieur BRIDOUX Didier

Contrôleur de gestion, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

## - Madame BROCHET Veronique

Salariee, MILLEIS BANQUE,

### - Madame BROENNUM RIBEIRO DA SILVA Denise

Chef de cabine principal, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur BROGNIEZ Ludovic

Employé de banque, BANQUE DE FRANCE,

# - Monsieur BROSSARD Marc

Expéditionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame BROSSIER Michele

Cadre administratif, POLE EMPLOI,

# - Monsieur BROUSTAL Yannick

Prescripteur en prestation intellectuelle, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame BROUZET Sylvie

Gestionnaire référent, CONGES INTEMPERIES BTP - CAISSE DE L ILE DE FRANCE,

# - Monsieur BRUNET Marc

Responsable magasin, SGS FRANCE,

### - Monsieur BRUNET Pascal

Ingénieur technico commercial, DASSAULT SYSTEMES,

# - Monsieur BRUSCHET Jacques

Management opérations, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur BRYJA Franck

Support sav, NXO FRANCE,

## - Madame BRYJA Marie-Christine

Responsable adv, AIPHONE,

### - Monsieur BUISSET Jérôme

Responsable comptes clés rhf, SAINT LOUIS SUCRE,

### - Monsieur BUTON Bernard

Responsable prestations services généraux, SOCIETE GENERALE,

#### - Monsieur CABAGNOLS Daniel

Ingénieur, INEO ENERGY & SYSTEMS,

### - Madame CAJAZZO Mariline

Clerc de notaire, CATHY BITBOL, ANNE DINIELLE ET AUDREY CHACHATY, NOTAIRES ASSOCIEES,

### - Madame CALMES Christine

Technicienne, RENAULT SAS,

### - Monsieur CAMUS Gilles

Chargé de projet, L'OREAL,

## - Monsieur CANDILLON Marc

Tractiste avion, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur CANEVET Patrick

Responsable d'offres, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur CAPPE Dominique

Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE,

## - Madame CARDINAUD Catherine

Ts estimateur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur CARDOSO DA PONTE Diamentino

Ouvrier paysagiste, VOISIN PARCS ET JARDINS,

# - Monsieur CASSANELLI Franco

Opérateur de production, NEXANS FRANCE,

### - Madame CASTILLO Sylviane

Directrice administrative et financière, OFFICE COORDINATION BANCAIRE FINANCIERE,

## - Madame CATARINA-GRACA Catherine

Coordinatrice système de management qualité fournisseurs safran, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame CAUDROY Patricia

Chargée de recouvrement, IMMOBILIERE 3F,

# - Monsieur CECIRE Jérôme

Cariste de réception, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

## - Monsieur CELCAL Eric

Technicien électromécanicien, NEXANS FRANCE,

# - Madame CERVO Christine

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

## - Monsieur CEYRAT Pierre

Chef de projets informatiques, DANONE,

### - Monsieur CHAIGNEAU François

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame CHAMAILLARD Sylvie

Ingénieur gestion de configuration, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur CHAPPE Jean-Luc

Agent de maitrise principal, COMMUNE DE PALAISEAU,

### - Monsieur CHARLON Philippe

Cadre technique entretien, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur CHAUBARD Daniel

Expert principal, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame CHAVEGRAND Pascale

Agent cea, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

#### - Monsieur CHEA Narith

Hôte de caisse, AUCHAN HYPERMARCHE,

## - Monsieur CHEMINET Philippe

Responsable achats prestations informatiques, SOCIETE GENERALE,

### - Madame CHESSEBEUF Maria

Monteuse p3, SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES,

#### - Madame CHIAPPARINI Lorenza

Cadre banque, BANQUE TRANSATLANTIQUE,

## - Monsieur CHICHEPORTICHE Franck

Personnel navigant commercial steward air france, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur CHOPIN William

Agent qualité préparation commandes, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

## - Monsieur CIBIEN Gérard

Ingénieur domaine matériel, THALES,

# - Madame CLAIRET Monique

Responsable relations sociales, MBDA FRANCE,

## - Monsieur CLAVIER Jean-Yves

Chef de projet it, CA CONSUMER FINANCE,

## - Monsieur CLEMENT Jean Paul

Directeur general, ADOMA,

## - Madame CLEREL Sylvie

Conseillère qualité de vie au travail, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame COCHET Marie-Christine

Assistante rh, APERAM STAINLESS FRANCE,

# - Monsieur COLIN Benoist

Journaliste, LA REPUBLIQUE DU CENTRE,

### - Madame COLLAVET Christine

Secretaire medicale, EFFICIENCE SANTE AU TRAVAIL,

#### - Madame COLLEONI Catherine

Commerciale sedentaire, ETABLISSEMENTS DESCOURS ET CABAUD ILE DE FRANCE,

#### - Monsieur COLTRINARI Bruno

Technicien principal, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame COMTE Virginie

Gestionnaire attribution, ICF LA SABLIERE SA D'HLM,

## - Monsieur COQUÉ Dominique

Directeur de projet, INFORMATIQUE CDC,

## - Madame CORBERY Evelyne

Technicienne gestionnaire, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE DES HAUTS DE SEINE,

### - Monsieur CORDOVA Jean-Claude

Chef du service postes de travail et assistances (informatique), ETABLISSEMENT PUBLIC PALAIS DE LA DECOUVERTE ET CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE.

### - Monsieur CORNACCHIA Didier

Cadre air france, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame CORNEC Mireille

Assistante administrative, UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE,

## - Monsieur CORTES Thierry

Ingenieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame COURRIER Francoise

Cadre bancaire, CA CONSUMER FINANCE,

## - Madame COUSY Joelle

Agent administratif admissions - consultations, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Madame CRISTOFANI Joelle

Responsable de comptes industriels, CYTIVA EUROPE GMBH,

## - Madame DA COSTA Anne Marie

Employé qualifie libre service, ASS COMMERCANT CC AUCHAN BRETI,

### - Madame DE ALMEIDA Irene

Comptable, SOURIAU,

## - Monsieur DEBUISSCHERT Thierry

Ingénieur domaine matériel, THALES,

## - Madame DELABARRE Martine

Assistante médicale, ASS INT CTRE MED SOCIAUX REG ILE FRANCE,

## - Madame DELAGARDE Béatrice

Diététicienne, FONDATION COGNACQ JAY,

# - Monsieur DELAGE Jean-Luc

Ingenieur, NAVAL GROUP,

### - Madame DELAMARE Viviane

Employé commercial, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Monsieur DELANNOY Jean-Claude

Gardien, SEOENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

### - Monsieur DE LA PALLIÈRE éric

Expert gestion de configuration et plm, REVENUE COLLECTION SYSTEMS FRANCE SAS,

## - Madame DEMYTTENAERE Emmanuelle

Responsable de secteur comptabilite, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES,

### - Monsieur DENDOUNE Mustapha

Technicien, SOLCERA,

## - Monsieur DENNIELOU Jean-François

Technicien service desk, JM. BRUNEAU,

### - Monsieur DE OLIVEIRA Carlos

Responsable lds, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS,

#### - Monsieur DESBOIS François

Coordinateur reporting projets, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

#### - Madame DESIR Armelle

Assistante rh, ASTRAZENECA,

### - Monsieur DESLIGNIERES Jean-Michel

Technicien avion, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame DESMAZURES Marie-Noëlle

Assistante maternelle, COMMUNE DE BRETIGNY SUR ORGE,

# - Monsieur DESQUEST Franck

Responsable d'exploitation sodexo, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL,

# - Madame DESRIAC Pascale

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Madame DESSAINT Sylviane

Assistante commerciale, UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE , DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE,

### - Monsieur DIEP Vithei

Agent technique, ENGIE ENERGIE SERVICES,

# - Monsieur DI MARTINO Franck

Compte cle national, HANES FRANCE,

### - Monsieur DIPPE Denis

Technicien ux, DANONE RESEARCH,

# - Monsieur DOHEN Olivier

Employé de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Madame DOUADY Maria

Assistante medico administrative, ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS,

## - Madame DROUHIN Marianne

Chargee de mission comptable, BDSA PARIS,

## - Madame DUBOIS Sylvie

Technicien d'exploitation, TIMPAE,

## - Monsieur DUCROS Philippe

Chef de centre, COLAS FRANCE,

### - Monsieur DUMOND Yves

Directeur, FRANCE TELEVISIONS,

## - Madame DUMONT Véronique

Ingénieure, INSTIT RADIOPROTECTION SURETE NUCLEAIRE,

### - Madame DUNAND Nathalie

Référent support rh formation, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur DUPONCHELLE Marc

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame DUSART Dora

Conseillère, POLE EMPLOI,

#### - Madame DUTHEIL Patricia

Assistante commerciale, BECKMAN COULTER FRANCE,

### - Monsieur EL GHAZI Driss

Chauffeur de bus, TRANSDEV ILE DE FRANCE,

### - Monsieur ELIE Patrick

Preparateur de commande, JM. BRUNEAU,

### - Monsieur ERNST Jérôme

Ingenieur, HENSOLDT FRANCE SAS,

# - Madame ETOURNEAU Caroline

Monteuse p2, SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES,

## - Monsieur EUZEN Bernard

Responsable de domaine système information comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES.

## - Madame FABRY Fabienne

Assistante de direction, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

## - Madame FAGUET Patricia

Assistante, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL SOCIETE A MISSION (APPLICATION LOI PACTE),

## - Madame FAIVRE Ghislaine

Employée de banque, BANQUE DE FRANCE,

## - Madame FARKAS Catherine

Aide-soignante, INSTITUT CURIE,

# - Monsieur FAUCHET Thierry

Réceptionnaire, JM. BRUNEAU,

### - Madame FAURE-BESAMAT Emmanuele

Contrôleur de gestion, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

# - Monsieur FERREIRA Joaquim

Chef de chantier, GTM BATIMENT,

### - Monsieur FERRERI Gilles

Cadre principal, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur FILIPPI Ange-Olivier

Technicien de laboratoire, SANOFI CHIMIE,

### - Madame FILLEUL Sylvie

Cadre, MBDA FRANCE,

### - Monsieur FITAIRE Frédéric

Cadre pps, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur FLAMENT Gilles

Cadre technique, FRANCE TELEVISIONS,

### - Monsieur FOUCHER Jean

Adjoint responsable unité opérationnelle, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Madame FOURNET Noelle

Banquier, BANQUE NEUFLIZE OBC,

### - Madame FOURNEYRON Nathalie

Controleur de gestion offres et projets, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

#### - Monsieur FRANKE Michael

Csi charge de business support, COGNIZANT HORIZON FINANCIAL SERVICES,

### - Monsieur FRATANI Etienne

Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame FRAU Valérie

Responsable formation air france, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame FRESNAIS Chantal

Responsable hse, THALES,

### - Monsieur GACHENOT Eric

Chef du centre d'exploitation chauffage, ESSONNE HABITAT,

## - Madame GALANTE Maria

Directrice commerciale, ALPHATRAD FRANCE,

# - Monsieur GALEAZZI Philippe

Agent air france, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur GAMIETTE Martial

Ambulancier principal, E P I C AEROPORTS DE PARIS,

# - Monsieur GARAT Michel

Employe banque de france, BANQUE DE FRANCE,

## - Monsieur GARDINAL Richard

Ingénieur-e exploitation, INFORMATIQUE CDC,

## - Madame GARNIER Géraldine

Déléguée médicale, JANSSEN CILAG,

### - Madame GASPARIN Marie Dominique

Assistante sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

### - Monsieur GASTALDI Alain

Préparateur, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

#### - Madame GAUCHER Pascale

Contrôleur fraudes externes, BRED BANQUE POPULAIRE,

## - Monsieur GAUSI Philippe

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur GAUTHIER Pierre

Technicien r&i dairy eu, DANONE RESEARCH,

### - Monsieur GAUTHIER Stephane

Agent de chambre forte, BRINK'S EVOLUTION,

# - Madame GENTIL Claudette

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Madame GEORGET Sylvia

Cadre fonctionnel, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS,

### - Monsieur GIRARD Jean-Philippe

Responsable support client, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE,

## - Monsieur GLADINES Serge

Directeur d'agence, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

#### - Madame GLAYROUSE Martine

Chargée de communication, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

#### - Madame GOBEL Nathalie

Ingénieur/cadre cheffe de département, MBDA FRANCE,

## - Monsieur GONNET Dominique

Cadre de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

### - Monsieur GOUEL Xavier

Responsable commercial, SKF FRANCE,

# - Monsieur GOURET Gilles

Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame GOUT Catherine

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur GRANGEREAU Alain

Responsable offre, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Monsieur GRIME Laurent

Responsable administratif, CA CONSUMER FINANCE,

## - Madame GRIME Sylvie

Responsable administratif, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

## - Monsieur GUADAGNIN Thierry

Conseil en banque privee particulier, BNP PARIBAS,

## - Monsieur GUERIN Bruno

Operateur polyvalent, EDIPOST,

#### - Monsieur GUESNEAU Fabrice

Chauffeur bom, SEMAER,

### - Monsieur GUIBÉ Frédéric

Cadre d'éducation (conseiller principal d'education), ASSOCIATION STE MARIE ASM,

### - Monsieur GUILBERT Jérome

Action de progrès, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Madame GUILLAUME Nadine

Gestion des ressources humaines, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame GUILLON Florence

Conseiller entreprises, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

#### - Monsieur GUILLON Michel

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur HARNOIS Pierrick

Adjoint technique, JCDECAUX FRANCE,

## - Monsieur HAUMAITRE Henry

Chef d'équipe maintenance technique des équipements, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS

## - Monsieur HAYET Stéphane

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame HENIN Ariane

Gestionnaire de production, TIMPAE,

### - Monsieur HERENT Christian

Expert metier perfusion nutrition, ALCURA FRANCE,

## - Monsieur HERY Maurice

Retraite, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,

# - Madame HETIER Elisabeth

Agent technique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame HINNEN Francoise

Technicienne chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur HOCHEUX Philippe

Ingénieur électronicien, AIRBUS DS SLC,

### - Madame HONDEKYN Nathalie

Chef de produits filière sénior, ITM ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

# - Madame HUART Ascenza

Chargé ressources humaines, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Monsieur HUSSER Jacky

Ingénieur-chercheur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame HUSSON Francoise

Gestionnaire prestations, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

## - Madame INACIA Isabelle

Responsable organisation, MUTUELLE ASSURANCES CORPS SANTE FRANCAIS,

### - Monsieur INGLESE Pierre-Yves

Conseiller commercial, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

### - Madame ISMAEL Martine

Assistance achats, SAFRAN ELECTRICAL & POWER,

### - Monsieur JACQUES Thierry

Ingénieur expert intégration système, THALES LAS FRANCE SAS,

#### - Monsieur JALABERT Patrick

Conducteur de travaux, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

## - Madame JAMIN Evelyne

Conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN,

### - Madame JANICOT Dominique

Cadre, CREDIT LYONNAIS.

### - Monsieur JAOUANIELLO Robert

Chauffeur spl, HEPPNER SOCIETE DE TRANSPORTS,

## - Monsieur JEANPIERRE Philippe

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur JOB Eric

Agent de maitrise, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame JOLY Catherine

Technicien gestion paies, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur JONARD Fabrice

Opérateur rtv - colleur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur JOULIN Eric

Operateur editique, EDIPOST,

### - Monsieur JOUNY Bruno

Agent d'air france, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame JOUSSE Sylvie

Gestionnaire administratif rh, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame KALPAKIS Véronique

Responsable achats cartes cots, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

## - Madame KANLANJAN Marie-Aude

Infirmière, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

## - Madame KAN Valerie

Charge de gestion administratif, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT,

### - Madame KELIS Fabienne

Assistante, BANQUE D'ESCOMPTE,

### - Monsieur KERFORNE Yves

Ingenieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

#### - Monsieur KERVAREC Florian

Ingenieur, PSA AUTOMOBILES SA,

## - Monsieur KLEBER Jacques

Technicien, HENSOLDT FRANCE SAS,

#### - Madame KLEIN Agnès

Chargée de prestations client, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE,

#### - Monsieur KOHLER Pascal

Responsable des moyens généraux, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE,

### - Monsieur LAGEDAMON Franck

Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

### - Madame LAMY Valérie

Responsable du service gmr dra ivvq, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Madame LANGLOIS Valérie

Comptable, CSE SIEGE SNCF VOYAGEURS,

## - Madame LANNES Paquita

Assistante medicale principale, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

#### - Monsieur LAPEYRE Jean

Cadre, FEDERATION FRANCAISE FOOTBALL - FFF,

### - Monsieur LAPIATE José

Vendeur, BUT INTERNATIONAL,

### - Monsieur LA ROSA Jean-Marc

Cra, AEROPORTS DE PARIS,

## - Monsieur LARZILLIERE Pascal

Chef patissier, SOGERES,

#### - Madame LAUNAY Marie Hélène

Assistante de direction, ENTREPRISE DE TELECOMMUNICATION ET MAINTENANCE,

## - Monsieur LAVAUD Christian

Informaticien, NSC GLOBAL,

### - Monsieur LEBEAU Eric

Gammiste, NEXANS FRANCE,

## - Madame LEBRETON Françoise

Opératrice d'habillage, FRANCE TELEVISIONS,

# - Monsieur LECART Christian

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur LECHNER Patrick

Directeur de travaux, EIFFAGE GENIE CIVIL,

# - Monsieur LE CLAINCHE Dominique

Réceptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

## - Monsieur LECLERCQ Michel

Ingenieur ingenierie d'exploitation, REVENUE COLLECTION SYSTEMS FRANCE SAS,

### - Madame LECLERE Christine

Employée de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

### - Madame LECOCO Nathalie

Approvisionneur, CARREFOUR SUPPLY CHAIN,

### - Madame LEDOUX Claire

Assistante de bases d'informations, BANQUE DE FRANCE,

#### - Monsieur LE DU Maurice

Employé de banque, CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

### - Madame LEFEBVRE Micheline

Agent de production, MLP,

## - Monsieur LEFEBVRE Pascal

Agent de maitrise, COMMUNE DE MASSY,

#### - Madame LE GARGASSON Marie-Suzanne

Agent pré-contentieux, CDC HABITAT,

## - Madame LEGRAND Corinne

Coordinatrice formation, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

### - Monsieur LE GUYADER Gérard

Dépanneur sav, AUCHAN HYPERMARCHE,

### - Monsieur LEHCHIBI Mohamed -Ali

Responsable technique, ENGIE ENERGIE SERVICES,

### - Madame LEJEUNE-LOUIS Chantal

Gestionnaire, AVIVA VIE - SOCIETE ANONYME D'ASSURANCES VIE ET DE CAPITALISATION - EN ABREGE AVIVA VIE,

## - Madame LELEU Corinne

Employée de banque, BANQUE PALATINE,

# - Monsieur LENCOU Philippe

Middle office, EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE),

## - Madame LENSEN Muriel

Chargée de performance, LA FRANCAISE DES JEUX,

## - Monsieur LEON Joel

Technicien, RENAULT SAS,

### - Monsieur LEPARMENTIER Bruno

Directeur systemes d'information, BPCE,

# - Monsieur LEPEL Nicaise

Responsable commercial confirme, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,

### - Monsieur LEPELTIER Jean-François

Chargé d'affaire informatique, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur LEROSE Rocco

Responsable projet, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame LEROUX Catherine

Cadre supérieur de pôles, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Madame LEROY Agnès

Responsable d'équipe, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

#### - Monsieur LEROY Bruno

Chaudronnier, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame LEROY Michèle

Assistante technique et qualité, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,

#### - Madame LEVASSEUR Corinne

Hôtesse de caisse service client, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur LIEVRE Laurent

Dessinateur projeteur, SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES,

### - Madame LOIODICE Nathalie

Assistante de projet, HITACHI RAIL STS FRANCE,

### - Madame LOISEAUX Brigitte

Responsable laboratoire composants et demonstrateurs tecnol, THALES,

## - Madame LORENTZ Véronique

Technicienne principale, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Madame LOUARD Laurence

Assistance gestion technique, SCAPRIM PROPERTY MANAGEMENT,

### - Monsieur LOUINEAU Martial

Technicien de maintenance usine, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Madame LUINATI Sandra

Assistante commerciale, TP VISION EUROPE B.V.,

## - Monsieur MACHADO Jean-Manuel

Agent de maitrise, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame MACQUET Valerie

Manager leader operations, BPCE FINANCEMENT,

## - Monsieur MAGLORIUS RENKILARAJ Anantharajah

Maçon, LA LIMOUSINE,

### - Monsieur MAHE Martial

Chaudronnier soudeur, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur MALPART Eric

Technicien pps, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame MAMACHE Khamsa

Directrice générale, COVIVIO,

# - Monsieur MANGEANT Thierry

Technicien informatique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur MANSON Pascal

Responsable achats generaux region, THALES GLOBAL SERVICES SAS,

#### - Monsieur MARATRAT Pascal

Adjoint technique, CLEAR CHANNEL FRANCE,

#### - Monsieur MARCEAU éric

Vp strategie et marketing bl sra, THALES,

### - Monsieur MARCELLIN Pascal

Grand reporter, TELEVISION FRANCAISE 1,

### - Monsieur MARET Francis

Ingenieur mecanicien, RENAULT SAS,

### - Madame MARFAING Helene

Direction generale adjointe - directrice de la surveillance et des donnees, ASS GESTION RESEAU MESUR POLLUT ATMOSPH,

### - Madame MARIE Maria-Grazia

Employee a domicile, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

## - Monsieur MARTIEL Frédéric

Employé, NATIXIS,

### - Madame MARTINEAU Bernadette

Gestionnaire, ASS CENTRALE ACTIVITE SOCIALE,

#### - Madame MARTINEAU Nathalie

Comptable, EDIPOST,

## - Monsieur MARTIN François

Opérateur, VARACHAUX,

### - Madame MARTINOFF Nathalie

Manager paie et administration du personnel, DAIKIN AIRCONDITIONING FRANCE,

### - Madame MARY Lisianne

Facturière, HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER,

# - Monsieur MASSE Dominique

Cadre technique, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS,

# - Monsieur MASSOU Jean Michel

Responsable production, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame MATHIEU Nelly

Comptable, ASSOCIATION SANTE A DOMICILE,

### - Madame MATTANA Nicole

Technicien, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame MATTERLIN Laurence

Cadre bancaire, NATIXIS PAYMENT SOLUTIONS,

### - Monsieur MAXIMIN Jean Philippe

Technicien qualité, NEXANS FRANCE,

# - Madame MÉNARD Laurence

Program manager, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

# - Madame MEOC Catherine

Chargée d'évaluation, L'OREAL,

### - Madame MESLE Laurence

Gestionnaire administratif paie. CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

## - Monsieur METAIS Thierry

Manager d'enseignes logistiques, MONDELEZ FRANCE SAS,

## - Madame MICHEL Catherine

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur MICHOTEY Thierry

Conseiller en prévention des risques professionnels, MSA ILE DE FRANCE,

### - Monsieur MICIELI Luc

Employé logistique, MEUBLES IKEA FRANCE,

## - Madame MIESE Christele

Adjointe d'exploitation, SOGERES,

### - Monsieur MIGEON Daniel

Sous directeur gestion des moyens de paiements, LAZARD FRERES,

#### - Madame MILHAU Véronique

Responsable communication opérationnelle, CA CONSUMER FINANCE,

### - Madame MILLARD Michele

Gestionnaire administration du personnel, AXA FRANCE IARD,

### - Monsieur MOLLET Régis

Responsable de service, API RESTAURATION,

# - Madame MOLLIER Sylvie

Technicienne logistique, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame MONFRET Gerty

Comptable fournisseur, FIVES STEIN,

# - Monsieur MONTEIRO Luiz

Ingénieur, RENAULT SAS,

### - Monsieur MONTEMONT-LARBAOUI Laurent

Technicien logistquee, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur MONTERO Michel

Cadre de direction, SOCIETE GENERALE,

### - Madame MONTOIS Corinne

Assistante de direction, FRAMATOME,

# - Monsieur MONZAT Alexandre

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur MORALES Daniel

Technicien service clients, QUADIENT FRANCE,

## - Madame MORAND Christiane

Joaillier, LA MONNAIE DE PARIS,

### - Monsieur MOREAU Darius

Carrossier, CARROSSERIE AUTOMOBILES MORANGIS,

#### - Monsieur MOREAU Olivier

Informaticien, CNP TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION,

### - Monsieur MOREL Patrick

Project manager, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

### - Monsieur MOULARD Yves

Responsable de secteur, GIE LCH,

# - Madame MULLER Sylvie

Responsable de la stratégie partenariale, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS,

### - Monsieur NATKULENTRAN Rasa

Agent libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

## - Monsieur NGUYEN Christophe

Opérateur production, THALES AVS FRANCE SAS,

### - Monsieur NGUYEN-VAN DAU Frédéric

Responsable laboratoire mixte de physique, THALES,

### - Monsieur NINEVEN Jean Paul

Technicien aéronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame NORE Corinne

Assistante métier, CNP ASSURANCES,

### - Monsieur PACROS Fabrice

Directeur administratif et financier, INEO,

## - Monsieur PAGE Jacques

Technicien supérieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

### - Monsieur PALACIN Jose

Gestionnaire assurance de personnes, GROUPAMA GAN VIE,

# - Monsieur PALAUD Joel

Agent accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur PALLIER Pascal

Monteur gtr, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame PARISOT Fabienne

Chargée de gestion locative, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

## - Monsieur PARIS Thierry

Agent de maitrise, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur PASQUIER Olivier

Cuisinier - chef gerant, COMPASS GROUP FRANCE,

## - Monsieur PAYEN Thierry

Ingénieur, INSTIT RADIOPROTECTION SURETE NUCLEAIRE,

# - Monsieur PAYET Léonard

Chargé d'affaires, CREDIT COOPERATIF,

# - Monsieur PÉAN Philippe

Vendeur projet, TAPIS SAINT MACLOU,

### - Madame PELLETIER Nathalie

Informaticienne, SOCIETE GENERALE,

#### - Madame PEREIRA Patricia

Ide, HOPITAL PRIVE JACQUES CARTIER,

#### - Madame PEREZ Valérie

Secrétaire, EIFFAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL,

#### - Monsieur PERIER Eric

Directeur de programme, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur PERREAU Eric

Cadre, TAPIS SAINT MACLOU,

### - Monsieur PERRIAU Gilbert

Technicien, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur PERRIN Luc

Cadre technique, FRANCE TELEVISIONS,

#### - Monsieur PETITJEAN Gilles

Ingénieur, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS,

## - Monsieur PETIT Jean-Jacques

Ingenieur d'affaires, BWT FRANCE,

### - Monsieur PETRIGNY Gilbert

Responsable régional service, HORIS,

## - Monsieur PHANDANOUVONG Thavisack

Informaticien, PARIS HABITAT-OPH,

# - Madame PHELIPPEAU Brigitte

Ingénieur, RENAULT SAS,

## - Monsieur PHILIPPE Pascal

Ingenieur maintenance signalisation ferroviaire, HITACHI RAIL STS FRANCE,

# - Monsieur PIERRE Jean-Yves

Responsable projet, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur PIGNON Yorick

Architecte sap, SAFRAN,

# - Monsieur PIKEROEN Bernard

Directeur technique segment defense, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

### - Madame PLOU Nathalie

Responsable d'unite, SSP PARIS,

# - Monsieur PLUSQUELLEC Marc

Analyste informatique, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

## - Monsieur POIDEVIN Jean-Marie

Responsable de standard, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

## - Madame POIRIER Corinne

Employee commerciale, CSF,

### - Madame POLAC Caroline

Chargée de relations publiques groupes et collectivités, THEATRE NATIONAL DE L'ODEON,

### - Monsieur POLAC Laurent

Ingénieur acousticien, COMMUNE DE CHAMARANDE,

### - Monsieur POLINE Didier

Ingénieur qualite, MBDA FRANCE,

#### - Monsieur POMMIER Jean-Luc

Responsable adv, EIFFAGE CONSTRUCTION RESIDENTIEL,

### - Monsieur PONTE Pierre-Henri

Technicien - criteria owner, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Monsieur PREHAUT Francis

Chef de chantier, AEVIA,

## - Madame PRESSE Isabelle

Chef comptable, CASTOLIN EUTECTIC FRANCE,

### - Madame PRIVAT Marie-Dominique

Chef de projet, AXA FRANCE IARD,

## - Monsieur PRUDHON Christophe

Responsable de service retraite, AG2R AGIRC-ARRCO,

## - Monsieur PRZYBILSKI Christian

Technicien superieur, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur PUGET Eric

Responsable service transport, DOMAFRAIS,

### - Monsieur QUENNESSON Jean-Paul

Gardien d'immeuble, SEQENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

# - Monsieur QUINTIN Pascal

Technicien sav, LEROY MERLIN FRANCE,

### - Monsieur RACAMIER CERLI Pascal

Cadre pps, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Monsieur RAJAONA Jocelin

Cadre supérieur, LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

### - Madame RAYMOND Françoise

Gestionnaire affiliation, CAISSE ASSUR VIEILLE INVAL MALA CULTES,

## - Monsieur RAYNAUD Pierre

Chef de projet, SOURIAU,

### - Madame REBRAY France

Gestionnaire droits des actifs, GROUPE AUDIENS,

# - Monsieur REGNAULT Martial

Cuisinier, CE CAF ESSONNE 3 7 AV A.BRIAND ARPAJON,

### - Madame REGNIER Evelyne

Responsable gestion, IMMOBILIERE 3F,

### - Madame REGNIER Sylvie

Assistante de direction, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE.

## - Monsieur RENAUT Patrick

Expert pmo blnt, THALES LAS FRANCE SAS,

### - Monsieur RENE Antoine

Responsable de projet système d'information, NATIXIS,

#### - Monsieur RENE Pascal

Magasinier, NEXANS FRANCE,

### - Madame RENOUF Catherine

Conducteur confirme, EDIPOST,

## - Madame RHANNOUMI Naima

Employee commerciale els caisse, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,

### - Monsieur RIBASSIN Francois

Dessinateur projeteur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

### - Monsieur RICHARD Didier

Technicien supérieur aéronautique pps, SOCIETE AIR FRANCE,

### - Madame RICHARD Isabelle

Responsable de lot export, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

### - Madame RIQUEUR Brigitte

Comptable, ASSOCIATION STE MARIE ASM,

## - Monsieur RIVAS Xavier

Gestionnaire de stocks, INAPA FRANCE,

## - Monsieur ROCHET Frederic

Technicien planning air france, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame ROQUILLET Valérie

Conseillère développement relations c, LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS ET ASSIMILES,

## - Monsieur ROSE Pascal

Responsables grands comptes, LOOMIS FRANCE,

### - Monsieur ROSIER COCO Alex

Gestionnaire logistique, ALLIANZ I.A.R.D.,

# - Madame ROUGEE Christine

Charge de ressources humaines, AXA FRANCE IARD,

### - Monsieur ROUGIE Pascal

Ajusteur, COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE SAFRAN AIRCRAFT ENGINES EVRY-CORBEIL.

## - Madame ROUSSEL Laurence

Chargée de mission, IMMOBILIERE 3F,

# - Monsieur RUDZIEWICZ Jerzy

Directeur des études, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

#### - Madame RUELLE Isabelle

Collaboratrice, H&A NOTAIRES CONSEILS,

## - Madame RUELLE Nathalie

Chimiste, SGS FRANCE,

## - Monsieur SAAB Pascal

Chef de dépôt, BUT INTERNATIONAL,

### - Madame SABAILLER Valérie

Secrétaire sociale, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur SABOUN Guy

Operateur de production, CFI TECHNOLOGIES,

#### - Madame SABRE Muriel

Secrétaire à responsabilité, LEXTENSO,

# - Monsieur SAINT-DIZIER Philippe

Responsable de pôle, BANQUE DE FRANCE,

### - Madame SALLIERE Nathalie

Secrétaire médicale, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

### - Madame SAOUDI Malika

Technicienne achat logistique /magasinier, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE PROCEDES M P OTTO.

## - Madame SARAZIN Sophie

Chargée d'appui aux opérations, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT,

## - Madame SARIO Valerie

Assistante départementale, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame SASSUS Sylviane

Responsable obsolescences, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame SAUNIER Christine

Attachée clientèle, BANQUE TRANSATLANTIQUE,

## - Monsieur SAUVAGE Marc

Architecte, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

### - Madame SCACHE Fabienne

Gardienne hautement qualifiée, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

# - Madame SCARABELLO Guylene

Chargée de prévention, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur SCHAEFFNER Eric

Formateur, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur SCHNEIDER Laurent

Responsable commercial crédit consommation caisse d'epargne ile de france, BPCE FINANCEMENT,

# - Monsieur SCHWARTZMANN Michel

Ripeur, EUROPE SERVICES DECHETS,

### - Monsieur SCHWEIGER Bruno

Technicien de projet, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur SEBESTIAMPILLAI Francis

Chauffeur de direction, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

### - Monsieur SENOT Patrick

Employé de banque, CREDIT LYONNAIS,

### - Monsieur SERVIGNE Frederic

Informaticien, AXA FRANCE IARD,

## - Monsieur SEURON Thierry

Opérateur de production, NEXANS FRANCE,

### - Monsieur SEVESTRE Alain

Charge de travaux, DALKIA,

#### - Madame SIALELLI Catherine

Assistante medicale, EFFICIENCE SANTE AU TRAVAIL,

## - Madame SIGAL lirene

Chef de cabine principale, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur SIMON Hervé

Attaché commercial, CULTURE MIEL,

### - Monsieur SIX Thierry

Technicien qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur SKRIDLA François

Informaticien, MBDA FRANCE,

# - Monsieur SOARES DE MACEDO José

Agent de production, MLP,

### - Madame SOMPHONG Julie

Regleuse cableuse, ETABLISSEMENTS CATU,

# - Monsieur SPRINGLY Eric

Ingénieur technico-commercial, VEOLIA WATER STI,

### - Monsieur TABOU Brahim

Aide conducteur de travaux, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES,

### - Monsieur TAIEB Eric

Technicien, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur TAMANINI Oivier

Cadre, FRANCE TELEVISIONS,

## - Monsieur TAMBURRINI Philippe

Agent air france, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame TAVERNE Catherine

Chef de groupe, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE,

# - Madame THABOURET Marie-Vincente

Employee de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur THEVENET Pascal

Coordinateur technique service, FIVES STEIN,

## - Madame THEVENOT Ginette

Responsable comptabilité clients, AUTODISTRIBUTION POIDS-LOURDS,

## - Monsieur THIBAULT Pascal

Charge d affaire, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Monsieur THILL Daniel

Technicien micro informatique, TRAVEL LAB,

# - Madame TOBOSSI Léontine

Infirmiere, FONDATION COGNACQ JAY,

# - Monsieur TOEN Jean-Claude

Responsable d'exploitation, MDS,

## - Monsieur TOURE Moussa

Plongeur, API RESTAURATION,

# - Monsieur TOXE Pascal

Mécanicien piii, NEXANS FRANCE,

## - Madame TROCHEL Laurence

Référente administrative, ENTORIA,

## - Monsieur TRONCIN Didier

Chef comptable, FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL,

#### - Madame TUBIANA Marie

Assistante de direction, HITACHI RAIL STS FRANCE,

# - Madame TURGY Brigitte

Chargée de relations entreprises, ACTION LOGEMENT SERVICES,

## - Monsieur VANDENBROUCKE Marc

Acheteur, SOFEDIT,

# - Monsieur VAN DER BIEST Gilles

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur VERMILLAC Thierry

Superviseur en transformation et organisation, CREDIT LYONNAIS,

# - Monsieur VERMILLON Gilles

Agent technique territorial, COMMUNE DE SAINT JEAN DE BEAUREGARD,

## - Monsieur VERNOIS Olivier

Cadre bancaire, CA CONSUMER FINANCE,

# - Monsieur VIDAL Pascal

Manager de contrat, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur VIDONNE Christophe

Directeur remarketing europe, GE HEALTHCARE EQUIPMENT FINANCE,

# - Monsieur VIGNOLLE éric

Ingénieur développement mécanique, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

# - Madame VIGOUROUX Josiane

Chef d'equipe editique, EDIPOST,

## - Monsieur VITRY Joseph

Plongeur, API RESTAURATION,

# - Monsieur VOLATIER Patrick

Agent de sécurité (sureté incendie), LA MONNAIE DE PARIS,

## - Monsieur WILCZYNSKI Thierry

Chef d'équipe, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES,

#### - Monsieur YOUSSEFI Mohamed

Maçon, EMULITHE,

## - Madame ZAFRA Sylvie

Préparateur en pharmacie hospitalier, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

# - Madame ZALTZFUS Corinne

Gestionnaire, GIE KLESIA ADP,

## Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

#### - Monsieur ABECKZER Jean-Claude

Employe de banque, CREDIT LYONNAIS,

# - Madame AGRICOLE Michèle

Chargé de comptes indemnisations, GRAS SAVOYE,

## - Madame ALAPHILIPPE Christine

Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE,

## - Madame ALAPONT Corinne

Agent d escale, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame ALBI Sylvie

Technicien expert risque professionnel, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE PARIS,

## - Madame ALVES Laurinda

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

## - Monsieur ALVES RODRIGUES José

Chef de chantier, AXIMUM,

# - Monsieur ANICET Gabin

Tza air france, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur ARANTES Antonio

Cadre méthodes, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame ARGAILLIOT Blandine

Assistante de direction, EAU DE PARIS,

# - Monsieur AROUL François

Agent de sécurité incendie, ALPHAGUARD SECURITE PRIVEE,

## - Madame ARRONDEAU Chantal

Agent de service, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

## - Monsieur AUBRY Olivier

Metteur au point, RENAULT SAS,

## - Madame AURY Marlène

Responsable relations sociales, RENAULT SAS,

## - Madame AYROLES Josiane

Gestionnaire, CNTP - DOCAPOSTE - BPO,

## - Monsieur BANOS TORRES Jose

Contrôleur de gestion, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

## - Madame BAPTISTA Marie des Anges

Comptable, AUFIGES,

#### - Monsieur BARBAROUX Jean-Michel

Agent maitrise d'encadrement, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame BARIS Elisabeth

Conseillere service social assurance maladie, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur BARRÉ Gilles

T-s estimations, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur BAYLE Alain

Ingénieur chercheur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur BEAUVAL Pierre

Agent de maintenance, FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL,

#### - Monsieur BECKERS Pascal

Technicien supérieur, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame BECUE Marie-Françoise

Sales manager france sp vinyls, INOVYN FRANCE,

# - Monsieur BENEYTOU Jean-Pierre

Cadre comptable, SAFRAN,

# - Madame BENNEHARD Nathalie

Secrétaire, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS DE SEINE,

# - Madame BENSOUSSAN Brigitte

Assistante de direction, BANQUE DE FRANCE,

# - Madame BER Annie

Comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES,

## - Madame BERRUEL Christine

Technicien sécurité et protection industrielle, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur BERTHE Jean-Paul

Ingénieur, RENAULT SAS,

# - Monsieur BERTOSSI Corine

Acheteur tactique, THALES SIX GTS FRANCE SAS,

## - Monsieur BERTRAND Laurent

Retraite, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame BESNARD Jocelyne

Directrice d'agence pôle emploi, POLE EMPLOI,

# - Monsieur BILLAC Philippe

Magasinier 2 échelon, RENAULT SAS,

## - Monsieur BLAISE Denis

Ingenieur, GE DIGITAL SERVICES EUROPE,

### - Madame BOGUET Christine

Gestionnaire budgetaire, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

## - Monsieur BOÏNA Jean-Pierre

Assistant controle laboratoire, LFB BIOMEDICAMENTS,

# - Monsieur BOISLIVEAU Philippe

Employé de banque, CREDIT LYONNAIS.

## - Monsieur BONNEMAISON Christian

Peintre, DECAUVILLE,

## - Monsieur BONY Christophe

Chargé marketing, CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL SOCIETE A MISSION (APPLICATION LOI PACTE),

## - Monsieur BORDES Jean-Michel

Directeur achat matériel, LABORDE GESTION,

## - Madame BOSSARD Patricia

Chef de groupe production, EDIPOST,

## - Madame BOUDET Bernadette

Employée restauration, GALERIES LAFAYETTE HAUSSMANN - GL HAUSSMANN,

# - Monsieur BOULAS Henri

Technicien maintenance, MECALECTRO,

## - Monsieur BOULAY Pascal

Ingenieur tecnico-commercial, YOKOGAWA FRANCE SA,

# - Madame BOURDEAU Beatrice

Agent comptable clients, JM. BRUNEAU,

# - Monsieur BRAKA Charles

Ingénieur retraite, SAFRAN LANDING SYSTEMS,

# - Madame BRETON Patricia

Assistante de personnel, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame BRISSON Térésa

Adjointe responsable comptable, ENGIE GLOBAL BUSINESS SUPPORT SERVICES,

# - Monsieur BROCHARD Christian

Redacteur technique senior, AGCO S.A.S.,

## - Monsieur BROUILLET Patrick

Technicien supérieur méthodes, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame BROUZET Sylvie

Gestionnaire référent, CONGES INTEMPERIES BTP - CAISSE DE LILE DE FRANCE,

## - Monsieur BRUNET Marc

Responsable magasin, SGS FRANCE.

## - Monsieur BRYON Thierry

Opérateur maintenance polyvalent, UTAC HOLDING,

#### - Monsieur BURILLO Michel

Electronicien, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

#### - Madame BUSNEL Patricia

Secrétaire assistante, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

## - Monsieur CABOCHE Gérard

Technicien de projet, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur CARDIET Michel

National channel account manager, MITEL FRANCE,

#### - Madame CARDINAUD Catherine

Ts estimateur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur CARDOSO DA PONTE Diamentino

Ouvrier paysagiste, VOISIN PARCS ET JARDINS,

## - Madame CARRASCO Patricia

Technicien convergent, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Monsieur CARREZ Laurent

Employe de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE,

## - Monsieur CATALA Michel

Responsable d'exploitation informatique, JM. BRUNEAU,

# - Madame CATELOT Christine

Comptable, L'AIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE,

# - Monsieur CERTAIN Frederic

Responsable bureau d'etudes, REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS,

## - Monsieur CHAIGNEAU François

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Madame CHALIGN Barbara

Employée de banque, SOCIETE GENERALE,

## - Monsieur CHAPELET Pascal

Technicien de mesure d'essais, RENAULT SAS,

## - Madame CHAPELLIER Marie Christine

Secrétaire assistante, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Madame CHARIF Nahima

équipier support, CHRONOPOST,

## - Madame CHARLES Martine

Technicien sup technico administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,

#### - Madame CHARRIER Martine

Agent comptable, SYND MIXTE VALLEE YERRES ET DES SENARTS,

## - Monsieur CHATAIN Jean-Luc

Analyste développeur, EURO-INFORMATION PRODUCTION - GROUPEMENT INFORMATIQUE,

## - Monsieur CHAUMONT Stephane

Technicien aeronautique, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame CHENAL Christine

Gestionnaire administration achat vente, STVA SAS,

## - Madame CHEVALIER Martine

Assistante de direction, TECHNIQUE ENERGIE ATOMIQUE - TECHNICATOME,

# - Madame CHEVALIER Pascale

Cadre de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

## - Monsieur CHEZE Frédéric

Officier pilote de ligne, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur CHIRON Philippe

Cadre logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame CLAERBOUDT Anne

Formatrice, UGCAMIF UNION GEST CAISS ASSUR MAL,

## - Madame CLAUDEON Christine

Technicienne, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur CLECH Philippe

Gestionnaire assistant assurance de personne, GROUPAMA GAN VIE,

# - Monsieur CLEMENT Jean Paul

Directeur general, ADOMA,

# - Monsieur CLEMENT Roger

Chef de chantier principal, COLAS FRANCE,

## - Madame COCO Nadine

Souscripteur, XL CATLIN SERVICES SE,

## - Madame COEURU Pascale

Technicien comptable, AESIO MUTUELLE,

## - Monsieur COHEN Michel

Manager de contrat-prestations, INFORMATIQUE CDC,

# - Monsieur COLLAS Philippe

Comptable, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur COLLEU Thierry

Technicien logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur COLLINO Serge

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame CONFAIS Marie Pierre

Agent logistique, SORIN CRM SAS,

# - Monsieur CONILLEAU Jean-Noel

Dispense d'activitée du centre d'étude renault, RENAULT SAS,

# - Monsieur COQUERY Thierry

Cadre commercial, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur CORNEC Herve

Technicien, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur CORNU Jean-Marie

Responsable propositions projets, THALES DMS FRANCE SAS,

#### - Monsieur COSSARD Pascal

Technicien logistique, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur COTTON Joel

Ingénieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur COURCHINOUX Jean

Chargé des projets et gros travaux site, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur COURNILLOUX Bruno

Directeur caisse de crédit mutuel, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL D'ILE DE FRANCE.

## - Madame CRESIEL Isabelle

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Madame CRIBEILLET Patricia

Comptable, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADI,

# - Madame CROCE Nadine

Clerc de notaire, BOUSSAINGAULT-PEIGNE,

## - Monsieur CROCHET Pierre

Mecanicien - responsable métrologie, ZF SERVICES FRANCE,

# - Monsieur CROSNIER Pascal

Technicien de gestion du personnel, RENAULT SAS,

## - Madame CUNIAL Josiane

Secrétaire administrative, JM. BRUNEAU,

# - Monsieur CZARNECKI Werner

Technicien renault, RENAULT SAS,

## - Madame DA CUNHA Maria Rosalina

Technicienne supérieure chargée de gestion administrative, FRANCE TELEVISIONS,

# - Madame DALLET Veronique

Référent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Monsieur DANIEL Dominique

Technicien d'atelier, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur DANIEL Olivier

Technicien ordonnancement, PSA AUTOMOBILES SA,

## - Madame DARDE Sylvie

Agent administartif, ARIANEGROUP SAS,

#### - Madame DA ROSA Michelle

Gestionnaire, ALLIANZ I.A.R.D.,

# - Madame DAUMUR Farida

Vendeuse exposition, MEUBLES IKEA FRANCE,

## - Monsieur DECOBERT Guy

Ingénieur - inspecteur au sein de l'inspection générale de framatome, FRAMATOME,

#### - Monsieur DECROIX Gerard

Magasinier cariste, NIPPON PAINT AUTOMOTIVE FRANCE,

## - Madame DE FARIA Maria Fatima

Comptable, SOCIETE D ECONOMIE MIXTE D ACTIONS POUR LA REVALORISATION DES DECHETS ET DES ENERGIES LOCALES,

## - Madame DEGROUVE Christine

Infirmière diplômée d'état, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur DELATTE Philippe

Agent de maitrise et d'encadrement, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame DELATTRE Marie-Laure

Coordinatrice de vol, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Monsieur DELAVAULT Dominique

Employé de gestion, FRAMATOME,

## - Madame DELBOULBÉ Anne

Ingénieur domaine matériel, THALES,

# - Madame DELCLEF Anne

Assistante de recherche, BANQUE DE FRANCE,

# - Monsieur DEPRAETERE Sylvain

Employé de banque, BANQUE DE FRANCE,

# - Monsieur DEROUIN Bruno

Responsable du département trésorerie, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur DESESSARD Thierry

Technicien soutien client, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame DESMAZURES Marie-Noëlle

Assistante maternelle, COMMUNE DE BRETIGNY SUR ORGE,

# - Madame DHAUSSY Laurence

Responsable restauration, CASI PARIS SUD-EST,

## - Monsieur DIDELOT Joël

Directeur de programme, NAVAL GROUP,

# - Monsieur DOMARADZKI Georges

Agent programme et flux, SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE REPARATION DE MATERIEL AERONAUTIQUE CRMA,

# - Monsieur DONNAINT Frédéric

Ingénieur, MBDA FRANCE,

## - Monsieur DUCHEMIN Marc

Dessinateur industriel, FIVES STEIN,

## - Madame DUHAILLIER Nadine

Comptable, MECALECTRO,

## - Madame DUHAMEL Brigitte

Retraitée, INSTIT RADIOPROTECTION SURETE NUCLEAIRE,

# - Monsieur DUJARDIN Gonzague

Chargé d'opérations immobilières, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame DUPONT Isabelle

Secrétaire, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur DUPONT Joel

Chef produit, SOCIETE GENERALE,

## - Madame DURAND Catherine

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER DE BLIGNY,

# - Monsieur DURAND Yves

Ingénieur, AIRBUS,

#### - Monsieur EUZEN Bernard

Responsable de domaine système information comptable, GROUPE GALERIES LAFAYETTE SERVICES - GGL SERVICES.

#### - Monsieur FARDEAU Frédéric

Technicien principal, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur FEDOTOFF Alexandre

Responsable technique, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur FEIGE Claude

Directeur de projets, ROCKWOOL FRANCE SAS,

# - Monsieur FLATIN Jean Pierre

Technicien en agroalimentaire, MONDELEZ FRANCE R&D SAS,

## - Madame FLECHE Christine

Directrice generale adjointe, SOC AUXIL AGRIC INDUST SUD OUEST FRANCE,

# - Monsieur FLOQUET Thierry

Titulaire assistant, BANQUE DE FRANCE,

# - Madame FLORES Marie Line

Assistante de gestion, INEO INFRACOM,

## - Monsieur FOLLEA Damien

Ingénieur, SAFRAN DATA SYSTEMS,

# - Madame FOUQUET Florence

Controleur prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADI,

# - Madame FOURIEZ Claudine

Comptable, SOPHYSA,

## - Monsieur FRAGNEAU Marc

Responsable operations, THALES LAS FRANCE SAS,

#### - Madame FRANZINI Elisabeth

Responsable d'unité développement clinique et médical, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

#### - Madame FRAPSAUCE Nathalie

Responsable assurance qualité offres projets produits, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur FUCILE Christian

Salarié - cadre opérationnel, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur GAIDAMOUR Christian

Pilote de projet tranverses, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur GAMIETTE Martial

Ambulancier principal, E P I C AEROPORTS DE PARIS,

#### - Monsieur GARCIA Denis

Formateur, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame GARRO Lydia

Secrétaire, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

## - Madame GASPARIN Marie Dominique

Assistante sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

## - Monsieur GAUDUFFE Fabrice

Cadre supérieur de banque centrale, BANQUE DE FRANCE,

# - Madame GAUDUFFE Véronique

Employée banque, CREDIT LYONNAIS,

# - Madame GENET Béatrice

Assistante brevets, SAFRAN,

## - Madame GENIEIS Jacqueline

Assistante, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

## - Madame GIBASSIER Agnès

Architecte système, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame GILBERT Chantal

Conseillère de clientèle privée, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

## - Madame GILLES Laurence

Gestionnaire des services generaux, IPSEN INNOVATION,

# - Madame GIMET Dominique

Secrétaire, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur GINESTET Michel

Ingénieur service, FIVES STEIN,

## - Madame GIRARD Clara

Formaliste, VXL NOTAIRES,

# - Monsieur GIRAUD Didier

Administrateur de données et outils achats, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur GOASGUEN Alain

Technicien des métiers de la banque, SOCIETE GENERALE,

## - Monsieur GODAR Yves

Maçon jardinier, SOC IMMOBIL DOMAINE ST PAUL,

## - Madame GOIFFON Brigitte

Technicienne de banque, CREDIT LYONNAIS,

#### - Madame GOISEDIEU Beatrice

Employée de banque, CA CONSUMER FINANCE,

## - Madame GOUJON Catherine

Agent back office, SOCIETE GENERALE,

#### - Monsieur GOURDEL Yves

Ingénieur domaine matériel, THALES,

# - Monsieur GOURGOUCE Bernard

Ingenieur qualite, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame GRANIER Anne

Comptable, THE SWATCH GROUP FRANCE SA,

## - Madame GRAVIER Marie-Claudine

Etagère polyvalente, API RESTAURATION,

## - Monsieur GROSSI Marc

Exploitant informatique, CAISSE REGIONALE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame GRUNCHEC Pascale

Gca, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

## - Monsieur GUERIN Bruno

Operateur polyvalent, EDIPOST,

# - Monsieur GUERIN Jean-Marc

Ingénieur chercheur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur GUESNEAU Fabrice

Chauffeur bom, SEMAER,

## - Monsieur GUFFROY Pascal

Fraiseur, ADI KALFA,

# - Madame GUILLAUCOURT Véronique

Conseiller service en accueil physique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94,

## - Madame GUILLAUME Corinne

Secrétaire d'exploitation, COLAS FRANCE,

## - Madame GUILLERMET Patricia

Cadre bancaire, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

# - Monsieur GUILLOIS Denis

Ingénieur, SAFRAN NACELLES,

# - Madame GUSTAFSSON Egte

Ingénieure-chercheure, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur GUYENET Bernard

Cadre, GRID SOLUTIONS,

## - Monsieur GUYON Fréderic

Agent qualité kitting, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

#### - Madame HENIN Ariane

Gestionnaire de production, TIMPAE,

## - Monsieur HENNI Abderrahman

Cadre de banque, CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK,

# - Monsieur HERVE Joël

Ingenieur, RENAULT SAS,

#### - Monsieur HERVINEAU Lucien

Employé sce administratif cat supérieure, RENAULT SAS,

# - Madame HILBERT Florence

Notaire salariée, H&A NOTAIRES CONSEILS,

# - Monsieur HOCHEUX Philippe

Ingénieur électronicien, AIRBUS DS SLC,

## - Monsieur HOEN Patrick

Technicien de maintenance, VEOLIA INDUSTRIES GLOBAL SOLUTIONS,

#### - Monsieur HOMS Jean-Luc

Employé de banque (credit agricole), CAISS REGIO CREDI AGRIC MUTUEL PARIS IDF,

# - Madame HONNEUR Marie-Noëlle

Secrétaire-comptable, BANQUE DE FRANCE,

## - Madame HOPSORT Marie Christine

Operatrice de saisie, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

## - Monsieur HUSSER Jacky

Ingénieur-chercheur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

## - Madame IELO Ranya

Agent logistique retour / réception, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

## - Madame INGRAO Martine

Chargée de clientèle, VERSPIEREN,

# - Monsieur JACQUIER Michel

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur JACQUOT Pascal

Ingénieur - responsable pôle implantation routage, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE,

# - Monsieur JAMARD Pascal

Gestionnaire de flux douanier, THALES DMS FRANCE SAS,

# - Monsieur JAQUANIELLO Robert

Chauffeur spl, HEPPNER SOCIETE DE TRANSPORTS,

# - Madame JARDIN Elisabeth

Assistante commerciale, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur JAZIRI Abdallah

Gardien d'immeuble, SEQENS SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE,

## - Monsieur JOUBERT Jacques

Projeteur, CITEL 2 C P,

#### - Madame JUNIER Catherine

Assistant, BANOUE DE FRANCE,

# - Madame KAARI Jocelyne

Assistante achat, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

#### - Madame KAUFFMANN Nathalie

Préparatrice en pharmacie, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

#### - Madame KERAUFFRET Josiane

Assistante opérations clients, LA MUTUELLE GENERALE,

# - Madame KERAUTRET Caroline

Controleur de gestion, COMMUNE DE COURSON MONTELOUP,

## - Monsieur KERFORNE Yves

Ingenieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

#### - Monsieur KINDUER Max

Monteur électricien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ILE DE FRANCE,

### - Monsieur LABONNE Luc

Informaticien expert solutions, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE,

## - Monsieur LABORDE-BALEN Bruno

Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Monsieur LAFAYE Philippe

Ingénieur applications, FIVES STEIN,

## - Monsieur LAFFILAY Denis

Responsable support fonctionnel sap, SODEXO EN FRANCE,

## - Monsieur LAFITTE Marc

Superviseur de sécurité, SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION RADIO FRANCE,

# - Monsieur LAMARQUE Franck

Inspecteur divisionnaire, SOCIETE D ECONOMIE MIXE D AMENAGEMENT ET DE GESTION DU MARCHE D INTERET NATIONAL DE LA REGION.... SUITE EN OBSERVATION,

# - Monsieur LAMBERT Thierry

Ingenieur, INSTIT RADIOPROTECTION SURETE NUCLEAIRE,

## - Madame LANGLEMENT Florence

Employée de banque, CREDIT LYONNAIS,

# - Monsieur LANGUILLE Richard

Tourneur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur LAVAUD Christian

Informaticien, NSC GLOBAL,

## - Monsieur LEBRETON Thierry

Ingenieur conception et developpement, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES,

#### - Monsieur LECHNER Patrick

Directeur de travaux, EIFFAGE GENIE CIVIL,

# - Madame LEFEVRE Sylviane

Cadre de gestion, DASSAULT AVIATION,

#### - Madame LE GALL Chantal

Cadre, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame LE GAL Nicole

Préparateur commande, ELIS SERVICES,

# - Madame LE GOFF Francoise

Assistante de service social, APAS BATIMENT TRAVAUX PUBLICS,

#### - Madame LEGO Patricia

Retraitee, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame LE GOUCHE Sylvie

Responsable facturation recouvrement, TRANSDEV AEROPORT SERVICES,

## - Monsieur LE HENAFF Didier

Chef cuisinier, COMPASS GROUP FRANCE,

# - Monsieur LÉMERY Régis

Responsable ingénierie matériel, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame LEMOINE Catherine

Gestionnaire d'exploitation, BANQUE TRANSATLANTIQUE,

# - Madame LEPAGE Martine

Communication & marketing officer, MASTER BUILDERS SOLUTIONS FRANCE SAS,

## - Monsieur LEPELTIER Jean-François

Chargé d'affaire informatique, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

## - Madame LEPRINCE Françoise

Chimiste, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur LE PRIOL Xavier

Architecte calculateur et traitement, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur LEQUESNE Stéphane

Gerant des restaurants, API RESTAURATION,

# - Madame LERANT Sylvie

Chargee de projet approvisionnement, JM. BRUNEAU,

## - Madame LEROY Agnès

Responsable d'équipe, FEDERATION AGIRC-ARRCO,

## - Madame LESCIEUX Edith

Responsable formation, EBSCO INFORMATION SERVICES SAS,

## - Monsieur LE TRAOU Pierrick

Manufacturing workcell leader iii, THALES AVS FRANCE SAS,

## - Madame LETRONE Corinne

Assistante administrative, SOLOCAL,

## - Monsieur LEVEAU Christian

Preparateur cariste, BOSTIK SA,

# - Monsieur LISRIN Olivier

Agent de maitrise, SANOFI CHIMIE,

# - Madame LORENTZ Véronique

Technicienne principale, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Madame LOUIS-JOSEPH Marie-Line

Secretaire, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame LOUIS Marie-Christine

Chargée etudes crédit, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

# - Madame MACHADO Maria-Christina

Employée de banque, CAIXA GERAL DE DEPOSITOS,

# - Monsieur MAIGNAN Dominique

Ingénieur, RENAULT SAS,

## - Monsieur MAILLOT Frederic

Adjoint chef de projet, CNIM ENVIRONNEMENT & ENERGIE EPC,

# - Madame MALGA Sylviane

Assistante de direction, GROUPE HOSPITALIER LES CHEMINOTS,

# - Monsieur MANGEANT Thierry

Technicien informatique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame MANIEZ Sylvie

Employée de banque, SOCIETE GENERALE,

# - Madame MAQUART Claudine

Magasinier, SAFRAN DATA SYSTEMS,

## - Monsieur MARCELLIN Pascal

Grand reporter, TELEVISION FRANCAISE 1,

# - Madame MARCERON Nathalie

Assistante maternelle, COMMUNE DES ULIS,

## - Madame MARCHALOT Brigitte

Assistante de direction, THALES,

# - Monsieur MARET Claude

Technicien d'atelier, ARQUUS,

## - Monsieur MARET Francis

Ingenieur mecanicien, RENAULT SAS,

# - Madame MARIE Valerie

Cadre de banque, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur MARMIER Gilles

Comptable, SUEZ EAU FRANCE,

## - Madame MAROTTA Antonia

Assistant metier, CNP ASSURANCES.

#### - Madame MARTINEAU Nathalie

Comptable, EDIPOST,

## - Madame MARTINEAU Viviane

Employee de banque, BANQUE DE FRANCE,

#### - Madame MARTINEZ Laurence

Graphiste, NATIXIS,

## - Madame MATTIOCCO Angeline

Gestionnaire principale, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Monsieur MEIFFREN Jean-Luc

Ingénieur, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

#### - Madame MEIRA Daniele

Employee de banque, BRED BANQUE POPULAIRE,

#### - Monsieur MELIN Jean-Luc

Coordinateur d'etudes, FIVES STEIN,

# - Monsieur MENDES SEQUEIRA Emmanuel

Opérateur de production, NEXANS FRANCE,

## - Madame MEUNIER Brigitte

Cadre de gestion, OFF NAT ETUDES RECHERCHES AEROSPATIALES,

## - Monsieur MIALON Michel

Cadre technique, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame MIGNÉ Corinne

Assistante de direction, ACADEMIE AGRICULTURE FRANCE,

## - Madame MOISSONNIER Lydie

Employée de bureau, ALLIANZ I.A.R.D.,

# - Madame MONTOIS Corinne

Assistante de direction, FRAMATOME,

## - Madame MORAIS Virginie

Assistante qualité hygiène sécurité environnement, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,

## - Madame MOREAU Marie

Responsable des services comptables, CAP'ESSIA,

## - Monsieur MOREIRA Antonio

Technicien equipement, BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE,

# - Monsieur MORESCHI Michel

Chargé d'études, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS SALARIES,

## - Monsieur MOSBAH Smaine

Salarié, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur MOULARD Yves

Responsable de secteur, GIE LCH,

# - Madame MOULIN Chantal

Technicien supérieur informatique, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES.

#### - Madame MOURAUD Michele

Charge d etudes, GIE AG2R.

# - Monsieur MOUTARD Philippe

Coordinateur réceptionnaire, JM. BRUNEAU,

#### - Monsieur MOY Jean-Claude

Gardien principal, IMMOBILIERE 3F,

#### - Monsieur MUFFET Frank

Hardware architecture specialist, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame MURE Catherine

Chargée de gestion administrative, AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT,

# - Monsieur NALJAJIAN Haroution

Mecanicien, ZF SERVICES FRANCE,

# - Monsieur NASZALYI Philippe

Directeur de presse, DIRECTION ET GESTION,

# - Madame NEGARVILLE Valérie

Agent flux, NEXANS FRANCE,

## - Monsieur NESSAH Jamel

Conducteur poids lourds, STEF TRANSPORT PARIS ATHIS,

# - Monsieur NGUYEN-DUC Philippe

Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI,

# - Madame NICAUD Michelle

Comptable, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame NIZARD Judith

Secrétaire, CAISSE D'ALLOCAT FAMIL SEINE-SAINT-DENIS,

## - Madame NORMAND Catherine

Conseiller de l'emploi, POLE EMPLOI,

# - Madame NOUREAU Stéphane

Assistant comptable et facturation, CREDIT LYONNAIS,

# - Madame OLIVIER Patricia

Assistante, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame OLIVRY Irene

Technicienne de prestation, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Monsieur PADOU Reynald

Employé natixis, NATIXIS,

# - Monsieur PAGE Jacques

Technicien supérieur, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur PARENT Daniel

Inspecteur technique, ZF SERVICES FRANCE,

## - Monsieur PARISI Gian Carlo

Technicien administratif, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Monsieur PASCO Patrick

Technicien qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame PAUTIER Claude

Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE,

## - Monsieur PECHEFF Kiril

Chef gérant, COMPASS GROUP FRANCE,

# - Monsieur PEIGNEY Philippe

Ingénieur, FIRMENICH ET COMPAGNIE,

#### - Monsieur PERNES Jean

Retraité, SOCIETE AIR FRANCE,

#### - Madame PERREAU Nadine

Salarié, TAPIS SAINT MACLOU,

# - Monsieur PERRIAU Gilbert

Technicien, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame PERROT Phoury

Employée administrative, FRANCE HORIZON,

## - Monsieur PICCIN Michel

Agent logistique polyvalent, STANLEY BLACK & DECKER FRANCE SAS,

# - Monsieur PINEAU Jean-Paul

Ingénieur, SAFRAN ELECTRONICS & DEFENSE,

# - Madame PIVETEAU Brigitte

Cadre dans une banque, CENTRE DE CONSEIL ET DE SERVICE -CCS,

## - Monsieur PLANQUAIS Patrick

Directeur d'études, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS,

## - Monsieur PLEUTIN Gilles

Magasinier, SOCIETE COMMERCIALE DE DISTRIBUTION PIECES DE RECHANGE ET SERVICES,

## - Madame POILVE Corinne

Conseillère d agence, MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE MNT,

# - Monsieur POIRET Didier

Attache commercial externe, CMIC SAS,

# - Monsieur POIVRE Patrice

Cadre bancaire, CREDIT DU NORD,

## - Monsieur POMADE Jean

Assistant bien et service, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,

#### - Monsieur PONS Michel

Ingénieur, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES,

## - Madame PONSOT Marie-Brigitte

Chargée de clientèle, CDC HABITAT,

# - Madame POULAIN Marie-France

Cadre bancaire, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,

#### - Madame POULARD Corine

Seconde rédactrice graphiste, LES EDITIONS CROQUE FUTUR.

# - Madame PRIOUR Françoise

Assistante administrative confirmee, APEX (A PRIME ET SOGEX ACTE),

# - Monsieur PUJOL François Xavier

Vendeur, BRATIGNY,

## - Madame RABOURG Catherine

Technicien principal, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Madame RAITE Christine

Cadre technique, B2V GESTION ASSOCIATION,

## - Monsieur RAJAONA Jocelin

Cadre supérieur, LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER,

## - Monsieur RALISON Patrick

Cadre comptable, EIFFAGE CONSTRUCTION ILE DE FRANCE,

## - Monsieur RAYNAL Herve

Retraité, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame REBOLLAR Josée

Référente technique accueil, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

# - Madame REGNIER Evelyne

Responsable gestion, IMMOBILIERE 3F,

## - Monsieur RÉTO Gilles

Ingenieur methode gestionnaire de configuration, THALES LAS FRANCE SAS,

# - Madame REYNAUD Sylvie

Référent technique du recouvrement, URSSAF ILE DE FRANCE,

## - Madame RIBIERE Véronique

Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE,

# - Madame RIBO Claire

Gestionnaire de contrat, CNP ASSURANCES,

## - Madame RICHARD Christine

Analyste si, CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING,

# - Madame RIGUIDEL Dominique

Gestionnaire base de données project office, ESSILOR INTERNATIONAL,

## - Madame RISPAL Patricia

Contrôleur d'action sociale, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

# - Madame ROBAS Françoise

Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame ROCCA Joelle

Agent de maitrise transit, BOLLORE LOGISTICS,

# - Madame ROCHE Sylvie

Technicien de banque, SOCIETE GENERALE,

#### - Madame ROLAND Isabel

Cadre de santé, INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

#### - Madame RONDOT Laurence

Responsable gestion administrative, PRINTEMPS,

## - Madame RONTIER Catherine

Assistante ressources humaines, SOCIETE GENERALE,

# - Madame ROQUESALANE Pascale

Manager d'unité, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

#### - Madame ROSE Catherine

Assistante technique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,

#### - Monsieur ROSE Pascal

Responsables grands comptes, LOOMIS FRANCE,

## - Madame ROUSSEAU Yolande

Administrateur des ventes, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame ROUSSEL Françoise

Chef d'équipe, SWISS POST SOLUTIONS,

# - Monsieur RUDZIEWICZ Jerzy

Directeur des études, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION,

## - Monsieur RUFFIER Gilles

Agent logistique administration air france, SOCIETE AIR FRANCE,

## - Madame RUIZ Marie-Christine

Collaboratrice, H&A NOTAIRES CONSEILS,

## - Madame SAAD Patricia

Assistante juridique, NATIXIS,

## - Monsieur SANCHEZ Jean-Marc

Assistant service client, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS,

## - Monsieur SARAIVA Acacio

Responsable maintenance, LABORATOIRES BESINS INTERNATIONAL,

# - Madame SARROCA Maria

Reprographe, BANQUE DE FRANCE,

## - Madame SARRY Annie

Gestionnaire, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

## - Monsieur SAUVAGE Marc

Architecte, FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE,

## - Monsieur SCHLACK Pascal

Responsable obsolescences, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Madame SERPIN Corinne

Responsable adjoint, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Monsieur SEVESTRE Alain

Charge de travaux, DALKIA,

#### - Monsieur SIGURET Rémi

Directeur de la logistique, PARIS HABITAT-OPH,

## - Madame SIMONOT Evelyne

Assistante de gestion de patrimoine, BNP PARIBAS REAL ESTATE PROPERTY MANAGEMENT FRANCE SAS.

## - Madame SIROLI Nadia

Agent technico-commerciale, NEXANS FRANCE,

## - Monsieur SIX Thierry

Technicien qualité, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Monsieur SORTANT Eric

Informaticien, CREDIT LYONNAIS,

# - Madame SOURICE Chantal

Lanceur, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur SPHABMIXAY Chorakoune

Consultant organisation, CREDIT AGRICOLE SA,

#### - Monsieur SPLINDER Alain

Mecanicien msi, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur SPRINGLY Eric

Ingénieur technico-commercial, VEOLIA WATER STI,

# - Monsieur STENGEL Patrick

Ingénieur informatique, BULL SAS,

## - Madame STROBEL Sylvie

Referent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

## - Madame SUARDI Martine

Referent technique, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE.

## - Madame SUILLEROT Sylvie

Ingenieur conception developpement, INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES,

## - Madame TABARIN Patricia

Attachee commerciale, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

## - Madame TACHY Marie-Christine

Assistante commerciale, REVENUE COLLECTION SYSTEMS FRANCE SAS,

# - Monsieur TARANTINI Tonio

Responsable d'entité, INFORMATIQUE CDC,

## - Madame TAUVRON Catherine

Agent eco-finance, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Madame TERNY Marie

Assistante du personnel, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Madame THIAUDIERE Myriam

Technicienne relations allocataires, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES ESSONNE,

## - Monsieur THIBAULT Pascal

Charge d affaire, VEOLIA EAU D'ILE DE FRANCE SNC,

## - Monsieur THOMAS Laurent

Gestionnaire d'entrepot, ETABLISSEMENTS TAFANEL,

## - Monsieur THUAL Pierrick

Ingénieur d'études et développement, CREDIT LYONNAIS,

## - Monsieur THYREAU Laurent

Employé de banque, BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS,

## - Madame TISSIER Fabienne

Technicienne air france, SOCIETE AIR FRANCE,

# - Monsieur TOEN Jean-Claude

Responsable d'exploitation, MDS,

## - Madame TRAHARD Elisabeth

Charge d'etudes, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE 94,

## - Monsieur TRAHOT Frédéric

Technicien supérieur bureau d'etudes, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

# - Monsieur TRÉGOUËT Philippe

Projecteur, THALES LAS FRANCE SAS,

## - Monsieur TRONCIN Didier

Chef comptable, FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL,

## - Monsieur TUROWICZ Yvan

Responsable compable, HITACHI RAIL STS FRANCE,

# - Monsieur VAILLANT Michel

Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE,

## - Madame VALCKE Denise

Opératrice de production, NEXANS FRANCE,

## - Madame VALERIEN Claudine

Chef de projet informatique, INFORMATIQUE CDC,

## - Monsieur VALERIO Domenico

Ingénieur, RENAULT SAS,

## - Madame VALLEE Isabelle

Gestionnaire clientèle, ICF LA SABLIERE SA D'HLM,

## - Madame VANNIER-RUHIER Violette

Responsable de gestion, COMMISSARIAT A L' ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES,

# - Madame VAQUEZ Martine

Cadre bancaire, HSBC CONTINENTAL EUROPE,

## - Monsieur VARENNE Bruno

Administrateur système/réseau/téléphonie, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Monsieur VERGNE Christian

Supplier performance manager, SAFRAN AIRCRAFT ENGINES,

## - Madame VERRIER Sylvie

Gestionnaire relation client, BPCE LEASE,

#### - Monsieur VIDAL François

Chef de projet informatique, BANQUE DE FRANCE,

# - Monsieur VIS Philippe

Technicien, RENAULT SAS,

# - Monsieur VITRY Joseph

Plongeur, API RESTAURATION,

#### - Madame WAGET Marie-Odile

Analyste comptabilité paie, MONDELEZ EUROPE SERVICES GMBH,

## - Madame WLODARCZYK Sabine

Employée service courrier, COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE,

# - Madame YOYOTTE Evelyne

Technicienne etablissements de soins, CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE,

#### - Madame ZADKOVIC Marie Pierre

Comptable, GMF ASSURANCES,

## - Madame ZAKARIAN Nathalie

Comptable, LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS,

# - Monsieur ZEPHIRIN Dominique

Chef de service patrimoine, PARIS HABITAT-OPH,

Article 5 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification..

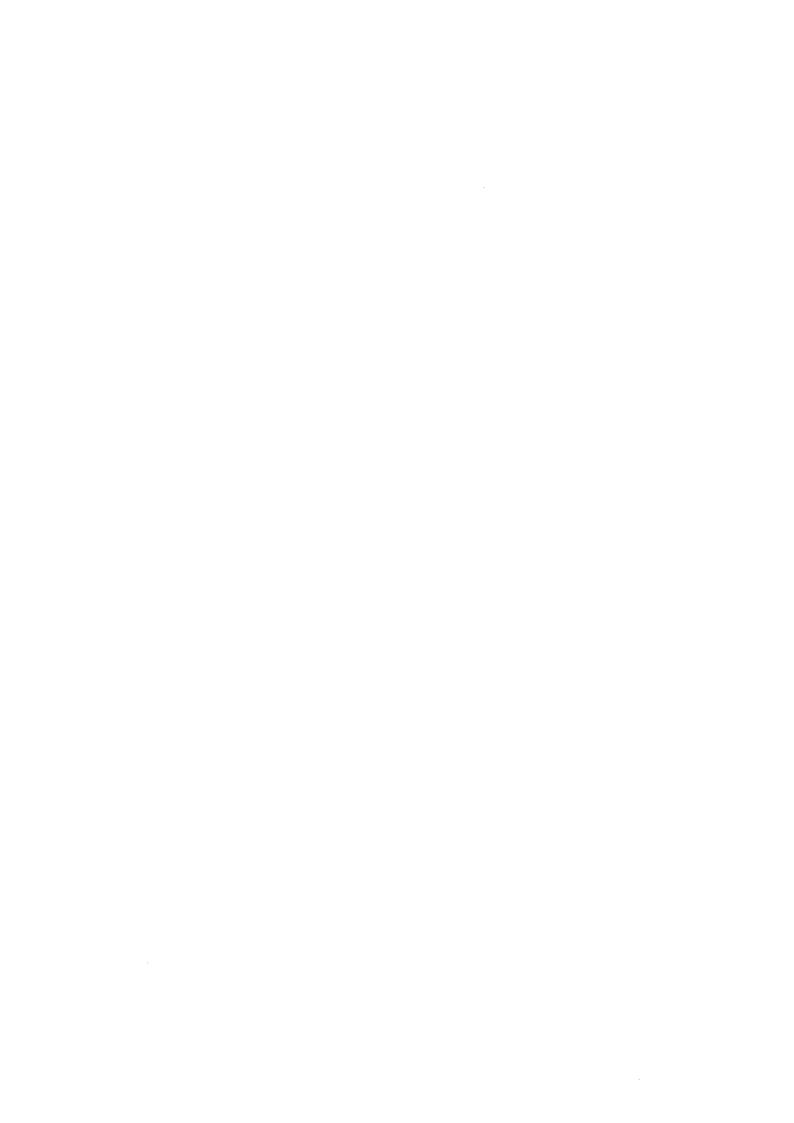
Article 6 : Madame la Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Evry-Courcouronnes, le 7 décembre 2021

Pour le Préfet de l'Essonne

la Directrice départementale de l'Emploi, du Travail-et des Solidarités de l'Essonne

Annie CHOOUET





# DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES

Bureau de la protection des personnes vulnérables

ARRETE N° 2021-DDETS-91- 137 du 2 8 DEC. 2021

# fixant la liste des membres du Conseil de Famille des Pupilles de l'État en Essonne

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU le code civil, et notamment ses articles 347 et suivants :
- VU le code de l'action sociale et des familles, et plus particulièrement ses articles L 224-1 à L 225-18;
- **VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et notamment son article 34-11;
- VU la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État :
- VU la loi n° 84-422 du 6 juin 1984 relative aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance et au statut des pupilles de l'État;
- VU la loi n° 96.604 du 5 juillet 1996 relative à l'adoption, et plus particulièrement son article 29 ;
- VU la loi 2002-93 du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines et pupilles de l'État ;
- **VU** le décret n° 85-937 du 23 août 1985 relatif aux droits des familles dans leurs rapports avec les services chargés de la protection de la famille et de l'enfance ;
- **VU** le décret n° 98-818 du 11 septembre 1998 modifiant le décret susvisé relatif au conseil de famille des pupilles de l'état ;
- **VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;
- **VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;
- **VU** l'arrêté préfectoral n° 2021-DDCS-91-38 du 31 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne.
- VU l'arrêté n° 2017-DDCS-91-93 du 21 juin 2017 modifié fixant la liste des membres du Conseil de famille des pupilles de l'État ;
- VU les désignations des organismes concernés ;

CONSIDERANT la fin de mandat de Madame Bénédicte FAUVEL, représentante de l'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF), Présidente du Conseil de Famille

CONSIDERANT la fin de mandat de Madame Elisabeth DUCHARNE, représentante de l'UDAF, suppléante de Madame Bénédicte FAUVEL

CONSIDERANT la candidature de Madame Marie-Noëlle SAINT AUBIN, psychologue à la Retraite et membre de l'association ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION (EFA)

CONSIDERANT la fin de mandat de Madame Isabelle CAPITAINE, représentante de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE

CONSIDERANT la fin de mandat de Madame Anne PRAQUIN, cheffe de service éducatif à l'institut médico-éducatif Le Guillant à Villejuif en remplacement de Madame Laëtitia GIBERT démissionnaire au 17 mai 2021 suivant arrêté N°2021-DDETS-91-86 du 05 octobre 2021

SUR proposition du secrétaire général

# **ARRETE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Les membres du Conseil de Famille N°1 des Pupilles de l'État sont désignés comme suit :

- Conseillers Départementaux -
- . Madame Dany BOYER
- . Monsieur Damien ALLOUCH

Le mandat des membres désignés par le conseil départemental devra être confirmé à chaque renouvellement de l'assemblée départementale.

- Associations Familiales -

Titulaire :

Madame Elisabeth DUCHARNE (UDAF)

Suppléante :

Madame Marie-Noëlle SAINT AUBIN (UDAF)

Conformément à la réglementation, ces membres sont désignés jusqu'au 27 décembre 2027

Titulaire:

Madame Dominique DELATTRE (EFA)

Suppléante :

Madame Mathilde RAYNAL (EFA)

Conformément à la réglementation, ces membres sont désignés jusqu'au 27 décembre 2024

- Association d'entraide des pupilles et anciens pupilles -

Titulaire:

Madame Sonia MARIE JOSEPH

Suppléant :

Monsieur Gilles PATTEIN

Conformément à la réglementation, ces membres sont désignés jusqu'au 27 décembre 2024

# - Association d'Assistantes Familiales -

Titulaire:

Madame Teresa LE ROI

Suppléante :

Madame Malika EL ALAMI

Conformément à la réglementation, ces membres sont désignés jusqu'au 27 décembre 2024

# - Personnalités qualifiées -

Titulaire :

Madame Anne PRAQUIN

Titulaire:

Madame Isabelle CAPITAINE

Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne

Conformément à la réglementation, ces membres sont désignés jusqu'au 27 décembre 2027

ARTICLE 2 : L'arrêté n° 2021-DDCS-91-86 du 05 octobre 2021 modifié fixant la liste des membres du conseil de famille des pupilles de l'État est abrogé.

ARTICLE 3 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant le préfet, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent de Versailles situé au 56 Avenue Saint Cloud.

ARTICLE 4: Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne et la directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Évry-Courcouronnes, le 2 8 DEC. 2021

Le Préfet,

Eric JALON





Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne 27 rue des Mazières 91011 ÉVRY-COURCOURONNES Cedex

2021 - DDFIP - 118

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE EN MATIÈRE DE CONTENTIEUX DE GRACIEUX FISCAL ET ACTION EN RECOUVREMENT

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE DE LA RESPONSABLE DU SIE DE MASSY

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de MASSY

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 et 410 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

# Arrête :

# Article 1er

Délégation de signature est donnée à M. DELOBELLE Jean-Luc, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, à Mmes LHERM Maryline, N'TSIA Sylvia et M. LEJARD Eric, inspecteurs des Finances publiques, adjoints au responsable du service des impôts des entreprises de MASSY, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € portée à 100 000 € pour les demandes de remboursement de crédit de TVA, de remboursement de crédit d'impôt recherche et remboursement de crédit d'impôt compétitivité emploi ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet,

dans la limite de 60 000 €;

- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 60 000 € ;
- 6°) les décisions d'annulation relatives aux pénalités et aux frais de poursuite, dans la limite de 60 000 € ;
- 7°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 8°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 9°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
- a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 100 000 € ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
  - c) tous actes d'administration et de gestion du service.
- 10°) En mon absence, je donne pouvoir à M. DELOBELLE Jean-Luc, Mmes LHERM Maryline, N'TSIA Sylvia et M. LEJARD Eric pour me remplacer dans mes fonctions.
- Je déclare continuer à assumer la gestion de mon poste pendant l'intégralité de la période correspondant aux congés de toute nature que je serais amenée à prendre, sauf recours personnel contre mon mandataire.

# Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau cidessous :
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;
- 3°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités de recouvrement, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ciaprès;
- 4°) les décisions d'annulation relatives aux pénalités et aux frais de poursuite, dans la limite indiquée dans le tableau ci-après ;
- 5°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;
- 6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 7°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les

déclarations de créances dans la limite précisée dans le tableau ci-après ; aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses et	Durée maximale des délais de	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement	Limite des actes relatifs au recouvrement
			d'annulations	paiement	peut être accordé	
DESTOURS Louis	Contrôleur principal		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
GIRAUDEL Patricia	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €			10 000 €
GRONIER Carole	Contrôleur principal	10 000 €	10 000€			10 000 €
HUE Mireille	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €			10 000 €
MISCOPEIN Agnès	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €	And the second s	,	10 000 €
MURY Béatrice	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €			10 000 €
NICOLAS Brigitte	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €			10 000 €
TESTARD Karine	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €			10 000 €
VERT Catherine	Contrôleur principal		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
ALBERT Laetitia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
ALLAIN Marie-Claire	Contrôleur		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
AMAR Christophe	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
BERTRAND Christelle	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
CHARDEAU Denis	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
CONSTANTIN Carole	Contrôleur		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
DOUILLET Yannick	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
FERREIRA DA COSTA Serge	Contrôleur		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
GUILLERMIC Eric	Contrôleur		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
GUILLOT Yohan	Contrôleur	10 000 €	10 000 €		-	10 000 €
HUCK Catherine	Contrôleur		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
ONCART Tracy	Contrôleur		10 000 €	6 mois	10 000 €	10 000 €
_EFEBVRE Alexis	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
ENORMAND Samuel .	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
LIMAR Christelle	Contrôleur	1,0 000 €	10 000 €			10 000 €
MATHIEUX Stéphane	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions	Limite des décisions	Durée maximale	Somme maximale pour	Limite des actes relatifs
		contentieuses	gracieuses et d'annulations	des délais de paiement	laquelle un délai de paiement peut être accordé	au recouvrement
MENU Julia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
PEREIRA Aude	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
ROUFFET Emilie	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
SIGNORI Bernard	Contrôleur	10 000 €	10 000 €	777		10 000 €
TANGUY Cynthia	Contrôleur	10 000 €	10 000 €			10 000 €
VOILLET Magalie	Contrôleur	10 000 €	. 10 000 €			10 000 €
BISSAOUI Aïcha	Agent		2 000 €	6 mois	2 000 €	2 000 €

## Article 5

En cas d'erreur manifeste commise par le contribuable lors de l'établissement de sa déclaration ou par le service lors de l'intégration d'une déclaration dans le système d'informations de l'administration, les inspecteurs divisionnaires, inspecteurs ou contrôleurs des finances publiques mentionnés aux articles 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 peuvent prononcer le dégrèvement contentieux correspondant, quel qu'en soit le montant, y compris lorsque celui-ci excède le plafond de leur délégation.

## Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de la soussignée, les agents des finances publiques désignés ci-après peuvent signer l'ensemble des décisions dans les conditions et limites de la propre délégation de signature du responsable :

Nom et prénom des agents	grade
DELOBELLE Jean-Luc	Inspecteur divisionnaire
LEJARD Eric	Inspecteur
LHERM Maryline	Inspecteur
N'TSIA Sylvia	Inspecteur

## Article 7

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratif du département de l'Essonne.

À MASSY, le 13 décembre 2021 Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,

Isabelle MERCIER





Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne 27 rue des Mazières 91011 EVRY-COURCOURONNES Cedex

# DÉCISION n° 2021 - DDFIP - 121

Liste des responsables disposant au 1<sup>er</sup> janvier 2022 de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts, liste des autres chefs de service

Services des impôt	s des entreprises	
CORBEIL-ESSONNES	Pierre DUFOUR	
ÉTAMPES	François MILLET-CHAMBEAU	
JUVISY	Ghislaine ROUSSEAU	
MASSY	Isabelle MERCIER	
YERRES	Sylvie ACHARD	
Pôle de recouvrement spécialisé départemental (Évry)	Anne MUNIER	
Services de pub	licité foncière	
CORBEIL I	Paul GUYARD	
Service départemental de l'enregistrement (Étampes)	Catherine LE THUAUT	
Centre des impôts foncier (Corbeil-Essonnes)	François SABLONIÈRE	
Services des impôt	s des particuliers	
ARPAJON	Valérie GASTAUD	
CORBEIL-ESSONNES	Stéphane CHARDES	
ÉTAMPES	Sophie MOREAU	
ÉVRY	Sandra SIMON	
JUVISY	Isabelle DRANCY	
MASSY	Alain SCHAEFFER	
PALAISEAU	Marie-Christine KOZIOL	
YERRES	Isabelle LE MÉTAYER	
Pôles de Contrôle	e et d'Expertise	
JUVISY	Philippe GAUTHIER	
MASSY	Paule BETOUIGT (intérim)	
CORBEIL-ESSONNES	Robert PANTANELLA	

Pôles de Contrôle des Revenus du Patrimoine			
CORBEIL-ESSONNES	Florence BROUILLAUD		
PALAISEAU	Sylvain KAEUFFER		

<b>Brigades</b>			
1ère BDV ÉVRY	Bernard CORONADO		
2ème BDV CORBEIL-ESSONNES	Alain MONTUS		
3ème BDV MASSY	Paule BETOUIGT		
5ème BDV MASSY	Michel BERGER		
7ème BDV ÉVRY	Patricia AZOULAY		
BCR CORBEIL-ESSONNES	Christine FERRANDINI		

Trésoreries SPL et SGC			
ARPAJON	Annie MICHEL		
YERRES	Patrick LEGUY		
CHILLY-MAZARIN	Michel CEDRA		
CORBEIL-ESSONNES	Philippe LINQUERCQ		
DOURDAN	Isabelle OZIOL		
ÉTAMPES COLLECTIVITES	Hervé PAILLET		
ÉVRY MUNICIPALE	Thierry MAILLOT		
GRIGNY	Isabelle SABELLICO		
LA FERTÉ ALAIS	Sylvie GRANGE		
LONGJUMEAU	Ghislaine ALIZADEH		
ORSAY	Isabelle BAILLOUX		
PALAISEAU	Marie-Josée WIMETZ		
SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS	Pierre FERRANDINI		
SAVIGNY SUR ORGE	Annette CONSTANTIN		

Essonne Amendes	Patrice LUIS		
Paierie Départementale	Yves DEPEYRE		



# Direction départementale des territoires Service environnement Bureau biodiversité et territoires

Arrêté préfectoral n° 2021-DDT-SE- 534 du 27 décembre 2021
portant autorisation de destruction d'animaux d'espèces classées gibier ou susceptibles d'occasionner
des dégâts mettant en danger la sécurité publique à l'intérieur de l'emprise de la ligne à grande vitesse
(LGV) Atlantique dans le département de l'Essonne

# Le Préfet de l'Essonne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L424-2, L427-6, L427-8, R427-6 à R427-21,
- VU le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n° 2012-402 du 23 mars 2012 relatif aux espèces d'animaux « classés nuisibles »,
- VU le décret n°2021-699 du 1° juin 2021 modifié, prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;
- VU l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> août 1986 modifié, relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise de gibier vivant dans un but de repeuplement,
- VU l'arrêté ministériel du 7 juillet 2006, portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivant d'espèces dont la chasse est autorisée,
- VU Arrêté du 3 juillet 2019 pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts,
- VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Éric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2020 PREF DCPPAT BCA 164 du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Philippe ROGIER, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de l'Essonne,
- VU l'arrêté n° 2021-DDT-SCVDS-BAJ-147 du 12 avril 2021 portant subdélégation de signature au sein de la direction départementale des territoires de l'Essonne.
- VU l'arrêté préfectoral n° 2021 DDT SE 266 du 29 juin 2021 fixant la liste du 3° groupe d'espèces d'animaux classés susceptibles d'occasionner des dégâts et leurs modalités de destruction dans le département de l'Essonne pour la période du 1° juillet 2021 au 30 juin 2022,
- VU l'arrêté préfectoral du 21 juin 1984 interdisant l'usage des armes à feu dans certaines conditions,

- VU les arrêtés préfectoraux portant agréments en qualité de garde-chasses particuliers assermentés de messieurs SEVIN Philippe, PETIT Alexandre, SEVIN Patrick, SURMONNE Christophe, DUFRESNE Nicolas.
- VU la demande formulée par Mme Séverine PLAS, Correspondante formation, SNCF RÉSEAU Infrapole LGV Atlantique en date du 13 décembre 2021,
- VU l'avis favorable de la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France en date du 16 décembre 2021,
- VU l'avis favorable de l'office français de la biodiversité en date du 23 décembre 2021,

**CONSIDÉRANT** que la présence d'animaux dans les emprises clôturées de la ligne à grande vitesse Atlantique est susceptible d'engendrer des risques importants pour la sécurité publique sur le département de l'Essonne,

CONSIDÉRANT la nécessité d'intervenir rapidement afin de détruire les espèces animales classées gibier ou susceptibles d'occasionner des dégâts qui pourraient mettre en cause la sécurité publique sur le département de l'Essonne,

**CONSIDÉRANT** les précautions particulières conseillées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid19.

Sur proposition du directeur départemental des territoires :

# ARRÊTE

Article premier: La destruction d'animaux d'espèces classées gibier ou susceptibles d'occasionner des dégâts à l'intérieur de l'emprise de la ligne à grande vitesse atlantique est autorisée, uniquement de jour, sur les communes de PALAISEAU, VILLEBON-SUR-YVETTE, VILLEJUST, MARCOUSSIS, JANVRY, BRIIS-SOUS-FORGES, VAUGRIGNEUSE, FORGES-LES-BAINS, ANGERVILLIERS, SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN et DOURDAN. Ces opérations pourront être menées de la date de signature du présent arrêté au 31 décembre 2022.

Article 2: Messieurs SEVIN Philippe domicilié à Beville-le-Comte (28700), PETIT Alexandre, domicilié à Thore la Rochette (41100), SEVIN Patrick, domicilié à Saint Escobille (91410), SURMONNE Christophe, domicilié à Donnemain (28200), DUFRESNE Nicolas domicilié 3 chemin du Verger à Saint-Christophe (28200), sont autorisés en tant que gardes particuliers assermentés à réaliser des opérations de destruction, par tir ou piégeage de tout animal d'espèce classée gibier ou susceptible d'occasionner des dégâts, susceptible de mettre en danger la sécurité publique à l'intérieur de l'emprise de la ligne à grande vitesse Atlantique sur le territoire des communes visées à l'article 1er pour lesquelles ils sont agréés.

Ces opérations ne sont valables que si les animaux présents à l'intérieur de l'emprise mettent en cause la sécurité et la régularité du trafic.

Afin de faciliter les opérations de tirs des lapins de garenne et uniquement lors de ces opérations de destruction, les agents particuliers assermentés nommés ci-dessus pourront se faire accompagner de Messieurs SEVIN Fabien, FAGURET Jackie, RIGAL Mathieu et BADIN Johan.

<u>Article 3 :</u> En dérogation à l'article 1 de l'arrêté préfectoral 21 juin 1984 sus-visé, l'usage des armes à feu est autorisé à l'intérieur de l'enceinte de la ligne à grande vitesse sur les communes citées dans l'article 1er, par les personnes visées à l'article 2 du présent arrêté.

<u>Article 4:</u> Les opérations de destruction d'animaux réalisées en application du présent arrêté sont menées sous la seule responsabilité de la S.N.C.F Infra-pole LGV Atlantique. L'ensemble des frais afférents aux opérations est à la charge de la S.N.C.F.

Article 5: La SNCF, en tant que responsable, s'assurera que toutes les mesures de sécurité lors des interventions sont respectées.

Les règles de distanciation physique doivent être respectées, ainsi que l'ensemble des gestes barrière.

Article 6 : Le devenir des animaux abattus relève de la responsabilité des gardes particuliers.

<u>Article 7:</u> Chaque mois, un compte rendu des opérations de destruction des espèces sera transmis à la direction départementale des territoires de l'Essonne. En outre, un compte rendu global de l'ensemble des opérations sera adressé en fin d'année à la direction départementale des territoires de l'Essonne.

Article 8: Cette mesure de sécurité ne doit toutefois pas léser la gestion cynégétique des espèces animales considérées. Afin de limiter au maximum l'entrée des animaux dans ses emprises, la SNCF mettra en œuvre les moyens à sa disposition pour assurer la bonne étanchéité de la clôture et le bon entretien de la végétation occupant l'emprise de la ligne à grande vitesse Atlantique sur l'ensemble du département de l'Essonne.

Article 9 : La présente autorisation pourra être retirée si elle donne lieu à des abus, sans préjudice des poursuites à exercer.

Article 10: Au vu des bilans de destruction et des actions de gestion de ré-ouverture de milieux, des conditions de mise en œuvre des opérations et de l'évaluation du maintien de la nécessité à intervenir sur les espèces gibiers et susceptibles d'occasionner des dégâts dans les emprises de la ligne à grande vitesse, la SNCF pourra demander, deux mois avant la fin de la présente autorisation, son renouvellement pour l'année suivante.

<u>Article 11:</u> Le présent arrêté préfectoral peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Essonne dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de la date de la notification du présent arrêté, ou en cas de recours gracieux préalable à compter de la réponse ou du rejet implicite de l'administration.

La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

Article 12: Le directeur départemental des territoires est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le directeur d'établissement territorial SNCF Infra-pole LGV Atlantique et à messieurs SEVIN Philippe, PETIT Alexandre, SEVIN Patrick, SURMONNE Christophe et DUFRESNE Nicolas, pour exécution, et transmis pour information à M. le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité de l'Essonne, à Monsieur le président de la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France, à la direction départementale de la sécurité publique, au groupement de gendarmerie de l'Essonne, aux maires des communes concernées et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet, par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires et par subdélégation,

La Cheffe du Service Environnement

Sandrine FAUCHET



### PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction Départementale des territoires de l'Essonne



DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET D'ÎLE-DE-FRANCE

Arrêté Nº

# BAREME CALAMITES AGRICOLES

2022-2024

Visa du Directeur départemental des territoires de l'Essonne

Philippe ROGIER

Pau interiou,

L'adjointe au directe quépartemental des territoires

UHBIOTHE DEMAILLY

Visa du Directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Benjamin Beaussant

Cachan, le 28/12/21

Selon l'article L361-5 du code rural et de la pêche maritime, sont considérés comme calamités agricoles "les dommages résultant de risques, autres que ceux considérés comme assurables dans les conditions prévues au troisième alinéa, d'importance exceptionnelle dus à des variations anormales d'intensité d'un agent naturel climatique, lorsque les moyens techniques de lutte préventive ou curative employés habituellement dans l'agriculture, compte tenu des modes de production considérés, n'ont pu être utilisés ou se sont révélés insuffisants ou inopérants."

Les dommages pris en compte dans le cadre des calamités agricoles sont ceux causés aux récoltes non engrangées, aux cultures, aux sols cultivés et au cheptel vif hors bâtiment.

Les risques considérés comme assurables, dont les grandes cultures, sont donc non indemnisables au titre des calamités agricoles.

Le présent barème a été établi conformément à l'article D361-14 du code rural et de la pêche maritime ainsi qu'aux prescriptions de l'instruction technique DGPE/SCPE/SDC/2017-288 du 29 mars 2017.

Ce barème annule et remplace le barème précédent pris par arrêté n° 2018-2020 du 26/12/2017.

## Note générale et explication de la méthode d'élaboration du barème et des sources d'informations utilisées

#### Méthodes et ressources :

Ce barème repose d'abord sur le travail commun mené à l'échelle régionale entre le Service Régional et Interdépartemental de la Statistique (SRISE), le Service régional de l'économie agricole (SREA), les services économie agricole des directions départementales des territoires d'Ile-de-France et la Chambre d'Agriculture de Région d'Ile-de-France.

Ce socle commun régional a été soumis par voie dématérialisée pour appréciations et remarques au « Comité d'expertise départemental » de l'Essonne (91), du 15/12/2021 au 19/12/2021. La consultation menée a été conduite conjointement sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France.

Ce barème a été amendé et enrichi pour tenir compte des remarques des membres de ce groupe afin de l'adapter aux spécificités départementales. Le travail d'enrichissement a été conduit sur la base de références nationales (Service National des Marchés (SNM) et de FranceAgriMer (FAM)) et locales suite à des retours des partenaires agricoles (Chambre d'Agriculture de Région d'Ile-de-France notamment).

De plus, les valeurs proposées pour les pertes de fonds, et certaines valeurs de frais de récoltes en horticulture (éléments repris dans le précédent barème de Seine et Marne) reposent sur l'expérience de la Direction Départementale de Seine et Marne acquise lors du traitement des dossiers relatifs aux calamités de l'année 2016. Ces valeurs ont été étendues à l'ensemble des départements d'Ile-de-France.

Enfin, pour l'évaluation des produits animaux, la méthodologie est détaillée dans cette partie avec notamment le rappel des modalités de calcul des produits théoriques et des sources d'actualisation des données (SNM essentiellement).

#### La valeur de la production « bord de champ »:

Les prix de références de vente de produits en horticoles (arboriculture, maraichage et plantes ornementales) et productions spécialisées sont établis, sauf indication contraire, à partir des cotations à Rungis, pour une origine lle-de-France lorsque la cotation existe (sinon France ou région voisine)

La colonne « Produit brut » (produit du rendement de la culture figurant au barème par le prix figurant au barème) indique la valeur du produit prêt à être commercialisé au départ de l'exploitation, avant expédition éventuelle.

Pour obtenir un prix « bord de champ », un « coefficient logistique » (inférieur à 1) est appliqué. Ce coefficient apparaît souvent dans le barème. Il représente les frais liés au transport, à la commercialisation. Lorsque la commercialisation se fait sur l'exploitation même (point de vente à la ferme), ce coefficient logistique est égale à 1.

En aucun cas la marge de l'activité commerciale n'est prise en compte dans le cadre du dispositif des calamités agricoles.

#### Concernant les frais de récolte :

Les frais de récolte évités sont à déduire du montant des pertes éligibles au dispositif des calamités agricoles.

Pour certaines productions, les frais de récoltes ont été évalués et figurent dans le barème, notamment en horticulture.

Lorsque les frais de récolte sont évités en raison de la destruction de la culture, ceux-ci sont estimés, à défaut d'autres éléments probants :

- Pour les récoltes mécanisées, à 10% du produit « bord de champ ».
- Pour les productions récoltées avec une faible mécanisation, à 15% de la valeur « bord de champ ». Il s'agit alors très généralement de frais de main d'œuvre non engagés par l'exploitation.
- Pour les productions destinées à une cueillette directe par le consommateur, les frais de récolte évités sont considérés nuls.

#### Valeur finale indemnisée

La valeur finale de la production qui sera indemnisée au titre des calamités agricoles correspond à la valeur « bord de champ » (après application du coefficient logistique sur le produit brut) de laquelle est soustrait les frais de récoltes.

#### Spécificités de certaines productions :

#### **Productions biologiques:**

Pour toutes les productions reconnues en agriculture biologique, le rendement de référence est fixé à 50 % du rendement de référence figurant dans les tableaux ci-après, sauf pour les productions dont les valeurs "BIO" sont explicitement mentionnées dans le présent barème.

Les prix de référence de vente applicables aux productions biologiques sont ceux présentés dans le barème, lorsqu'ils existent. Ils sont calculés à partir de la référence nationale (SNM en produits biologiques). En cas d'absence de prix mentionné dans le barème, le prix retenu est 1,8 fois le prix figurant dans le présent barème pour les productions en conventionnel.

#### **Apiculture**

Le produit brut par ruche correspond au chiffre du barème du département de l'Oise, retenu dans les départements de l'Ouest dans la mise en œuvre du dispositif des calamités en 2021.

#### Viticulture

L'Ile-de-France ne disposant pas de barème dédié, il a été choisi de se baser sur le barème de départements voisins; le Loiret pour l'IGP Vin d'Ile-de-France, la Marne pour le Champagne. A noter que l'IGP Vin d'Ile de France est reconnue depuis le 4 novembre 2021.

## Concernant les productions non prévues au barème :

Pour les productions peu présentes dans les départements concernés par le présent arrêté, en application de la circulaire du 29 mars 2017, les données à retenir (prix, rendements, etc.) devront être prises dans l'un des documents suivants :

- Barème prévu dans un autre département, voisin si possible
- Catalogue PLANDANJOU ou catalogue reconnu localement (pour les pépinières) notamment pour les tailles et sujets non référencés

## GRANDES CULTURES

Code CALAMNAT	Production :	Rendement olympique (q/ha) (période 2016-2020)	Prix moyen de vente (€ courant /q) (Source : RICA – moyenne 2015-2019)	Produit brut par an (€/ha)
	CÉRÉALES			
91582	Blé tendre	77	16,0	1232,0
91551	Blé dur	68	19,4	1319,0
93913	Orge d'hiver	70	14,2	994,0
93914	Orge de printemps	63	16,7	1052,0
91376	Avoine	57	16,3	929,0
95163	Seigle	59	19,0	1121,0
95483	Triticale	58	14,8	858,0
	Maïs grain			
93320	dont maïs grain irrigué	107	13,6	1455,0
33320	dont maïs grain non irrigué	77	13,6	1047,0
95340	Sorgho	72	14,1	1015,0
95901	Epeautre	77	16,0	1232,0
	OLÉAGINEUX PROTÉAGINEUX			
92170	Colza	33,0	36,3	1198,0
95440	Tournesol	29,0	32,4	940,0
95300	Soja	28,0	34,6	969,0
93221	Lin oléagineux	18,0	47,4	853,0
92640	Féveroles de printemps	27,0	22,4	605,0
94470	Pois	39,0	20,9	815,0
93261	Lupin	24,0	33,5	804,0

Code CALAMNAT	Production :	Rendement olympique (q/ha) (période 2016-2020)	Prix moyen de vente (€ courant /q) (Source : RICA – moyenne 2015-2019)	Produit brut par an (€/ha)
	CULTURES FOURRAGÈRES (en tonne de matière sèche)			
93360	Maïs fourrage et ensilage (plante entière)	99	6,1	604,0
92700	Prairies de légumineuses fourragères (dont luzerne)	109	6,1	665,0
94720	Prairies temporaires (graminées fourragères dominantes)	96	6,1	586,0
94700	Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	56	6,1	342,0
92700	Racines et tubercules fourrages (dont betteraves fourragères)	99	6,1	604,0
	PLANTES INDUSTRIELLES OU SARCLEES ET ENERGETIQUES			
91452	Betteraves industrielles (sucre, alcool ou énergie)	754	2,7	2 036,0
92171	Colza énergétique	35	27,7	969,5
95441	Tournesol énergétique	25	29,7	742,5
	Blé éthanol	77	10,8	831,6
	Miscanthus	140	8,0	1120,0
93240	Lin textile (roui non battu) (y compris semences)	59	53,6	3162,0
91810	Chanvre fibre	105	62,4	6552,0
94622	Pommes de terre de féculerie	462	7,2	3326,0
94624	Pommes de terre primeurs ou nouvelles (com. avant le 1-08)	195	39,1	7625,0
94620	Pommes de terre de conservation et demi-saison	477	14,5	6917,0
91754	Paille	40	3,9	156,0
94721	Foin d'herbe (Pour une coupe)	60	9,7	582,0

## GRANDES CULTURES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Code CALAMNAT	Production en BIO	Rendement olympique (q/ha) (période 2016-2020)	Prix moyen de vente (€ courant /q)	Produit brut par an (€/ha)
	CÉRÉALES			
99327	Blé tendre bio	37,0	28,8	1065,6
91550	Blé dur bio	26,0	34,9	907,9
93915	Orge d'hiver bio	41,0	25,6	1048,0
99329	Orge de printemps bio	35,0	30,1	1052,1
91377	Avoine bio	33,0	29,3	968,2
95164	Seigle bio	30,0	34,2	1026,0
95484	Triticale bio	33,0	26,6	879,1
	Maïs grain bio		0,0	0,0
93328	dont maïs grain irrigué	68,0	24,5	1664,6
	dont maïs grain non irrigué	62,0	24,5	1517,8
95345	Sorgho bio	29,0	25,4	736,0
99252	Epeautre bio	37,0	28,8	1065,6
	OLÉAGINEUX PROTÉAGINEUX INDUSTRIELLES BIO	K ET CULTURES		
92180	Colza bio	30,0	65,3	1960,2
95447	Tournesol bio	18,0	58,3	1049,8
95300	Soja bio	26,0	62,3	1619,3
92640	Féveroles de printemps bio	17,0	40,3	685,4
94490	Pois bio	24,0	37,6	902,9
99277	Betteraves sucrières Bio	436,0	4,9	2119,0
	Pommes de terre de conservation bio	275,0	26,1	7177,5

## PRODUCTION DE SEMENCES

CODE CALAMNAT	Production de semences	Produit brut (€/ha) = Rdt moyen (q/ha) * Prix de moyen unitaire de vente (€/q)  Moyenne olympique (2010, 2012-2014)  Source: GNIS	Productions (Code RFA)
98711	Blé tendre	1 480	Blé tendre semence
98709	Blé autre	1 519	Blé dur semence
94982	Riz	1 700	Riz semence
	Seigle et triticale	1 157	
98751	Orge	1 296	Orge semence hiver
	Graminées prairiales	1 136	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Graminées à gazon	1 265	
	Graminées mixtes	1 335	
	Graminées de végétalisation	985	
	Légumineuses fourragères a petite graine	840	
	Légumineuses fourragères a grosse graine	980	
	Légumineuses a protéine	1 119	
	Crucifères demi fourragères	975	
	Fourragères espèces diverses	975	
95228	Pois	1 312	Pois potagère semence
95203	Haricots	2 644	Haricot semence sec
	Légumes secs divers	1 500	
	Semences potageres fines	4 631	
	Bulbes potagers	16 200	
98707	Betteraves sucrieres	7 300	Betterave sucrière semence
98706	Betteraves fourrageres	5 533	
	Pommes de terre	7 330	
98742	Lin	495	Lin fibre semence

95192	Chanvre	1 190	Chanvre semence
98747	Mais	4 360	Maïs semence
	Sorgho grain	3 700	Sorgho semence
98765	Sorgho fourrager	2 633	Sorgho semence
98725	Colza	1 992	Colza semence
	Moutarde	784	
98766	Tournesol	2 606	Tournesol semence
95224	Soja	1 272	

## CULTURES FRUITIERES

Code CALAMNAT	Production	Rendement moyen 2016 – 2020 (q/ha)	Prix de vente moyen 2017 - 2021 (€/kq) (Source: RNM sauf *)	Produit brut (€/ha)	Coefficient logistique	Produit bord de champ (€/ha) (excluant les frais de récoltes)	Frais de récolte (€/ha)
91010	Abricots	98	2,40	23520	0,8	18816	2454
91770	Cerisier hors abri	45	4,38	19710	0,7	13797	1800
	Cerisiers sous abri bâche ou filet	65	4,38	28470	0,7	19929	2599
94040	Pêches	88	2,31	20328	0,8	16262	2121
	Prunes bleues Quetsches, Stanley, Président	96	1,63	15648	0,8	12518	1633
94783	Mirabelles	93	3,13	29109	0,8	23287	3037
94793	Prunes reine claude	100	2,73	27300	0,8	21840	2849
94780	Autres prunes	65	2,33	15145	0,8	12116	1580
	COST CERTIFICATION OF						
94433	Poires d'été non irriguées	203	1,62	32886	0,8	26309	3432
	Poires d'été irriguées	250	1,62	40500	0,8	32400	4226
94431	Poires d'automne et hiver non irriguées	303	1,74	52722	0,8	42178	5501
	Poires d'automne et hiver irriguées	350	1,74	60900	0,8	48720	6355
94558	Pommes Golden non irriguées	350	1,32	46200	0,8	36960	4821
	Pommes Golden irriguées	400	1,32	52800	0,8	42240	5510
94553	Autres pommes de table non irriguées	350	1,64	57400	0,8	45920	5990

	Autres pommes de table irriguées	400	1,64	65600	0,8	52480	6845
	Pommes à cidre	216	0,15*	3240	1,0	3240	423
92150	Coings	250	5,50	137500	0,8	110000	14348
93769	Noix	21	4,26	8946	0,9	7604	992
93742	Noisettes	23	5,37	12351	Sans objet	12351	1611
91650	Cassis	47	25,70	120790	0,7	84553	11029
92740	Framboises plein champ	81	13,36	108216	0,7	75751	9881
92280	Groseilles	99	13,64	135036	0,7	94525	12329
	Fraises plein champ	89	6,75	60075	0,7	42053	5485
94860	Raisins de table	55	3,68	20240	0,7	14168	1848
93642	Myrtille	47	18,69	87843	0,7	61490	8020
93060	Kiwi	142	2,74	38908	0,8	31126	4060

## CULTURES FRUITIERES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Code CALAMNAT	Production	Rendement moyen (q/ha)	Prix de vente moyen 2017 - 2021 (€/kq) (Source: RNM)	Produit brut (€/ha)	Coefficient logistique	Produit bord de champ (€/ha) (excluant les frais de récoltes)	Frais de récolte (€/ha)
91011	Abricots BIO	49	4,54	22246	0,80	17797	2321
91777	Cerisier BIO	33	8,43	27398	0,70	19178	2502
94041	Pêches BIO	44	5,40	23760	0,80	19008	2479
94781	Prunes BIO	48	4,08	19584	0,80	15667	2044
				T HE IN			<b>建长时间</b> 在
94434	Poires bouche été BIO	125	2,51	31375	0,80	25100	3274
94432	Poires bouche automne et hiver BIO	175	2,51	43925	0,80	35140	4583
		TO THE WAY TO SEE					
94559	Pommes Golden BIO	200	2,18	43600	0,80	34880	4550
94554	Pommes bouche BIO	200	2,29	45800	0,80	36640	4779
	Coings BIO	125	2,92	36500	0,80	29200	3809
93770	Noix BIO	11	5,88	6174	0,85	5248	685
93743	Noisettes BIO	12	4,45	5118	Sans objet	5118	668
92741	Framboises plein champ BIO	41	25,97	105179	0,70	73625	9603
92723	Fraises plein champ BIO	45	14,14	62923	0,70	44046	5745
	Raisins de table BIO	28	4,18	11495	0,70	8047	1050
93643	Myrtilles BIO	24	20,70	48645	0,70	34052	4442
93065	Kiwi Bio	71	3,59	25489	0,80	20391	2660

## CULTURES LEGUMIERES ET MARAICHERES

Code CALAM NAT	Productions	Rdt moyen (q/ha) Source: RNM Moyenne 2016 - 20210	Prix moyen unitaire marché de gros (en €/kg) Source: RNM – Moyenne 2017- 2021	Unité à la vente	Produit brut (€/ha)	Coefficient logistique	Produit bord de champ (€/ha) (excluant les frais de récoltes)	Frais de récolte (€/ha)			
			<u> </u>	ous Seri	<u>'es</u>						
92244	Concombre sous abri	1898	0,80	Pièce de 550g	276073	0,80	220858	12680			
92757	Fraisier sous abri	85	<b>6,7</b> 5	kg	57375	0,70	40163	5889			
93383	Melon sous abri	202	1,24	kg	25048	0,80	20038	2538			
95430	Tomate sous abri grappe	914	3,00	kg	274200	0,80	219360	13249			
	Tomate sous abri ronde	914	1,30	kg	118820	0,80	95056	13249			
				ein Chai	·		1				
91070	Ail	57	5,40	Kg	30780	0,80	24624	1862			
91230	Artichaut	73	1,99	Kg	14527	0,80	11622	3632			
91290	Asperge blanc	30	6,71	Kg	20130	0,80	16104	3796			
91310	Aubergine	511	1,68	Kg	85848	0,70	60094	1852			
91470	Betterave potagère	267	1,76	Kg	46992	0,80	37594	4904			
91510	Bettes	332	1,62	Kg	53784	0,70	37649	4911			
91630	Carotte	278	0,77	Kg	21406	0,80	17125	2234			
91690	Céleri branche	272	1,17	Kg	31824	0,80	25459	724			
91710	Céleri rave	252	1,06	Kg	26712	0,80	21370	2787			
91870	Chicorée - salade	195	1,76	Pièce de 400g	85800	0,80	68640	1296			
92010	Chou	272	0,95	Kg	25840	0,80	20672	2696			
91950	Chou brocoli	100	2,15	Kg	21500	0,80	17200	2243			
91970	Chou Bruxelles	192	1,87	Kg	35904	0,80	28723	3747			
92011	Chou-fleur	151	1,52	Pièce de 1kg	22952	0,80	18362	2577			
94660	Courge, Citrouille, Potiron	242	0,71	Kg	17182	0,80	13746	4026			
92240	Concombre	156	0,80	Pièce de 550g	22691	0,80	18153	7847			
92280	Cornichon	64	6,33	Kg	40512						
92320	Courgette	191	1,40	Kg	26740	0,80	21392	1298			

	Cresson	562	1,40	Botte de 600g	131133	0,80	104907	13683
92540	Echalote	148	1,50	Kg	22200	0,80	17760	2317
92562	Endives racine	161	1,58	Kg	25438	0,80	20350	2654
92600	Epinard	144	1,88	Kg	27072	0,70	18950	2472
92926	Haricot vert	109	1,64	Kg	17876	0,80	14301	753
93080	Laitue	220	0,62	Pièce de 400g	34100	0,80	27280	3848
93300	Mâche	95	6,50	Kg	61750	0,70	43225	5638
93380	Melon	193	1,24	Kg	23932	0,80	19146	2538
93680	Navet	402	1,40	Kg	56280	0,80	45024	5873
93821	Oignon blanc	171	1,31	Botte de 400g	56003	0,80	44802	5844
93823	Oignon de couleur	388	0,37	Kg	14356	0,80	11485	4735
94000	Pastèque	246	0,50	Kg	12300			
94200	Petit Pois	70	3,41	Kg	23870	0,80	19096	2491
90451	Persil	305	2,11	Kg	64355	0,70	45049	5876
94530	Poivron	392	2,14	Kg	83888	0,70	58722	11611
94410	Poireau	243	1,27	Kg	30861	0,80	24689	4955
94470	Pois	73	3,40	Kg	24820	0,80	19856	2590
94820	Radis	151	0,83	Botte de 350g	35809	0,80	28647	3737
95086	Salade	182	1,75	Pièce de 400g	79625	0,80	63700	8309
	Plantes aromatiques : ciboulette, thym, anette, menthe, coriandre	305	0,48	Botte de 250g	58560	0,90	52704	6874
05430	Tomate grappe	295	3,00	Kg	88500	0,70	61950	8080
95420	Tomate ronde	295	1,30	Kg	38350	0,80	30680	11420

<sup>\*</sup> Attention : pensez à multiplier par le nombre de récoltes par an pour avoir le produit annuel/ha, notamment en salade, puisque la perte est évaluée sur la campagne.

## CULTURES LEGUMIERES ET MARAICHERES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Code CALAM NAT	Productions	Rdt moyen (q/ha)	Prix moyen unitaire marché de gros (en €/kg)  Source: RNM - Moyenne 2017-2021	Unité à la vente	Produit brut (€/ha)	Coefficient logistique	Produit bord de champ (€/ha) (excluant les frais de récoltes)	Frais de récolte (€/ha)
91075	Ail bio	29	7,31	Kg	20834	0,80	16667	2174
91231	Artichaut bio	37	3,41	Kg	12447	0,80	9957	1299
91291	Asperge blanc bio	15	10,88	Kg	16320	0,80	13056	1703
91311	Aubergine bio	256	3,08	Kg	78694	0,70	55086	7185
91511	Bettes bio	166	3,36	Kg	55776	0,70	39043	5093
91631	Carotte bio	139	1,75	Kg	24325	0,80	19460	2538
91691	Céleri branche bio	136	2,65	Kg	36040	0,80	28832	3761
91711	Céleri rave bio	126	2,13	Kg	26838	0,80	21470	2800
91951	Chou brocoli bio	50	3,31	Kg	16550	0,80	13240	1727
91971	Chou bruxelles bio	96	5,2	Kg	49920	0,80	39936	5209
94661	Courge, Citrouille, Potiron bio	121	1,57	Kg	18997	0,80	15198	1982
92241	Concombre bio	78	1,94	Pièce de 550g	27513	0,80	22010	2871
92321	Courgette bio	96	2,47	Kg	23589	0,80	18871	2461
99345	Echalote bio	74	3,67	Kg	27158	0,80	21726	2834
92563	Endives racine bio	81	5,13	Kg	41297	0,80	33037	4309
92601	Epinard bio	72	3,79	Kg	27288	0,70	19102	2492
93080	Laitue bio	110	0,94	Pièce de 400g	25850	0,80	20680	2697
93301	Mâche bio	48	10,53	Kg	50018	0,80	40014	5219
93381	Melon bio	97	2,66	Kg	25669	0,80	20535	2679
93681	Navet bio	201	2,06	Kg	41406	0,80	33125	4321

94001	Pastèque bio	123	1,06	Kg	13038	0,80	10430	1360
	Poireau bio	122	2,52	Kg	30618	0,80	24494	3195
94531	Poivron bio	196	3,08	Kg	60368	0,70	42258	5512
94821	Radis bio	76	1,61	Botte de 350g	34730	0,80	27784	3624
95087	Salade bio	91	1,38	Pièce de 400g	31395	0,80	25116	3276
95421	Tomate bio	148	3,93	Kg	57968	0,80	46374	6049

<sup>\*</sup> Attention : pensez à multiplier par le nombre de récoltes par an pour avoir le produit annuel/ha, notamment en salade, puisque la perte est évaluée sur la campagne.

	Produit brut surfacique moyen en €/ha
CULTURES FLORALES	Source: RICA – Période 2015 - 2019 <b>sauf</b> *
	00.
Sous serre plantes en pot fleuries*	254 104
Sous serre plantes à massif*	159 338
Sous serre fleurs coupées	Expertise barème plan d'Anjou ou Guillot Bourne
Fleurs coupés de plein champs (dont Pivoine)	29 750*
Plein air plantes en pot fleuries (avec éventuellement un abri bas ou temporaire)	126 493 / Expertise barème plan d'Anjou ou Guillot Bourne
Plein air plantes à massif	60 437
PEPINIERES DE PLANTES LIGNEUSES*	vente récolte €/ ha
Pépinière sous abri	Expertise barème plan d'Anjou ou Guillot Bourne
Pépinière de plein air en pot	Expertise barème plan d'Anjou ou Guillot Bourne
Pépinière de pleine terre	Expertise barème plan d'Anjou ou Guillot Bourne

CULTURES FLORALES ET PEPINIERES

# Page 19 sur 25

Code	Libellé / poids / prix		Valeur	Prix moyen de vente à la tête en €	Eléments techniques du produit par an	Produit brut théorique par animal	Observations
	BOVINS ALLAITANTS						
93500	Vache allaitante charolaise (vache R)	Vache (carcasse)		1569,1	0,2		Taux de réforme
	Poids carcasse réforme (SAA 2019)	France cat. R	414				
	Prix (FAM 2019)	(RINIY)	3,79				
	Veaux de 8 jours à 3 semaines (mâles croisés lourds pour l'élevage) pour l'élevage				. <u> </u>		laitière, mâle, de 45 à 50 kg (3)
	Valeur € (FAM olympique 2015-2019)			268			
91311	Veaux de boucherie 110 jours rosé	Prix du veau de boucherie : Moyenne pondérée sur		1170	0,9 veau vendu par vache et par an		0,85*[0,25*veaux boucherie+0,25*taurillon+0,25*jeuneb+0,25*boeuf] + 0,15 * vache réforme
	Poids vif (kg)	de référence (1) (FAM)	190				Ancien arrêté (cohérent avec les données de l'ITV)
	Poids carcasse réforme (*) (kg)		141				Institut technique du veau ITV (veau flash spet 2015)
	Prix / kg carcasse (FAM 2019)		8,3				
91308	Taurillon broutard charolais U (moins de 12 mois,)	Taurillon broutard moins d'1 an		973			
	Poids vif (kg)		350				Ancien arrêté
	Prix / kg vif (FAM 2019)		2,78				
91202	Jeune bovin R ( carcasse, classe R) 16-18 mois			1558,0			
	Poids carcasse réforme (kg net SAA 2019)		410				
	Prix kg / net (FAM 2019)		3,8				

PRODUCTIONS ANIMALES (HORS VOLAILLES)

1685,1 410 411 4,11 1004,88 0,25 318 3,16 2,38 61,88 0,2 61,88 83,5 83,5 847,4 71,16			Bovin mâle					
Poids carcasse (SAA 2019)   4.11   8	300	Boeuf 30 à 36 mois	de plus de 2 ans (SAA 2020)		1685,1			
BOVINS LATTERS         4,11         4,11         BOVINS LATTERS           Vache de réforme (vache O)         1004,88         0,25         9           Vache de réforme (vache O)         3.16         0,25         9           Poids carcasse (SAA 2019)         918         0,25         9           Prix kg / net (FAM 2019)         Prix du veau         3.16         9           Prix moyen de wente (à la tête) (FAM 2019)         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)         772         0,65           Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         Moutons et conforme         6 (FAM 2019)         0,358         0,65           Brebis de réforme         Poids carcasse (SAA 2019)         Moutons et coins de cérome         6 (FAM 2018)         0,358         0,2           Brebis viande         Poids carcasse (SAA 2018)         Autres         Autres         Autres         Autres           Aprix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         Autres         Autres         1/16           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         Autres         Autres         1/16           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         Autres         1/16           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         2/3         2/		Poids carcasse (SAA 2019)		410				
BOVINS LATTERS         Tod4,88         0,25           Vache de réforme (vache O)         316         0,25           Prix kg / net (FAM 2019)         Prix du veau         3,16         0,65           Prix kg / net (FAM 2019)         Prix du veau         80,82         0,65           Veaux de moins de 20 jours (45 kg à 50 kg)         Rachaltière         2014)         72           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)         2014)         72         0,65           Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         2014)         0,358         0,05           Brebis de réforme         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)         Moutons et réforme         61,88         0,2           Brebis de réforme         Prix (€/kg FAM 2018)         2,38         0,02           Brebis viande         Prix (€/kg FAM 2018)         2,38         0,02           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         47,4         71,16		Prix net (FAM 2019)		4,11				
Vache de réforme (vache O)         (SAA 2019)         318         0,25           Prix kg / net (FAM 2019)         3,16         0,65           Prix kg / net (FAM 2019)         1004,88         0,65           Prix du veau de Britère (and pours de moins de 20 jours (45 kg à 50 kg)         10 kg (1) (FAM 2019)         10 kg (1) (FAM 2019)           Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         20 kg (1) (FAM 2019)         72         0,65           Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         Moutons et ceforme         61,48         0,2           Brebis de réforme         Prix (€/kg FAM 2019)         26         61,88         0,2           Brebis viande         Prix (€/kg FAM 2018)         2,38         0,2           Brebis viande         Prix (€/kg FAM 2018)         2,38         0,2           Brebis viande         Prix (€/kg FAM 2018)         47,4         71,16		BOVINS LAITIERS						
Poids carcasse (SAA 2019)   318		Vache de réforme (vache O)			1004,88	0,25		Taux de réforme
Veaux de moins de 20 jours (45 kg à 50 kg)         Prix du veau de de jours: veau de glours: veau de conformation standard, de conformation mâle, de 45 à 50 kg (1) (FAM 2019)         Prix du veau de vente (à la tête) (FAM 2019)         Prix du veau de vente (à la tête) (FAM 2019)         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)         O,358         O,658           Brebis de réforme         2014)         72         C         C           Brebis de réforme         2019)         Moutons et réforme         61,88         0,2           Prix (€/kg FAM 2018)         Autres         83,5         C           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         8 47,4         71,16		Poids carcasse (SAA 2019)		318				
Veaux de moins de 20 jours (45 kg à 50 kg)         Prix du veau de 8 jours: veau de 8 jours: conformation standard, de race laitière, male, de 45 à 50 kg (1) (FAM 2019)         Rondout de vente (à la tête) (FAM 2019)         72         0,65           Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         Moutons et 2019)         0,358         0,358         0,2           Brebis de réforme         Prix (É/kg FAM 2019)         Moutons et réforme         61,88         0,2         0,2           Brebis de réforme         Prix (É/kg FAM 2018)         26         0,2         0,2           Brebis de réforme         Prix (É/kg FAM 2018)         26         0,2         0,2           Brebis viande         Prix (É/kg FAM 2018)         2,38         0,2         0,2           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         83,5         0,2         0,2           Agnelet ou agneau de lait         agneaux         8 47,4         71,16         71,16		Prix kg / net (FAM 2019)		3,16				
Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)         72         Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         73,36         Produit par vache laitiere (7500 litres/vache)         73,16         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Moutons et cacasse SAA 2019         73,16         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         8 47,4         73,16			Prix du veau de 8 jours: Veau de conformation standard, de race laitière, mâle, de 45 à 50 kg (1) (FAM 2014)		80,82	59'0		65 % des veaux sont vendus
Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         Produit par vache laitière (7500 litres/vache)         Co.358         Co.358 <th< td=""><th></th><td>Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)</td><td></td><td>72</td><td></td><td></td><td></td><td>Nouvelles séries cotations en 2012</td></th<>		Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2019)		72				Nouvelles séries cotations en 2012
Litre de lait payé au producteur en € (FAM 2019)         COVINS		Produit par vache laitière (7500 litres/vache)						7500*prix_lait+0.65*veaux+0.25*réforme
OVINS         Moutons et ovins de réforme         Moutons et ovins de réforme         61,88         0,2         0,2           Brebis de réforme         26         26         2         2         2           Brebis viande         Prix (€/kg FAM 2018)         2,38         2         2         2         2           Brebis viande         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         83,5         2         2         2         3         4         3         4         47,4         3         1,16         7		Litre de lait payé au producteur en € (FAM 2019)		0,358				
Brebis de réforme         Moutons et covins de covins de réforme         Moutons et certain réforme         61,88         0,2           Poids carcasse (SAA 2019)         26         26         2         2           Brebis viande         Prix (€/kg FAM 2018)         2,38         2         2           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres agneau de lait         Autres agneau de lait         47,4         71,16		OVINS						
Poids carcasse (SAA 2019)         26         Poids carcasse (SAA 2019)         2,38         Prix (€/kg FAM 2018)         Babis		Brebis de réforme	Moutons et ovins de réforme		61,88	0,2		Taux de réforme
Brebis viande         2,38         2,38         Prix (€/kg FAM 2018)         B3,5         Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres         Aut		Poids carcasse (SAA 2019)		26				
Brebis viande         83,5           Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)         Autres           Agnelet ou agneau de lait         agneaux           Poids carcasse SAA 2019         8         47,4         71,16		Prix (€/kg FAM 2018)		2,38				Pas de prix 2019 mais tendance baisse
Agnelet ou agneau de lait Poids carcasse SAA 2019  Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)  Autres  agneaux  Autres  Autres		Brebis viande			83,5			(agneau*1,5)+(0,20*brebis réforme) € par brebis
Agnelet ou agneau de laitAutres agneauxAutres agneauxAutres agneauxAutres agneauxPoids carcasse SAA 2019847,471,16	90	Prix moyen de vente (à la tête) (FAM 2018)						1,5 : nombre d'agneaux vendus par brebis par an
Poids carcasse SAA 2019 8 47,4		Agnelet ou agneau de lait	Autres agneaux					
	04			8	47,4		71,16	

	Prix (/kg) (RNM 2019 - categorie O)		5,93				
	Litre de lait payé au producteur en € (France)		1,548				Enquête EML 2020 bassin laitier grand est
	Prix au kg		1,50				Prix du litre / 1,03
	Produit par brebis laitière						280*prix_lait+1,5 * agneau + 0,2 * brebis de réforme
	CAPRINS	4 SP			Name of the last		
	Chèvres de réforme						
	Prix moyen de vente (à la tête) (FAM)		į		98'0		Taux de réforme / ancien arrêté
	Chevreaux			31,0	1,7		1,7 chevreau par chèvre par an
	Poids carcasse (SAA2019)	Caprins de réforme	10				
	Prix (€/kg) FAM2019		3,1				Cotation nationale des chevreaux de 8 à 11kg (vifs)
	Prix du litre de lait transformé (commercialisation fromage) (€/kg)						
	Prix du litre de lait transformé		1,5				Ancien arrêté
	Production moyenne annuelle (kg/an/chèvre)		800				Ancien arrêté
	Production de fromage fermier par chèvre						Valeur production fromagère + 1,7 * valeur chevreau + 0,35 * valeur réforme
	PORCINS						
	Porcelet (15 à 25 kg)						
	Prix au kg (RNM 2014)		2,08				Cotation Rungis marché Nord-Picardie
	Prix			41,6			
93102	Porc charcutier avec post sevrage						
	Prix a∪ kg (IFIP 2014)		1,72				synthèse nationale classe E-S
	СНЕVAUX						
91809	Cheval en pension (par an et par animal) - système pré exclusif (pour animaux rustiques)					1900	
91809	Cheval en pension (par an et par animal) - système pré box (pré le jour et box la nuit, avec un complément alimentaire en céréales					3200	
(*) Inct	(*) Institut technique du vesu "Vesu flech" centembre 2015	2015					

(\*) Institut technique du veau "Veau flash" septembre 2015

#### produít théorique € 266,59 168,50 339,59 Valeur du Calcul du produit théorique =23\*1,6\*6,84 Prix de la réforme 9 bandes par place par an 3,3 bandes par place par an 2,4 84% des poulettes 2,15 16% des poulettes bandes /an Observations 6,84 3,35 3,35 3,80 volailles au m² pintades au m² animaux au m2 11 animaux au m2 les 100 œufs 16,8 6,22 € 18,3 23 3,7 4,4 0,75 4,6 0,5 à la tête (€) 1,7 4,2 4,28 7.7 barème départ élevage (€) 6,0 2,0 1,6 1,7 1,6 2,2 Prix au kg vif l'animal (kg) 2,0 2,2 2,3 2,6 2,0 4,7 Poids Abattage entre 47 et 66 Œufs moyens (53-63g) fermier Précisions sur l'animal Canard à rôtir Canard à rôtir Pintades label (poulette au sol) Abattage moyen 35,8 Abattage moyen 86,4 pondeuse (poulette) pondeuse (réforme) pondeuse femelle (cages) Poule Poule Poule mâle jours jours jours Libellé informatique Canard à rotir Poulet certifié **Pintades** Poulets de Poulets standard label Code 93305 92900 93308 91604 91604

e 18,00		71,50		272,78
284*prix_œuf+0,5*poule réforme				60*prix_lapin+réforme
5′0				2,3
284 œufs par poule par an	13 pigeonneaux/an			nombre de lapereux vendus par cage mère par an : 60
En production durant 11 mois	Par couple d'adulte, en production pendant 2 ou 3 ans	(RNM 2014)		
	00′2ε	05'5	4,51	
			1,96	-
			2,3	
Poule pondeuse en place	Couple de pigeonneaux adultes pour la reproduction	Pigeonneaux	Lapins de chair (2,3 kg vif, 1,2kg de carcasse) - engraissement pendant 75 jours	Produit par lapine
Poules pondeuses - Œufs de consommation	92800 Pigeons couple reproducteur			Lapin naisseur engraisseur
93206	92800			92500

## GIBIERS D'ELEVAGE

		Productions	Hors taxes (en €/animal)
92414	Faisans reproducteurs	Faisans adultes (à l'unité)	10,00
92423	Perdrix de tir	Perdrix de tir	8,00
92416	Faisans démarrés	Faisans démarrés (10 semaines) - 30 cts en + ou en - par semaine	5,20
92421	Perdrix démarrées	Perdrix démarrée (10 semaines)	5,70

## APICULTURE

Code CALAM NAT		Produit brut retenu (en € / ruche)
99966	Miel	260,00 €

## VITICULTURE

Code CALAMNAT	Productions	Rendement moyen (hL/ha)	Prix moyen (€/hL)	Produit brut (€/ha)	Frais de récolte manuelle (€/ha)	Frais de récolte automatique (€/ha)
96052	Vigne vin de pays Blanc (IGP)	65	299	19435	3440	1440
96061	Vigne vin de pays Rouge (IGP)	59	220	12980	3440	1440
97004	Vigne AOC Champagne	108	590	63720	3440	1440

## PERTE DE FONDS EN ARBORICULTURE

Valeurs pour indemniser des pertes de fonds en arboriculture

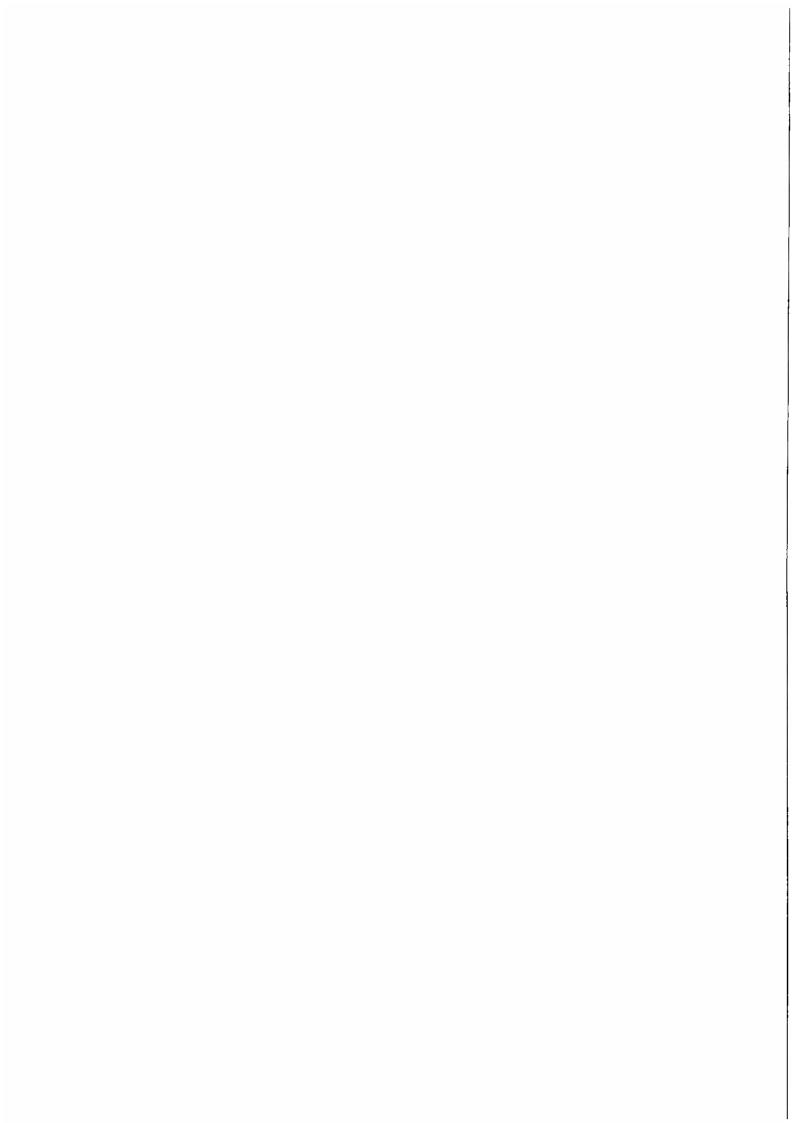
Espèces	N = nombre d'années avant entrée en production	R = durée de rentabilité	D = Densité par hectare	C: Frais d'investissement en €/ha (sur la période improductive)	d'entretien	M: BAF ou Marge nette (€/ha)
Pommiers	3	35	2000	40790	6371	15661
Poiriers	5	25	1250	28076	2635	13277
Pêcher	3	20	634	24235	2434	8667
Cerisier	4	25	500	23368	2241	5470

## 1er cas : Si âge du verger A < N :

- Verger pas encore en production
- Perte exprimée en nombre de pieds : Perte = (P/D)\*(M\*A) + (C/2-((A-1)\*E))

2e cas: le verger est en production		Données du barème à prendre en compte
Frais d'investissement (€/ha)	С	Ensemble des frais structurels (plantation, taille, traitements, formation) engagé jusqu'à la première année de production d'une plantation pérenne
Marge nette (€/ha)	М	Elle est évaluée sur la base de produits bruts définis par les trois derniers barèmes, déduction faite de l'ensemble des frais de production et de la totalité des frais de récoltes définis par ces mêmes barèmes.
Frais d'entretien (€/ha)	E	Coûts annuels engagés après l'année de plantation jusqu'à l'entrée en production, destinée à maintenir en état la plantation
Durée avant production	Ν	
Durée de rentabilité	R	Perte = $(P/D)*(M*N) + C - ((C/R) * (A-N))$
Densité par hectare (P/ha) avec P: nombre de pieds par ha	D	

3° cas : Si âge du verger A > R, perte nulle	Si A >= N+R
- Verger trop vieux	indemnité nulle





Direction départementale des territoires Service habitat et renouvellement urbain Bureau des politiques territoriales de l'habitat

Arrêté préfectoral DDT-SHRU n° 541 du 2 9 DEC. 2021 portant sur la résiliation de la convention APL n° 91-1-01-2012-02.846/031

#### LE PRÉFET DE L'ESSONNE

Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** le code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L.353-2 à L.353-12 sur le régime juridique des logements locatifs conventionnés ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'État dans les régions et départements et ses décrets modificatifs ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Éric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

**VU** la convention à l'aide personnalisée au logement (APL) n°91-1-01-2012-02.846/031 signée le 31 janvier 2012 et établie entre l'État et Monsieur Laurent DENIZE concernant un logement situé 1 voie Fujita à Villiers-sur-Orge (91700);

**VU** le courrier de Monsieur Laurent DENIZE en date du 24 septembre 2021 informant la Direction départementale des territoires de l'Essonne de la vacance de son logement à compter d'octobre 2021 et qu'en raison de difficultés financières liées à la crise sanitaire de la Covid-19, il ne comptait pas le remettre en location et allait le vendre à un propriétaire occupant;

**VU** le courrier en recommandé avec demande d'avis de réception 15 décembre 2021 mettant en demeure Monsieur Laurent Denize de se conformer aux dispositions et engagements prévus par la convention APL sous 2 mois sous peine d'une résiliation unilatérale de la dite convention aux torts exclusifs du propriétaire entraînant le remboursement des avantages fiscaux accordés (article 20-II-2° de ladite convention APL);

Direction départementale des territoires de l'Essonne 91012 Évry-Courcouronnes cedex

Tél.: 01 60 76 34 38

Mél.: ddt-shru@essonne.gouv.fr

Vu le courrier de Monsieur Laurent Denize 17 décembre 2021 dans lequel il maintient sa décision de ne pas louer son logement et de le vendre.

Considérant que Monsieur Denize ne respecte pas les obligations mentionnées par ladite convention ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires :

#### ARRÊTE

Article premier: La convention APL n°91-1-01-2012-02.846/031 signée le 31 janvier 2012 est résiliée unilatéralement aux torts du bailleur, Monsieur Laurent Denize, en application des dispositions prévues à l'article 20-II-2° de ladite convention pour le motif suivant : inexécution par Monsieur Laurent Denize de ses obligations prévues par la convention APL caractérisée par la volonté affichée de ne pas remettre son bien en location et de le vendre à un propriétaire occupant.

Il est fait application des dispositions prévues à l'article L. 353-6 du code de la construction et de l'habitation.

<u>Article 2:</u> En application de l'article 20-1 de la convention APL susvisée, Monsieur Laurent Denize est tenu de rembourser les avantages fiscaux accordés.

<u>Article 3:</u> En application de l'article 21 de la convention APL susvisée, Monsieur Laurent Denize doit s'acquitter des frais de publication au fichier immobilier de la décision de résiliation de la convention susvisée.

<u>Article 4:</u> Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne et Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de l'Essonne et notifié aux intéressés.

Fait à Évry-Courçouronnes, le

Benoît KAPLAN

2 9 DEC. 2021

Délais et voies de recours :

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Versailles. Cette saisine peut-être réalisée de manière dématérialisée par l'application Télé recours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

La présente décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).



## Direction départementale des territoires Service environnement Bureau blodiversité et territoires

Arrêté préfectoral n° 2021- DDT- SE - 540 du 29 décembre 2021 portant établissement du barème départemental annuel d'indemnisation des dégâts de gibier pour les cultures céréales à paille, oléagineux et protéagineux

## LE PRÉFET DE L'ESSONNE, Chevaller de la Léglon d'Honneur, Chevaller de l'Ordre National du Mérite,

- VU le Code de l'Environnement et notamment les articles L.426-1 et suivants et R.426-1 et suivants,
- VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial;
- VU le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial :
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements.
- VU le décret du 24 août 2020 portant nomination de M. Eric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2020–PREF–DCPPAT–BCA–164 du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Philippe ROGIER, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de l'Essonne.
- VU l'arrêté n° 2021-DDT-SCVDS-BAJ-147 du 12 avril 2021 portant subdélégation de signature,
- VU les conclusions de la commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier, réunie en séance le 19 octobre 2021,
- VU la proposition conjointe de la chambre d'agriculture de région Île-de-France et de la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France reçue le 1° décembre 2021,
- VU l'avis réputé favorable de la CDCFS, dans sa formation spécialisée en matière d'indemnisation des dégâts de gibier.
- SUR proposition du directeur départemental des territoires de l'Essonne,

#### ARRÊTE

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u> – Les prix unitaires des denrées sont fixés, pour la campagne 2021, selon le tableau ci-après :

NATURE	PRIX du quintal en EUROS
Blé dur d'hiver	33,20
Blé tendre d'hiver	21,80
Orge de mouture et escourgeons	20,20
Orge brassicole de printemps	.22,60
Orge brassicole d'hiver	21,00
Avoine	20,40
Seigle	18,50
Triticale	18,80
Colza ·	53,90
Pois	28,10
Féverolles	28,00

ARTICLE 2 — Les productions en agriculture biologique seront indeminisées sur présentation de justificatifs (contrats et factures).

ARTICLE 3 — Les membres de la formation spécialisée en matière d'indemnisation des dégâts de gibier de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage peuvent saisir la commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier pour contestation de la présente décision par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de 15 jours à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 4 — Tout recours contre le présent arrêté doit être adressé au Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 — Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, le directeur départemental des territoires, le président de la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la CDCFS dans sa formation spécialisée « dégâts de gibier » et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Pour le préfet, et par délégation,
Pour le directeur départemental des
territoires,
et par subdélégation.

La Cheffe du Service Environnement

Sandrine FAUCHET



## Direction départementale des territoires Service Territoires et Prospective Mission animation et cohésion des territoires

Arrêté préfectoral n° 2021-DDT-STP- 507 du 21 décembre 2021 approuvant le cahier des charges de cession à Ma Petite Maison Verte d'un terrain sis ZAC Les Aunettes à EVRY-COURCOURONNES

## Le Préfet de l'Essonne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de l'urbanisme, et notamment l'article L.311-6;

**VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

**VU** l'arrêté n°2020-PREF-DCPPAT-BCA-164 du 24 août 2020 portant délégation de signature à M. Philippe ROGIER, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de l'Essonne;

**VU** le PLU de la commune d'EVRY approuvé par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2019 ;

**VU** la zone d'aménagement concerté des Aunettes créée par arrêté ministériel en date du 28 décembre 1981 ;

VU la demande de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart en date du 14 décembre 2021;

**SUR** proposition du directeur départemental des territoires :

#### ARRÊTE

<u>Article premier</u>: Est approuvé le cahier des charges de la cession de terrain à intervenir entre la SPLA-IN et Ma Petite Maison Verte concernant l'emprise de la parcelle cadastrée section BC n° 919 d'une surface totale de 2 264 m², sis ZAC des Aunettes à Evry-Courcouronnes, pour la réalisation d'un programme provisoire et temporaire de 14 logements étudiants modulaires et un espace collectif modulaire, d'une surface de plancher maximale de 523 m².

<u>Article 2</u>: Conformément à l'article D.311-11-1 du Code de l'urbanisme, le présent arrêté sera affiché pendant un mois en mairie de EVRY-COURCOURONNES.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne.

<u>Article 3</u>: Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

<u>Article 4</u>: Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, le directeur départemental des territoires de l'Essonne et le directeur général de la SPLA-IN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet, et par délégation,

Le directeur départemental adjoint des territoires

Stéphan COMBES

#### Délais et voies de recours :

Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Versailles. Cette saisine peut-être réalisée de manière dématérialisée par l'application Télé recours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

La présente décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de l'Essonne. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).

Le directeur ambér ser antal adjoint . les minitoires

Stephan COMBES

## Direction départementale des territoires Service environnement Bureau de l'eau

ARRÊTÉ N° 2021-DDT-SE-539 du 28 décembre 2021 portant agrément des Président et Trésorier des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne

#### Le Préfet de l'Essonne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de l'Environnement, livre IV, titre III, chapitre IV section 2 et notamment ses articles L.434-3, L.434-4 et R.434-27, R.434-33, R.434-35;

VU la loi nº 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric JALON, préfet hors classe, Préfet de l'Essonne ;

VU l'arrêté du 16 janvier 2013 modifié fixant les conditions d'agrément et les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique et notamment les articles 20, 21 et 22 des statuts types ;

VU la circulaire ministérielle du 22 juillet 2008 relative à la modification des statuts des AAPPMA et des FDAAPPMA et aux élections de leurs organes dirigeants ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-DDT-SE-695 bis du 28 décembre 2015 modifié portant agrément des Président et Trésorier des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DCPPAT-BCA-164 du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Philippe ROGIER, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur départemental des territoires de l'Essonne ;

VU l'arrêté préfectoral DDT-DIR n° 2021-138 du 12 avril 2021 portant organisation des services de la direction départementale des territoires de l'Essonne à compter du 15 avril 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2021-DDT-SCVDS-BAJ-147 du 12 avril 2021 portant subdélégation de signature ;

VU les compte-rendus des conseils d'administration des A.A.P.P.M.A. de l'Essonne relatifs à la nomination de leur nouveau bureau ;

SUR proposition du directeur départemental des territoires de l'Essonne :

# ARRÊTE

# ARTICLE 1º :

L'agrément prévu à l'article R. 434-27 du code de l'environnement est accordé au Président et au Trésorier des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne listées dans le tableau situé en annexe du présent arrêté.

# **ARTICLE 2**

L'agrément prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et se termine le 31 décembre précédent l'expiration des baux de pêche consentis par l'Etat sur les eaux du domaine public.

# **ARTICLE 3**

L'arrêté n° 2015-DDT-SE-695 bis du 28 décembre 2015 modifié portant agrément des Président et Trésorier des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne est abrogé.

# **ARTICLE 4**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par voie postale (56, avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles) ou par voie électronique (https://www.telerecours.fr/).

# **ARTICLE 5:**

Le présent arrêté est notifié à la Fédération de l'Essonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique ainsi qu'aux associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Il est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

# ARTICLE 6:

Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, le directeur départemental des territoires sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Évry-Courcouronnes, le 28 DEC. 2021

Pour le Préfet de l'Essonne et par délégation, Pour le directeur départemental des territoires et par subdélégation, la cheffe du service environnement

Sandrine FAUCHET

ANNEXE

Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Essonne Présidents et Trésoriers agréés

			dațe de
AAPPMA	président	trésorier	l'assemblé générale
L'Epinoche du Val d'Orge	BOULNOIS Robert	TISSET Chantal	27/11/21
AAPPMA de Boissy-la-Rivière	PILLIAS Denis	POMMERAT Jack	27/11/21
AAPPMA du Val d'Yerres	PRIVE Olivier	CUSAN Iber	13/11/21
AAPPMA de Chamarande	REMY Didier	PIOGER Daniel	06/11/21
AAPPMA du Coudray- Morsang et environs	CAVADASKI Michel	MIGNOLET Patrick	11/12/21
La Saumonée du Val d'Ecole	BRIZEMEURE Anthony	GOUBE Nicolas	09/10/21
L'Orme des Mazières	IRLES Yann	CAUDROY Patrick	07/11/21
L'Entente des pêcheurs de Draveil-Vigneux	BOUDET Véronique	ARRACHART Jean	10/10/21
La Truite d'Etampes	HOUARNER Hugues	LAUNAY André	24/10/21
Le Gardon Strépiniacois	RONDEAU Francis	CRISTOL Yves	23/10/21
AAPPMA d'Evry et ses environs	GODET Jean-Marie	DUPAS Alain	30/10/21
La Gaule Maissoise	CHACUN Anthony	D'HAENENS Lolita	03/12/21
AAPPMA de Méréville	BOUQUEREL Marcel	REGNEAU Francis	21/11/21
AAPPMA de Morigny-Champigny	WEIGANT Edmond	ANDREAU Bernard	21/11/21
AAPPMA d'Ormoy la Rivière	GUINARD jean-Luc	LATTE Patrick	09/10/21
L'Entente de l'Yvette	RANVIER Alain	DAUBRESSE Fabien	03/10/21
La Gauloise de Saclas	SINTIVE Ludovic	BLANCHEMANCHE Jean-Paul	11/12/21
Amicale des Pêcheurs de Sainte Geneviève des Bois et environs	GENAU Daniel	GIBOULET Ghislaine	21/11/21
AAPPMA du Val de Seine – Ris-Viry-Grigny	MARX Philippe	NICOLINI Christophe	23/10/21
es pêcheurs à la ligne de Val Saint- Germain	OLLIVIER-HENRY Jean-Claude	SKWERES Carine	09/10/21



Fraternité

# Direction des relations avec les collectivités locales

Arrêté préfectoral n° 2021 -PREF-DRCL- 861 du 17 décembre 2021 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Éclimont (SIRPVE) relative au transfert de son siège social

# Le préfet de l'Essonne, Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'Ordre national du Mérite

**VU** le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L5211-5, L5211-5-1 et L5211-20;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

**VU** le décret du 31 août 2020 portant nomination de M. Christophe DESCHAMPS, Sous-Préfet, en qualité de Sous-préfet d'Étampes ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021-PREF-DCPPAT-BCA-201 du 1<sup>er</sup> août 2021 portant délégation de signature à M. Christophe DESCHAMPS, Sous-préfet d'Étampes ;

**VU** l'arrêté préfectoral, n° 143/76 du 10 août 1976 portant constitution du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Éclimont ;

**VU** l'arrêté préfectoral, n° 2009-PREF-DRCL/103 du 26 février 2009 portant modifications statutaires du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Éclimont ;

**VU** l'arrêté préfectoral, n° 2013-PREF-DRCL/337 du 11 juillet 2013 portant modification du siège du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Eclimont ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF-DRCL/049 du 13 février 2019 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Éclimont (SIRPVE);

**VU** la délibération du comité syndical du SIRPVE du 15 juin 2021, approuvant la modification de l'article 5 de ses statuts, fixant son siège social à la Mairie de Saint-Cyr-la-Rivière ;

**VU** les notifications par le président du SIRPVE, le 7 août 2021, de la délibération susvisée, aux maires des communes membres, afin que leurs organes délibérants se prononcent, dans un délai de trois mois à compter de la réception de celle-ci, sur la modification envisagée;

**VU** les délibérations concordantes par lesquelles, les conseils municipaux des communes d'Abbeville-la-Rivière n° 27/2021 du 25 septembre 2021, d'Arrancourt n° 16/2021 du 23 novembre 2021, de Boissy-la-Rivière n° 27/2021 du 8 septembre 2021, de Fontaine-la-Rivière n° 24 du 2 septembre 2021 et de Saint-Cyr-la-Rivière du 2 octobre 2021, ont approuvé la modification de l'article 5 des statuts, relatif au siège social du SIRPVE;

**CONSIDÉRANT** que la tardiveté de la délibération du conseil municipal de la commune d'Arrancourt, cachet de la poste faisant foi, est sans incidence sur les conditions de majorité prévues par l'article L. 5211-5 du CGCT, dès lors réunies ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le sous-préfet d'Étampes ;

# ARRÊTE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: L'article 5 des statuts du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Éclimont est modifié comme suit :

Le siège du syndicat est fixé en Mairie de Saint-Cyr-la-Rivière.

Article 2 : Le changement de siège prendra effet au lendemain de la publication de cet arrêté préfectoral.

Article 3 : Un exemplaire des statuts modifiés est annexé au présent arrêté.

Article 4: Conformément aux dispositions de l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Durant ce délai, les recours administratifs suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

Recours gracieux auprès de	Recours hiérarchique auprès de	
Monsieur le préfet de l'Essonne	Madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	
Direction des relations avec les collectivités locales Bureau des structures territoriales Boulevard de France 91010 Évry-Courcouronnes	Direction générale des collectivités locales 2 place des Saussaies 75008 Paris	

Les recours administratifs interrompent le délai de recours contentieux, qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réponse de l'administration, qu'elle soit explicite ou implicite, en application des dispositions de l'article R421-2 et suivants du code précité.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application Télérecours accessible par le site internet <u>www.telerecours.fr</u>.

Article 5: Monsieur le sous-préfet d'Étampes est chargé en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui fera l'objet d'une publication dans le recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne, et dont copie sera transmise, au président du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Éclimont, ainsi qu'aux maires des communes membres, au directeur départemental des finances publiques et au directeur départemental des territoires de l'Essonne.

Pour le préfet et par délégation, Le sous-préfet d'Etampes,

Christophe DESCHAMPS

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE LA VALLEE DE L'ECLIMONT

# **STATUTS**

# Article 1:

En application des articles L.5211-5 et L.5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été formé le 8 mai 1976 entre les communes d'Abbeville la Rivière, Arrancourt, Boissy la Rivière, Fontaine la Rivière, Saint Cyr la Rivière, un syndicat intercommunal qui a pour dénomination :

Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de L'Eclimont (S.I.R.P.V.E.)

# Article 2: Objet

Le but principal est de répondre à l'enjeu territorial que représente la présence d'école publique sur un secteur géographique rural.

Le syndicat est compétent pour :

- 1 La gestion et l'entretien, des écoles existantes de Boissy la Rivière, de Saint Cyr la Rivière, et de la cantine scolaire de Boissy la Rivière.
- 2 La rénovation intérieure de l'école existante de Boissy la Rivière
- 3 La construction, la gestion et l'entretien, sur la commune de Boissy la Rivière : Des nouvelles classes maternelles et primaires y compris les annexes et équipements liés à l'activité scolaire.

D'une cantine scolaire

Des parkings

D'une cour d'école

4 - La gestion de la garderie pendant la pause méridienne.

La gestion et l'entretien des écoles comprendra :

- a) Les dépenses de fonctionnement des classes.
- b) Le mobilier scolaire, mobilier et matériel de cantine scolaire, matériel informatique, audiovisuel, de reprographie,
  - o Contrats de maintenance et frais d'entretien des matériels,
  - o Dotation des frais de fournitures scolaires des élèves,
  - o Activités extérieures exécutées dans le cadre de la scolarité,
  - o Intervenants extérieurs,
  - o Remboursement des emprunts et charges.
  - c) Les dépenses afférentes à la rémunération des employés du syndicat :
    o Salaires des ATSEM (voir Article 7) des accompagnatrices durant les transports, du secrétaire du syndicat, des employés de cantine, des employés de ménage, des employés contractuels mis à disposition des enseignants selon les besoins ou organisations pédagogiques.
  - d) Les dépenses diverses :

o Sur décision syndicale, toutes autres dépenses de fonctionnement.

Toutes les constructions nouvelles réalisées par le syndicat appartiennent au syndicat.

La propriété du terrain d'assiette du groupe scolaire de Boissy la Rivière reste à la commune de Boissy la Rivière.

Les écoles existantes restent de plein droit la propriété des communes de référence à la date de publication de l'arrêté préfectoral entérinant les présents statuts.

# Article 3: Ressources

Les ressources du syndicat proviennent :

- Des participations communales fixées annuellement par le comité syndical.
- Des subventions légalement instituées selon les dispositions de l'article L 5212.19 du CGCT.

### Article 4 : Durée

Le syndicat est formé pour une durée indéterminée.

# Article 5 : Siège

Le siège du syndicat est fixé en Mairie de Saint Cyr la Rivière.

# Article 6: Bureau et comité syndical

Le syndicat est administré par un bureau composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement d'autres membres selon les dispositions de l'article L 5211-10 du CGCT. Le comité syndical est composé pour chaque commune adhérente, de trois titulaires, et de trois suppléants avec droit de vote en cas d'absence du ou des titulaires de sa commune.

# Article 7: Gestions du personnel

Le personnel rémunéré par le syndicat est sous la responsabilité du Président. Les ATSEM ou autres intervenants, sont mis à la disposition du corps enseignant.

# Article 8: Dissolution du syndicat

Les règles de dissolution du syndicat et ses conditions de liquidation sont celles prévues aux articles L 5212-33, L 5211-25-1 et L 5211-26 du CGCT.

# **Article 9: Convention:**

Le SIRPVE a la possibilité de conclure des conventions avec ses communes membres ou toute autre collectivité ou établissement public, exclusivement dans les limites de son champ de compétences, et dans le respect des conditions requises par la loi et la jurisprudence.

Vus pour être annexés à l'arrêté n° 2021-PREF-DRCL-861 du 17 DEL 2021

> Pour le préfet et par délégation, Le Sous-préfet d'Étampes,

> > Christophe DESCHAMPS



# Direction des relations avec les collectivités locales

# Arrêté n° 2021-PREF-DRCL/ 867 du 30 DEC. 2021

portant désignation des représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de l'Essonne

# LE PREFET DE L'ESSONNE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code général des impôts, notamment son article 1650 B;

**VU** l'annexe II au code général des impôts, notamment ses articles 371 ter I à 371 ter K;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Éric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** la lettre en date du 03/11/2021 par laquelle la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne a proposé trois candidats ;

**VU** les lettres en date des 13/10 et 10/12/2021 par lesquelles la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne a proposé deux candidats ;

**VU** les lettres en date des 28/10 et 22/11/2021 par lesquelles les organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives dans le département de l'Essonne ont proposé trois candidats ;

**VU** les lettres en date des 23/09, 28/09, 03/11 et 05/11/2021 par lesquelles les organisations représentatives des professions libérales dans le département de l'Essonne ont proposé un candidat ;

**CONSIDERANT** que le représentant de l'État dans le département désigne les représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives, après consultation des organismes ou associations sollicités ayant proposé des candidats ;

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9;

**CONSIDERANT** que trois représentants des contribuables doivent être désignés après consultation de la chambre de commerce et d'industrie territorialement compétente;

**CONSIDERANT** que la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne a, par courrier en date du 03/11/2021, proposé trois candidats ;

**CONSIDERANT** que deux représentants des contribuables doivent être désignés après consultation de la chambre des métiers et de l'artisanat territorialement compétente;

**CONSIDERANT** que la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Essonne a, par courriers en date des 13/10 et 10/12/2021, proposé deux candidats ;

**CONSIDERANT** que trois représentants des contribuables doivent être désignés après consultation des organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives dans le département;

**CONSIDERANT** que les organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives dans le département ont, par courriers en date des 28/10 et 22/11/2021, proposé trois candidats ;

**CONSIDERANT** qu'un représentant des contribuables doit être désigné après consultation des organisations représentatives des professions libérales dans le département;

**CONSIDERANT** que les organisations représentatives des professions libérales dans le département de l'Essonne ont, par courriers en date des 23/09, 28/09, 03/11 et 05/11/2021, proposé un candidat ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de désigner, selon les modalités susmentionnées, les représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels du département de l'Essonne;

# ARRÊTE

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u>: Sont désignés en qualité de représentants des contribuables appelés à siéger au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne :

Titulaires	Suppléants	
M. NOUVELLON Joseph	Mme BRICARD Murielle	
M. EBLING Frédéric	M. IMBAULT Léopoid	
M. DUBAULT Michel	Mme LEBEAU Stéphanie	
M. BAUER David	Mme ETHEVE Delphine	
M. DELAGE Laurent	Mme BUZZETTI Yaëlle	
M. THEROND Christian	M. FAVRY Sylvain	
M. GRIMAUD Jean François	M. NASZALYI Philippe	
M. DECROIX Alain	M. DUPRE Pascal	
M. FRANQUEMAGNE Gilbert	M. CORIC Hervé	

<u>ARTICLE 2</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne et le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Le Préfet,

Éric JALON



# Direction des relations avec les collectivités locales

# Arrêté n° 2021-PREF-DRCL/ 868 du 30 DEC. 2021

portant composition de la commission départementale des valeurs locatives (CDVL) de l'Essonne

# LE PREFET DE L'ESSONNE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite.

VU le code général des impôts, notamment son article 1650 B;

**VU** l'annexe II au code général des impôts, notamment ses articles 371 ter I à 371 ter K;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Éric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** la délibération n° 2021-01-0032 du 20/09/2021 du conseil départemental de l'Essonne portant désignation des représentants du conseil départemental auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne et de leurs suppléants ;

VU la lettre du 16/11/2021 de l'association départementale des maires procédant à la désignation des représentants des maires et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre auprès de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne ainsi que de leurs suppléants ;

VU l'arrêté n° 2021-PREF-DRCL/ 867 du 30 décembre 2021 portant désignation des représentants des contribuables au sein de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne ainsi que de leurs suppléants, après consultation de la chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne en date du 15/09/2021, de la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne en date du 15/09/2021, des organisations d'employeurs au niveau interprofessionnel les plus représentatives et des organisations représentatives des professions libérales du département de l'Essonne en date du 15/09/2021;

**CONSIDERANT** que la liste des membres de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne, autres que les parlementaires et les représentants de l'administration fiscale, doit être arrêtée par le représentant de l'État;

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants du conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives s'élève à 2;

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des maires est de 4 ;

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre est de 4 ;

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges à pourvoir pour les représentants des contribuables s'élève à 9 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de fixer la liste des membres de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne dans les conditions prévues aux articles 371 ter I à 371 ter K de l'annexe II au code général des impôts susvisé;

# ARRÊTE

<u>ARTICLE 1<sup>er</sup></u>: La commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne est composée comme suit :

# AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Titulaires	Suppléants
M. SAMSOEN Nicolas	M. IMBERT Patrick
M. RAFFALLI Stéphane	Mme DISCHBEIN Annick

# AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES MAIRES :

Titulaires	Suppléants
M. VEROTS Dominique	M. THOMAS Olivier
Mme HUOT-MARCHAND Edwige	Mme THIRIET Chantal
Mme LALLIER Nathalie	Mme MAYEUR Véronique
M. TANGUY Sylvain	Mme DELMOTTE Kim

# AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE A FISCALITÉ PROPRE!

Titulaires	Suppléants	
M. DE LASTEYRIE Grégoire	M. GALLANT Florian	
M. BOYER Rém i	M. CORREIA José	
M. COLAS Romain	M. DELECOUR Bruno	
Mme REZGUI Rafika	Mme HAUTEFEUILLE Magail	

# AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES CONTRIBUABLES

Titulaires	Suppléants
M. NOUVELLON Joseph	Mme BRICARD Murielle
M. EBLING Frédéric	M. IMBAULT Léopold
M. DUBAULT Michel	Mme LEBEAU Stéphanie
M. BAUER David	Mme ETHEVE Delphine
M. DELAGE Laurent	Mme BUZZETTI Yaëlle
M. THEROND Christian	M. FAVRY Sylvain
M. GRIMAUD Jean François	M. NA SZALYI Philippe
M. DECROIX Alain	M. DUPRÉ Pascal
M. FRANQUEMA GNE Gilbert	M. CORIC Hervé

<u>ARTICLE 2</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne et le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Essonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Les membres de la commission départementale des valeurs locatives du département de l'Essonne sont réunis à l'initiative du Directeur départemental des finances publiques.

ARTICLE 3: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne.

Le Préfet,

Eric JALON



# Direction de la réglementation et de la sécurité routière

# **ARRETÉ**

2021-PREF-DRSR-SESR n°013 du 22 décembre 2021 portant suspension de l'agrément du contrôleur technique de véhicules légers M. Rui AFONSO

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la route, et notamment ses articles L323-1 et R.323-1 à R.323-26.

VU les articles L.121-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration;

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** l'arrêté du 18 juin 1991 modifié relatif à la mise en place et à l'organisation du contrôle technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes et notamment ses articles 13 et 13-1;

**VU** la décision d'agrément de M. Rui AFONSO en qualité de contrôleur technique de véhicules légers notifié le 12 avril 2018, sous le numéro d'agrément 009D1012;

**VU** la décision de rattachement de M. Rui AFONSO en qualité de contrôleur technique des véhicules dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes à compter du 13 septembre 2018 au centre «AUTO BILAN SAINT GERMAIN EN LAYE» de numéro d'agrément S078D087 ;

VU le rapport de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France du 23 juin 2021, établi suite à la visite de surveillance du centre de contrôle technique centre de « contrôle technique CHILLY MAZARIN » de numéro d'agrément S091T206, réalisée le 07 mai 2021, établissant deux constats de non-respect de l'arrêté ministériel du 18 juin 1991 modifié de la part de M. Rui AFONSO ayant entraîné l'engagement d'une procédure administrative de suspension de son agrément en tant que contrôleur ;

**VU** le courrier en réponse du 07 juillet 2021 transmis par le centre de contrôle technique CHILLY MAZARIN à la préfecture de l'Essonne;

**VU** le courrier du 27 septembre 2021 (envoyé simultanément au centre de contrôle de rattachement) par lequel le Préfet de l'Essonne informe M. Rui AFONSO, des faits reprochés et l'invite à produire ses observations écrites, et l'avise qu'une réunion contradictoire est programmée le 30 novembre 2021 afin qu'il puisse produire ses observations orales ;

VU le procès-verbal de la réunion contradictoire du 30 novembre 2021 adressée aux parties présentes ;

CONSIDÉRANT que ces non-conformités sont sources de risques pour la sécurité routière.

CONSIDÉRANT, en conséquence, qu'il y a lieu de prononcer une suspension suite à ces agissements ;

# ARRETE

# **ARTICLE 1er**

L'agrément de M. Rui AFONSO numéro 009D1012 est suspendu pour une durée de 30 jours du 17/01/2022 au 15/02/2022 inclus.

# **ARTICLE 2**

Le Secrétaire Général de la préfecture et le Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

# **ARTICLE 3**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Versailles (56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, dans les conditions prévues par l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité ayant pris la décision (recours gracieux) ou devant le Ministre chargé des Transports - Arche de la Défense, Paroi Sud, 92055 Paris la Défense Cedex 04 (recours hiérarchique) dans le même délai de deux mois.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours administratif emporte décision implicite de rejet de cette demande, conformément aux dispositions de l'article R.421-2 du code de justice administrative.

Pour le Préfet et par délégation, la Directrice de la régulamentation et de la Company de la company

Pascale CUITOT



# Direction de la réglementation et de la sécurité routière

# **ARRETÉ**

2021-PREF-DRSR-SESR n°012 du 20 décembre 2021 portant suspension de l'agrément du contrôleur technique de véhicules poids lourds M. Yan CHILAH

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code de la route, et notamment ses articles L323-1 et R.323-1 à R.323-26,

VU les articles L.121-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration,

**VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, Préfet hors-classe, en qualité de Préfet de l'Essonne ;

**VU** l'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 modifié relatif au contrôle technique des véhicules poids lourds et notamment ses articles 16 et 19 ;

VU la décision d'agrément de M. Yan CHILAH en qualité de contrôleur technique de véhicules poids lourds notifié le 06 décembre 2019, sous le numéro d'agrément 006Z7026;

**VU** la décision de rattachement de M. Yan CHILAH en qualité de contrôleur technique des véhicules des véhicules poids lourds à compter du 29 décembre 2020 au centre de contrôle technique «CTPL» numéro d'agrément S091Z172;

VU le rapport de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France du 21 mai 2021, établi suite à la visite de surveillance centre de contrôle technique «CTPL» numéro d'agrément S091Z172, réalisée le 21 avril 2021, établissant vingt quatre constats de non-respect de l'arrêté ministériel du 27 juillet 2004 modifié de la part de M. M. Yan CHILAH ayant entraîné l'engagement d'une procédure administrative de suspension de son agrément en tant que contrôleur ;

**VU** le courrier du 04 juin 2021 (envoyé simultanément au centre de contrôle de rattachement) par lequel le Préfet de l'Essonne informe M. Yan CHILAH, des faits reprochés et l'invite à produire ses observations écrites, et l'avise qu'une réunion contradictoire est programmée le 05 septembre 2021 afin qu'il puisse produire ses observations orales ;

VU le procès-verbal de la réunion contradictoire du 08 septembre 2021 adressée aux parties présentes ;

CONSIDÉRANT que ces non-conformités sont sources de risques pour la sécurité routière.

CONSIDÉRANT, en conséquence, qu'il y a lieu de prononcer une suspension suite à ces agissements ;

# ARRETE

# **ARTICLE 1er**

L'agrément de M. Yan CHILAH de numéro 006Z7026 est suspendu pour une durée de 7 jours du 17 janvier 2022 au 13 janvier 2022 inclus.

# **ARTICLE 2**

Le Secrétaire Général de la préfecture et le Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

# **ARTICLE 3**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Versailles (56 avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles) dans un délai de deux mois à compter de sa notification, dans les conditions prévues par l'article R.421-1 du code de justice administrative.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité ayant pris la décision (recours gracieux) ou devant le Ministre chargé des Transports - Arche de la Défense, Paroi Sud, 92055 Paris la Défense Cedex 04 (recours hiérarchique) dans le même délai de deux mois.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours administratif emporte décision implicite de rejet de cette demande, conformément aux dispositions de l'article R.421-2 du code de justice administrative.

Pour le Préfet et par délégation La Directrice de la réglementation et de la sécurité routière

Pascale CUITOT



# Direction de la réglementation et de la sécurité routière

### **ARRÊTÉ**

2021-PREF-DRSR-SESR n°014 du 27 décembre 2021 portant agrément de gardien de fourrière à la société GM Dépannage pour l'enlèvement et la garde des véhicules mis en fourrière

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L325-1 à L325-12 et R325-1 à R325-52, notamment son article R325-24, du code de la route,

VU l'article R411-10 à R411-12 du code de la route,

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**VU** l'arrêté n° 2019 DRSR-SESR-SRSR n°013 du 05 juillet 2019 fixant la composition des membres de la formation spécialisée « agrément des installations et des gardiens de fourrières » de la commission départementale de sécurité routière.

**VU** l'avis de la commission départementale de sécurité routière « sections fourrières » du 27 décembre 2021,

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, Préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DCPPAT-BCA-241 du 18 octobre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Benoît KAPLAN, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne et Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2021-PREF-DCPPAT-BCA-220 du 06 septembre 2021 portant délégation de signature à Madame Pascale CUITOT, Directrice de la réglementation et de la sécurité routière ;

# **ARRÊTE**

#### Article 1er:

Madame Marion CORBEL, gérante de la société GM dépannage dont le siège social est sis lieu- dit les Pendants à Saint-Cyr-Sous-Dourdan (91410), est agréé pour exécuter le service de mise en fourrière des

véhicules et le service de placement à titre conservatoire des véhicules accidentés et volés conformément au cahier des charges.

#### Article 2:

L'installation de la société sise lieu- dit les Pendants à Saint-Cyr-Sous-Dourdan (91410) est agréé pour le service de mise en fourrière et le service de placement à titre conservatoire.

#### Article 3:

Madame Marion CORBEL s'engage à informer immédiatement le Préfet de toute modification inhérente à la gestion et au fonctionnement de sa société.

# Article 4:

Le présent agrément est valable cinq ans à compter de la date du présent arrêté. L'agrément est personnel et incessible.

# Article 5:

Le présent arrêté ne s'applique pas aux modalités d'intervention ou de sectorisation mais uniquement aux conditions de stockage, aux conditions administratives et matérielles de la mise en fourrière.

<u>Article 6</u>: Le gardien de fourrière souscrit sans réserve aux dispositions du cahier des charges « fourrières ».

### Article 7:

Pour le renouvellement du présent agrément, et de sa propre initiative, la demande devra être présentée trois mois avant la fin de validité.

# Article 8:

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne

#### Article 9

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de l'Essonne dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Pour le Préfet et par délégation, la Directice de la Réglementation et de la Courte, Justière

Pascale CUTTOT



# Direction de la réglementation et de la sécurité routière

# **ARRÊTÉ**

2021-PREF-DRSR-SESR n°015 du 27 décembre 2021 portant agrément de gardien de fourrière à la société GADE pour l'enlèvement et la garde des véhicules mis en fourrière

# LE PRÉFET DE L'ESSONNE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L325-1 à L325-12 et R325-1 à R325-52, notamment son article R325-24, du code de la route,

VU l'article R411-10 à R411-12 du code de la route,

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

**VU** l'arrêté n° 2019 DRSR-SESR-SRSR n°013 du 05 juillet 2019 fixant la composition des membres de la formation spécialisée « agrément des installations et des gardiens de fourrières » de la commission départementale de sécurité routière.

VU l'avis de la commission départementale de sécurité routière « sections fourrières » du 27 décembre 2021,

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Eric JALON, Préfet hors classe, en qualité de préfet de l'Essonne ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2020-PREF-DCPPAT-BCA-241 du 18 octobre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Benoît KAPLAN, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne et Sous-Préfet de l'arrondissement chef-lieu;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2021-PREF-DCPPAT-BCA-220 du 06 septembre 2021 portant délégation de signature à Madame Pascale CUITOT, Directrice de la réglementation et de la sécurité routière ;

# **ARRÊTE**

# Article 1er:

Monsieur DENIS Jean-François, gérant de la société GARAGE ASSISTANCE DEPANNAGE DE L'ESSONNE (GADE) dont le siège social est sis 26 rue Louise Vilmorin à MENNECY (91540), est agréé pour exécuter le

service de mise en fourrière des véhicules et le service de placement à titre conservatoire des véhicules accidentés et volés conformément au cahier des charges.

### Article 2:

L'installation de la société au20 rue Edouard Aubert à FLEURY MEROGIS (91700) est agrécepour le service de mise en fourrière et le service de placement à titre conservatoire.

# Article 3:

Monsieur DENIS Jean-François s'engage à informer immédiatement le Préfet de toute modification inhérente à la gestion et au fonctionnement de sa société.

#### Article 4:

Le présent agrément est valable cinq ans à compter de la date du présent arrêté. L'agrément est personnel et incessible.

# Article 5:

Le présent arrêté ne s'applique pas aux modalités d'intervention ou de sectorisation mais uniquement aux conditions de stockage, aux conditions administratives et matérielles de la mise en fourrière.

<u>Article 6</u>: Le gardien de fourrière souscrit sans réserve aux dispositions du cahier des charges « fourrières ».

# Article 7:

Pour le renouvellement du présent agrément, et de sa propre initiative, la demande devra être présentée trois mois avant la fin de validité.

# Article 8:

Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Essonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne

# Article 9

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet de l'Essonne dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou être déféré devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les mêmes conditions de délai.

Pour le Préfet et par délégation, la Directrice de la Réglementation de la Sécurité dutière

Pascale CUITOT





# Secrétariat général pour l'administration Direction des ressources humaines Sous-direction des personnels

Paris, le 2 7 DEC. 2021

# Arrêté n°2021/3118/060

portant modification de l'arrêté n°2021/3118/003 du 10 février 2021 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État

# Le préfet de police,

Vu l'arrêté préfectoral n°2021/3118/003 du 10 février 2021 portant composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État ;

Vu l'arrêté n°2021-01173 du 18 novembre 2021 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des ressources humaines ;

Vu l'arrêté n°U10181260275721 du 21 juin 2021 indiquant que M. Judes SAMUEL, adjoint administratif principal de 1ère classe de l'intérieur et de l'outre-mer, est placé en position de détachement auprès de la caisse des dépôts et consignations, à compter du 1er juillet 2021;

Vu l'arrêté n°2021BGCPTSS00545 du 26 octobre 2021 indiquant que M. Julien HICQUEL, est titularisé dans le corps des ingénieurs de la filière technique de la préfecture de police au sein de la direction de l'immobilier et de l'environnement, à compter du 1er octobre 2021 ;

Vu la note de service du 1<sup>er</sup> décembre 2021 de Mme la cheffe du service du cabinet indiquant que Mme Laurence MENGUY a fait valoir son départ définitif du service du cabinet par l'utilisation de ses congés et de son compte épargne temps le 1<sup>er</sup> décembre 2021, avant son départ à la retraite prévu le 25 février 2021;

Vu le courrier du syndicat Alliance PN PATS (ex-SNAPATSI) du 9 novembre 2021 désignant M. Frédéric RIEGER pour siéger en tant que représentant titulaire au sein du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police en remplacement de M. Judes SAMUEL;

Vu le message électronique de Mme Isabelle SOBUCKI du 15 octobre 2021, acceptant de siéger en tant que représentante suppléante au titre du syndicat FSMI FO, au sein du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police en remplacement de M. Julien HICQUEL;

Vu le message électronique de M. Nicolas GUILLAUME du 13 décembre 2021, représentant suppléant au sein du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police, acceptant de siéger en tant que représentant titulaire en remplacement de Mme Laurence MENGUY;

Vu le message électronique de Mme Sylvie ARMENTIER du 15 décembre 2021, suivante sur la liste électorale du syndicat FSMI FO, acceptant de siéger en tant que représentante suppléante au sein du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police en remplacement de M. Nicolas GUILLAUME;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

# Arrête

# Article 1er

A l'article 2 de l'arrêté n°2021/3118/003 du 10 février 2021 susvisé :

1°) Les mots : « M. SAMUEL Judes, SNAPATSI SAPACMI ALLIANCE PN SYNERGIE SICP » sont remplacés par les mots : « M. RIEGER Frédéric, SNAPATSI SAPACMI ALLIANCE PN SYNERGIE SICP » ;

2°) Les mots : « M. HICQUEL Julien, FSMI FO » sont remplacés par les mots : « Mme SOBUCKI Isabelle, FSMI FO » ;

3°) Les mots : « Mme MENGUY Laurence, FSMI FO » sont remplacés par les mots : « M. GUILLAUME Nicolas, FSMI FO » ;

4°) Les mots : « M. GUILLAUME Nicolas, FSMI FO » sont remplacés par les mots : « Mme ARMENTIER Sylvie, FSMI FO ».

# Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et la directrice des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Pour le préfet de police,

Directrice des ressources humaines

Juliette TRIGNAT